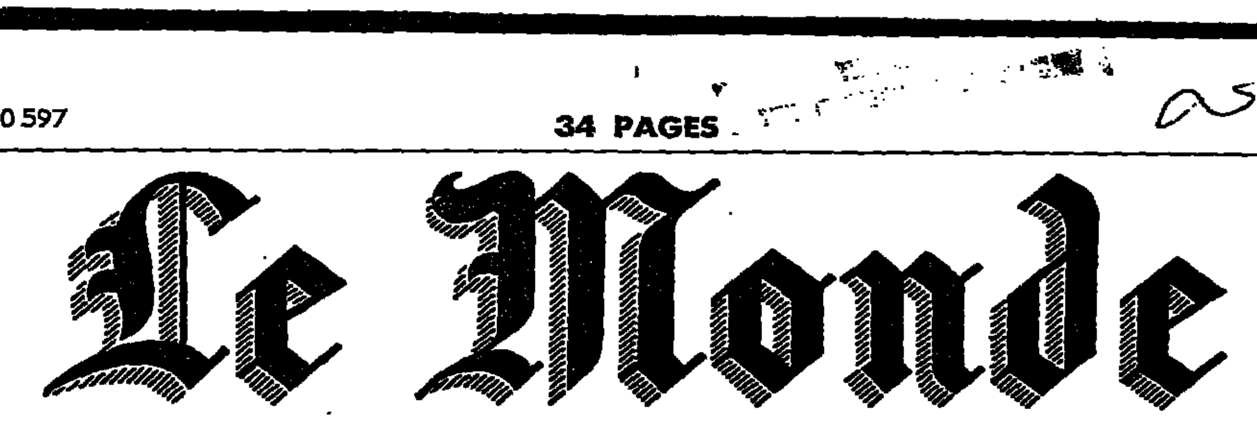
TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 597 — 34 PAGES — SAMEDI 24 FÉVRIER 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 400 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 18 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

EN IRAN

Les divisions s'accentuent au sein du mouvement religieux

(LIRE PAGE 4 LE REPORTAGE DE P. BALTA.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Impasse en Belgique

Depuis les élections législatives anticipées du 17 décembre 1978 la Belgique n'a toujours pas de gouvernement. Après M. Willy Claes, socialiste flamand, qui a dû renoncer à sa mission « d'information », après M. Willy Martens, chrétien-social flamand, contraint à déclarer forfait pour la « formation » d'un cabinet, voici que les deux « médiateurs » désignés par le roi, MM. Pierre Nothomb (chrétien-social wallon) et Willy Claes, s'apprêtent à leur tour à renoncer à leur mission. Du moins s'y attend-on à Bruxelles, où l'on ne discerne pas quelle personnalité nouvelle serait de taille à résoudre la quadrature du cercle.

Il faudra bien pourtant finir par trancher dans le vif, car M. Vanden Boeynants, premier ministre, qui gère les affaires courantes, n'est pas en mesure de prendre des décisions de fond, alors que la situation économique et financière ne cesse de se dégrader. Le chômage continue à progresser et touche maintenant 10 % de la population active, soit quatre cent mille personnes. Mais au-delà des urgences, les problèmes fondamentaux du destin de la Belgique demeurent suspendus.

A la différence des crises politiques en Italie, aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne, celle qui affecte la Belgique ne porte pas tant sur un projet de société ou un dosage d'alliances de partis dont les solutions techniques diffèrent finalement assez peu que sur la restructuration même de la communauté nationale. *Les affrontements ethniques y rejoignent les appartenances idéologiques*, voire les allégeances confessionnelles et les filiations historiques. Cette situation particulière à la Belgique est sans analogie en Europe.

Si les camps étaient nettement tranchés, la solution serait plus à portée de la main. Or la crise a au moins deux volets. L'antagonisme entre Flamands et Wallons n'avait pas empêché la lente conclusion du pacte d'Egmont pour la mise en place des structures régionales. Le nouveau Parlement aura à adapter la Constitution en ce sens. Mais cette *solution* de conciliation, vieille de deux ans déjà, a été reniée par celui-là même qui avait, comme premier ministre, présidé à son élaboration, M. Léo Tindemans.

Car, tandis que les partis francophones sont parvenus à un front commun, les formations flamandes se divisent entre elles et à l'intérieur de chacune d'elles. Les chrétiens-sociaux flamands escomptaient sortir grands vainqueurs des élections *anticipées* qu'ils avaient provoquées. Or ils se sont isolés des autres partis, et leurs chefs eux-mêmes sont des rivaux.

L'emprise de la *méfiance* bloque *le dénouement* de cette crise, puisque, encore une fois, comme en 1968, la prépondérance numérique a incité les chrétiens-sociaux flamands à renier leurs engagements. Entre « unitaires » et « communautaires », entre « centralistes » et « *fédéralistes* », c'est en fait sur le *degré* d'éclatement de la Belgique qu'ils s'opposent, se retrouvant à peu près sur le refus de considérer Bruxelles comme la troisième composante du pays.

Au-delà de l'enjeu national, cette crise pourrait être vue à l'échelle du débat européen. La Flandre, la Wallonie et l'ensemble de l'agglomération bruxelloise constituent bien des entités régionales auxquelles la Communauté, dotée d'une réalité politique, offrirait un cadre moins contraignant que celui de la nation. La transition que suppose ce développement, c'est-à-dire la régionalisation, est au cœur même d'une crise bien confuse.

En Espagne

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE SE DÉROULE EN CATALOGNE SANS GRANDE PASSION

(Lire page 6.)

L'extension des combats au Vietnam

- Les troupes chinoises, qui ont reçu des renforts importants accentuent leur poussée et auraient pris Caobang et Langson
- Moscou « honorera ses obligations » envers Hanoï

Les troupes chinoises, qui ont reçu d'importants renforts, semblent avoir débordé le dispositif de défense frontalier vietnamien. Selon des sources militaires occidentales, deux chefs-lieux de province — Caobang et Langson — sont tombés depuis le jeudi 22 février. Les Chinois poursuivent leur avance en direction de Laichau et ont lancé une nouvelle attaque dans le secteur de Mongcai.

Au même moment, on assiste à un renforcement du dispositif militaire soviétique dans la mer de Chine méridionale, ainsi que le long de la frontière chinoise. Vendredi, le ministre soviétique de la défense, le maréchal Oustinov, a réaffirmé que son pays « honorera ses obligations » *envers le Vietnam, avec lequel il est lié par un traité de paix, d'amitié et de coopération. Le maréchal Sokolov, premier vice-ministre de la défense, a déclaré pour sa part que l'U.R.S.S. fournira à son allié* « l'aide nécessaire ». *Selon le* New York Times, *un pont aérien fonctionne entre Moscou et Hanoï, les Soviétiques livrant d'importantes quantités de matériel militaire à leur allié.*

Les Etats-Unis ont réagi aux accusations soviétiques de « complicité avec l'agression ». *M. Holbrooke, sous-secrétaire d'Etat, a affirmé jeudi que le président Carter avait mis en garde M. Deng Xiaoping contre toute invasion du Vietnam, lors de la visite de ce dernier aux Etats-Unis en janvier.*

Enfin, les Etats-Unis ont décidé jeudi de demander la convocation d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies pour examiner la situation en Indochine ; cette initiative qui exige l'appui des neuf membres du Conseil est soutenue par le Japon, la Grande-Bretagne, la Norvège et le Portugal. Le même jour, le secrétaire général de l'organisation internationale, M. Waldheim, a proposé ses bons offices et exprimé son inquiétude devant la poursuite du conflit.

Un « rouleau compresseur »

De nos envoyés spéciaux

Hongkong. — Une nouvelle poussée des troupes chinoises en territoire vietnamien, renforcement du dispositif militaire soviétique en mer de Chine et en Mongolie : le conflit sino-vietnamien entre ce vendredi 23 février dans une nouvelle phase aux conséquences imprévisibles. Après de très violents combats les forces armées chinoises se sont emparées au cours des dernières vingt-quatre heures de plusieurs localités situées de 20 à 30 kilomètres à l'intérieur du Vietnam et progressaient vendredi vers le cœur du pays, indique-t-on à Hongkong de source militaire occidentale. Les divisions de Pékin, selon l'un de ces informateurs, « *avancent comme un rouleau compresseur, lentement mais sûrement* ».

Après s'être emparées mardi de la ville de Laocai au nord et après avoir progressé depuis lors de plus de 30 kilomètres sur le même axe routier, les troupes chinoises ont occupé successivement jeudi les villes de Caobang, de Hagiang et de Langson dans le nord-est et l'est du Vietnam. Il s'agit de positions névralgiques, véritables verrous qui commandent l'accès des plaines à forte densité de population. Pour le moment, les autorités de Hanoï n'ont admis indirectement que la chute de Caobang.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX et PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 3.)

AU BORD DU GOUFFRE

par JACQUES AMALRIC

Se dirige-t-on vers un conflit généralisé à toute l'Asie — Union soviétique comprise ? La question, qui pouvait apparaître académique au début de la semaine, devient de plus en plus pertinente, au fur et à mesure que se prolonge et s'intensifie l'intervention chinoise au Vietnam. Au point où en sont les choses, on ne peut plus parler, comme le font les dirigeants de Pékin, d'infliger « *une bonne leçon* » à ceux de Hanoï. La « correction » — si correction il y a — a pris une envergure telle qu'elle ne concerne plus seulement les gouvernements et les peuples directement intéressés ; les autres pays du continent et toutes les puissances qui exercent encore quelque influence dans le monde auraient tort de croire que ce qui se passe du côté de Langson, de Caobang ou de Laocai n'entraînera jamais de conséquences pour eux.

(Lire la suite page 3.)

Le sous-marin reste la pièce maîtresse de la dissuasion française

M. Giscard d'Estaing a présidé, jeudi 22 février à l'Elysée, un conseil de défense pour examiner, comme il l'avait annoncé lors de sa conférence de presse du 15 février, les développements à donner aux armes nucléaires stratégiques pour maintenir la capacité de défense de la France.

Parallèlement, le président de la République a contrôlé l'exécution d'un exercice régulier d'entraînement des forces stratégiques, qui a eu lieu en France du lundi 19 au jeudi 22 février, et il a vérifié notamment le fonctionnement de la « chaîne » du commandement jusqu'à un engagement simulé du dispositif militaire.

De bonne source, on indique que les travaux sur l'avenir de la force nationale de dissuasion s'orientent vers le maintien, en service opérationnel, jusqu'à la fin de ce siècle, des sous-marins *lance-missiles stratégiques* et vers le développement d'autres systèmes d'armes complémentaires pour garantir la diversité — les spécialistes l'appellent la « redondance » — de l'arsenal nucléaire.

Lire page 9 l'article de Jacques ISNARD.

AU JOUR LE JOUR

OUVERTURE

Sur le « mur démocratique », ainsi appelé à Pékin parce qu'il exprime par affiches l'évolution semi-officieuse des esprits dans l'empire du Milieu, on peut lire sur deux nouveaux placards ces professions de foi : « Ouverture sexuelle O.K. » et « Nudité O.K. ».

N'allons pas en conclure que la Chine sera désormais la proie des gardes roses, mais l'expression de ce désir d'ouverture sexuelle est sans doute à la mesure de la fermeture qui avait prévalu sur la question durant plus de dix ans.

Et puis, dans le climat international actuel, ces deux petites affiches nous rappellent justement l'époque où la jeunesse américaine manifestait son opposition à la guerre du Vietnam en proclamant : « Faites l'amour, pas la guerre ! »

BERNARD CHAPUIS.

La crise de la sidérurgie

M. Giraud proposerait l'embauche des salariés non couverts par les mesures envisagées

L'entretien entre M. Giraud et les syndicats de la sidérurgie a commencé vendredi matin 23 février. On prêtait au ministre de l'industrie l'intention de proposer aux organisations syndicales de nouvelles procédures de concertation et d'annoncer la constitution de « sociétés de reconversion ».

Ces sociétés, qui seraient créées par les groupes sidérurgiques, pourraient embaucher temporairement les travailleurs licenciés dont le cas n'aurait pas été réglé par les mesures sociales prévues par le gouvernement et les firmes ; elles leur assureraient une formation professionnelle ou un emploi intérimaire, ce qui constituerait une réponse gouvernementale à la demande, formulée par tous les syndicats, de suspension des licenciements envisagés. Les syndicats pourraient juger la formule suffisamment intéressante pour accepter de prolonger la discussion, notamment sur le point — essentiel à leurs yeux — du dossier de l'acier.

Une évolution de la politique sociale

Dans la négociation ouverte, à l'initiative du gouvernement, à propos de la sidérurgie, toutes les parties intéressées ont besoin de parvenir à un accord. Reste à en trouver les moyens.

Le temps n'est plus où M. Raymond Barre croyait habile de brocarder les « *porteurs de pancartes* ». En période normale, le gouvernement comme le patronat se satisfont aisément de la faiblesse du syndicalisme français, de ses effectifs réduits. En revanche, dès que la tension monte, ils en redécouvrent les graves inconvénients. Faute d'un solide cadre de négociation et compte tenu du caractère relatif de la représentativité syndicale, les explosions sociales deviennent imprévisibles et difficilement contrôlables.

A cette constante de la vie sociale s'ajoute le fait que, tout au long de ces cinq dernières années, le mouvement syndical a eu plutôt tendance à s'affaiblir. Non pas au niveau des effectifs, mais parce qu'il a trop abandonné le terrain aux formations politiques, en faisant dépendre le succès de ses revendications de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Ce type d'analyse étant aujourd'hui abandonné, la tendance est à une « resyndicalisation » des centrales ouvrières, mais le processus se développe lentement et non sans difficultés. Le « recentrage » de la C.F.D.T. ne suscite pas l'adhésion enthousiaste de sa base, et la C.G.T. n'a pas encore « digéré » toutes les retombées de son congrès. Tous ses cadres communistes ne partagent pas le souci d'ouverture manifesté par M. Georges Séguy, et certains s'en inquiètent même plus ou moins ouvertement. La C.G.T. est en outre gênée par la présence à ses côtés d'un parti communiste qui tend à intervenir de plus en plus directement dans la vie sociale, au point d'apparaître parfois comme une sorte de « super-syndicat ».

Or le discours des partis — et notamment des partis de gauche, — sur la situation économique en général et sur la sidérurgie, en particulier, est beaucoup moins nuancé que celui des syndicats. Alors que les partis semblent ne pas tenir compte de la crise économique, les syndicats en mesurent les contraintes. C'est d'ailleurs l'un des éléments qui expliquent que le gouvernement attache peu d'importance aux protestations des formations politiques. Il ne court, en outre, aucun risque, puisque le Parlement n'est pas en session. Un débat sur l'emploi est toutefois prévu dès la rentrée parlementaire du 2 avril. Enfin, M. Barre sait qu'en dehors du cas de la C.G.T., les positions des partis sont aujourd'hui sans réelle influence sur la stratégie syndicale.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 30.)

Une Lorraine loin de Longwy

I. — Les énergies de l'espoir

De notre envoyé spécial JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Non, ce n'est pas une affiche d'archives. Sa fraîcheur est là pour le prouver. Ce n'est pas non plus une plaisanterie qui serait assurément de mauvais goût. Ce qui est écrit là est vrai, actuel, aussi simple que les mots pour le dire : « *Les Houillères de Lorraine embauchent.* ».

Dans cette région qui « ne veut pas mourir » voilà déjà une surprise, sinon un réconfort. Et les vingt mille frontaliers qui ont leur emploi en Sarre pour le plus grand nombre ne se plaignent pas non plus. Dans les Vosges, la situation du textile s'est améliorée, les carnets de commandes sont « à des niveaux normaux » ; la confection ne « marche pas mal » ; elle aussi a embauché. Un peu partout les artisans « ont du travail par-dessus la tête ». La cristallerie de Baccarat « ne sait plus où donner de la tête ».

(Lire la suite page 30.)

Le cent-cinquantenaire de « la Revue des Deux Mondes »

Le temps qui ne passe pas

A la brusquerie du geste près, inconcevable chez une dame, ma grand-mère ouvrait, chaque mois, la *Revue des Deux Mondes* avec la *même curiosité et le même bonheur que mon père la Nouvelle Revue française.*

J'y pensais, et je la revoyais en lisant, dans la *Revue des Deux Mondes* de ce mois, l'éditorial où M. Jean Jaudel, son directeur actuel, annonce pour cette année la *commémoration du cent cinquantenaire* de la publication.

Cent cinquante ans, alors que le centenaire de la revue reste si présent à mon souvenir. C'était en 1929, en effet, et ma grand-mère m'avait mené visiter l'exposition organisée à cette *occasion*. C'était, presque en face de l'Elysée, là où fut naguère la galerie Charpentier.

J'ai longtemps conservé le catalogue de cette *exposition*. Il me faisait rêver. L'enfant que j'étais alors ne savait pas très bien où il en était avec le temps. Sur ces tableaux de famille, à Vémars, ce monsieur et cette dame qui avaient bercé ma grand-mère étaient nés sous Louis XV. Ma grand-mère me montrait l'arbre sous lequel Napoléon, au témoignage de son grand-père qui l'y avait vu, s'était reposé un jour de chasse. Et je n'étais pas loin de penser, me maintenant à dessein dans la confusion et le vertige, que cette duchesse d'Abrantès à laquelle nous rendions visite à Versailles était la femme de Junot.

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 26.)

Le Monde

idées

LE CONFLIT SINO-VIETNAMIEN

NE PAS ENTRER DANS LE JEU DE MOSCOU

par TIAN LI (*)

LES opérations militaires entreprises ces jours-ci par les dirigeants chinois sont graves : il n'est pas question d'entreprendre des guerres d'agression alors qu'il faut reconstruire l'économie. Mais plus de patience de la part de la Chine envers les attaques répétées du Vietnam eût été vain.

La population chinoise a ressenti avec beaucoup d'amertume l'ingratitude des dirigeants vietnamiens. Dans les combats qui avaient opposé le Vietnam à la France, les Chinois s'étaient engagés aux côtés des Vietnamiens et, à Dien-Bien-Phu, ils ont versé leur sang pour la libération du Vietnam. La Chine n'avait réclamé aucune compensation.

La guerre du Vietnam contre les Etats-Unis s'est déroulée à une période où le niveau économique de la Chine était très bas, mais la Chine n'en a pas moins donné 10 milliards de dollars à son voisin. D'où le ressentiment des Chinois envers ces anciens amis qui expulsent les Chinois d'outre-mer et l'attente de la population que le gouvernement de Pékin fasse quelque chose pour mettre fin aux agressions à la frontière. Un tel ressentiment n'existait pas contre l'Inde en 1962.

Le Vietnam éprouve-t-il moins de difficultés que la Chine ? Certainement pas ; tant sur le plan politique et économique que militaire, le Vietnam est dans une situation plus difficile que la Chine. Les Vietnamiens du Sud acceptent mal la politique du Nord ; l'invasion du Cambodge par le Vietnam est désapprouvée par de nombreux pays. La situation alimentaire est critique, aggravée par les inondations ; du point de vue militaire, si l'armement vietnamien est d'un bon niveau, les Vietnamiens ne font pas le poids en hommes, en face de la Chine. Et, sur six cent vingt mille hommes, plus de cent mille sont engagés au Cambodge, et soixante-dix mille au Laos. Leurs troupes sont très dispersées ; militairement, c'est une erreur.

Les experts militaires chinois ont tous en tête les principes du stratège Cun Ze (Tsunzi), qui disait il y a deux mille ans : « *Si tu te connais, si tu connais ton ennemi, tu vaincras.* » C'est en connaissant bien leurs capacités et celles de l'ennemi qu'ils ont entrepris l'attaque des derniers jours.

L'art militaire traditionnel chinois comporte, entre autres, ce principe : faire porter ses plus grands efforts sur le premier combat. Le plus gros des forces doit être mis en œuvre à la première bataille pour s'assurer de la première victoire. Avant l'engagement du samedi 17 février, l'armée s'est préparée minutieusement. En janvier, tous les permissionnaires ont été rappelés et l'armée est entrée dans les préparatifs de guerre : il y avait, massées sur la frontière, quinze à dix-sept divisions (cent cinquante mille hommes). Une grande partie était venue du Fujian (Fukien), en face de Taïwan. L'infanterie, l'artillerie, des unités blindées, des unités aéroportées, ont été déplacées. Depuis la guerre de Corée, c'est la première fois que les trois armes participent ensemble au combat.

L'armée chinoise attache beaucoup d'importance à l'éducation idéologique de ses soldats. Avant un grand affrontement, on procède à une sérieuse préparation psychologique, de façon que le soldat haïsse l'ennemi, soit convaincu qu'il lutte pour une cause juste et la sauvegarde de son pays. Ainsi il sera courageux dans le combat. Mais jamais on ne nous a enseigné que s'emparer du territoire d'autrui est un but de guerre justifié.

J'ai passé cinq ans à l'armée et j'y ai reçu cette éducation. En 1969, alors que les incidents frontaliers se multipliaient entre la Chine et l'U.R.S.S., j'étais cantonné à 30 kilomètres de la frontière sino-soviétique, dans le nord-est du pays. De l'autre côté de la frontière, il y avait une armée que nous savions très bien armée et très moderne ! Pourtant, pas un de nous n'était effrayé.

La préparation de l'attaque de samedi dernier a dû comporter un deuxième genre d'éducation idéologique ; cette opération se déroulant dans une région peuplée du territoire ennemi, les troupes doivent d'autant plus respecter la discipline et les règlements : interdiction absolue de battre ou d'injurier ou d'ouvrir le feu sur la population non armée, de s'en prendre aux femmes, de s'approprier les biens des Vietnamiens ; ordre de n'utiliser dans les agglomérations que des armes légères et de n'utiliser les armes lourdes que dans la campagne, de ne pas maltraiter les prisonniers vietnamiens. L'armement chinois n'étant guère moderne, il est pratiquement inévitable qu'en face d'une armée plus mécanisée et entraînée l'armée chinoise compte de nombreuses pertes. Mais, au cours d'un affrontement pareil, l'armée chinoise peut comprendre la nature et prendre la mesure de ses imperfections, de son retard, et chercher à y remédier. Certains espèrent que cette lutte avec le Vietnam va affaiblir les forces chinoises ; c'est le contraire qui pourrait se produire.

L'ambassadeur du Vietnam en France a condamné l'entrée des troupes chinoises sur le territoire vietnamien (ne craignant pas qu'on la compare à l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes). Mais la Chine n'a ni l'intention de s'emparer ne serait-ce que d'une partie du territoire vietnamien, ni celle d'asservir les Vietnamiens, ni celle non plus d'installer à Hanoï un nouveau gouvernement pro-chinois, ni l'intention encore de forcer les Vietnamiens à modifier leurs rapports avec l'U.R.S.S. ; la Chine ne veut que se donner les moyens de négocier avec le Vietnam le retour au calme sur notre frontière commune.

Une aide à la résistance du Cambodge

L'entrée des troupes chinoises en territoire vietnamien peut être considérée comme une aide à la résistance du Cambodge contre le Vietnam, mais ce n'est pas un des buts essentiels de l'attaque. Si tel était le but, ce n'est pas à présent qu'il aurait fallu agir mais quand le Cambodge et le Vietnam étaient en plein conflit. Il fallait que l'attaque chinoise devance l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes sous un prétexte quelconque. Pourquoi attendre que l'invasion soit accomplie, que le gouvernement khmer ait laissé la place à un nouveau gouvernement ?

Mais jamais les Chinois n'ont pris l'initiative de l'attaque. La Chine n'a pas déclaré jusqu'ici que la condition du retrait de ses troupes du Vietnam était le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. De plus, les dirigeants chinois pensent que la meilleure garantie de la stabilité d'un gouvernement, c'est la confiance de son propre peuple et non pas l'appui d'une armée étrangère. Si un parti prend le pouvoir dans son pays trop vite et trop facilement, il est à prévoir qu'il ne dirigera pas bien son pays. C'est pourquoi, dans le cas du Cambodge, la Chine a jugé préférable de laisser les forces de résistance cambodgienne s'opposer aux armées vietnamiennes, se contentant de les appuyer par la fourniture de matériel militaire.

Le problème essentiel pour la Chine étant actuellement ses quatre modernisations, il est d'une importance vitale pour elle de pouvoir acheter du matériel à l'étranger (militaire ou civil). Ce développement n'est pas fait pour plaire à l'U.R.S.S., mais l'Union soviétique ne peut guère entraver l'évolution des affaires intérieures de la Chine : elle ne peut qu'essayer de s'interposer dans les relations de la Chine avec ses interlocuteurs étrangers. Dans cette optique, il n'est pas impossible que les agressions répétées du Vietnam aient été inspirées par l'U.R.S.S. : la réponse de la Chine à Hanoï peut apporter de l'eau au moulin de la propagande soviétique antichinoise. J'ai entendu dire que la Grande-Bretagne, qui se préparait à vendre des Harrier à la Chine, pourrait remettre en cause cette vente à cause de l'action chinoise au Vietnam. La Chine doit-elle faire ou non ce que son ennemi souhaite qu'elle fasse ? C'est une question que les dirigeants chinois doivent prendre en compte, mais s'ils se sont penchés sur cette question peut-être en ont-ils tiré la conclusion que, quoi qu'il en soit, l'Occident n'interrompra pas ses ventes, que ce soit pour des raisons économiques ou politiques.

(*) Chinois poursuivant ses études en France après son mariage avec une Française.

Les bombes de Pékin

par SPARTAK BEGLOV (*)

SEPT ans se sont écoulés depuis que les bombes et obus « *made in U.S.A.* » sont tombés pour la dernière fois sur les villes et les villages du Vietnam. Aujourd'hui, ce sont des bombes et des obus fabriqués en Chine qui pleuvent sur la terre vietnamienne.

L'écho des explosions dans la région de Laocai et de Mongkai nous apprend que les successeurs de l'Empire du Milieu, qui n'ont jamais toléré de bons voisins à leurs frontières et qui cherchent à pousser les peuples les uns contre les autres, ont maintenant pris la relève de la guerre perdue par le principal pays capitaliste.

Il y a quatorze ans, en février, pendant les fêtes du Tet au Vietnam, j'ai vu comment les Vietnamiens s'aguerrissaient sous le feu des premiers bombardements américains dans la banlieue de Hanoï et de Haïphong. A cette même époque, alors que je revenais via Pékin, j'ai entendu le premier ministre chinois de l'époque refuser d'accéder à la demande de son hôte soviétique qui l'appelait à l'union pour venir à l'aide du Vietnam. Ce n'est que graduellement que j'ai compris le sens de cette attitude cannibale : plus les guerres durent et plus les autres peuples perdent leur sang.

Pékin n'a pu pardonner à Hanoï d'avoir mis fin à l'intervention américaine en moins d'une décennie. Les maoïstes et les « post-maoïstes » attendaient seulement un prétexte convenable pour « *donner une leçon* » à ce peuple fier, comme l'a dit ouvertement Deng Xiaoping pendant sa visite aux Etats-Unis. Serait-ce parce que le Vietnam socialiste uni ne s'est pas soumis aux expansionnistes pékinois, n'a pas voulu devenir un instrument de leur politique et a proposé une politique de bon voisinage et de paix aux pays de l'Asie du Sud-Est ?

(*) Observateur politique de l'A.P.N.

SIHANOUK AU CŒUR DE LA CRISE

par TRAN THANH DANG (*)

LA crise à la frontière sino-vietnamienne est d'une exceptionnelle gravité. Le temps n'est ni à la condamnation ni à la justification. Mieux vaut tenter de proposer des solutions susceptibles de débloquer la situation.

Avant de quitter les Etats-Unis pour Pékin, le prince Sihanouk avait évoqué la convocation d'une conférence internationale sur le Cambodge. Son vœu resterait lettre morte s'il ne se produisait un événement de grande envergure susceptible de déclencher le mécanisme débouchant sur cette solution.

Or, quelques heures après le franchissement de la frontière par ses troupes, le gouvernement chinois s'est déclaré « *prêt à entreprendre des négociations concrètes sur tout moyen constructif permettant la paix et la tranquillité à la frontière sino-vietnamienne* ». Il est certain qu'il existe un lien entre la situation créée par la Chine à la frontière et le vœu exprimé par le prince Sihanouk.

Quelle pourrait être la solution acceptable pour toutes les parties ?

L'intervention du Vietnam au Cambodge a suscité une réprobation internationale à grande échelle, compréhensible sur le plan du droit international. Cependant, le régime de l'équipe Pol Pot était honni du monde entier. La communauté internationale souhaitait son renversement. Le Vietnam a effectué la « sale besogne », au soulagement de tout un chacun, en particulier du peuple cambodgien.

Des voix se sont élevées non contre le renversement du régime — qui peut être considéré comme un bien en soi — mais contre « l'ingérence étrangère ». En fait, le monde semblait appeler de ses vœux l'impossible : le renversement du régime Pol Pot sans intervention étrangère.

Les Vietnamiens doivent désormais démontrer, si telles sont leurs véritables intentions, comme ils l'ont affirmé, qu'ils avaient vraiment pour souci d'assurer leur « autodéfense » et d'aider le peuple cambodgien à se débarrasser de ses tyrans. Ils doivent favoriser la formation d'un gouvernement de coalition ayant à sa tête un patriote authentique comme le prince Sihanouk, afin que Phnom-Penh mène une politique basée sur l'indépendance nationale et la défense de l'intégrité territoriale. Ce gouvernement serait constitué des deux principales composantes politiques du pays : des membres de l'équipe du nouveau gouvernement du FUNSK et des membres de l'ancien gouvernement, le GRUNK (établi auparavant à Pékin sous la direction du prince et de M. Pen Nouth). Se joindraient si possible à ces deux groupes quelques personnalités patriotes, démocrates et progressistes restées jusqu'à présent, par force ou par prudence, en exil à l'étranger. Ce dernier groupe, de tendance libérale, pourrait jouer un rôle de modérateur.

Indispensable pour éviter une guerre sans fin, désastreuse pour toute la région, la mise en place de ce gouvernement et le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge seraient, d'autre part, susceptibles de transformer à terme la réprobation générale actuelle en une compréhension plus ou moins sympathique de l'action des Vietnamiens, leur permettant par la suite de retrouver une partie du crédit perdu du fait de leur intervention illégale.

Une position inconfortable

La Chine, de son côté, aurait tout intérêt à favoriser la solution envisagée plus haut. En effet, malgré son soutien au régime Pol Pot et son aide à la résistance des Khmers rouges — conçue comme un moyen indispensable pour contraindre, à terme, les Vietnamiens à négocier, — elle se trouve dans une position inconfortable par suite des excès des Khmers rouges. Tout porte à croire qu'elle serait prête à changer d'attitude vis-à-vis de ces derniers si une solution satisfaisante pouvait être trouvée.

Or, de nombreux indices permettent de croire que le prince Sihanouk serait accepté par toutes les parties.

Parmi les nombreuses déclarations, à dessein ambiguës, du prince, il en est une qui a une importance capitale pour le « scénario » envisagé : l'ancien chef de l'Etat a tenu à se désolidariser des Khmers rouges. Il a, auprès de M. Deng Xiaoping, mis comme condition de son retour à Pékin, la promesse de celui-ci de ne plus lier désormais son sort à celui des Khmers rouges.

Avant leur intervention au Cambodge, les Vietnamiens, de leur côté, ont tenté, par des coups de forces répétés, de faire sortir le prince Sihanouk pour le placer à la tête du gouvernement destiné à remplacer celui de Pol Pot.

S'il revient au pouvoir, le prince bénéficiera du soutien de l'opinion des pays développés et du tiers-monde. Cependant, son action ne sera efficace que s'il bénéficie de solides garanties internationales.

(*) Ingénieur vietnamien.

L'action chinoise renforce la paix

par JACQUES JURQUET (*)

MOINS de quatre mois avant sa mort, le 10 mai 1969, Ho Chi Minh écrivait dans son testament : « *Je souhaite que notre parti œuvre de toutes ses forces et contribue de façon efficace au rétablissement de l'union entre les partis frères sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien, selon les exigences de la raison et du cœur...* »

La ligne ainsi définie a échoué. L'équilibre de l'Etat et du parti vietnamiens n'aura été qu'éphémère, vite rompu après la victoire sur l'impérialisme américain. L'impérialisme soviétique et le socialisme chinois ne sont pas conciliables (ce qui n'exclut pas entre eux une coexistence pacifique de type léniniste).

Jusqu'à une date récente, les dirigeants vietnamiens ont dissimulé leurs véritables intentions. Leurs agissements actuels prouvent qu'il y a rupture entre leurs paroles et leurs actes.

Le rapport politique présenté, le 14 décembre 1976, devant le quatrième congrès du P.C. du Vietnam, déclarait encore : « *...Notre congrès exprime la reconnaissance la plus profonde envers l'Union soviétique, la CHINE (souligné par nous) et les autres pays socialistes frères qui, dans un esprit d'internationalisme prolétarien, nous ont réservé un soutien et une aide grands et précieux dans tous les domaines, et qui contribuent à nous aider à panser les blessures de guerre et à reconstruire notre pays...* »

Dans un document publié le 7 avril 1978 par le département de la presse et de l'information du ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam, les dirigeants vietnamiens désignés par ce congrès protestaient avec indignation contre les accusations leurs prêtant la volonté de réaliser et de dominer une « *Fédération indochinoise* » avec le Laos et le Kampuchéa démocratique.

En vérité, dès le quatrième congrès, les dirigeants fidèles à l'esprit d'équilibre d'Ho Chi Minh avaient été destitués. Le plus éminent d'entre eux était le vieux compagnon de lutte du président, Hoang Van Hoan, membre du bureau politique et vice-président du comité permanent de l'Assemblée nationale. Progressivement, de nombreux cadres et militants du parti et de l'Etat vietnamiens qui comptaient de fort longues années au service de la révolution, sans parler de leurs souffrances dans les prisons et les bagnes colonialistes français ou américains, étaient exclus, relevés de leurs fonctions, persécutés. Les mesures prises contre les minorités nationales, et plus particulièrement contre les Vietnamiens d'origine han (chinoise), offrirent une occasion supplémentaire d'écarter d'innombrables communistes qui n'entendaient pas soumettre leur parti et leur pays aux agissements de quelque puissance étrangère quelle qu'elle soit, et naturellement aux manœuvres de l'Union soviétique.

Les purges du parti vietnamien ne sont pas encore connues en Occident dans tous leurs détails, mais les tragiques fuites de navires chargés de réfugiés, quatre ans après la victoire sur l'impérialisme américain, ne sont certainement pas le seul fait de gens ayant collaboré avec ce dernier.

Toute opposition à sa politique prosoviétique étant temporairement écrasée, l'Etat a pu s'engager à fond dans la nouvelle orientation, qui viole le testament d'Ho Chi Minh. L'expansionnisme d'un Vietnam contestant à des peuples voisins et révolutionnaires ce qui avait fondé si longtemps ses propres luttes — la légitime exigence de l'indépendance et de la liberté — a conduit à l'assujettissement du Laos, puis à la tentative de briser la résistance nationale du Kampuchéa démocratique.

Mais un obstacle de taille, la Chine, avec sa politique de principe respectant justement la souveraineté des autres pays, nations et peuples, s'opposait aux ambitions de l'hégémonisme régional vietnamien. Par contre, les buts de ce dernier coïncidaient parfaitement avec ceux, planétaires, de l'hégémonisme soviétique. Atteindre les mers chaudes du sud de l'Asie, contrôler le détroit de Malacca pour isoler l'Extrême-Orient de l'Europe occidentale, et inversement, constitue un vieux rêve stratégique des gouvernants anciens et nouveaux de la Russie.

La Chine a fait preuve d'un très grand esprit de responsabilité en opposant aux agressions vietnamiennes une patience digne de sa force réelle et de l'idéologie conforme à la pensée de Mao Tsé-toung qui détermine sa politique étrangère. Les dirigeants vietnamiens, leurs patrons soviétiques et leurs homologues, parmi lesquels les dirigeants du P.C. français, essaient d'accréditer la fable d'une volonté hégémoniste des Chinois.

Une contre-attaque défensive

Dans quel lieu du monde et sous quelles formes la Chine s'ingère-t-elle dans les affaires intérieures d'un peuple souverain ? Est-elle présente derrière les luttes qui bouleversent la situation au Proche-Orient ? La vérité oblige à constater que les diffamateurs de la Chine sont eux-mêmes engagés dans des activités de nature impérialiste, encadrent des mercenaires cubains et autres pour agresser différents pays et peuples d'Afrique, celui d'Erythrée en ce moment, ont incité les Vietnamiens à l'occupation militaire du Kampuchéa démocratique.

L'opération militaire chinoise est une contre-attaque défensive comparable à celle menée en 1962 pour mettre un terme aux harcèlements et aux empiètements des réactionnaires indiens, qui bénéficiaient du soutien de l'impérialisme américain et, déjà, de l'agissante sympathie soviétique.

En France circulent des informations plus ou moins fantaisistes visant à créer une atmosphère d'inquiétude. On parle de l'imminence d'une troisième guerre mondiale, qui commencerait par une intervention soviétique contre la Chine. De telles assertions créent la confusion dans les esprits. Les dirigeants du P.C. français, ralliés à la politique de Moscou et de Hanoï, bien qu'ils aient par le passé condamné l'intervention des armées du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, insultent gravement la Chine. Mais, par bonheur, nombre des adhérents de base et des cadres intermédiaires de ce parti se montrent particulièrement désireux de connaître la vérité.

Les marxistes-léninistes s'efforcent de juger à partir des faits réels. Opposés à l'esprit de conciliation qui conduit inévitablement à la soumission, ils tiennent toute position de caractère *munichois* pour une aggravation des possibilités de déclenchement d'une troisième guerre mondiale. En ce sens, le coup d'arrêt aux visées expansionnistes vietnamo-soviétiques est une éminente contribution à la résistance des peuples du monde aux entreprises hégémonistes des dirigeants de l'U.R.S.S. L'action militaire de la Chine ne peut qu'éloigner le spectre de la guerre mondiale et renforcer la préservation de la paix.

(*) Secrétaire général du parti communiste marxiste-léniniste.

Le Monde

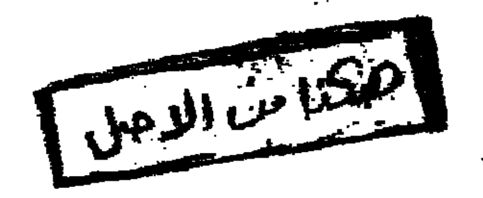
Un « rouleau

L'exode de la population

Une démonstration navale soviét

M. MARCHAIS : donner à la Chine la réplique qui s'impose.

LE P.S. : les ... doivent ... négociation.



LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE

Un « rouleau compresseur »

(Suite de la première page.)

Elles avaient diffusé cette information par l'intermédiaire du correspondant du parti communiste japonais *Akahata*, et non par la radio nationale, afin d'éviter d'alarmer la population.

Radio-Hanoï n'avait pas non plus directement mentionné, mardi, la prise de Laocai par les Chinois. Ceux-ci, ajoute-t-on de même source, ont ouvert un nouveau front, au sud-est, dans la région côtière de Mongcai, où ils auraient engagé deux régiments. Mangcai est aussi un verrou frontalier sur la route du port de Haïphong, par où transite notamment toute l'aide militaire soviétique. Face à cette puissante offensive préparée par des déluges d'artillerie lourde, les forces régionales et les milices d'autodéfense vietnamiennes, en dépit d'une résistance acharnée, ont été débordées de toutes parts, noyées sous le nombre de l'adversaire, et ont dû partout céder du terrain, précise-t-on.

La formidable pression chinoise répartie sur un arc de cercle de 700 kilomètres de la frontière du Laos au golfe du Tonkin, est évidente dans le dernier communiqué militaire vietnamien daté de jeudi. Ce texte détaille les violents affrontements survenus du 17 au 21 février et affirme que les Vietnamiens ont mis hors de combat douze mille Chinois et cent quarante chars d'assaut chinois. Les pertes vietnamiennes ne sont pas établies. Tous les combats mentionnés sont localisés dans les secteurs précisément occupés mardi et jeudi par les forces de Pékin, et ils semblent avoir été exclusivement laissés à la charge des forces régionales et des milices locales. Nulle part dans ce texte, il n'est fait mention des cinq ou six divisions aguerries de l'armée régulière du Vietnam, qui sont restées déployées depuis le début de l'offensive dans les régions proches de la capitale.

La relance de l'offensive chinoise paraît bien avoir pour but d'en découdre avec ces corps d'élite. Le communiqué vietnamien ne fait pas non plus la moindre référence à des interventions ou des combats aériens, et il semble que, de part et d'autre, des centaines de chasseurs-bombardiers sont gardés en réserve pour un éventuel affrontement de grande envergure. Le texte prend fin sur l'affirmation faite mercredi soir que *« les Chinois se renforcent en vue de prendre d'assaut des positions situées en profondeur en territoire vietnamien »*, ce qui revenait à démontrer la perte des zones les plus proches de la frontière commune.

L'exode de la population

La progrssion des combats et la chute des villes ont provoqué dans les régions frontalières une panique et un exode de populations civiles en direction de l'intérieur du pays, indique-t-on ici de mêmes sources. Le phénomène risque de s'amplifier au cours des prochaines heures si l'offensive chinoise se poursuit, et aussi du phénomène d'entraînement au fur et à mesure du grossissement de l'exode. Cette fuite désordonnée provoque d'autre part des scènes de chaos sur les routes qui conduisent à Hanoï et gêne considérablement les mouvements de troupes et le bon fonctionnement de la logistique militaire. Cet afflux de civils va aggraver pour le gouvernement de Hanoï des problèmes d'organisation, d'hébergement et de distribution de nourriture, qui sont déjà très sérieux. Il risque enfin de produire un effet désastreux sur le moral de l'ensemble de la population.

Alors que ces événements dramatiques se précipitaient dans tout l'est e tle nord-est du pays, jeudi, le général Giap, ministre de la défense, rappelait Moscou à ses engagements à l'égard du Vietnam. Dans un message adressé au maréchal Oustinov, son homologue soviétique, le général Giap affirmait que l'U.R.S.S. après avoir exigé le retrait des troupes de Pékin, avait *« réaffirmé sa ferme détermination de remplir pleinement ses obligations internationales conformément à l'esprit et à la lettre du traité d'amitié et de coopération vietnamo-soviétique »*. L'une des clauses de ce traité prévoit des consultations et l'étude de mesures défensives en cas d'agression de l'un ou l'autre des signataires par un pays tiers.

L'ampleur que prennent désormais les combats laisse craindre de plus en plus une intervention soviétique dans un conflit qui dure depuis près d'une semaine. Jusqu'à présent, Moscou a fait preuve de retenue sur le plan militaire, se contentant de dénoncer vigoureusement la Chine, et mettant en avant la capacité des Vietnamiens à se défendre seuls. Avec la nouvelle avance chinoise se pose clairement la question de la crédibilité de l'Union soviétique à l'égard de ses alliés. Bon nombre d'observateurs à Hongkong estiment que, désormais, l'Union soviétique se doit de démontrer militairement et non pas seulement verbalement son soutien au Vietnam.

Une démonstration navale soviétique

L'hypothèse d'une intervention soviétique repose sur deux constatations. D'une part, depuis jeudi, la presse du Kremlin qui avait d'abord engagé les Chinois *« à se retirer avant qu'il ne soit trop tard »*, puis affirmé que Pékin *« devait être puni »* pour son action, semble désormais ne plus du tout considérer le conflit sino-vietnamien comme *« une affaire limitée »*.

Sur le plan militaire surtout, l'arrivée en mer de Chine du croiseur-amiral de la flotte soviétique dans le Pacifique, le *Sengavin* (*le Monde* du 23 février), incline à penser qu'on s'oriente vers une nouvelle phase du conflit. La présence de ce navire de 16 000 tonnes ayant à son bord l'amiral Masliov, commandant de la flotte soviétique dans le Pacifique (sept cent cinquante cinq navires), a été détectée par les services de renseignements japonais lorsqu'il franchit le 21 février le détroit de Tsushima entre la Corée et le Japon ; elle suscite une certaine appréhension dans les milieux américains de Hongkong.

Le navire-amiral est un véritable poste de commandement stratégique. Il est, en particulier, relié par satellite à Vladivostok et Moscou. Le croiseur et un destroyer devaient arriver ce vendredi, selon des sources japonaises, à proximité des côtes vietnamiennes où se trouvent déjà depuis quelques semaines neuf unités soviétiques, dont un croiseur de type Kresta, porteur de missiles sol-air, des ravitailleurs et des bâtiments équipés pour le renseignement.

Dans un premier temps, on ne s'attend guère à une intervention directe des Soviétiques, mais plutôt à une démonstration navale avec, parallèlement, des pressions sérieuses sur la frontière Nord de la Chine. Apparemment, la présence des Soviétiques au large du Vietnam, et la crainte de voir une partie de leur armada se masser dans la région ont dissuadé Pékin d'utiliser sa marine de la mer de Chine (trois cents navires, pour la plupart de faible tonnage) contre le Vietnam.

CHINE
CAOBANG
GUANGXI
Backan
Pingxiang
Dongdang
LANGSON
Thainguyen
VIETNAM
Mongcai
Anchau
Phulangthuong
Bacninh
HANOÏ
Haiphong
GOLFE DU TONKIN
0 20 40 km

Bien que les services de renseignements américains n'aient noté aucun mouvement de troupes en Sibérie, on avance dans les milieux étrangers de Pékin que plusieurs divisions (cinq à sept) se sont massées sur la frontière de la Chine et de la Mongolie. Il est jusqu'à présent impossible de savoir s'il s'agit de troupes mongoles ou soviétiques, la première hypothèse semblant cependant plus plausible. Selon l'Agence de défense nippone, d'autre part, les officiers de réserve auraient été mobilisés et d'importants convois de ravitaillement se dirigeraient vers la frontière.

Les experts militaires japonais estiment que, si l'Union soviétique décidait de créer un incident à la frontière chinoise, ce serait vraisemblablement à partir de la Mongolie en utilisant les forces locales. Les forces soviétiques sur la frontière chinoise (six cent cinquante mille hommes) sont beaucoup plus mobiles que celles de leurs adversaires. En cas d'intervention soviétique directe, la Mandchourie serait un objectif de choix. Moscou a placé le long de la boucle du fleuve Amour les meilleures de ses quarante-quatre divisions stationnées en Sibérie orientale et épaulées par une force aérienne alignant cent quatre-vingts bombardiers et mille deux cents chasseurs. En 1945, lorsque l'Union soviétique déclara la guerre au Japon, c'est en Mandchourie qu'elle a attaqué l'armée nippone. C'est apparemment par crainte d'une telle éventualité que la Chine aurait décidé, selon des sources diplomatiques de Pékin citées par les Japonais, d'évacuer la population — trois cent mille personnes — de la partie frontalière de la province de Heilongjiang en Mandchourie. D'autre part auraient été mises depuis plusieurs jours en état d'alerte les troupes dans les provinces du Liaoning et du Xinjiang (Sinkiang).

ROLAND-PIERRE PARINGAUX et PHILIPPE PONS.

M. MARCHAIS : donner à la Chine la réplique qui s'impose.

M. Marchais, secrétaire général du P.C., a qualifié jeudi 22 février, à Rennes, d'*« intolérable »* la discrétion du gouvernement français à propos du conflit sino-vietnamien. Il l'a accusé de *« ne pas s'être exprimé sur ce grave problème (...), ce qui illustre l'abandon de notre souveraineté »*. *« Le moment est venu d'élever le niveau de l'action »* et de *« donner à la Chine la réplique qui s'impose »*, a ajouté M. Marchais. *« Ceux qui ont spéculé sur l'utilisation de la Chine contre l'Union soviétique et les autres pays socialistes ne devraient pas manquer de commencer à réfléchir sur la folie d'une telle politique. »*

Interrogé sur l'intervention vietnamienne au Cambodge, le secrétaire général a affirmé que c'étaient *« les Khmers qui avaient fui leur pays et s'étaient réugiés au Vietnam »* qui ont renversé le *« régime monstrueux de Pol Pot soutenu par la Chine »*. Il a ajouté : *« Si le Vietnam les a aidés, il a bien fait. »*

Pour sa part, M. Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée, a adressé au président de la République, le jeudi 22 janvier, une lettre dans laquelle il déclare notamment :

« Le silence prolongé des autorités françaises et leur absence d'initiatives à ce jour, qui prétendent se justifier par une prise de position au niveau européen, sont inadmissibles et constituent un véritable encouragement à l'agression chinoise. » M. Ballanger appelle le gouvernement à *« agir pour que cesse l'agression »* et demande au président de la *« condamner »*.

LE P.S. : les conflits entre Etats doivent être réglés par la négociation.

Le bureau exécutif du parti socialiste a adopté mercredi 21 février une déclaration dans laquelle il *« condamne l'intervention militaire chinoise au Vietnam, comme il a condamné l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne. Les conflits entre Etats doivent être réglés par la négociation »*.

La direction du P.S. ajoute : *« L'affrontement entre la Chine et le Vietnam, venant après l'expédition du Vietnam au Cambodge, montre que les pays comunistes, comme les pays capitalistes, n'hésitent pas à recourir à la guerre pour régler les différends qui les opposent. Il représente une menace très grave pour la paix en Asie et dans le monde.*

» Le parti socialiste souhaite que la Chine et le Vietnam cessent le shostilités et se rencontrent pour négocier et que toutes lesp rocédures prévues par les Nations unies puissent jouer en la circonstance.

» Quant au Vietnam, c'est en revenant à la politique d'équilibre qu'il avait su maintenir pendant sa guerre de libération, en se gardant lui-même de toute aventure extérieure qu'il pourra protéger effectivement son territoire et retrouver son prestige international. »

Au bord du gouffre

(Suite de la première page.)

Nous n'en serions pas là si l'opération chinoise contre le Vietnam avait revêtu cet aspect *« opération coup de poing »* que la grande majorité des observateurs — encouragés *par les premières explications en provenance de Pékin — lui ont donné*. Mais la preuve est aujourd'hui faite que cette interprétation était fort optimiste : sept jours pour une action de représailles, c'est bien long. D'autant que la Chine ne paraît pas vouloir mettre un terme à son action. C'est un membre du gouvernement chinois qui a déclaré, jeudi soir à Pékin, que *« la punition infligée au Vietnam n'est pas encore terminée »*. Au même moment, les satellites d'observation américains repéraient douze divisions chinoises massées *en réserve* à la frontière *sino-vietnamienne*.

La prolongation de l'intervention chinoise au Vietnam est d'autant plus inquiétante qu'elle va de pair avec une intensification des combats. Une telle recrudescence des affrontements signifie tout simplement que Pékin risque de perdre une partie de sa liberté de manœuvre : engagée profondément *sur le territoire vietnamien, l'armée chinoise ne pourra plus « décrocher » à volonté, sous peine de « perdre la face », mais risque de s'enliser dans d'interminables combats.*

Peut-être les dirigeants chinois, en s'éternisant dans les provinces septentrionales du Vietnam, *cherchent-ils à y attirer les unités d'élite de Hanoï qui tentent de faire régner l'ordre vietnamien au Cambodge et à faciliter ainsi la lutte des Khmers rouges contre l'occupant. Personne ne peut encore répondre.* Une chose est certaine en revanche : plus le temps passe, plus le pari de Pékin est lourd de dangers, et d'abord pour la Chine.

Depuis plusieurs jours, les responsables chinois confient volontiers à leurs interlocuteurs occidentaux qu'ils ont pesé soigneusement tous les risques et qu'une intervention soviétique est à exclure ; que tout, d'ailleurs, est parfaitement calme sur la frontière avec l'U.R.S.S. Factice ou réelle, une telle assurance paraît bien péremptoire et perd de sa valeur alors que se développe l'avance chinoise. Comment imaginer, par exemple, que Moscou assiste sans rien faire au déploiement d'une manœuvre menaçant Hanoï ? Ou au renversement du nouveau régime mis en place, avec son accord, à Phnom-Penh ? *La volonté de rester « crédible », d'éviter « l'humiliation » n'est pas l'apanage des seules puissances occidentales...*

Prendre pour acquise la passivité soviétique face à une détérioration des positions vietnamiennes reviendrait également à faire bon marché du très lourd contentieux sino-soviétique. Sans revenir sur les humiliations infligées à la Chine par l'empire des tsars, il ne faut pas oublier que l'histoire des relations russo et soviéto-chinoises est surtout marquée par des affrontements et des rancœurs ; citons pour mémoire *Port-Arthur, Dairen*, le massacre des *communistes chinois par Tchiang Kaï-chek, en 1927, qui avait alors la confiance de Staline*, la dénonciation par l'U.R.S.S. en 1959 de l'accord atomique sino-soviétique de 1957, prélude au grand schisme communiste qui allait aboutir aux sanglants incidents sur l'Oussouri, il y a dix ans très exactement.

Les Chinois, bien sûr, gardent toute cette histoire présente à l'esprit. Ce serait une profonde erreur que de croire qu'il n'en va pas de même des Soviétiques : l'obsession chinoise, aujourd'hui, dépasse, et de beaucoup, les sentiments anti-allemands chez le Russe moyen. *La sinophobie est très certainement le sentiment le plus répandu en Union soviétique ; l'un des rares points communs entre des hommes aussi différents* que Brejnev et Soljenytsine. Soigneusement entretenue *par les* autorités (qui savent faire jouer la corde nationaliste, voire xénophobe, quand il le faut), elle constitue un puissant courant dans tout le pays. Il faut, pour s'en persuader, avoir assisté à l'aube, sur un aéroport de province, au départ de jeunes recrues *affectées « quelque part » en Sibérie ou dans l'Altaï* : les mères russes — *traditionnellement abusives et extrêmement expansives, il est vrai* — pleurent toutes à chaudes larmes, persuadées que leurs rejetons partant pour le front. Ce front mystérieux, où tout est calme officiellement depuis plusieurs années, mais dont des cercueils reviennent parfois avec cette consigne des autorités : *« Votre fils est mort, mais n'en parlez pas et dites-vous bien qu'il s'agit d'un accident. »* Ce qui est bien sûr suffisant pour que les parents en concluent aussitôt — *et pas toujours à tort* — qu'Ivan ou Boris s'est fait « descendre » par un tireur d'élite chinois.

La nécessité de « punir » Pékin ?

C'est dans un tel contexte que sont reçues à Moscou et dans toute l'U.R.S.S. les nouvelles en provenance de Hanoï, alors que bon nombre de Russes s'interrogent de plus en plus ouvertement sur la « fidélité » à la patrie soviétique de certains peuples d'Asie centrale, soumis dans leur langue à la guerre des ondes — mal connue mais bien réelle — que mène la Chine auprès des « frères séparés ».

Ce climat malsain se double d'une conjoncture propice à bon nombre de surenchères : depuis plusieurs années, le pouvoir n'est peut-être pas « à prendre » à Moscou, mais une période de succession est bel et bien ouverte au Kremlin : M. Brejnev, soixante-douze ans, malade et affaibli, est plus le symbole d'un pouvoir que sa réalité. Derrière lui, des hommes de différentes tendances s'observent, se préparent à la course au pouvoir, militaires compris. Il serait étonnant que l'unanimité se soit faite sur la ligne modérée suivie actuellement par *l'U.R.S.S. Il serait encore plus étonnant, si les Chinois continuent, par leurs opérations au Vietnam, à entretenir la discussion sur ce point, que cette ligne modérée ne subisse aucun infléchissement. Des commentateurs* de la télévision soviétique, dont il ne faut pas sous-estimer l'importance, ont déjà parlé à deux reprises de la nécessité de *« punir »* Pékin, et l'U.R.S.S. ne cesse pas de renforcer sa marine en mer de Chine.

Il peut ne s'agir pour l'instant que d'un « bluff ». Mais combien de « bluffs » de ce genre n'ont-ils pas dégénéré ? La situation actuelle, si elle n'est pas débloquée d'une manière ou d'une autre, porte en germe la logique d'un conflit bien plus vaste et qui deviendrait très vite incontrôlable. Cela ne veut pas dire qu'il faut s'attendre, demain, à cette fameuse attaque nucléaire soviétique contre la Chine, qui ramènerait le pays *« vingt-cinq ans en arrière »* et dont certains rêvent en U.R.S.S. Mais un processus est en marche. Il est urgent de l'arrêter avant qu'il soit trop tard.

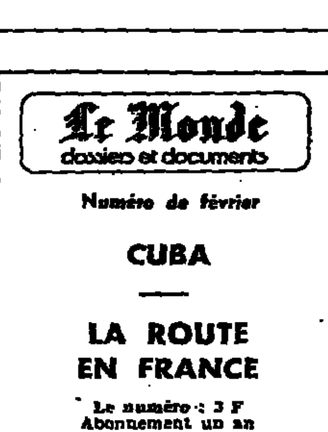
L'Asie des Balkans

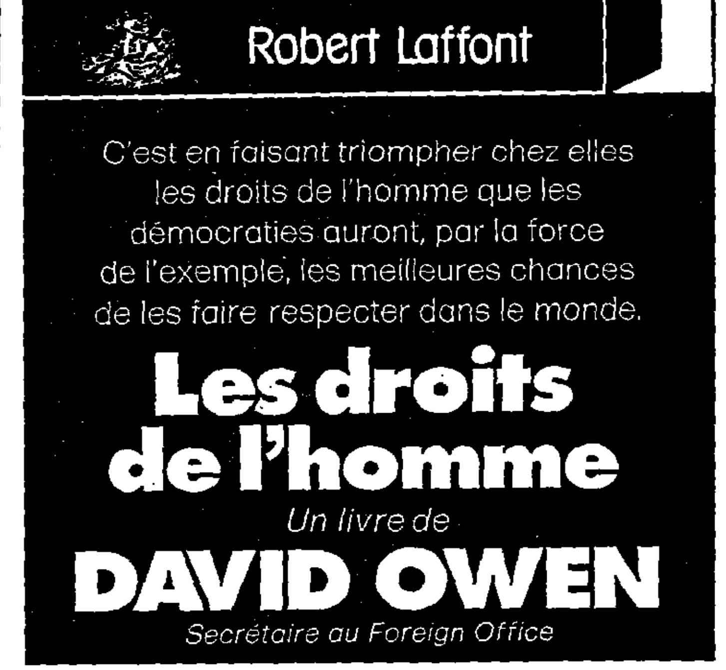
Comment ? Certainement pas en jouant la carte de l'affrontement sino-soviétique, comme l'a trop fait jusqu'à présent non pas le président Carter, mais son conseiller « numéro un » en matière de politique étrangère, *M. Brzezinski* : à l'heure nucléaire, le monde n'a rien à gagner *dans une emploignade à mort entre l'U.R.S.S. et la Chine. Il faut être à la fois inconscient et cynique pour croire qu'une telle « explication » pourrait rester circonscrite.*

C'est à la diplomatie d'agir. De ce point de vue, la demande de convocation du Conseil de sécurité faite jeudi soir par les Etats-Unis n'est pas inutile. Il est peu probable cependant, même si elle aboutit, que l'arène des Nations unies constitue le meilleur lieu de règlement du conflit. Si l'on veut réellement désamorcer *la crise mondiale qui se prépare, c'est d'abord pour le Cambodge qu'il faut trouver une solution.* Certes, l'ancien royaume ne constitue pas à lui seul la raison de la crise, mais il en a été le détonateur : c'est l'invasion du pays par les troupes vietnamiennes, avec l'accord soviétique, qui a déclenché cette réaction en chaîne qu'il s'agit de rompre. Ne serait-il pas, enfin, possible de garantir à ce pays un statut de neutralité ? Un seul homme, apparemment, existe pour cette entreprise : *le prince Sihanouk.* Pour autant qu'on le sache, il serait acceptable *aussi bien pour les Chinois que pour les Vietnamiens. Qu'en pensent les Soviétiques ?* Qu'en pensent les pays de la région ? Les puissances européennes, à commencer par la France ? Les Etats-Unis, premiers responsables de la crucifixion du peuple khmer ?

Le temps des silences et des palinodies devrait finir. Celui des certitudes malhonnêtes et des douteux appels au combat encore plus. A force de se demander « qui a commencé le premier ? » et quelle souveraineté est plus importante que l'autre, les protagonistes du drame vieux comme le monde qui se déroule sous nos yeux risquent bientôt de se retrouver au bord du gouffre. Nous aussi. Même si les acteurs de cette mauvaise pièce se sont *affublés des oripeaux de l'idéologie, l'Asie du Sud-Est*, en ce début de 1979, a *des odeurs de* Balkans.

JACQUES AMALRIC.





PROCHE-ORIENT

LA SITUATION EN IRAN

TANDIS QUE SE POURSUIT L'ÉPURATION DE L'ARMÉE

Le clivage s'accentue entre «modérés» et «progressistes» au sein du mouvement religieux

La manifestation organisée par le groupement marxiste des fedayin à l'université de Téhéran a commencé ce vendredi 23 février. Des dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées en fin de matinée, et l'on ne signalait aucun incident. L'ayatollah Khomeiny avait obtenu que le défilé prévu pour la veille dans les rues de Téhéran soit annulé.

Téhéran. — Les progressistes ont pris une revanche dans l'épreuve de force qui les oppose à la faction conservatrice du mouvement religieux : le colonel Nasrullah Tavakoli, coordinateur des activités militaires au sein du comité de l'ayatollah Khomeiny et principal conseiller du général Gharani, chef de l'état-major, a donné sa démission. Les journaux du soir du jeudi 22 février ont fait de grosses manchettes sur cette affaire où ils voient un « complot ».

Le colonel a pris sa décision à la suite des révélations de M. Ralph Schoenman, membre du comité américain pour la liberté artistique et intellectuelle en Iran. Ce dernier a précisé qu'au cours de plusieurs entretiens enregistrés sur cassette, le colonel lui avait expliqué qu'il organisait une *« guerre psychologique »* qui amènerait la population à admettre l'élimination de la gauche. *« Nous avons besoin d'un peu de temps, puis nous ferons ce qui est nécessaire : nous les fusillerons tous »*, lui avait-il déclaré.

Imaginant bien à tort que son interlocuteur était en contact avec l'ambassade des Etats-Unis, le colonel lui a confié qu'il exprimait l'opinion d'un certain nombre d'officiers et de modérés proches de l'ayatollah Khomeiny. Il a laissé entendre que l'aide de Washington serait recherchée pour la réorganisation de l'armée.

Ces révélations ont fait l'effet d'une bombe. Elles sont venues renforcer les critiques formulées à l'égard du général Gharani lors de sa nomination et lui reprochant d'être un *« fervent anticommuniste »* lié aux Américains. En outre, un avocat a révélé, devant ses confrères, qu'il avait été arrêté après le renversement de Mossadegh par la C.I.A. en 1953 et que c'est le général Gharani qui, à l'époque, l'avait interrogé et malmené. Le chef de l'état-major a, semble-t-il, été également gêné que des journaux aient fait leurs titres avec sa déclaration selon laquelle des centaines de conseillers américains devraient sans doute revenir (*le Monde* du 22 février). Depuis, il a nuancé sa pensée en indiquant que, pour le matériel complexe, il faudra faire appel aux « amis », sans préciser lesquels, et que pour d'éventuels achats d'armes l'Iran *« ne s'adressera pas à un pays en particulier »*.

Sous la pression populaire, qui demeure forte, l'épuration de l'armée se poursuit cependant à un rythme accéléré. La radio a annoncé jeudi que plusieurs généraux ont encore été arrêtés et qu'au total cent vingt-quatre ont été mis à la retraite, sans préciser toutefois combien appartenaient à l'armée, qui en comptait environ trois cents d'après le général Gharani, et combien faisaient partie de la gendarmerie et de la SAVAK. Le moins qu'on puisse dire est que l'armée est très malade : aucune unité n'est intacte, la structure militaire est ébranlée et le régime a lancé un ultimatum aux soldats absents des unités pour qu'ils regagnent leurs casernes, faute de quoi ils seront considérés comme des déserteurs.

Selon les experts militaires, la purge des généraux, dont beaucoup étaient âgés ou avaient été choisis moins en raison de leur compétence que de leur servilité envers le chah, sera bénéfique : après une période de flottement ce *« dégraissage »* permettra à l'Etat de disposer d'un corps plus homogène et mieux structuré. Reste à savoir si l'épuration et la réorganisation conçues par le nouveau régime suffiront à calmer les exigences de la population, qui demeure très méfiante à l'égard de l'armée et extrêmement hostile aux Américains.

Cette attitude en effet n'est pas l'apanage des mouvements d'extrême gauche. Ainsi l'ayatollah Ezzedine Hosseini de Mahabad, qui a exposé les revendications des Kurdes dans un discours en huit points, précise que *« toutes les garnisons doivent être placées sous le contrôle de conseils révolutionnaires »*.

De notre envoyé spécial

Après avoir noté que le Kurdistan, victime de l'injustice économique de l'ancien régime, est une des régions les plus arriérées, l'ayatollah réclame le redressement de cette situation et *« la participation au gouvernement des ouvriers et des paysans qui ont pris une part prépondérante dans la révolution »*. Cette revendication n'est donc plus le seul fait des fedayin.

Un certain désenchantement

Au fil des jours, il apparaît que la ligne de partage ne se situe pas seulement entre la gauche (groupes de guérilla, laïcs, jeunes du Front national) et le mouvement religieux, mais qu'il existe aussi un clivage au sein de ce dernier entre modérés et progressistes. C'est ainsi que l'ayatollah Taleghani, considéré comme un *« homme de progrès »*, s'est retiré du conseil de la révolution. Il a prétexté son âge et la fatigue, mais on sait qu'il était en réalité en désaccord sur plusieurs points. A titre d'exemple, il soutenait qu'il était bon que les travailleurs élisent leurs chefs le jour où M. Bazargan affirmait qu'il n'en était pas question. Il était également favorable à une participation des laïcs et des modernistes de la gauche aux affaires de l'Etat ; or, le premier ministre, qui leur a fait des ouvertures, a évité jusqu'ici de faire appel à eux.

Les moudjahidine, forts mécontents de l'évolution de la situation, expliquent que cela tient au fait que l'ayatollah Khomeiny, en dépit de son ouverture d'esprit, est influencé par le conseil des ulémas de Téhéran, dominé par des modérés et des conservateurs. Ils se montrent d'ailleurs très réservés vis-à-vis du nouveau parti républicain islamique, bien qu'il se présente sous l'étiquette *« organisation religieuse progressiste »*. Ils notent qu'il est animé entre autres par l'ayatollah Motahari et le Dr Behechti, qui leur sont particulièrement hostiles.

Deux conceptions s'opposent. Celle du gouvernement provisoire, qui entend affirmer l'autorité de l'Etat et refuse d'accepter le principe des élections des chefs par la base, de crainte que des éléments d'extrême gauche ne s'infiltrent dans les rouages de direction. Celle de nombreux travailleurs et des étudiants, qui ne sont pas tous influencés par l'extrême gauche : ils reprochent au cabinet de ne pas être *« un vrai gouvernement révolutionnaire »* et soulignent que les élections qu'ils réclament permettraient d'assurer une vraie relève, la base ayant appris à connaître dans la lutte les cadres les plus compétents et les plus valeureux.

Dix jours après les journées exaltantes de l'insurrection, un certain désenchantement est perceptible : les modérés déplorent les lenteurs de la reprise, les progressistes ne comprennent pas que le gouvernement n'ait pas profité de l'élan populaire pour donner *« son second souffle à la révolution »*. *« Pour le moment*, disent-ils, *nous n'avons fait qu'une demi-révolution. »*

PAUL BALTA.

● *Amnesty international* a lancé jeudi 22 février, à Londres, un appel à l'ayatollah Khomeiny ainsi qu'au premier ministre iranien, M. Mehdi Bazargan, en vue de faire cesser les exécutions capitales. Amnesty international a également demandé au nouveau régime de faire en sorte que les jugements se déroulent en public selon des procédures régulières. — (A.P.)

Les exportations de pétrole reprendraient « dans quelques jours »

Les exportations iraniennes de pétrole vont reprendre *« dans quelques jours »*, a affirmé le 22 février M. Ibramim Yazdi, premier ministre adjoint chargé des affaires révolutionnaires, à son retour du centre pétrolier d'Ahwaz, dans le sud-est du pays. Elles avaient été interrompues le 22 décembre.

Alors que les dirigeants de la National Iranian Oil Company (NIOC) estiment pouvoir atteindre rapidement un niveau de production de 6 millions de barils par jour, M. Yazdi a précisé : *« Le gouvernement n'a pas encore discuté de ces détails. »*

D'après les multiples déclarations des conseillers de l'ayatollah Khomeiny, il semble que le nouveau régime ait l'intention de limiter ses exportations à un niveau moins élevé qu'avant la révolution. (Avant les grèves d'octobre, l'Iran exportait en moyenne 5,7 millions de barils par jour.) Il est certain d'ores et déjà que l'Afrique du Sud et Israël ne seront plus approvisionnés par Téhéran. Dans certains milieux occidentaux, on estime pourtant que, pour rétablir la confiance, le nouveau gouvernement acceptera dans un premier temps un niveau assez élevé d'exportations.

(Dessin de KONK.)

Les experts pétroliers sont cependant sceptiques sur la capacité des Iraniens à revenir à leur ancien niveau de production en l'absence des techniciens étrangers. Les gisements, qui comptent parmi les plus anciens du Proche-Orient, nécessitent en effet des opérations techniques délicates et notamment la réinjection de gaz pour maintenir la pression des réservoirs.

M. BAZARGAN COMPLÈTE SON CABINET

M. Bazargan, chef du gouvernement provisoire, a nommé cinq nouveaux ministres, qui s'ajoutent aux seize déjà en fonctions, a-t-on appris jeudi 22 février de source gouvernementale. Voici la liste du cabinet iranien, les cinq nouveaux ministres étant cités les premiers :

Défense nationale (ancien ministère de la guerre) : contre-amiral Ahmad Madani ; sciences et arts : M. Ali Shariat-Madhari ; éducation : M. Gholamhussein Shokoui ; information, propagande et biens religieux : M. Nasser Minachi ; postes, télégraphes et télécommunications : M. Hassan Eslami ; premier ministre adjoint, chargé des affaires révolutionnaires : M. Ibrahim Yazdi ; premier ministre adjoint, chargé des relations publiques : M. Amir Entezam ; premier ministre adjoint, chargé du « transfert du pouvoir » : M. Hachem Sabbaraian ; affaires étrangères : M. Karim Sandjabi ; intérieur : M. Haj Sayed Djavadi ; logement et développement urbain : M. Moustapha Katirai ; transports et communications : M. Youssef Taheri-Ghazvini ; plan : M. Ali Akhbar Moinifar ; santé : M. Kazem Sami ; travail et affaires sociales : M. Darioush Forouhar ; justice : M. Moubachiri ; économie et finances : M. Ardalan ; énergie : M. Abbas Tadj ; commerce : M. Reza Sadr ; projets révolutionnaires : M. Yadollah Sahabi ; agriculture : M. Ali Mohamed Izadi.

A Tabriz

Les « sept cents morts » dans des « combats farouches » relevaient de l'affabulation

Tabriz. — On s'attend, pour le moins, à trouver une ville comptant et recomptant ses morts, pansant ses plaies, essayant non sans peine d'oublier son cauchemar. Rien de tel : Tabriz a seulement un peu froid. Il neige sur les sommets qui l'entourent et, au petit matin, les miliciens grelottent aux carrefours encore déserts. On cherche en vain sur les murs et dans les rues les traces des *« farouches combats »* qui auraient, trois jours et trois nuits durant, les 10, 11 et 12 février, ensanglanté la ville (*le Monde* du 13 février). Rien, sinon quelques reliques de barricades et des façades calcinées... depuis plusieurs mois.

Que s'est-il donc passé ? A-t-on rêvé en entendant, heure après heure, la radio nationale rendre compte, inquiète, des violentes fusillades qui faisaient de Tabriz le dernier réduit des *« contre-révolutionnaires »*, lancés dans une aventure suicidaire ? Et ce communiqué, bien officiel, du comité militaire du gouvernement provisoire publié à Téhéran aux premières heures des combats appelant à *« opposer la plus vive résistance aux tueurs de la SAVAK (...) qui ont incendié des édifices publics et un hôpital »* ? Et ces articles détaillés trois jours plus tard dans la presse de la capitale : *« Sept cents morts, des milliers de blessés... Les chars dans les rues pour écraser la rébellion »* ?

En fait, on ne trouve guère, dans les hôpitaux de la ville, plus d'une trentaine de personnes soignées pour des blessures reçues ces jours-là. Les médecins et chirurgiens interrogés affirment être restés en contact permanent avec leurs services, qui, à aucun moment, n'ont jugé nécessaire de les rappeler d'urgence !

De notre envoyé spécial

« Oui, sept cents morts », jure encore une jeune fedaya en faction autour du fort Chabrol que les guérilleros ont installé dans deux immeubles de l'université : *« Des militaires soi-disant ralliés ont tiré sur le peuple... »* Elle n'en dira pas davantage. Deux « chefs » interviennent : *« Interdit de parler ici aux journalistes. Adressez-vous à l'état-major général à Téhéran. Ils ont toutes les informations. »* Tout juste nous laissera-t-on, par faveur, assister à un cours de maniement d'armes. Les volontaires font la queue aux séances : par groupes de quinze, ils sont déjà plus d'un millier à avoir « fait l'école ».

La chasse aux savakis

Sept cents morts ? Au comité révolutionnaire qui dirige la ville, la réponse est déjà toute prête : *« C'est la B.B.C. qui propage ces mensonges. »* Que s'est-il donc vraiment passé ? Entre deux consignes à ses aides de camp, l'ayatollah Bonabi répond distraitement : *« Les troubles étaient dus à des savakis* (agents de l'ancienne police politique) *et à des gens qui avaient peur, qui voulaient s'enfuir. Des officiers aussi, des policiers et des agents des services de renseignement. »* Combien au juste ? *« Impossible à dire. Ils étaient dispersés dans la ville. Nous en avons tué quelques-uns et fait environ deux cents prisonniers. Les autres se sont enfuis et nous les recherchons... »*

Interrogé sur l'origine des « combats », le chef religieux admettra que quelques « ennemis », faits prisonniers le jour où l'insurrection éclatait à Téhéran, ont été *« tués dans des conditions atroces »*. *« Leurs proches et ceux qui étaient avec eux ont sans doute eu peur de subir le même sort*, ajoute-t-il. *Ils ont voulu se défendre. Ils se sont barricadés dans des endroits difficiles d'accès avec armes et munitions. Voilà pourquoi les troubles ont duré. »*

Il semble en fait, selon des témoignages concordants, que les seuls véritables combats aient eu lieu le dimanche 11 février — jour de l'insurrection dans la capitale — autour du commissariat de police situé à proximité du bazar. La bataille, alors, aurait fait neuf morts et près de cent blessés. Le lendemain, Tabriz a vécu une journée presque normale : comme ailleurs, des centaines de soldats sont descendus dans les rues et ont été fêtés par la foule. Déjà, pourtant, la « chasse aux savakis » avait commencé.

Ce jour-là, l'un d'eux a été pendu par les pieds à un arbre, près d'un carrefour du centre de la ville. La photo a été publiée le lendemain dans une « page spéciale » d'un des grands quotidiens nationaux. Un autre savaki a été traîné dans les rues attaché à une corde. *« Il était mort »*, nous a-t-on précisé. *« La vengeance est un sentiment bien humain »*, assure, sans plus de commentaires, l'ayatollah Bonabi.

Une manœuvre des fedayin ?

Le lendemain mardi 12 février, alors que les autorités religieuses avaient proclamé la victoire et appelé au calme, le centre de Tabriz se couvre de barricades. Des témoins dignes de foi affirment qu'à cet instant les militaires restent « hors du coup », se contentant même de regarder, bras croisés, des civils ériger un barrage devant une de leurs casernes. Dans la nuit, les fusillades éclatent. Elles dureront près de douze heures dans l'enceinte même de l'hôpital du Lion et Soleil rouges, la Croix-Rouge iranienne, où, semble-t-il, des savakis seraient venus chercher trace des leurs qui y étaient soignés depuis quelques jours. Curieusement, au terme de ces « combats », qui ont immobilisé tout le personnel au cours de la nuit, on ne compte ni mort ni blessé...

Les troubles durent jusqu'au jeudi, et des fusillades plus sporadiques éclatent encore le vendredi. Jusqu'à la nuit, Radio-Tabriz, qu'on dit encerclée et même, à un moment, *« tombée aux mains de l'ennemi »*, ne cesse alors de conduire et d'organiser la « chasse aux savakis ». Entre deux marches militaires, elle donne des numéros d'automobiles et des adresses, précisant si le locataire est ou non armé. Une erreur d'adresse fait une innocente victime ? La radio présente excuses et condoléances.

Quand tout s'apaise, Tabriz s'interroge. Qui croire ? Les rumeurs vont bon train. Les plus réalistes estiment que tout a été démesurément grossi. Ils laissent même entendre que le bluff ne serait pas innocent. Les fedayin, explique-t-on, n'avaient-ils pas intérêt, pour corroborer leurs thèses, à montrer qu'il ne faut pas se fier à de prétendus ralliements ?

Dans un vieux restaurant du centre, quand, le soir venu, le patron cherche la B.B.C. sur son transistor, un « policier islamique » intervient promptement : *« Non, pas ça. »* S'étonne-t-on de son zèle ? *« La B.B.C. égare les gens*, réplique-t-il aussitôt. *Le Coran nous apprend qu'il faut guider nos frères vers le bien. Et leur éviter le mal... »*

DOMINIQUE POUCHIN.

DIPLOMATIE

LE TRENTE-TROISIÈME SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Les porte-parole minimisent la controverse sur les montants compensatoires

Le trente-troisième sommet franco-allemand se termine, ce vendredi 23 février, par des déclarations simultanées de M. Giscard d'Estaing et du chancelier Schmidt. Grippé, le président de la République n'en a pas moins eu un second et bref tête-à-tête avec le chancelier Schmidt, vendredi matin, suivi d'un entretien élargi auquel ont pris part M. Barre et les deux ministres des affaires étrangères, MM. François-Poncet et Genscher, et d'une séance plénière. Il devait assister au déjeuner offert par M. Schmidt, mais il s'était excusé de ne pouvoir assister au dîner de travail de jeudi soir, qu'a présidé M. Barre.

Les comptes rendus des premiers entretiens jeudi contrastaient quelque peu. Le porte-parole de l'Elysée, M. Hunt, a mis l'accent sur le problème monétaire européen. *« Le premier tête-à-tête*, a-t-il dit, *a été extrêmement positif. Il a manifesté une fois de plus la volonté d'entente de la France et de la République fédérale d'Allemagne en vue de la construction européenne. Parmi les sujets examinés figure le système monétaire européen. Le président et le chancelier ont fait le point de la question. Il s'est dégagé une volonté commune de mettre ce système monétaire en vigueur le plus tôt possible. »*

La suppression, demandée par la France, des montants compensatoires monétaires (qui entravent les exportations agricoles françaises et favorisent les exportations allemandes), unique obstacle à la mise en route immédiate du S.M.E., a fait, après l'entretien de l'Elysée, l'objet d'une conversation entre M. Schmidt et M. Barre, *« avec la volonté de dégager les solutions utiles »*, a souligné M. Hunt. Il a insisté sur *« le climat habituel de confiance réciproque »* et la *« volonté commune »* de surmonter les *« réticences »*. Il n'a pas voulu cependant préciser ce que signifiait la formule *« le plus tôt possible »* pour mettre fin au *« piétinement »* du S.M.E.

De son côté, le porte-parole allemand, tout en soulignant lui aussi la confiance et la bonne volonté commune, a totalement ignoré le S.M.E. et les montants compensatoires en rendant compte du tête-à-tête au sommet. Il a seulement confirmé que l'*« intérêt »* de mettre ce système en vigueur n'était pas moins grand aujourd'hui qu'hier et qu'il n'est *« pas moins important »* qu'une solution soit trouvée au niveau des Neuf, puisque c'est dans ce cadre que les *« difficultés »* ont surgi. Si les Allemands se déclarent prêts à accepter la disparition des montants compensatoires, ils estiment que ce fut de la part de la France une erreur inattendue que de faire de cette affaire un préalable à la mise en place du S.M.E. En procédant ainsi, la solution des montants compensatoires devenait une affaire communautaire complexe : une affaire qui aurait pu être de pure technique monétaire est redevenue un problème de politique agricole. Certains Allemands — non officiels — se demandent si les Français n'ont pas ainsi créé un obstacle artificiel parce qu'ils n'étaient pas prêts à entrer dans le S.M.E. le 1er janvier dernier.

Coopération spatiale et nucléaire

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont aussi parlé de questions bilatérales : la coopération spatiale, qui se développe favorablement (de nouveaux projets sont envisagés qui auraient également été évoqués par MM. Giraud, ministre de l'industrie, et Volker Hauff, ministre allemand de la recherche), et la coopération nucléaire. Des dissensions étaient apparues sur les garanties demandées par la France sur l'utilisation du plutonium issu du retraitement à La Hague du combustible allemand. Elles seraient tout à fait aplanies. M. Giscard d'Estaing aurait beaucoup parlé de la vaste négociation en cours à Washington sur le « cycle du combustible », qui met en cause les impératifs contradictoires de la non-dissémination et du développement de l'énergie nucléaire pacifique. Paris et Bonn auraient des positions très proches qui les opposeraient aux exigences de M. Carter. Un accord franco-allemand est en vue sur le dédommagement des Alsaciens enrôlés de force par l'Allemagne pendant la guerre.

M. Schmidt a remercié M. Giscard d'Estaing pour sa répudiation, au cours de sa conférence de presse, de la xénophobie et des campagnes anti-allemandes.

La préparation du sommet industriel occidental de Tokyo, les relations Est-Ouest, le conflit sino-vietnamien et ses répercussions sur l'équilibre mondial, les événements d'Iran et leurs conséquences énergétiques, auraient aussi été évoqués tant à l'Elysée qu'au Quai d'Orsay, entre les ministres des affaires étrangères.

MAURICE DELARUE.

M. CARTER RÉDUIT L'AIDE AMÉRICAINE A L'AFGHANISTAN

Le président Carter a décidé une « réduction considérable » de l'aide américaine à l'Afghanistan, a annoncé jeudi 22 février M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche. Cette aide s'élève à 15 millions de dollars par an (environ 64 millions de francs), a-t-il précisé. Un projet d'assistance militaire de 250 000 dollars a été d'autre part annulé. Ces mesures sont la conséquence de l'assassinat, le 14 février, de l'ambassadeur américain à Kaboul, M. Adolph Dubs (« le Monde » du 15 février. La Maison Blanche a tenu cependant à faire savoir qu'elles étaient également liées aux « maigres résultats » enregistrés par le régime prosoviétique qui a pris le pouvoir il y a dix mois en Afghanistan.

Le « Washington Post », sous la signature de M. Jim Hoagland, est revenu, jeudi 22 février, sur les circonstances de la mort de M. Dubs. Ayant eu accès à une dépêche « secrète » du département d'Etat, le quotidien croit pouvoir affirmer qu'« au moins trois conseillers soviétiques ont joué un rôle opérationnel » dans l'attaque, par la police afghane, de l'hôtel où M. Dubs était retenu prisonnier par ses ravisseurs.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDEN[TAL]

Alger estime « inopportu[nes] » les déclarations de M. ...

De notre correspondant

[illegible]

Maroc

Le Parti du progrès et du socialisme (com[muniste]) tient son second congrès

De notre correspondant

[illegible]

A travers le monde

Australie

● LE MINISTRE DES FINANCES, M. Eric Robinson, a [illegible]

Belgique

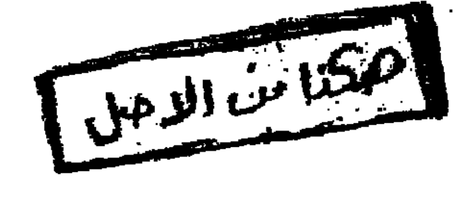
● M. LEO TINDEMANS, ancien premier ministre belge, a [illegible] jeudi 22 février, à Bruxelles, à l'issue du premier [illegible] du parti populaire européen (qui regroupe les formations démocrates-chrétiennes de la Communauté), qu'il serait candidat aux élections européennes de [illegible]

Mozambique

● M. HONECKER, secrétaire général du parti socialiste unifié (communiste) est-allemand a commencé jeudi 22 février une visite de trois jours au Mozambique. — (Reuter.)

Roumanie

● LA ROUMANIE a demandé à l'Arabie Saoudite de lui fournir du pétrole, en raison de l'interruption des exportations iraniennes, a indiqué M. Constantin Caruntu, ambassadeur de Roumanie au Koweït. — [illegible]



AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Alger estime « inopportunes » les déclarations de M. Stirn

De notre correspondant

Alger. — M. Guy de Commines, ambassadeur de France, a été convoqué jeudi après-midi 22 février au ministère algérien des affaires étrangères, où des éclaircissements lui ont été demandés sur *« l'origine, le sens et la finalité »* des déclarations faites deux jours auparavant à Paris par M. Olivier Stirn. Ce dernier avait estimé qu'une rencontre entre le roi Hassan II et le président Chadli Benjedid était « proche ». L'agence Algérie Presse Service a annoncé que M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, avait été chargé de faire une démarche dans le même sens auprès des autorités françaises.

On rappelle ici de source autorisée que la position de l'Algérie sur la décolonisation du Sahara occidental se trouve clairement exposée dans le message envoyé le 15 février par le ministre des affaires étrangères, M. Bouteflika, à son collègue marocain, M. Boucetta (*le Monde* du 18 février). Pour dissiper toute équivoque et mettre un terme aux spéculations faisant état d'une division des responsables algériens sur l'affaire saharienne, les autorités ont révélé que les termes du message du 15 février avaient été arrêtés par le bureau politique et engageaient donc la direction du pays dans son ensemble.

« Qu'elles visent à induire en erreur l'opinion internationale et en particulier la communauté africaine à la veille du conseil des ministres de l'O.U.A. de Nairobi, ou qu'elles prétendent servir indirectement de sondage, ces déclarations sont jugées ici comme étant non fondées, inopportunes et, en tout état de cause, n'engageant que la seule responsabilité de ceux qui les ont faites ou inspirées », écrit l'agence officielle de presse.

Nul doute, à Alger, que la déclaration de M. Stirn ait été calculée.

D. J.

● *M. Jean de Lipkowski*, député R.P.R. de Charente-Maritime, qui a reçu, mardi 20 février, à Paris, en tant que délégué aux relations internationales du R.P.R., des représentants du Front Polisario, précise qu'il n'a remis aucun message à ses visiteurs et qu'aucun communiqué n'a été publié à l'issue de l'entretien (*le Monde* du 23 février).

Maroc

Le Parti du progrès et du socialisme (communiste) tient son second congrès

De notre correspondant

Rabat — Avec quelque huit cent cinquante délégués et en présence d'invités représentant des formations politiques marocaines et étrangères, le Parti du progrès et du socialisme (P.P.S., communiste) tient à Casablanca, à partir du vendredi 23 février, son second congrès national. Les premières assises avaient eu lieu en 1975. Elles marquaient le retour à la vie publique, après une période où cette tendance n'avait pas cessé d'agir et de maintenir ses structures dans la clandestinité, en dépit de la dissolution par décision de justice du parti communiste marocain, puis du Parti de la libération et du socialisme, qui, avec de nouveaux statuts, en avait été le continuateur.

Depuis quatre ans, le « droit de cité » reconnu au P.P.S. n'a fait que s'affirmer. La Constitution admet le pluralisme des partis. L'ouverture politique qui alla de pair avec la mobilisation nationale pour la récupération du Sahara occidental, a conduit aux élections municipales de 1976 et aux élections législatives de 1977.

Bien qu'il ait formulé des réserves sur le comportement critiquable, à ses yeux, de l'administration dans le processus électoral, le P.P.S. ne refusa pas l'occasion ainsi offerte de contacts directs avec la population pour exposer ses thèses. Il obtint en 1976 38 389 voix, soit 0,94 % des suffrages exprimés. En 1977, son secrétaire général, M. Ali Yata, était élu député d'une circonscription de Casablanca. Pour la première fois, le Parlement marocain (le troisième depuis l'indépendance) compte donc un membre communiste. C'est un élément actif de l'opposition qui ne se fait pas faute d'utiliser la tribune de la Chambre des représentants (députés).

Elaborée par des concertations à différents niveaux, la ligne politique du P.P.S. doit être entérinée par le congrès qui renouvellera les instances dirigeantes. Les thèmes essentiels des délibérations restent ceux que le parti n'a cessé de développer : consolidation de l'indépendance nationale et de l'intégrité territoriale (comme tous les partis, le P.P.S. est intransigeant sur la souveraineté chérifienne au Sahara occidental) : développement réel de la démocratie : satisfaction des « *revendications populaires* » qui, en ce moment, trouvent des justifications dans la cherté de la vie. La *« libération de l'économie nationale »* de sa *« dépendance »* à l'égard de l'étranger est aussi l'un des thèmes favoris du parti.

LOUIS GRAVIER.

● *L'Union des Parlements africains (U.P.A.)*, créée en 1976, tient, du 22 au 24 février, sa troisième conférence à Rabat avec la participation de quinze Parlements sur les dix-huit que groupe l'Union. — *(Corresp.)*

A travers le monde

Australie

● LE MINISTRE DES FINANCES, M. Eric Robinson, a donné, jeudi 22 février, sa démission du gouvernement de M. Fraser. Il avait été impliqué dans un scandale électoral l'an dernier, et était opposé aux méthodes de gouvernement du premier ministre. — *(Corresp.)*

Belgique

● M. LEO TINDEMANS, ancien premier ministre belge, a annoncé, jeudi 22 février, à Bruxelles, à l'issue du premier jour du congrès du parti populaire européen (qui regroupe les formations démocrates-chrétiennes de la Communauté), qu'il serait candidat aux élections européennes de juin. — *(A.P.)*

Mozambique

● M. HONECKER, secrétaire général du parti socialiste unifié (communiste) est-allemand a commencé jeudi 22 février une une visite de trois jours au Mozambique. — *(Reuter.)*

Roumanie

● LA ROUMANIE a demandé à l'Arabie Saoudite de lui fournir du pétrole, en raison de l'interruption des exportations iranienne, a indiqué M. Constantin Caruntu, ambassadeur de Roumanie au Koweït. — *(Reuter.)*

République d'Afrique du Sud

L'AFFAIRE DES FONDS SECRETS

Un journal de Johannesburg met en cause plusieurs personnalités françaises

De notre correspondante

Johannesburg. — L'ancien département de l'information sud-africain, dont les responsables sont accusés de mauvaise utilisation de fonds publics et, même pour certains, de corruption, considérait la France comme un terrain propice à ses activités de propagande. Le quotidien anglophone de Johannesburg *The Star*, a publié, mardi 20 février, une enquête datée de Paris dans laquelle il révèle une partie des ramifications des activités de ce département.

Afin d'atteindre le plus large public, le département avait fait racheter par un prête-nom, deux petites publications créées par des Français en Afrique du Sud pour leur communauté, et les avait transformées en un mensuel francophone luxueux, *le Courrier austral*, adressé gratuitement à des médecins, hommes d'affaires et politiciens en France et en Afrique de l'Ouest. L'argent dépensé sur les fonds secrets transitait, selon *The Star*, par un homme d'affaires français qui aurait participé à la création de la chambre de commerce française en Afrique du Sud.

Le maintien de la prédominance blanche

On retrouve son nom parmi les dirigeants de l'association Amis français des Communautés sud-africaines, fondée en France qui compte dix anciens parlementaires français. L'envoyé spécial du *Star* à Paris écrit que *« la plupart des personnes concernées n'ont pas reçu personnellement d'argent de la part du département. Leur engagement correspond à leur conviction que le maintien de la prédominance blanche en Afrique du Sud est nécessaire à la survie de la démocratie occidentale »*.

Il affirme cependant posséder des preuves selon lesquelles l'organisation recevait des fonds du département de l'information. Interrogés à ce sujet, le président de l'association, le professeur F.O. Albrecht, biologiste, l'un des vice-présidents, M. Léon Delbecque, ancien député gaulliste, et le secrétaire général, M. Gilbert Aggery, ont refusé de faire le moindre commentaire.

La France est régulièrement présentée ici comme un pays sensible à la propagande sud-africaine. Au cours des dernières années, on a assisté à une forte recrudescence des invitations en Afrique du Sud de politiciens, industriels, commerçants et journalistes français.

La presse sud-africaine pense que l'ancien secrétaire à l'information, M. Eschel Rhoodie, accusé de corruption et recherché par le gouvernement sud-africain, se serait réfugié en France où plusieurs de ses amis possèdent des affaires et des appartements, notamment deux financiers, qui sont partis en Grande-Bretagne il y a quelques mois, après la découverte de leur participation aux activités secrètes du département.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Kenya

Le conseil des ministres de l'O.U.A. est réuni à Nairobi

De notre correspondant

Nairobi. — Le président kényan, M. Arap Moi, a ouvert ce vendredi 23 février, à Nairobi, la trente-deuxième session ordinaire du conseil des ministres de l'O.U.A., dont l'agenda politique est assez chargé : conflit tanzano-ougandais, dont s'est occupé apparemment sans succès un comité *ad hoc* réuni mercredi et jeudi, aggravation de la guerre en Rhodésie, précarité du cessez-le-feu à N'Djamena, difficultés dans la négociation sur le Sahara occidental, échec provisoire d'une normalisation entre Khartoum et Addis-Abeba.

Le Soudan, qui assure la présidence annuelle de l'O.U.A., n'est pas resté inactif. C'est à sa médiation qu'on semble devoir en partie l'intervention d'un cessez-le-feu au Tchad. Le président soudanais a également tenté d'apaiser les conflits inter-africains.

Élaborer des résolutions

Il s'est notamment rendu à Kampala et à Dar-Es-Salaam pour tenter de réconcilier les deux capitales.

Le conseil des ministres de l'O.U.A., qui se réunira pendant huit jours, a pour rôle non de trancher mais d'élaborer des résolutions qui seront soumises à la prochaine conférence des chefs d'État et de gouvernement, prévue dans cinq mois à Monrovia. Il doit aussi se prononcer sur les propositions du comité de libération de l'O.U.A., qui, en janvier à Dar-Es-Salaam, a notamment décidé d'avancer la candidature de l'organisation communiste et marxiste-léniniste de la Réunion, dont le secrétaire général est M. Georges Serge Sinamale. Il appartient au conseil des ministres de valider ou non l'accréditation de ce mouvement auprès du comité de libération.

Il sera aussi intéressant de voir quelle sera l'attitude du conseil vis-à-vis du régime comorien, dont la délégation avait été priée de quitter la salle à Khartoum lors de la précédente session de ce conseil. Depuis, Moroni a renvoyé le mercenaire Bob Denard et s'est doté d'institutions élues dans l'espoir de retrouver sa place à l'O.U.A.

Quant au Kenya, il fut très peu actif sur la scène panafricaine sous le règne de Kenyatta. Le choix de Nairobi pour cette session ne peut que contribuer à renforcer l'assise de M. Arap Moi. La presse locale s'est déjà prononcée pour la rédaction d'une *« charte de Nairobi »*. C'est peut-être un peu trop demander à une organisation dont l'objectif demeure, comme ce fut le cas à Khartoum, de tempérer les conflits inter-africains, à défaut de pouvoir y mettre un terme.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

EUROPE

Grande-Bretagne

La Chambre des lords, le blasphème et les homosexuels

De notre correspondant

Londres. — La Chambre des lords, exerçant ses fonctions de cour suprême de justice, a confirmé l'arrêt des juges qui, en mars 1978, avaient rejeté l'appel de M. Lemon, directeur du journal *Gay News*, condamné, en juillet 1977, à neuf mois de prison avec sursis et 1 000 livres d'amende pour blasphème. La décision prise à la majorité des trois juges contre deux conclut une affaire qui avait provoqué, l'an dernier, de vifs remous.

Les commentaires contradictoires des juges vont très probablement relancer la controverse et stimuler le mouvement en faveur de l'abolition, par les Communes, d'une loi vieille de plusieurs siècles, faisant de la « diffamation blasphématoire » un délit punissable d'amende et de prison. Cette loi avait été appliquée pour la dernière fois, en 1921, pour condamner un essayiste qui avait comparé le Christ à un clown.

Cette fois-ci, il s'agissait d'un poème intitulé : *« L'amour qui ose dire son nom »*, publié dans *Gay News*, un journal destiné aux homosexuels. L'auteur, le professeur Kirkup, évoquait les fantasmes, mais aussi quelques pratiques sexuelles d'un centurion sur le corps du Christ immédiatement après sa mort. A la fin du poème, le centurion assistait à la résurrection du Christ qui se présentait à lui *« avant tous les autres »*, un geste qui lui donnait l'impression d'une bénédiction pour *« l'amour qui pour toujours maintenant osera dire son nom »*. Cette œuvre mineure provoqua peu de réactions, à peine une vingtaine de lettres. Mais Mme Mary Whitehouse, menant une sorte de croisade morale à la tête d'une organisation de défense des bonnes mœurs et des valeurs chrétiennes, engagea une action judiciaire.

L'argument majeur de la défense selon lequel l'accusation a la charge d'établir la preuve de l'intention de l'accusé de commettre un blasphème ne fut pas retenu par le juge de première instance. Pour *lui*, le blasphème, écrit ou verbal, est une attaque contre la chrétienté, la religion de l'Eglise établie du pays, et il convient seulement d'apprécier si les mots ou paroles se référaient à la chrétienté d'une manière obscène et outrageante pour les chrétiens, ou étaient de nature à troubler l'ordre public.

La cour d'appel, et maintenant celle des lords, ont non seulement confirmé, mais renforcé la décision du tribunal de première instance. L'intention de l'auteur d'un blasphème n'a pas à être prise en considération, pas plus que les effets de ce délit sur l'ordre public. Telle est l'essence de la décision des trois juges majoritaires. Demander que la preuve de l'intention blasphématoire soit établie aboutirait en quelque sorte à faire de l'accusé le juge de sa propre cause, ajoutent-ils. En conclusion, la cour des lords estime qu'il appartient seulement à l'accusation d'établir l'intention de l'accusé de publier un texte qui, dans l'opinion d'un jury, serait de nature à choquer les croyants et à provoquer leur ressentiment.

Les divers groupes et organisations de défense des libertés redoutent que le jugement des lords ne redonne sa vigueur à une loi tombée en désuétude, et ne renforce les fondamentalistes, censeurs et défenseurs de l'ordre moral.

HENRI PIERRE.

Espagne

EN CATALOGNE

La campagne électorale se déroule sans grande passion

Le sort de M. Luis Abaitua, directeur de l'usine Michelin de Vitoria, au Pays basque espagnol, enlevé lundi 19 février par l'ETA, est suspendu aux négociations salariales entre les syndicats et la direction de cette entreprise. L'organisation séparatiste menace d'exécuter son otage si une nouvelle convention collective (impliquant notamment des hausses de salaires) n'est pas signée prochainement. Les syndicats et des représentants de la direction devaient, selon l'agence Reuter, parvenir ce vendredi 23 février à un accord de principe sur l'ouverture de discussions globales à propos des conventions collectives dans les quatre usines Michelin d'Espagne.

La Catalogne semble très éloignée de ce climat de violence. Notre envoyé spécial à Barcelone analyse ci-dessous les forces en présence avant les élections législatives du 1er mars.

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Une bonne assistance mais aucune fièvre dans la salle du centre culturel de Villanova pour le meeting du parti socialiste catalan. Les visages sont attentifs et sans gaieté. A 8 kilomètres des plages et des résidences secondaires de Sitges, Villanova, satellite de la « ceinture rouge » de Barcelone, connaît la vie chère, le chômage et les angoisses du lendemain. Une ville ouvrière dure, aux rues étroites, refermée sur elle-même et qui « vit » de Pirelli, la principale usine. Cinquante mille habitants environ, dont la moitié sont catalans, les autres étant originaires d'Andalousie ou du Levant ; deux mille chômeurs à Villanova et aucune perspective d'emplois nouveaux.

La situation est bien pire au nord, à Sabadell — quatre cents entreprises y ont fermé leurs portes en 1978 — et dans les vallées du textile autour de Tarrassa, où la moitié des usines sont désertes. A Barcelone même, on dénombre officiellement cent trente mille chômeurs.

Villanova attend le 1er mars sans grande illusion. Le 15 juin 1977, la ville avait voté massivement à gauche : 40 % socialiste et 20 % P.S.U.C. (parti socialiste unifié de Catalogne, communiste). Le triomphe de juin semble bien loin. La gauche n'est au pouvoir ni à Madrid ni à Barcelone.

A la tribune, sous l'emblème de la rose au poing, une banderole réclame *« la culture et la santé pour tous »*. M. Joan Reventos, leader du P.S.C. (parti socialiste catalan) affirme que *« la solution est socialiste »*. Il parle en catalan ; le syndicaliste de l'U.G.T. est castillan. Les discours, brefs et modérés, sont applaudis sans excès. Seul M. Andreu Abello fait monter la température en ironisant sur le passé « fasciste » des actuels dirigeants de Madrid. M. Abello est un « ancien » de la Généralité, celle de 1931 et de 1936, un militant des luttes clandestines contre le franquisme, de la période « héroïque » de l'Assemblée de Catalogne et des rendez-vous nocturnes sur la montagne sacrée de Montserrat. Dans la grisaille d'aujourd'hui, il est le symbole acclamé d'un « avant-hier » où l'ennemi, puissant et tenace, était encore au pouvoir à Madrid.

Sous la pluie, la caravane socialiste repart pour un autre meeting éclair, à San-Sadurni, la capitale du « champagne » espagnol. Quelque six cents viticulteurs paisibles, patients et polis, écoutent M. Reventos répéter que le *« parti socialiste a les solutions »*, qu'il est le seul *« à pouvoir consolider la démocratie »*.

C'est plutôt une bonne soirée. Les dirigeants du P.S.C. sont satisfaits. D'autres formations n'ont pas toujours eu cette « chance » depuis le 7 février. Bien des réunions électorales ont dû être annulées en Catalogne, faute de public. Les principales formations, communistes du P.S.U.C., socialistes catalans alliés au P.S.O.E. de M. Filipe Gonzalez et partisans du retour de M. Josep Tarradellas, président en exil, avaient en 1977 rassemblé des centaines de milliers de manifestants enthousiastes. Le drapeau catalan — quatre bandes rouges sur fond or — flottait à tous les carrefours de Barcelone.

Le ton pourrait monter un peu à la veille du scrutin du 1er mars, les « ténors » de Madrid, MM. Felipe Gonzalez, Adolfo Suarez et Santiago Carrillo étant attendus à Barcelone mais, jusqu'à présent, la campagne électorale a été franchement terne. Le seul véritable meeting populaire catalan a eu lieu spontanément à Barcelone dimanche 18 février à l'occasion du match de football entre le Real Madrid et l'équipe de Barcelone...

Les partis ont d'ailleurs eu la sagesse de ne pas recouvrir exagérément les murs des villes et des villages de propagande. Mais les larges banderoles flottant en travers du paseo de Gracia, des ramblas ou de la Diagonal (1) n'arrivent pas à donner un air de gaieté à la capitale catalane.

Communistes, socialistes et centristes donnent la même explication à ce manque d'intérêt. En juin 1977, tout le monde croyait que tous les problèmes allaient être réglés rapidement. Il n'en a rien été, évidemment. Aussi, la déception est générale. A Barcelone comme à Madrid, l'insécurité a grandi. Cinémas et théâtres ne font plus recette le soir, et la foule est bien maigre sur les ramblas. Au cours des dix derniers jours, deux attentats ont fait trois morts dans les rangs de la police. Pourtant, ces actions armées ne suscitent pas d'émotion particulière. Ici comme à Madrid, le terrorisme politique fait déjà partie de la vie quotidienne.

La raison profonde du malaise catalan est ailleurs. Pendant quarante ans, le rigide centralisme franquiste a nourri et conforté le patriotisme catalan. Il est plus malaisé d'échapper aux dissensions lorsque le pouvoir central fait des concessions et accepte le dialogue. La Généralité a été solennellement rétablie dans son principe, l'honorable Josep Tarradellas est reconnu comme la plus haute autorité civile en Catalogne, un projet de statut d'autonomie a été rédigé, les premiers transferts de compétences réalisés (de nouveaux transferts limités ont été annoncés lundi 19 février).

Une culture vivante

« Volem l'estatut » (« nous voulons le statut »), le cri de guerre de 1977 est un slogan politique ; ce n'est plus un appel farouche au rassemblement. *« Ce n'est pas nouveau*, déclare Héribert Barrera, leader de l'Esquerra republicana, *le même phénomène a eu lieu en 1931 sous la république, après la chute de la dictature de Primo de Rivera. La ferveur est sans doute moins visible, mais elle reste profonde. »* Le « catalanisme » culturel reste bien vivant. La sardane (2) est rituellement célébrée ; la langue catalane a renforcé ses positions dans la presse, la rue, l'école, l'université, l'administration ; dans les kiosques, on vend des brochures pour *« apprendre le catalan en deux mois »*. On cherche des maîtres et des professeurs. Dès cette année, un million d'élèves apprennent la langue nationale à l'école. Si le premier quotidien exclusivement en catalan, *Avui*, est une déception et d'ailleurs en baisse régulière, c'est d'abord pour des raisons techniques. Plusieurs autres quotidiens et hebdomadaires rédigés en catalan doivent prochainement paraître. Et *la Vanguardia*, vénérable institution de la presse espagnole, mélange les deux langues dans ses pages locales.

Ce qui est en question, c'est le « catalanisme » comme « facteur politique ». En 1977, à la seule exception de M. Lopez Rodo, député de l'Alliance populaire (droite), tous les parlementaires élus le 15 juin s'étaient prononcés sans équivoque pour un *« combat commun et ardent »* en faveur du retour au statut d'autonomie de 1932. Aujourd'hui, communistes du P.S.U.C., socialistes du P.S.C. et centristes de l'U.C.D. semblent estimer que la « bataille de l'autonomie » se jouera d'abord à Madrid et se réclament plus nettement de leur « centrale » madrilène respective. *« Communistes, socialistes et centristes élus le 1er mars en Catalogne seront cette fois un peu moins catalans »*, dit avec aigreur M. Jordi Pujol, qui mène campagne contre le « succursalisme ». Le leader de la Convergence démocratique et de l'union dénonce les *« manœuvres socialistes et centristes »*. Il présente l'alternative aux électeurs *« ou des solutions catalanes au problème espagnol, ou des solutions madrilènes au problème catalan »*. En 1977, son Pacte démocratique pour la Catalogne (P.D.C.) (et ses alliés) n'avait obtenu que 16,8 % des voix. Une déception. Jordi Pujol espère se maintenir le 1er mars, tout en admettant qu'il risque de perdre *« sur sa droite au profit de l'U.C.D. »*.

Cette querelle du « succursalisme » agace également les centristes, qui estiment avoir le vent en poupe et espèrent « faire mieux » qu'en 1977. L'U.C.D. juge que Senillosa, le candidat de la Coalition démocratique (droite) imposé par M. de Areilza à Barcelone, n'est pas « bien dangereux ». Moins en tout cas que Lopez Rodo, ex-ministre de Franco et ex-député de l'Alliance populaire, qui manifeste beaucoup d'amertume d'avoir été sèchement récusé par les dirigeants madrilènes de la Coalition. Avec un slogan simple, *« C'est nous qui avons rétabli la Généralité »*, et le sourire du chef du gouvernement de Madrid sur ses affiches géantes, l'U.C.D. entend bien faire le plein des voix conservatrices.

La question posée aux socialistes catalans, grands vainqueurs du scrutin du 15 juin avec 28,4 % des voix, est simple : pourront-ils conserver le 1er mars la totalité des voix des travailleurs immigrés (non originaires de Catalogne, qui se sont portées sur eux en 1977 ? L'alliance étroite avec le P.S.O.E. de Felipe Gonzalez a provoqué depuis un an quelques remous chez les socialistes catalans. Jugée « trop castillane » par les « catalinistes » bon teint, la politique du P.S.C. risque aussi d'être considérée comme « trop cataliniste » par les travailleurs récemment immigrés (à la seconde génération, les enfants d'immigrés apprennent le catalan, une forme de promotion sociale). Mais le P.S.C. garde son atout maître : Felipe Gonzalez est aussi un Andalou.

Sérénité en revanche du côté du P.S.U.C., où l'on déplore cependant les « dissensions de la gauche » qui vont se manifester par des listes rivales pour les élections du Sénat. Gregorio Lopez Raimundo, président du P.S.U.C., un Aragonais paisible et catalan « de cœur » espère que *« le parti ne souffrira pas de la conjoncture internationale »*. En 1977, le P.S.U.C. a réalisé un excellent score (18,2 %), deux fois mieux que la moyenne du parti communiste espagnol dans toute l'Espagne. Selon les leaders communistes *« on cherche aujourd'hui à culpabiliser la gauche, à la rendre responsable de l'inflation, de la hausse des prix. La droite orchestre sa propagande sur le thème : « Avec Franco, on vivait mieux. » Ce tapage publicitaire a du succès. La bataille est dure. Elle est importante. Barcelone seule envoie trente-trois députés aux Cortès de Madrid. »*

Deux outsiders, enfin. Le premier, M. Héribert Barrera, dont l'Esquerra républicana n'était pas encore légalisée en juin 1977 (il s'était alors allié aux maoïstes du Parti du travail), veut relancer le *« drapeau de Macia et de Companys »*. Il se dit *« authentiquement à gauche, républicain mais démocrate »*, et va plus loin que les autres partis catalans en préconisant une *« fédération espagnole »*.

Le second, M. Luis Maria Xirinacs, militant ardent des droits de l'homme, sénateur élu en 1977 avec près de 20 % des voix, se présente cette fois au Congrès des députés à la tête d'un « Bloc de gauche de libération nationale » souhaitant rassembler *« tous les pays catalans »* y compris le Pays valencien et les îles Baléares.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Grandes artères de Barcelone.
(2) Danse traditionnelle en Catalogne.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article d'Henri Pierre : *« La mobilité accrue des classes n'a pas transformé les structures sociales du pays »* (*le Monde* du 23 février, page 7), un mastic a rendu incompréhensible dans notre première édition le paragraphe suivant, qu'il fallait lire ainsi :

« De leur côté, les travaillistes, dont la base ouvrière traditionnelle s'effrite, ne savent pas s'il faut rassurer cette nouvelle classe par une politique modérée ou, au contraire, lui proposer un programme plus avancé. »

M. Tarradellas : un octogénaire solide

Si la Catalogne semble morose à la veille des élections du 1er mars, il existe au moins un Catalan heureux : l'honorable Josep Tarradellas, président de la Généralité.

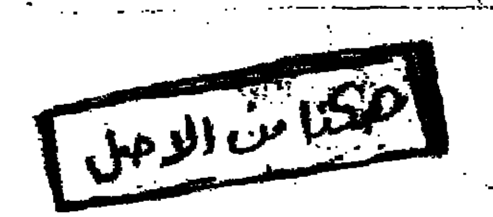
Octogénaire solide, cordial et truculent, il déguste son plaisir depuis son retour triomphal à Barcelone le 23 octobre 1977. Il est la joie de vivre, comme un seigneur dans ce somptueux palais gothique de la place San-Jaume. Président qui ne dédaigne pas le geste et le verbe gaullien, M. Josep Tarradellas est un vrai « animal politique ».

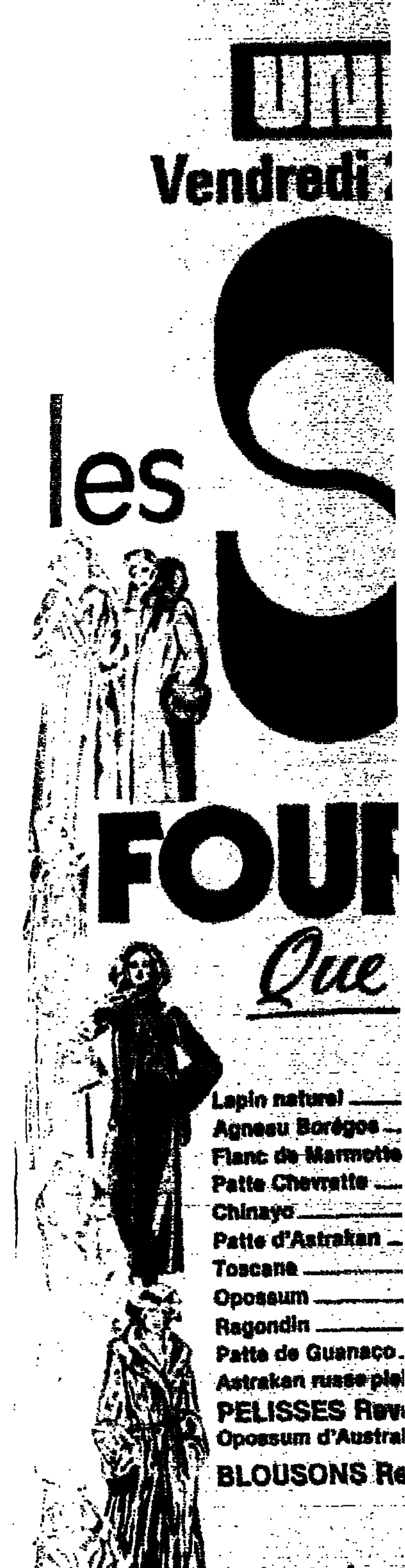
Cette satisfaction profonde du devoir accompli et de la revanche éclatante sur un destin longtemps incertain, il ne le dissimule pas, confessant même qu'il *« rêve encore parfois »*. Ce vieil homme souriant n'est pas blasé. En quelques mois, il a établi son autorité sur son conseil. Avec excès ? Il s'en défend : *« J'ai simplement réclamé la règle de l'unanimité. »*

Il déteste la *« précipitation »*, ce défaut *« espagnol »*. Il est pour la mesure, la patience, l'ordre, tels qu'il les a appréciés pendant ses trente-huit années d'exil sur les rives de la Loire. *« J'ai beaucoup appris en France, un peuple de râleurs... »* Depuis son enfance, il a retenu une phrase de Joffre qui l'enchante, et dont il a fait son slogan *« Je grignote... »*. L'important, c'est *« d'aller à petits pas »*, mais de *« gagner la dernière bataille »*. Ainsi poursuit-il son plan de restauration définitive de l'autonomie catalane, alors que des murmures s'élèvent contre les *« lenteurs du gouvernement »* de la Généralité.

Il confesse sortir peu en ville, *« que ce soit au restaurant ou au théâtre »*. Mais il se rend régulièrement en province, surtout dans celle de Tarragone, *« la plus pauvre des quatre »*. Sa joie est de bavarder avec les paysans, avec les travailleurs immigrés qui l'appellent président. Il prend soin de dire dans ses allocutions *« citoyens de Catalogne »* car son souci, sa « hantise » même est de paraître dissocier les Catalans de souche des « autres » venus ensuite, et dont les enfants parlent le catalan, se sentent catalans. *« Il ne faut pas rompre l'unité. »* Il a dit le premier — et cela avait fait scandale, — que le problème basque était un *« cancer »*. Il juge aujourd'hui que l'expression est adoptée par tous mais il redoute manifestement la contagion. Les attentats terroristes le préoccupent. — M. N.







هكذا من الاجل

UNE SEULE FOIS PAR AN

Vendredi 23, Samedi 24 Février, et jours suivants

les SOLDES DES FOURRURES DU NORD

Que des affaires extraordinaires !

MANTEAUX

		SOLDÉS
Lapin naturel	~~1250~~F	780F
Agneau Borégos	~~1250~~F	560F
Flanc de Marmotte	~~2250~~F	1450F
Patte Chevrette	~~2250~~F	1650F
Chinayo	~~2350~~F	1750F
Patte d'Astrakan	~~2650~~F	1850F
Toscane	~~3250~~F	2850F
Opossum	~~4250~~F	2850F
Ragondin	~~4250~~F	3450F
Patte de Guanaco	~~4850~~F	3650F
Astrakan russe pleines peaux	~~4850~~F	3250F
PELISSES Reversibles Opossum d'Australie	~~2750~~F	1850F

		SOLDÉS
Rat d'Amérique	~~4850~~F	3750F
Rat d'Amérique	~~5450~~F	4250F
pastel-ranch-dark	~~6450~~F	5250F
Loup des Andes	~~5450~~F	4850F
Murmel	~~4650~~F	3450F
Murmel	~~5850~~F	4350F
Zorinos	~~6250~~F	4350F
Queue de Vison	~~6450~~F	4750F
Astrakan Swakara	~~6750~~F	4850F
Marmotte	~~9250~~F	7850F
Astrakan Swakara qualité sup col Vison	~~9750~~F	8250F
Loup du canada	~~11750~~F	10750F
BLOUSONS Reversibles Renard, Flanc de Marmotte, Kalgan, Agneau	~~1450~~F	980F

VESTES

		SOLDÉS
Lapin naturel	~~1150~~F	740F
Chèvre marron	~~1250~~F	780F
Agneau Toscane toutes couleurs	~~1850~~F	1480F
Ragondin	~~3750~~F	2650F
Loup	~~6250~~F	5350F

		SOLDÉS
Astrakan marron	~~4850~~F	3650F
Vison et cuir	~~5850~~F	4750F
Renard bleu	~~5450~~F	4750F
Renard roux	~~6850~~F	5750F
Vison allongé pastel	~~8750~~F	7250F

MANTEAUX VISON

		SOLDÉS
Vison pleines peaux et cuir	~~6750~~F	5450F
Vison dark pleines peaux	~~8750~~F	7250F
Vison dark allongé	~~12850~~F	11250F

		SOLDÉS
Vison ranch	~~14750~~F	13250F
Vison pastel	~~14750~~F	13250F
Vison Blackglama	~~38750~~F	29850F
Vison Lunaraine col Zibeline	~~38500~~F	28750F
Vison Black Diamond	~~42750~~F	31850F

MANTEAUX LONGS

		SOLDÉS
Chinchilla	~~47500~~F	32750F
Vison blanc	~~45000~~F	31250F
Vison Koh i noor	~~54500~~F	37250F
Vison Blackglama	~~45000~~F	31250F
Zibeline	~~115000~~F	85000F

CAPES DU SOIR

		SOLDÉS
Vison Black Diamond	~~38500~~F	28750F
Vison Blackglama	~~36750~~F	27250F

Les plus larges facilités de paiement.

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

115 à 119, rue La Fayette
PARIS 10e
près Gare du Nord



100, Av. Paul-Doumer
(angle rue de la Pompe)
PARIS 16e. métro Muette

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Jean-Edern Hallier annonce la constitution d'une liste bretonne

A l'occasion d'une conférence devant les élèves de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Edern Hallier a annoncé jeudi 22 février la prochaine constitution d'un mouvement Régions-Europe (R.E.). Ses animateurs vont se réunir samedi 24 et dimanche 25 février à Saint-Malo. Ils doivent arrêter une « liste bretonne » pour l'élection européenne. Cette liste, « nationale » en raison du mode de scrutin, prendrait en fait appui sur la Loire-Atlantique et les quatre départements bretons.

D'ores et déjà M. Hallier a indiquer que devraient figurer sur cette liste, outre trente femmes, MM. Jean-Luc Le Douarin, président du Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB), Jean David, sénateur Union centriste de l'Aude (mais Breton d'origine), des chanteurs comme Glenmor, Gilles Servat et Alan Stivel, de nombreux dirigeants d'associations culturelles dont Mme Yvonnic Gicquel, responsable de Breiz.

La liste est disposée à s'ouvrir, au nom de la défense du « grand Ouest », à des représentants des pays de la Loire. Décidée à ne pas se placer sous le signe de l'autonomie, elle plaide, dans le cadre européen, pour une relance de *« l'économie du grand large »*, de *« l'économie du fleuve Atlantique »* englobant non seulement le Pays de Galles et l'Angleterre mais aussi l'Occitanie. Des liens doivent être noués également avec les Catalans.

Le second thème développé par M. Jean-Edern Hallier et qui, a-t-il expliqué, constitue l'une des bases de la liste, c'est la nécessité de faire parler la culture avant la politique. *« Nous luttons contre le monopole de la représentation légale par les partis*, a-t-il déclaré. *Contre la politique professionnelle. Nous ne croyons pas à la représentativité des classes politiques bretonnes qui ne savent produire que des ministres de l'intérieur. »*

[N.D.L.R. — M. Raymond Marcellin, qui a été ministre de l'intérieur du 31 mai 1968 au 27 février 1974, et M. Christian Bonnet, qui l'est depuis le 30 mars 1977, ont, l'un et l'autre, été députés républicains indépendants du Morbihan. M. Marcellin siège au Sénat depuis septembre 1977.]

A Nouméa

L'Union calédonienne bloque les institutions en privilégiant l'option indépendantiste

De notre correspondant

Nouméa. — La manière dont a été accueilli le plan de développement à long terme de la Nouvelle-Calédonie a déçu M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. En effet, ce plan n'a été voté qu'à une faible majorité par l'Assemblée territoriale (20 voix sur 35), et, surtout, l'Union calédonienne, majoritaire au conseil de gouvernement, s'est abstenue (« le Monde » du 23 février).

La première conséquence de ce vote est le blocage des institutions, car l'Assemblée territoriale ne veut plus travailler avec l'exécutif à majorité indépendantiste. M. Dijoud a indiqué que les électeurs devront tôt ou tard trancher ce conflit, et il a annoncé que le haut commissaire, M. Claude Charbonniaud, demanderait au conseil de gouvernement de donner sa démission.

Dans un premier temps, le projet de plan économique à long terme et la volonté de M. Dijoud de mettre en cause certains privilèges, de procéder à une réforme foncière et de favoriser la promotion des Mélanésiens, ces *« premiers occupants »* de l'île, avaient séduit les formations politiques les moins conservatrices, notamment les centristes, dont le leader, M. Jean-Pierre Aifa, est président de l'Assemblée territoriale, et intéressé l'Union calédonienne, principal parti mélanésien du territoire, auquel appartiennent M. Roch Pidjot, député non inscrit, et M. Maurice Lenormand, vice-président du conseil de gouvernement.

A la différence des autres partis indépendantistes, le parti Kanak et le Front uni de libération kanake, l'Union calédonienne ne faisait pas de l'indépendance une priorité politique absolue et préférait la préparer concrètement en se servant des institutions territoriales.

Aussi M. Dijoud a-t-il plaidé longuement en faveur de son plan en espérant être entendu des représentants de l'Union calédonienne. Or ceux-ci ont dit non au contrat proposé. *« Non à dix ans sans indépendance »*, devait déclarer M. Pierre Declercq, après avoir analysé les aspects qu'il considérait comme positifs, mais aussi comme négatifs du plan Dijoud. *« Vous nous demandez de chanter encore pendant dix ans les louanges de la république, alors que nous voulons simplement retrouver notre dignité d'hommes »*, a observé M. Paul Napoarea. M. Roch Pidjot, estimant ne pas pouvoir souscrire à un contrat qui ignorait l'essentiel du programme de l'Union calédonienne, c'est-à-dire l'indépendance.

Les neuf représentants de l'Union calédonienne se sont abstenus tandis que les élus du parti socialiste calédonien ne participaient pas au vote et que ceux du Palika (parti de libération kanak), du FULK et de l'Union progressiste indonésienne étaient absents. Désormais la majorité indépendantiste du conseil de gouvernement ne correspond plus à celle de l'Assemblée territoriale, ce qui provoque un blocage des institutions.

Si le conseil de gouvernement ne se démettait pas, M. Dijoud demanderait au premier ministre de le suspendre, le haut commissaire exerçant alors toutes les responsabilités, et notamment celle de préparer un budget pour le territoire qui n'en a toujours pas. Ces mesures n'interviendraient que dans l'éventualité d'une dissolution de l'Assemblée territoriale et d'élections générales qui, comme l'a laissé entendre M. Paul Dijoud, permettraient alors à la population néo-calédonienne de dire clairement si elle souhaite ou non bâtir son avenir avec la France.

JEAN-NOEL FERAUD.

● ERRATUM. — Dans nos précédentes éditions une coquille nous a fait parler du P.C. calédonien alors qu'il s'agissait du P.S.

Réunis une semaine à la Guadeloupe

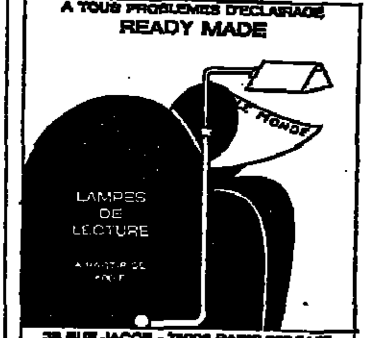
LES PARLEMENTAIRES R.P.R. RÉFLÉCHIRONT EN L'ABSENCE DE M. CHIRAC MAIS EN PRÉSENCE DE M. PEYREFITTE

Présentant, jeudi 22 février, au Palais-Bourbon, le prgoramme des journées d'études que son groupe tiendra du 24 février au 3 mars aux Antilles, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a tout d'abord justifié le choix de la Guadeloupe comme lieu de réunion. *« Lors des dernières élections législatives*, a-t-il rappelé, *le R.P.R. a obtenu un résultat très positif dans la France d'outre-mer et particulièrement en Guadeloupe »*, département représenté depuis 1978 par trois députés R.P.R., MM. José Moustache, Mariani Maximin et Raymond Guilliod. *« Il s'agit donc d'un geste naturel et normal à l'égard d'un département français. Nous n'oublions pas pour autant*, a-t-il ajouté, *la Guyane et la Martinique. »* Ainsi, deux délégations se rendront-elles dans ce dernier département les 1er et 2 mars.

Visites et réunions de travail permettront, les premières, de prendre contact avec les élus locaux gaullistes ; les secondes, d'étudier les problèmes spécifiques de l'outre-mer, ainsi que la situation économique et sociale en métropole.

M. Labbé a indiqué qu'il irait *« naturellement »* saluer M. Giscard d'Estaing, qui, en route pour le Mexique, fera escale, le 28 février, à Pointe-à-Pitre.

Environ soixante-dix parlementaires participeront à ces journées, auxquelles M. Jacques Chirac, convalescent, n'assistera pas. Ils seront rejoints mercredi prochain par plusieurs ministres R.P.R., dont M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, contre lequel une procédure d'exclusion temporaire reste engagée à l'initiative du comité fédéral de Seine-et-Marne, qui lui reproche d'avoir condamné la déclaration de M. Chirac sur l'Europe. — P. Fr.



LE COLLOQUE DU C.N.R.S. SUR LA IVe RÉPUBLIQUE

M. Pierre Mendès France juge les hommes plus sévèrement que les institutions

Le colloque sur la IVe République, organisé et animé par M. Léo Hamon, professeur à l'université Paris-I, sous les auspices de cette université et du C.N.R.S. (« le Monde » du 22 février), s'est ouvert jeudi matin en l'absence de M. Edgar Faure qui devait présider la séance inaugurale. Immobilisé par la maladie, l'ancien président du conseil avait été remplacé par M. René Rémond, professeur à l'université de Nanterre, qui a souligné dans une brève allocution la complexité du sujet traité, lequel ne permet que des jugements nuancés, ainsi que le caractère scientifique d'une recherche destinée à éclairer une période de notre histoire nationale pour aider à mieux la comprendre.

On attendait donc Edgar, c'est P.M.F. qui parut. Cette première journée, en effet, a été véritablement celle de M. Pierre Mendès France, seul des grands leaders de l'époque à sortir complètement indemne de l'analyse sans complaisance des rapporteurs et des intervenants : historiens, témoins ou acteurs.

Deux autres personnalités apparaissent, au terme de ces débats et avec le recul, d'une stature digne de leur fonction : Vincent Auriol et René Coty. A travers les dix mille pages d'un extaordinaire journal (1), l'image du premier se trouve profondément modifiée. Le fils du boulanger de Revel, devenu le plus haut magistrat de son pays, s'y révèle malgré lui — le document n'était pas destiné à être publié tel quel — un homme de caractère, déterminé et secret, qui réussit à populariser l'institution de la présidence de la République. *« On mesure mal aujourd'hui*, souligne le rapporteur, M. Pierre Nora (qui précisément dirige avec Jacques Ozouf l'édition intégrale du journal), *à quel point la présidence était, avant lui, peu liée à l'image de la république. (...) C'est à Vincent Auriol que revint sans doute d'être le premier à rompre la tradition... Il a enraciné la présidence dans l'imaginaire de la république. »*

« Son drame, note aussi M. Nora, *fut d'éprouver plus d'affinités avec ceux qu'il lui faut combattre parce qu'ils se sont exclus, qu'avec ceux avec lesquels il doit composer. (...) Le mépris pour la classe politique, il le partage avec eux* [gaullistes ou communistes]. *Aucun réquisitoire n'est plus accablant que ce journal pour le régime qu'il prétend défendre et illustrer. »*

M. Jacques Kosciusko-Morizet, qui fut le directeur de cabinet de Vincent Auriol à la présidence de la République, confirmera au cours des débats la justesse de l'analyse du rapporteur.

Quant à René Coty, dont la figure et l'œuvre sont présentées par l'un de ses collaborateurs directs, M. François Debacque, il apparaît comme un homme parfaitement à l'aise dans la fonction présidentielle et néanmoins conscient de sa précarité. Son tempérament ne le portait pas à la lutte (président de la République, il se voulait au service du gouvernement), mais sa lucidité lui permettait de discerner l'avenir : il prévoyait, dès 1954, la possibilité d'une crise de régime et envisageait alors, bien que parlementariste jusqu'au bout des ongles, le recours au général de Gaulle. Deux ans plus tard, il faisait dire à Colombey par M. Jacques Chaban-Delmas qu'*« aussitôt qu'il le pourrait »*, il ferait appel à l'ancien chef de la France libre.

« Oui, dira M. Pierre Mendès France après avoir, lui aussi, relaté que Coty, connaissant ses bonnes relations avec l'homme de Colombey, lui avait confié qu'il se réservait ce recours, *René Coty était très attaché à la dualité de la IVe République, à l'existence d'une présidence distincte de l'exécutif et sans responsabilités politiques. Je me demande si, en se réservant d'appeler de Gaulle, il savait qu'il allait supprimer la fonction présidentielle »*. Pour M. Pierre Mendès France, en effet, la fonction présidentielle implique une certaine distance de l'événement et s'identifie à celle d'arbitre. Or un président à la fois chef d'Etat et chef de l'exécutif ne répond plus à ce critère d'une saine République. P. M. F. estime même que l'une des rares bonnes institutions de la IVe République, *« l'une de celles qui ont bien fonctionné »*, fut la présidence de la République. *« Auriol, puis Coty ont exercé*, dit-il, *une magistrature d'influence, peu connue de l'opinion, mais considérable. J'aimais le conseil de ces hommes de la continuité, sortes de directeurs de conscience éloignés des luttes quotidiennes. Le fait d'avoir pu expliquer, prendre à témoin, les faire réagir, était pour moi quelque chose de précieux. La Ve République par le fait de la disparition de cette autorité suprême a constitué une régression. »*

Avant de passer à l'étude des présidents de la IVe République, rapporteurs et orateurs avaient traité des idées politiques et des conceptions constitutionnelles, de l'évolution de la presse et de l'opinion, de la politique et, enfin, des « grands leaders ». M. René Rémond en récapitule une trentaine, d'Antoine Pinay à Pierre Mendès France, de Guy Mollet à Jacques Duclos, Georges Bidault, Jean Monnet ou Wilfrid Baumgartner.

Chefs d'Etat, présidents du conseil, chefs de partis, hauts fonctionnaires ayant joué un rôle majeur dans la vie politique, tous ont eu, a une exception près, celle de M. Antoine Pinay, une participation active à la Résistance.

M. René Rémond leur reconnaît *« de grandes qualités »*. *« Dans un autre régime qui leur eût donné le temps*, affirme-t-il, *ils auraient pu conduire une politique, mener à bien des réformes. »*

La reconstruction de l'économie

Ce jugement est celui de la plupart des rapporteurs. *« La faiblesse des institutions les a livrés à la division des partis politiques. Le régime*, dira, notamment, M. Geogel, professeur à l'université de Rennes, dans son rapport introductif, *imposait l'impuissance même à ceux qui pouvaient le servir le mieux. »*

M. Georgel souligne néanmoins une *« réussite en forme de paradoxe » : « la reconstruction de l'économie malgré l'absence de politique financière »*. Pour lui comme pour d'autres orateurs, la IVe République est morte de ses guerres coloniales et du drame de la C.E.D. (armée européenne intégrée), *« la plus grande querelle idéologique et politique depuis l'affaire Dreyfus »*, écrira Raymond Aron.

Pour M. Berstein, professeur à Nanterre, la responsabilité des partis est écrasante : fondé sur un rapport de forces dont le tripartisme (union du P.C., de la S.F.I.O. et du M.R.P.) était l'expression, le régime s'est désintégré à partir de la dislocation de cette alliance. C'est la « guerre froide » qui a produit la fragilité dont il périra.

M. Pierre Mendès France exprime une opinion différente. Il pense que la responsabilité la plus forte est celle des hommes et de ce qu'ils firent des institutions, lesquelles, à l'origine, n'étaient pas mauvaises. *« Les hommes n'étaient pas*, déclare-t-il, *au niveau des problèmes, et ne mesuraient pas les devoirs de leur fonction. »*

L'ancien président du conseil considère que non seulement la IVe République n'a pas été le régime des partis, mais qu'elle a souffert de n'avoir pas eu de véritables partis politiques capables de traduire leur volonté au Parlement. Les décisions étaient laissées aux états-majors des groupes parlementaires. L'introduction de la dissolution, estime-t-il, aurait permis une réforme de cet état de choses : les députés auraient eu besoin de véritables partis ouverts sur le peuple.

P. M. F. ne crédite pas la IVe République de la réussite économique qu'ont soulignée plusieurs rapporteurs. *« Nous subissons encore aujourd'hui*, affirme-t-il, *les conséquences des erreurs qui ont été commises alors : insuffisances de la planification, absence de véritables perspectives d'avenir. »*

Quant à la décolonisation manquée, il souligne qu'elle altère toujours nos relations avec le tiers-monde : *« Malgré l'optimisme des déclarations officielles, il y a*, dit-il, *des souvenirs qui ne peuvent s'effacer. »*

D'anciens ministres, d'anciens ambassadeurs, d'anciens députés, comme MM. Claudius-Petit, René Massigli, Robert Verdier, apportent leur témoignage sur l'époque. Le premier évoque son rôle de ministre de la reconstruction et leader de l'U.D.S.R., petit parti dont le groupe parlementaire comptait dans ses rangs les dirigeants actuels de l'Afrique francophone : MM. Keita, Houphouët-Boigny, Sekou-Touré. L'ancien secrétaire général du quai d'Orsay cite une lettre de Vincent Auriol de 1958 dans laquelle l'ancien président de la République accuse le système de la représentation proportionnelle d'être la cause essentielle du mal qui a rongé le régime.

Quant à M. Verdier, ancien directeur du *Populaire* et collaborateur de Léon Blum, il précise les conceptions de celui-ci, qui récusait notamment l'étiquette d'*« humaniste »* accolée à son socialisme.

Ce colloque ne bouleversera probablement pas l'image laissée par le régime défunt ; il aura néanmoins permis l'approche, presque dépassionnalisée, d'une époque dont l'histoire ne retienda sûrement pas les seules faiblesses.

ALAIN GUICHARD.

(1) Six volumes actuellement parus à la librairie Armand Colin.

AVANT LE CONGRÈS DU P.S.

Le « courant Rocard » pense talonner celui de M. Mitterrand

Les animateurs du courant Rocard, notamment le député des Yvelines lui-même et M. Gilles Martinet, ont rappelé jeudi 22 février le contenu de la motion qu'ils présenteront au congrès du parti socialiste, du 6 au 8 avril, à Metz, et ont souligné l'audience que ce texte rencontre d'ores et déjà auprès des militants. M. Rocard a expliqué que se reconnaissent dans cette motion les anciens membres du P.S.U. venus au P.S., de nombreux syndicalistes, des membres plus anciens du P.S. comme MM. Jean-Pierre Cot et Edgard Pisani et, enfin, les adhérents du courant dit critique, parmi lesquels MM. Gilles Martinet et Dominique Taddei, tous deux membres du secrétariat national.

M. Martinet a déclaré : *« Il y a une forte probabilité pour que notre motion arrive en deuxième position au congrès de Metz, derrière celle de François Mitterrand. Il y a en effet une progression des adhésions en faveur de notre texte. »* M. Martinet a cité l'adhésion de la moitié des responsables des groupes d'entreprise et de trois membres du bureau de la commission agricole du parti, MM. Mallet, Dauphin et Viallet, qui, selon lui, montre qu'il s'agit bien d'une *« motion de gauche »*.

D'autres syndicalistes, tels MM. Brana (cadre C.G.T.), Jacques Moreau, membre sortant du bureau national de la C.F.D.T., et André Acquier (C.F.D.T.), ont signé la motion.

Plusieurs députés assistaient à cette présentation, en particulier MM. Yvon Tondon (Meurthe-et-Moselle, Louis Le Pensec (Finistère) et Jacques-Antoine Gau (Isère). M. Le Pensec, ainsi que M. Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord, a souhaité qu'après le congrès le P.S. organise des assises des peuples minoritaires qui existent en France.

Polémique entre le CERES et les responsables du Mouvement de la jeunesse socialiste

A l'occasion d'une conférence de presse, mardi 20 février, M. Patrick Weil et les responsables du secteur jeunes du CERES ont dressé un bilan critique de la situation du Mouvement de la jeunesse socialiste. Ils estiment que non seulement le M.J.S. ne s'est pas développé, mais qu'il a même perdu en influence. Sa *« déliquescence »*, déclarent-ils, ne cesse de s'accentuer. Ils ont contesté son fonctionnement en estimant que la direction actuelle ne respecte pas la démocratie interne et omet, en particulier, de convoquer les instances statutaires.

Les jeunes du CERES ont déploré de n'avoir pu officiellement déposer une proposition de modification des statuts en vue du congrès de Metz. Ils réclament une plus grande autonomie du M.J.S., et notamment l'élection de ses dirigeants. D'ores et déjà, ils sont décidés à mettre en œuvre un système de ce type au niveau de la fédération de Paris et vont réunir une assemblée générale dans la capitale le 3 mars.

Mercredi 21 février les responsables du M. J. S. ont vivement réagi. Ils ont publié une déclaration indiquant notamment :

« Venant de la part de quelques militants qui ont déserté le travail au sein du M.J.S. au profit d'un sectarisme suicidaire, de telles manœuvres pourraient laisser indifférent si l'heure n'était pas pour tous les jeunes socialistes à l'union pour faire progresser leurs idées dans la jeunesse. La déliquescence dont parlent ces militants est bien celle de « petits chefs » qui réservent leur agressivité pour leur parti quitte à servir de caution aux autres, comme ils l'ont si bien montré récemment encore dans le mouvement étudiant. » Cette dernière phrase fait allusion à l'entrée de membres du CERES au bureau national de l'UNEF (ex-Renouveau) aux côtés des étudiants communistes.

LA PRÉPARATION DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Un débat sur l'emploi sera organisé à l'Assemblée nationale

Un déjeuner a réuni, jeudi 22 février, à l'hôtel de Lassay, à l'invitation de M. Jacques Chaban-Delmas, MM. Raymond Barre, premier ministre, Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., Claude Labbé, président du groupe R.P.R., ainsi que la plupart des présidents des commissions de l'Assemblée nationale. Objet de cette rencontre : la préparation de la session parlementaire de printemps, qui s'ouvrira le 2 avril

Le premier ministre a accepté qu'un débat sur l'emploi soit organisé dès les premiers jours de la session. D'autres débats sont également prévus, notamment sur la sécurité des Français et l'évolution du code pénal (ce qui permettra d'aborder la question de la peine de mort), sur les orientations du VIIIe Plan et sur les conclusions du rapport de MM. Ventejol, Blot et Méraud, rapport qui propose de bouleverser les droits de succession (*le Monde* daté 14-15 janvier.

Au cours de la prochaine session, devraient être inscrits à l'ordre du jour : le projet sur la fiscalité directe locale (texte déjà examiné par le Sénat), le volet législatif des mesures concernant la sécurité sociale, la réforme de la formation professionnelle, la loi d'orientation agricole et plusieurs textes relatifs aux entreprises.

Cette session « programmée » ne devrait être ni cahotique comme le fut la précédente ni trop chargée, afin de permettre aux députés de participer à la campagne des élections européennes. M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges) a toutefois demandé, dans une question écrite adressée au premier ministre, si l'interruption de fait de la session pendant la quinzaine précédant le scrutin [fixé au 10 juin] ne constituerait pas *« une solution plus heureuse que la tenue des séances caractérisées par un absentéisme aussi prévisible que fâcheux pour l'image du Parlement »*. A son avis, une session extraordinaire pourrait être organisée, si nécessaire, au début de juillet. — P. Fr.

L'EURODROITE ANNULE LE MEETING QU'ELLE DEVAIT TENIR A SAINT-ÉTIENNE

Le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) a anoncé, jeudi 22 février, le report, à une date qu'il n'a pas précisée, du meeting de l'Eurodroite qui devait avoir lieu vendredi à Saint-Etienne. Le P.F.N. a précisé que la *« seule raison »* de ce report est un défaut du système de protection contre l'incendie dans la salle qui avait été retenue. Les partis de gauche, les syndicats et plusieurs associations avaient demandé l'interdiction de cette réunion.

A Strasbourg, à l'initiative de la communauté israélite, de nombreuses associations de résistants, de déportés et de défense des droits de l'homme, ainsi que les instances régionales des partis politiques, du P.C. au R.P.R., et plusieurs élus en leur nom personnel, ont demandé, dans une lettre ouverte au maire et au préfet du Bas-Rhin, que soit interdit le meeting que l'Eurodroite a annoncé pour le 18 mars prochain dans cette ville.

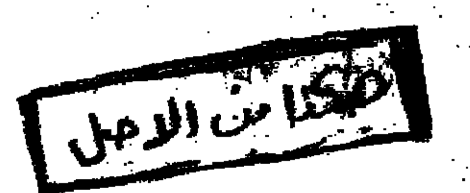
LA

Le sous-marin reste la

du budget

« Un investissement intellectuel »





LA FORCE DE DISSUASION FRANÇAISE

Le sous-marin reste la pièce maîtresse jusqu'à l'an 2000

C'est à Salon-de-Provence, devant les *élèves-officiers* de l'armée de l'air, que M. Giscard d'Estaing *avait annoncé*, le 28 février 1978, que des études *seraient menées par les états-majors* pour définir les moyens les plus aptes à *compléter*, entre 1985 et l'an 2000, la force océanique stratégique, puisqu'il est désormais acquis que les sous-marins, modernisés, seront la *pièce maîtresse* de la dissuasion pour l'ensemble de cette période.

A l'heure actuelle, la France dispose de :

● Six escadrons de bombardiers nucléaires Mirage IV (*trente-sept avions* en ligne ravitaillés *en vol* par *onze avions-citernes* K.C.-135 ;

● Trois sous-marins nucléaires porteurs chacun de seize missiles balistiques ;

● Une unité de tir de neuf engins balistiques enfouis en *Haute-Provence* ;

● Cinq régiments d'artillerie nucléaire Pluton ;

● Quatre escadrons (trente avions Mirage III-E et trente Jaguar) capables de larguer une bombe nucléaire tactique.

18 % du budget

En 1979, tous ces moyens nucléaires représentent un budget total de 14 012 millions de francs (environ 18,2 % des dépenses *militaires* de la France, équipe*ment et fonctionnement* additionnés) *et ils mobilisent trente-six* mille neuf cent cinquante civils et militaires (soit 4 % des effectifs globaux).

Certains de ces systèmes d'armes nucléaires vont vieillir. Un tel dispositif est né, en effet, de décisions prises, pour l'essentiel, dans les années 60. La construc*tion militaire conçue entre 1960 et 1970 s'achèvera* vers 1990. C'est le cas, par exemple, des bombardiers nucléaires Mirage IV dont, probablement, seule une *dizaine* d'exemplaires subsistera au-delà de 1985 pour servir d'avions de reconnaissance à longue distance.

« Un investissement intellectuel »

Il faut, au minimum, de sept à dix ans entre la décision de lancer un nouveau programme d'armement nucléaire et la mise en service opérationnelle. C'est la *raison pour laquelle les états-majors* et la Délégation *ministérielle* pour l'armement, avec l'aide du Secrétariat général de la défense nationale et du Commissariat à l'énergie atomique, ont été chargés de réfléchir à de nouvelles formules de systèmes d'armes. Ces nouvelles armes devront être capables de survivre en cas d'agression nucléaire et de *déjouer les réseaux adverses de défense* dont l'apparition, avant la fin du siècle, est considérée comme certaine ou très probable.

A l'Elysée, on considère, de surcroît, que de telles études doivent être menées avec minutie *pour tenir compte*, simultanément, des données *internationales* liées à l'environnement politique et stratégique, des ressources financières ou industrielles de la nation et de l'évolution de la technologie. Les grandes puissances sont engagées dans une *série de négociations* internationales auxquelles la France participe ou non, et, de ce fait, des modifications interviennent dans les conceptions stratégiques.

Faisant allusion à ces conséquences sur le choix des futurs moyens stratégiques, le président de la République a expliqué, en conseil de défense, que ces réflexions, dans les états-majors, représentaient *« un grand investissement intellectuel »*.

Un missile semi-mobile

Depuis l'année dernière, plu*sieurs conseils* de défense ont été *consacrés* à un examen pério*dique* de l'etat *d'avancement* de ces études. Leurs conclusions définitives ne devraient pas être rédigées avant plusieurs mois. Les parlementaires pourraient néanmoins en avoir un avant-goût lors de la discussion, vraisemblablement à la fin de 1979, *de la révision de la loi-programme* militaire 1977-1982 et *du projet* de budget de la défense pour 1980 présentés à leur approbation par le gouvernement.

Les premières études soumises au conseil de défense font apparaître qu'à l'exemple de ce que l'on observe, notamment aux Etats-Unis et en Union soviétique, les *sous-marins nucléaires demeureront en service jusqu'à* l'an 2000, avec des modifications touchant à leur maniabilité, à leur armement en têtes multiples, à leur capacité de plongée plus profonde et plus discrète pour rester le moins détectable possible et, donc, le plus invulnérable face aux progrès, prévisibles ou attendus, de la recherche sur la lutte antisous-marine.

Il est acquis, d'autre part, que la *France ne s'en tiendra pas* à la *seule composante* sous-marine de sa force nationale de dissuasion, comme le fait la Grande-Bretagne avec ses unités de Polaris.

Pour compléter sa force océanique stratégique, la France songe à une nouvelle génération de missiles semi-mobiles à têtes nucléaires multiples et plus légers que *les engins* S.S.B.S. actuels. Il *s'agirait d'un missile balistique* à moyenne portée (au-delà de 4 000 km) rappelant le S.S.-20 soviétique par la précision de sa puissance de destruction et se déplaçant entre des polygones de tir préalablement préparés et dispersés, pour *conserver* tous les avantages d'un camouflage.

Le missile de croisière, s'il reste à *l'étude actuellement, ne sembl*e pas avoir, auprès des états-majors français, la faveur qu'il connaît aux Etats-Unis. Pour être dissuasif, le missile de croisière aurait besoin d'être construit en série importante — de l'ordre de deux mille à trois mille exemplaires — dans l'espoir *de parvenir* à saturer *une défense* adverse. Sa mise en œuvre suppose également l'adjonction de moyens spatiaux, comme des satellites de guidage, ou la mise au point d'équipements électroniques de trajectoire très perfectionnés, comme les radars d'évitement d'obstacles et de suivi de terrain aidés par une *mémoire de numérisation du terrain embarquée à bord de l'engin.*

Huit essais en 1978

Si les états-majors devaient, pour des raisons de coût-efficacité, écarter aussi bien la solution du missile balistique rappelant le SS 20 que la *formule* du missile *de croisière, ils pourraient en* revanche, dans ce domaine des armes stratégiques, proposer la conception de missiles aérodynamiques aéroportés. Par sa souplesse d'emploi, le missile aérodynamique tiré d'un *avion* remplace avantageusement le bombardier du modèle du Mirage IV. Un appareil comme le biréacteur Mirage 4000, qui est sur le point de faire son premier vol, peut servir de plate-forme de lancement.

La France peut se prévaloir d'un certain savoir-faire en la matière, ainsi qu'en témoignent des réalisations précédentes, comme les missiles surface-surface Exocet et Otomat.

Pour l'arme nucléaire tactique, le choix du gouvernement, pour les années qui suivront 1985, s'est porté *sur une version de pénétration à basse altitude* du Mirage 2000, ce nouveau *monoréacteur* de Dassault-Breguet que l'armée de l'air a commandé, à ce jour, pour des missions de défense aérienne et d'interception. Le Mirage 2000 sera alors doté d'un missile air-sol à moyenne *portée* et à charge nucléaire, l'A.S.M.P. *de l'Aérospatiale*, qui augmentera la *capacité de pénétration* de l'avion.

Le ministre de la *défense* n'a pas retenu, pour l'instant, le programme d'une arme nucléaire tactique à radiations renforcées (autrement appelée bombe neutronique), même *s'il* continue d'orienter les recherches de physique nucléaire dans plusieurs voies — principalement *la miniaturisation, la légèreté* et le « durcissement » des *armes contre* les effets des missiles antimissiles — comme le démontre la dernière série d'expérimentations en Polynésie qui n'a pas compté moins de huit essais en 1978.

Toutefois, les états-majors continuent de considérer que l'arme neutronique de très petite puissance, permettrait de tirer à proximité de ses propres forces, sans trop de risques pour les populations voisines des cibles. Le *chef de l'Etat* devra arbitrer entre ces partisans d'une certaine *conception de l'efficacité militaire et les « politiques » qui esti*ment que la bombe à neutrons sort de l'épure actuelle de la dissuasion française.

JACQUES ISNARD.

L'« Inflexible », sixième submersible stratégique sera lancé à la mi-1982

De notre correspondant

Cherbourg. — Ajournée en mai 1976 par le gouvernement, la construction du sixième sous-marin stratégique baptisé *Inflexible* a repris dans l'arsenal de Cherbourg, où, quinze ans après la mise en chantier du prototype le *Redoutable* lancé en mars 1967, la direction des constructions et armes navales a remis en état la cale de construction des sous-marins nucléaires lance-missiles de la marine.

Pour réaliser le sixième sous-marin de la force océanique stratégique, les ingénieurs ont dû résoudre de nombreux problèmes qui n'avaient pas été étudiés lorsqu'ils avaient passé leur première commande d'aciers spéciaux aux sidérurgistes. A cette époque, en effet, l'*Inflexible* devait être rigoureusement identique aux cinq sous-marins nucléaires déjà en service ou en construction. Mais après deux ans d'interruption des travaux, le sixième sous-marin est devenu entre-temps le prototype d'une nouvelle classe intermédiaire de bâtiments capables de lancer un missile doté de têtes nucléaires multiples (M.R.V.) et d'une portée qui passera à 4 000 kilomètres au lieu de 3 000 kilomètres : le M 4 (1).

L'*Inflexible* aura, par rapport à un *Redoutable*, une coque résistante très peu modifiée. Seuls, les seize tubes internes du compartiment missile doivent, en effet, subir des modifications pour recevoir le M 4 dont le diamètre sera sensiblement plus fort. Les tôleries extérieures et, surtout, les installations intérieures du sous-marin, ont été profondément remises en cause. Il sera lancé à la mi-1982.

Une électronique améliorée

Pour la coque épaisse, l'arsenal s'est contenté de recenser ses besoins en aciers spéciaux et *de lancer les marchés* correspondants. *Sur les 2 300 tôles nécessaires à sa réalisation,* 1 100 *étaient restées en stock* à Cherbourg *et* Creusot-Loire s'est engagé à *livrer* les 1 200 restantes à partir de juin. Mais la préfabrication des premiers des vingt-quatre tronçons composant le sous-marin va pouvoir commencer sans tarder. Le problème se complique au niveau des installations intérieures, car les études d'architecture générale de la première version de l'*Inflexible*, de même que les maquettes en bois — grandeur nature — qui ont servi à réaliser les bâtiments précédents ne sont plus d'aucune utilité aux ingénieurs, qui ont dû les refaire entièrement.

Pour ce qui est de l'appareil propulsif, les améliorations ne porteront pas sur les réacteurs, rigoureusement identiques aux précédents, mais sur les *groupes turbo-alternateurs, car il convient de tenir compte des progrès futurs de la détection* sous-marine. C'est, par conséquent, sur le plan de la discrétion acoustique que l'on travaille actuellement, *mais cette amélioration* ne sera pas limitée à la machine. De même, l'*Inflexible* va profiter d'une modernisation des installations de détection sous-marine : il embarquera un nouveau sonar et divers censeurs de coque (2) dont les informations tactiques seront *traitées par* des calculateurs plus efficients.

Sept millions d'heures de travail

La construction du sixième sous-marin stratégique représentera plus de sept millions d'heures de travail d'ici à 1985, année de sa mise en service. Cette charge importante vient à point nommé, car l'arsenal achève actuellement le cinquième sous-marin, le *Tonnant*, qui doit bientôt commencer ses essais à la mer, ainsi que la refonte du sous-marin expérimental *Gymnote*, qui sera chargé de faire les tirs d'essai du M 4 après 198u.

La décision de faire de l'*Inflexible* un sous-marin de transition, prototype des bâtiments capables de lancer les M 4, a conduit à revoir le programme de refonte des sous-marins de la première génération. Au lieu de commencer en 1982, celui-ci pourra attendre la mise en service de l'*Inflexible*, mais le *Redoutable*, qui devait être le premier à subir cette transformation, ne sera pas refondu : il conservera jusqu'à son retrait du service les missiles M 20 (deuxième génération) dont il sera doté à l'issue d'un grand carénage prévu à Brest à partir de la mi-1979. Le M 20 est doté d'une tête thermonucléaire mégatonnique.

Les « refontes M 4 » — opérations programmées sur trois ans — permettront de doter, *au cours de la prochaine décennie*, les quatre autres sous-marins stratégiques français du *nouveau missile étudié par la Société nationale industrielle aérospatiale* (SNIAS), *la direction technique des engins et la direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique. Elles seront partagées entre les arsenaux de Cherbourg et de Brest à partir de 1985.*

RENÉ MOIRAND.

(1) Le missile M4 pèsera 33 tonnes (au lieu de 18 tonnes pour *les* premiers missiles M1 des sous-marins en service en 1972) et sera composé de trois étages à poudre (au lieu de deux étages pour les premiers engins).

(2) Les censeurs de coque sont des instruments de bord qui captent différentes mesures dans l'eau.

● *Le budget militaire d'Israël.* — Le *New-York Times* a révélé le 15 février, que le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, a fait part, mardi, à son collègue américain, M. Brown, actuellement en visite en Israël, de *l'intention de Jérusalem d'amputer ses dépenses* militaires de 25 % *« au cours des dix prochaines années »* si la paix est conclue avec l'Egypte. Toutefois, dans le prochain exercice, le budget de la défense doit être accru sensiblement (*le Monde* du 20 janvier).

ÉDUCATION

LE PROJET DE LOI SUR LA « FORMATION ALTERNÉE » DES JEUNES

Accompagner les mesures contre le chômage

Le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle a rendu publics les principes qui inspireront le projet de loi sur « l'alternance » en remettant, le jeudi 22 février, une note aux membres de la délégation permanente à la formation professionnelle (représentants des syndicats de salariés et d'employeurs ainsi que d'organismes publics et privés intéressés à la formation professionnelle).

Le projet de loi, qui sera examiné par le Parlement dès la session de printemps, fait partie de l'ensemble des mesures sur la formation initiale et professionnelle des jeunes, annoncées par MM. Christian Beullac ministre de l'éducation, et Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé de la formation professionnelle (« le Monde » du 22 février).

La formation « alternée », proprement dite, fera l'objet d'une loi-cadre, de caractère « incitatif » et non « contraignant », indique-t-on au cabinet de M. Legendre. Elle est conçue aussi comme une mesure « d'accompagnement » de la politique de lutte contre le chômage. Certes, explique-t-on, la loi ne créera pas d'emplois, mais devrait permettre à des jeunes de les occuper. On compte, en effet, 40,2 % de moins de vingt-cinq ans parmi les demandeurs d'emploi.

D'autre part, d'après le secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, « plus de 330 000 jeunes quittent chaque année le système éducatif avec une formation professionnelle incomplète, voire inexistante : 70 000 abandonnent au cours du premier cycle secondaire, 70 000 à la fin de ce premier cycle (après la classe de 3e), 80 000 au cours du second cycle technologique, 30 000 au niveau du baccalauréat et 80 000 au niveau de l'enseignement supérieur ».

Ces jeunes — qu'ils parviennent ou non à trouver un emploi .. ne sont pas adaptés aux réalités de la vie professionnelle. Ce qui est aussi le cas pour certains de ceux qui ont terminé leurs études dans le système éducatif. L'objectif est donc de faciliter leur « insertion » dans les entreprises (60 % des jeunes qui ont suivi un stage de formation professionnelle dans le cadre du pacte pour l'emploi ont trouvé d utravail) et, à terme, d'éviter les « sorties prématurées » du système éducatif.

En effet, le projet de loi vise diverses catégories de jeunes : d'une part ceux qui sont scolarisés dans l'enseignement technique ou supérieur, d'autre part ceux qui n'ont aucune formation professionnelle ou dont la formation — quel que soit son niveau — est mal adaptée. Aux premiers on donnera la possibilité de sortir du lycée d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.), du lycée technique ou de l'université pou rfaire des stages en entreprise. Les seconds pourront, à l'inverse, sortir de l'entreprise pour améliorer leur formation générale ou technique. Celle-ci, en vertu de la « liberté de l'enseignement », pourra être dispensée par des établissements publics, privés ou... des entreprises. Le secrétariat d'Etat à la formation professionnelle insiste sur la nécessité de « concertation » à tous les niveaux : définition des contenus de formation, place dans l'entreprise, liaison étroite sur le terrain entre les responsables de la formation et ceux de l'entreprise... De cette concertation dépendra, explique-t-on, « le succès ou l'échec de l'alternance ».

Il est toutefois à craindre que, d'une part l'optimisme de la FEN ne soit freiné par le fait que la formation proprement dite puisse échapper au système éducatif national, d'autre part que certains chefs d'entreprise — indépendamment de la position du C.N.P.F. — fassent de nouveau preuve de réticence pour accueillir des stagiaires, par définition non opérationnels, ou pour laisser partir en formation du personnel rémunéré. D'autant plus qu'il n'est pas envisagé, pour les salariés, de suspendre les contrats de travail (contrairement à ce que souhaitait le R.P.R.) et que l'on prévoit une « gratification » pendant le temps passé en entreprise par les jeunes sous statut scolaire.

Les projets de M. Legendre pourraient, en outre, rencontrer un important obstacle financier qui limiterait leur champ d'application. Il est, en effet, prévu d'appliquer la loi — si elle est votée — en redéployant les moyens existants, c'est-à-dire les 2 milliards de crédits affectés à la formation dans le cadre du pacte pour l'emploi. L'alternance ne serait dans ce cas qu'une nouvelle formule, parmi les autres, à l'intérieur de ce pacte. C'est pourquoi le secrétariat d'Etat — qui ne désespère pas d'obtenir des moyens supplémentaires — se risque peu à évaluer le nombre de bénéficiaires des premières formations alternées. On parle, cependant, sous toutes réserves, de 10 % d'élèves du secondaire et de 6 % d'étudiants (soit au total 80 000 jeunes scolarisés) et de 70 000 salariés.

En dépit des souhaits du C.N.P.F., il y a peu de chances pour que la loi, si elle était votée, soit appliquée dès la prochaine rentrée scolaire.

CATHERINE ARDITTI.

Les grandes lignes du texte

La note soumise à l'examen de la délégation permanente à la formation professionnelle fixe les principes dont s'inspirera le projet de loi relatif à l'alternance.

L'élaboration de la formation alternée devrait faire obligatoirement l'objet d'une concertation entre les responsables des établissements de formation et ceux des entreprises.)(...) De l'existence réelle de cette liaison (...) dépendra la réussite ou l'échec de l'alternance.

Le système de l'alternance devra être largement ouvert, ce qui implique que les formations générales et technologiques puissent être dispensées par les établissements de formation relevant des ministères de l'éducation ou des universités, des collectivités locales, des établissements publics, des compagnies consulaires, des établissements d'enseignement privé, des organisations professionnelles, des associations, des entreprises. (...)

Le projet ne doit pas viser à ajouter une nouvelle formule aux nombreuses dispositions déjà existantes ; son objectif serait l'élaboration d'une loi-cadre permettant de structurer et d'englober les dispositifs actuels et de permettre le développement de nouvelles formules.

Le système de l'alternance devra, dans tous les cas, être organisé avec la participation de l'ensemble des partenaires sociaux. (...) Enfin, les premières formations alternées devront être soumises au contrôle technique, pédagogique et financier de l'Etat.

Trois statuts

Compte tenu de ces principes, le projet de loi distinguerait trois types de formation alternées en fonction du statut des jeunes qui en bénéficieraient :

● La formation alternée sous statut scolaire ou universitaire.

Elle pourra viser les enseignements technologiques mais également les enseignements du supérieur (licence, maîtrise, etc.) qui ne sont pas définis actuellement comme professionnels. (...)

Pour concrétiser les responsabilités respectives au cours des phases successives, une convention devra être signée entre l'établissement scolaire ou universitaire et l'entreprise ou l'organisme chargé d'accueillir l'élève ou l'étudiant. (...)

Il sera précisé que l'élève ou l'étudiant conserve durant toute la période de formation son statut scolaire ou universitaire. En conséquence, il bénéficie, au cours des périodes de présence dans la vie active, de la protection sociale sous couvert du régime dont il relève en tant que scolaire ou étudiant. Des dispositions particulières seront prévues en matière d'accident du travail et de responsabilité civile.

Enfin, il pourrait être envisagé que le jeune puisse bénéficier, pendant sa période de présence dans la vie active, d'une gratification.

● La formation alternée sous statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Ce chapitre, plus bref, préciserait l'organisation de l'alternance dans le cadre de la formation professionnelle continue. Il serait rappelé que les stages de formation professionnelle ouverts aux jeunes peuvent également comporter une période en entreprise au cours de laquelle le jeune doit exercer une fonction qui réponde à la formation qu'il reçoit. (...)

Par ailleurs, le texte de loi rappellerait que le jeune est rémunéré par l'Etat et qu'il bénéficie de la formation professionnelle.

● La formation alternée sous statut de salarié.

Le texte de loi définirait un contrat de travail de type particulier par lequel l'employeur s'engage à faire bénéficier le jeune travailleur d'une formation organisée pendant les heures de travail. Le contrat d'apprentissage ou le contrat emploi-formation représenteraient des variantes possibles de ce contrat.

Le comité d'entreprise, ou à défaut les délégués du personnel, seraient obligatoirement informés de la conclusion de ces contrats et de leurs conditions d'exécution.

La période de formation proprement dite devrait inclure une formation générale et technologique. Elle aurait pour but soit de préparer le jeune à un emploi déterminé, soit de le préparer à une qualification reconnue par un diplôme de l'enseignement technologique ou un diplôme homologué. (...)

Des conventions cadres pourront être conclues entre l'Etat et des organisations professionnelles. La durée de la formation préparant à une qualification devrait être de cinq cents à deux mille heures. La formation devrait être achevée dans un délai maximum de deux ans après la signature du contrat.

Quelles que soient les dispositions prévues dans le texte de loi, il est clair que l'alternance ne connaîtra pas un développement véritable en l'absence d'un dispositif financier suffisamment incitatif.

Il est clair que la solution doit être recherchée dans l'adaptation des mécanismes de financement par les entreprises des premières formations tchnologiques et professionnelles. Celle-ci se fait principalement par des dépenses exonératoires de la taxe d'apprentissag. (...) On peut proposer de réserver une partie des fonds collectés au titre de la taxe d'apprentissage au bénéfice des formations alternées. (...) Enfin, l'Etat pourrait participer financièrement au développement de l'alternance : en attribuant des subventions de fonctionnement et d'équipement aux organismes gestionnaires de stages de formation alternée ; en apportant à certaines entreprises, pour chaque titulaire d'un contrat de travail prévoyant une formation alternée, une aide forfaitaire.

Les réactions patronales et syndicales

Les réactions que nous publions ci-dessous nous sont parvenues avant que les grandes lignes du projet de loi sur l'alternance n'aient été rendues publiques. Elles répondent aux communications de MM. Beullac et Legendre au conseil des ministres de mercredi (« le Monde » du 2 2février).

● LE C.N.P.F., qui a participé aux négociations « *approuve l'effort du ministère de l'éducation et, pour l'essentiel, les orientations dégagées des concertations entreprises. Elles vont, en effet, dans le sens d'un développement des enseignements en alternance dont le C.N.P.F. a déjà, à plusieurs reprises, souligné la nécessité. De façon plus générale, elles doivent permettre l'établissement de relations plus étroites entre les milieux éducatifs et professionnels.*

» Les conditions paraissent à présent réunies pour que soient étudiées les mesures permettant de traduire dans les faits ces propositions. (...)

» Dans le domaine de la formation continue, le C.N.P.F. rappelle qu'il a toujours été favorable à une mise en compétition, sans esprit de monopole, de la capacité pédagogique de tous les établissements et organismes de formation. »

● LA C.G.T. a publié un communiqué à l'issue de sa rencontre, le 21 février, avec des représentants de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). M. Georges Séguy a notamment regretté que les centrales ouvrières aient été « *exclues* » des négociations. Il a, d'autre part, reproché à la FEN « *l'impasse faite sur les problèmes réels dramatiques posés à l'école aujourd'hui* » (...) « *Autrement dit*, a-t-il déclaré, *vous prenez la responsabilité de dispositions qui augmentent le nombre déjà énorme de 250 000 sans métier chaque année.* » Critiquant aussi les « *cadeaux avantageux faits au patronat* », M. Séguy a conclu : « *En l'absence de propositions de votre part, sur les problèmes de l'emploi en général, vous conviendrez que votre attitude soit de nature à nous préoccuper.* » Le secrétaire général de la C.G.T. n'en a pas moins souhaité que la FEN « *revienne sur cette position, et que les deux organisations puissent engager une discussion constructive sur le renforcement de l'unité d'action* ».

● LA C.F.D.T., qui s'affirme « *consciente des problèmes de la formation et de l'emploi des jeunes* » souligne qu'elle « *avait d'ailleurs demandé dès le mois de juin à M. Boulin et à M. Beullac l'ouverture de négociations tripartites. Les éléments du projet font apparaître de grandes lacunes :*

» 1. La conservation pour une certaine catégorie de jeunes en alternance d'un statut de stagiaire hybride sans garanties véritables ;

» 2. L'inexistence de procédures de contrôle sérieuses sur ce que fera le jeune pendant sa période de formation en entreprise ;

» 3. Aucun moyen n'est envisagé pour développer les capacités d'accueil des établissements publics d'enseignement technique dans cette perspective afin qu'ils assurent l'essentiel de cette formation.

» En l'état actuel de nos informations, la C.F.D.T. ne peut donc que marquer son inquiétude et son opposition à un projet aussi vague et réclamer à nouveau de véritables négociations. »

● LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (SNETP-C.G.T.) :

« *Pouvoir et patronat liquident aujourd'hui des pans entiers de notre économie. Ils ferment nos usines parce qu'ils les jugent insuffisamment rentables. Ils provoquent le désert économique de nos régions. Ce sont les mêmes motivations qui, aujourd'hui, les conduisent à s'attaquer au système scolaire et tout particulièrement à l'enseignement technique public. Pour aider au redéploiement industriel, le gouvernement entend freiner les dépenses d'éducation. (...)*

» C'est aujourd'hui à une offensive généralisée sur la qualification de la jeunesse à laquelle on assiste. (...) L'attaque est d'envergure. Il s'agit de former la grande masse des jeunes, non pas en fonction des principes qui s'imposent pour que ceux-ci puissent assumer leurs quarante années de vie professionnelle en hommes, citoyens, travailleurs libres, appréhendant l'évolution des sciences et des techniques, mais uniquement les producteurs dont l'industrie, le commerce, l'administration ont besoin aujourd'hui. (...)

» La question qui se pose est celle de l'avenir économique, de l'indépendance technocratique de notre pays. Comment, demain, relancer notre économie si la jeunesse de notre pays n'est formée qu'en fonction de la masse des emplois déqualifiés existant aujourd'hui ? »

● LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (SNETAA), qui appartient au courant majoritaire de la FEN : « *A la suite du conseil des ministres du 21 février, les informations les plus contradictoires circulent sur des projets gouvernementaux de formation professionnelle initiale ou continue organisée, soit au sein du service public, soit à l'extérieur, à plein temps ou en alternance. Cette confusion apparente fournit aux adversaires de l'école publique l'occasion de toutes les extrapolations. Le SNETAA, pour sa part, a pris en compte les deux relevés de conclusions sur la « formation initiale des jeunes » et sur « la formation continue », qui sont le résultat de longues négociations menées par la FEN avec le ministre de l'éducation.*

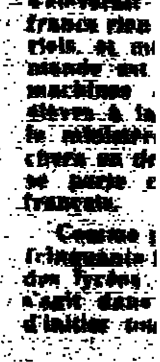
» Ces documents, qui concernent essentiellement le service public d'enseignement technique comportent de nombreux éléments positifs de nature à assurer le développement de celui-ci. Ce sera le rôle de la FEN de faire en sorte que les engagements ministériels soient respectés. La reproduction intégrale de ces deux textes sera largement diffusée dans les prochains jours, afin de couper court aux attaques injustifiées dont la FEN et le SNETAA sont l'objet, notamment de la part de la C.G.T. »

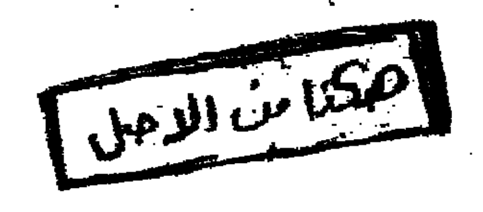
● LE SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRE (SNES, dirigé par la principale tendance d'opposition à la direction de la FEN) vient de confirmer son « *refus d'approuver les résultats de la négociation entre le ministre de l'éducation et la direction de la FEN. Sous le couvert de l'ouverture sur la vie, le ministre a les mains plus libres pour donner satisfaction aux demandes patronales préparées par le troisième colloque de Deauville du C.N.P.F., se traduisant par le projet Legendre d'enseignement alterné.*

» Cet accord permet de redistribuer les dépenses de formation au bénéfice de filières de formation à temps partiel en entreprises, qui, dans les conditions présentes, n'offrent aucune garantie quant aux contenus des formations et à la reconnaissance des qualifications obtenues. Il réalise une véritable restructuration du service public, qu'il place davantage sous la dépendance du patronat... »

● LA CONFÉDERATION NATIONALE DES GROUPES AUTONOMES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (C.N.G.A., modérée) « *prend acte avec satisfaction du souci manifesté par le gouvernement d'institutionnaliser des rapports plus étroits entre l'école et les professions par le double jeu des stages d'entreprise pour les maîtres et de diverses formules d'association étudiants-formation professionnelle-entreprises pour les jeunes* ».

● *Rectificatif.* — Dans l'article du 22 février intitulé « *Y a-t-il une réforme Beullac ?* », nous avons écrit par erreur le mot « *demandes* » d'emploi à la place d'« *offres* » d'emploi. Il fallait lire : « *Le gouvernement ne va-t-il pas profiter de ces mesures pour* « dégonfler », *ne serait-ce que provisoirement, les statistiques du chômage et faire tomber, du même coup, le nombre d'offres d'emploi non satisfaites (environ quatre-vingt mille en janvier).*





Le Monde ...DEMAIN

Dans les écoles françaises, l'ordinateur ne fera pas cours mais donnera plus d'imagination aux professeurs

Le gouvernement *s'apprête à lancer* un appel d'offres pour la fourniture, à partir de 1980, de dix mille micro-ordinateurs destinés aux établissements scolaires. Les dix mille appareils, livrables en cinq ans, devraient permettre d'équiper chacun des deux mille cinq cents lycées (classiques, techniques et professionnels), les plus *gros établissements recevant plusieurs* unités.

Plusieurs modèles de micro-ordinateurs adaptés aux besoins de l'en*seignement existent actuellement sur* le marché, mais aucun de fabrication française. Le gouvernement espère qu'une commande de cette importance suscitera des vocations parmi *les constructeurs nationaux. Le coût* de l'opération, si l'on s'en tient au prix moyen de 30 000 francs l'unité, s'élèverait à environ 300 millions de francs, rien que pour l'achat des matériels, et même davantage si la commande est complétée par l'achat de machines à écrire pour initier les élèves à la frappe sur clavier. C'est *le ministère de l'industrie* qui tranchera en dernier ressort, que le choix *se porte ou non sur du matériel* français.

Comme pour l'expérience des « 58 » (cinquante-huit ordinateurs livrés à des lycées entre 1972 et 1976), il ne s'agit dans ce deuxième temps que d'initier tous les lycéens — et aussi *à terme les collégiens* — au maniement et à la connaissance de l'ordi*nateur. Il n'est pas question pour* l'instant de substituer l'informatique à l'enseignement « direct ». « Le moment n'est pas venu », indique-t-on au ministère.

A la direction des lycées du ministère de l'éducation, on fait observer que les micro-ordinateurs ne peuvent pas assurer de cours mais seulement contribuer au soutien, et en particulier à « l'auto-soutien » (la machine propose des exercices et les corrige). L'enseignement assisté par ordinateur *ne pourra être envisagé que dans un* troisième temps ; beaucoup plus ambitieuse et plus redoutée des enseignants, cette étape nécessitera probablement l'appel aux possibilités des *« réseaux » informatiques.*

L'expérience des « 58 » fera l'objet, au cours de l'année scolaire 1979-1980, d'un premier bilan. Le ministère évaluera les coûts et la rentabilité. L'Institut national de la recherche pédagogique évaluera l'impact pédagogique. Entre 1980 et 1982, il sera demandé aux lycées d'indiquer ce qui *est transposable des « gros » ordina*teurs (les actuels Mitra-15 ou T-1600) aux *« petits » (micro-ordinateurs ou* ordinateurs individuels). Il est possible alors que l'informatique devienne matière à option au baccalauréat.

ROGER CANS.

Le défilé à la console

Au lycée des Fontenelles de Louviers (Eure), l'ordinateur pé*dagogique est devenu* un pôle d'attraction non seulement au sein de l'établissement, *mais* aussi à l'extérieur. On le visite. De 20 kilomètres à la ronde, des classes de collégiens viennent s'initier aux mystères de l'informatique. *« Demain, on va aux z'ordinateurs »,* annoncent-ils fièrement à leurs parents quelque peu sceptiques.

Le lycée des Fontenelles a reçu livraison de son appareil (un Mitra 15 de la CII) le 3 novembre 1975. Trois professeurs — physique, sciences naturelles et philosophie — avaient au préalable reçu une *« formation lourde »*. (1) à Nancy. Un quatrième, *professeur de mathématiques*, a suivi la *« formation légère »* grâce aux cours par correspondance du C.N.T.E. (Centre national de télé-enseignement).

Installé dans une salle de classe coupée en deux — d'un côté l'ordinateur, de l'autre les huit pupitres — l'appareil a d'abord connu *« panne sur panne »*. *Manque d'habitude.* Au début, le service après-vente de la CII était constamment appelé, même pour des réglages mineurs. Aujourd'hui, on a atteint le rythme de croisière. L'équipe des enseignants, articulée autour du professeur de physique, M. Guy Dehan, est maintenant parfaitement rodée. Le Mitra 15 « tourne » à plein quatre ou cinq heures par *jour, sans autres frais* que ceux de l'installation *(230 000 F) et de menues four*nitures. L'administration du lycée a prévu vingt-cinq heures de décharge d'enseignement pour le fonctionnement du bloc informatique, soit l'équivalent d'un service et demi de professeur certifié. Tous les élèves du second cycle (lycée) et une partie des élèves du premier cycle (collège) sont amenés un jour ou l'autre à *« passer au clavier »*.

Les « Amours » de Ronsard en « listing »

Les journées de l'ordinateur des Fontenelles se suivent et ne se ressemblent pas. On en prendra donc une au hasard pour tâcher de comprendre son rôle dans l'établissement. *C'était* le vendredi 2 février.

De 8 heures à 9 heures, le responsable du bloc, Guy Dehan, a présenté à *ses collègues* professeurs de mathématiques un échantillonnage de « disquettes », ces fameux disques souples capables de conserver des milliers de données et des heures de programmes. L'heure suivante, des *élèves sont venus faire des maths* en *« libre-service »*, c'est-à-dire *sans programme pré-établi*, au lieu d'aller « en permanence ».

De 10 heures à midi, la « classe expérimentale » de seconde AB est venue faire du *français*. Les sept élèves présents à cette séance — cinq *filles* et deux garçons — ont en fait passé leur *temps à taper au clavier* un passage des *Amours de Marie*, de Ronsard, pour préparer un prochain travail de *« commentaire thématique »*. Une fois tout le *corpus* ingéré par l'ordinateur, conformément au *listing* indiqué par le professeur, les élèves pourront par exemple étudier le thème de l'amour chez Ronsard par un relevé minutieux des *« occurrences lexicales »* — tous les mots qui se rattachent à la *notion d'amour.*

Tandis que le professeur de français court d'un chapitre à l'autre pour contrôler le travail sur les écrans de visualisation, *un professeur de philosophie « en décharge »* (il a six heures par semaine) passe dans les rangs pour aider l'un ou l'autre. Absorbés par leur clavier et leur écran, les élèves ne s'aperçoivent même pas des allées et venues d'adultes dans leur dos. Le premier professeur venu sera le bon. L'important, pour eux, est de trouver la *touche qui débloque la pro*cédure ou le code de fin de ligne.

L'attaque de la galaxie

A partir de midi, place au « club ». A Louviers, le club informatique est informel et ouvert en fait à tous les élèves qui ont un moment de libre. D'où l'affluence : trois par console parfois. Un élève de première C particulièrement bien rodé sert de moniteur pour *« dépanner » les élèves en diffi*culté.

Que fait-on au club ? Ce qu'on veut. Deux filles de seconde C *font un exercice de chimie* à côté de deux garçons de F3 (électrotechnique) qui *ont* choisi un programme d'orthographe où l'on apprend à distinguer « davantage » et « d'avantage(s) ». En face, deux élèves de seconde C essaient une *procédure pour retrouver* un climat tropical (géographie), cependant que trois camarades de première *font* une *« bataille spatiale »* : les « Klingons » attaquent la galaxie et il faut défendre sa *base* avec des torpilles judicieusement placées. Version informatisée de la bonne vieille bataille navale.

Manifestement, les élèves ont vite assimilé les procédures (« Bonjour », identification, appel, exécution, etc.), et certains programmes n'ont déjà plus de secrets pour eux, *qu'il s'agisse* de programmes « maison », conçus à Louviers, ou d'un des quelque quatre cents programmes élaborés par l'Institut national de la recherche pédagogique.

Si la frappe du clavier est généralement exécutée à un ou deux doigts, les élèves ne semblent nullement troublés par les *indications en anglais* de certaines touches *(line feed, return, break, shift, tape, rub out, etc.).*

Onze élève de seconde T succèdent au club pour une séance de travaux pratiques de mathématiques. On fait le programme DUX (équation du second *degré) qui comporte* des exercices « aléatoires », différents sur chaque console. Les élèves ont à côté d'eux un cahier de brouillon pour faire certains calculs. Ils noircissent fièvreusement le papier pour pouvoir « nourrir » leur écran qui attend les réponses. *« Erreur. Refaites le calcul. » « Retapez le coefficient. »* Lorsque l'erreur est *réparée et que le mot « exact »* apparaît sur l'écran, les élèves bondissent de joie et se disent ces *« Tu vois : je te l'avais bien dit ! »*

Le professeur n'intervient qu'à l'appel des élèves, *notamment* lorsque ceux-ci, à force d'accumuler les erreurs, ont fait apparaître la formule *« Appelez votre professeur »*, qui bloque l'appareil. *« Ils ont plus d'appétit qu'en cours,* constate le professeur. *Certains font à la console des calculs qu'ils ne feraient jamais autrement. »* — R. C.

(1) Un an de formation à temps complet.

LA SECONDE ÈRE SPATIALE

AINSI donc, la France va se doter de satellites de télécommunications. A partir de 1982, on téléphonera *parfois de Paris à* Nice en passant par une petite boîte bourrée d'équipements électroniques ultra-modernes installés à poste fixe à quelque 36 000 kilomètres au-dessus de l'Equateur.

Depuis *un an*, la *décision* est prise de construire un satellite d'observation de la Terre, SPOT : une version militaire, SAMRO, est projetée et pourrait être formellement *décidée* avant la fin de l'année.

Pour la *télévision*, une *décision éventuelle a été renvoyée à un* prochain conseil des ministres : même si le satellite TdF-1 n'est pas alors immédiatement programmé — le programme spatial coûte déjà cher, — sa réalisation fait peu de doute à moyen terme.

Avec le lanceur européen Ariane, et les autres programmes spatiaux, notre pays est maintenant bien ancré dans la seconde ère spatiale, celle où il ne s'agit plus d'explorer un domaine vierge, mais de l'exploiter. Préoccupé *du XXI[e] siècle,* le président de la République a *visiblement* pris *conscience* du rôle essentiel que joueront *dans cet avenir les techniques* spatiales, et pour une fois, la France ne sera pas en retard d'une technologie.

A plus court terme, pour les dix prochaines années, les décisions actuellement prises auront des retombées sur notre commerce extérieur. Pour les *industriels qui construisent des* satellites, les lois d'échelle vont *commencer à jouer*, et la compétition avec les Etats-Unis sur les marchés du tiers-monde deviendra moins inégale.

Les décisions qui ont été prises sont donc facilement justifiables. Mais la façon dont elles l'ont été l'est moins. Un conseil ne réunissant que quel*ques ministres prend des options* à très longue portée au vu du *rapport d'un haut fonctionnaire* soigneusement tenu secret. Un communiqué précise que les décisions auront un effet d'entraînement dans les secteurs économiques de pointe, mais se garde soigneusement d'avancer *des chiffres : il semble que la* seule retombée immédiate soit *la création d'une centaine d'em*plois. M. Bernard Parmantier, sénateur de Paris, *n'a pas tort* de demander au premier ministre *« de bien vouloir faire connaître les critères économiques, culturels et politiques que le gouvernement envisage de retenir, compte tenu que ses décisions [spatiales], irréversibles à moyen* terme, *risquent d'apparaître comme essentiellement techniques »*. Il a raison de s'étonner que le Parlement n'ait pas son mot à dire. Pourquoi investir à long terme subrepticement, pourquoi ne pas expliquer, discuter les enjeux et les raisons des *choix ?*

M. A.

Outil d'innovation ou gadget ?

Depuis deux ans, les professeurs chargés de suivre les huit classes « expérimentales » se réunissent environ deux fois par trimestre pour confronter leurs expériences. Les 25 et 26 jan*vier dernier, à Montrouge*, sous la conduite de M. Christian Lafond, chef de la section informatique et enseignement de l'Institut national de la recherche pédagogique, ils ont fait le bilan de leur activité informatique.

Un professeur, qui est à la fois informaticien et psycho-pédagogue, a *interrogé les élèves* des huit classes : *« L'ordinateur nous fait réfléchir, ont-ils dit. On se sent à la fois élève et professeur. »* Devant sa console individuelle, l'élève éprouve un sentiment d'*autonomie* et de *liberté*. Il travaille à son propre rythme et peut se corriger lui-même.

Surtout, l'ordinateur permet à l'élève de travailler en jouant. *« C'est amusant »*, dit-il. *Et le* professeur constate *que « ça fait passer la pilule »*. Il ne faut pas en abuser, toutefois, car *« c'est fatigant »*. L'attention portée aux touches du clavier et la lecture de l'écran lumineux épuisent assez vite la capacité d'un enfant. *« Ça pique les yeux »*, *disent certains.*

Le travail sur ordinateur renforce l'esprit *critique. L'élève* n'hésite pas à critiquer le programme qui lui est offert par la machine. Lorsqu'il se trompe, il ne se sent pas pénalisé : *« On a le droit de se tromper, on peut faire des erreurs sans avoir le prof sur le dos. »* En même temps, il se rend compte que le professeur est indispensable : *« L'ordinateur, ça ne remplace pas les explications du prof, on ne peut pas lui poser de questions. »*

Les professeurs, pour leur part, réagissent différemment. Certains ne veulent pas franchir le pas par crainte d'être *« ridicules »* devant leurs élèves ou par peur de *« la machine »*. D'autres redoutent *d'avoir à modifier leurs cours*. D'autres enfin, *irréductibles*, *s'opposent par* principe à l'enseignement informatisé, *« gadget, nouvel esclavage »* ou *« luxe inutile »*. *(« On aurait mieux fait de créer des postes d'enseignants. »)*

Pour ceux qui *« y ont goûté »*, le recours à l'ordinateur est jugé très positif : *« C'est un outil d'innovation »*. *« Ça oblige à repenser certains enseignements. » On apprécie beaucoup le carac*tère interdisciplinaire du bloc informatique : *« C'est le seul endroit du lycée où des professeurs de disciplines différentes se trouvent ensemble devant leurs élèves »*, ou d'autres élèves.

Enfin les enseignants se sentent *« dans le mouvement » !* Ils *imaginent des exercices* nouveaux, ils créent des pro*grammes*. Ils doivent trouver des réponses à des questions nouvelles. *« Imaginer »*, *« créer »*, *« trouver »* : des actes que bien des professeurs ont oubliés avec *la routine du tableau noir et du « prenez une feuille... »*. — R. C.

LA TORTUE-ROBOT AU COLLÈGE

« Philippe, tu sais ce que c'est un ordinateur ?

— C'est quelque chose qui travaille à la place des hommes. »

Ayant ainsi défini à leur manière l'appareil qu'ils vont manipuler, Philippe et Nathalie, onze ans, élèves de sixième au collège du Haut-Mesnil de Montrouge (Hauts-de-Seine), vont être initiés pendant huit *semaines* à la géométrie par ordinateur.

Depuis le troisième trimestre 1978, le collège du Haut-Mesnil *initie ses élèves à l'informatique* grâce à la *« tortue »*, un petit robot relié à l'ordinateur CITI 2 (Centre interuniversitaire de traitement de l'information), installé à la faculté de médecine de la rue des Saints-Pères. Pourquoi ce privilège ? Tout simplement parce que ce collège se trouve à *côté* de la *section* Informatique et Enseignement de l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.), où cinq chercheurs testent les nouveaux matériels destinés aux établissements d'enseignement.

Philippe et Nathalie se retrouvent donc dans la salle d'informatique — en fait un petit bureau doté d'une console et d'un espace pour *faire évoluer* la « tortue » — devant deux profes*seurs qui ne sont* pas les leurs : un mathématicien attaché de recherche au C.N.R.S. et un professeur de physique détaché. Initiation réciproque pour les uns et les autres : les élèves vont découvrir un appareil qu'ils ne connaissent pas et les professeurs observer les réactions *d'enfants de onze ans confrontés* à des problèmes de géométrie nouveaux pour eux.

On examine d'abord le robot : une capsule de plexiglas en forme de demi-sphère ; deux roues ; deux stabilisateurs ; un stylo — la *« plume »*. Puis on regarde le clavier *« relié à un ordinateur quelque part dans Paris »*. On est prêt. *« Dites-lui de faire quelque chose, n'importe quoi... » — « Un rond ? »*, suggère Nathalie. Et elle tape R... O... N... D... sur le clavier. L'imprimante note fidèlement et répond aussitôt : *« Rond n'est pas connu. »*

Par approches successives, qui font toujours appel à la logique et à l'esprit déductif des enfants, on en arrive aux ordres « exécutables » par la tortue : *« AV 100 »* (« avance de cent pas »), *« TG 90 »* *(« tourne à gauche de 90 degrés »)*, etc. Posée sur une grande feuille de papier blanc, la tortue exécute fidèlement les ordres. La « plume » inscrit toutes les manœuvres, de sorte que l'élève peut contrôler son « travail », repérer et réparer ses erreurs.

Cette méthode « active » permet aux élèves d'acquérir en même temps des notions mathématiques (géométrie plane, opé*rations de calcul, notions* de « variable », etc.), mais aussi d'améliorer leur orthographe — si l'élève tape sur le clavier *« APREND »* avec un seul P, l'imprimante répond *« APREND n'est pas connu »* — et enfin de s'initier à la *démarche informatique* : l'acquisition des *« procédures »*. — R. C.

Le foisonnement des fibres optiques

Une concurrence pour le câble coaxial

Une liaison d'essai entre deux centraux parisiens

Pour relier deux centraux parisiens, Tuileries et Philippe-Auguste, l'usine L.T.T. de *Conflans-Sainte-Honorine*, entrée depuis un an dans le groupe Thomson, va « filer » en huit mois 1 000 kilomètres de fibre optique. Cela peut paraître bien long quand il y a 7 kilomètres entre les deux centraux, mais le *câble de liaison comportera* soixante-dix fibres, et, compte tenu des chutes, des tests de fabrication, des câbles de remplacement, le mégamètre est vite atteint, la capacité de production de l'usine de Conflans atteindra l'an prochain 2 000 kilomètres par an ; ses responsables espèrent bien qu'elle sera vite insuffisante.

La liaison d'essai que les P.T.T. ont décidé d'installer, et dont le *contrat* est finalement revenu à Thomson après une compétition avec la C.G.E., le groupe Philips, la C.G.C.T., qui représentait I.T.T., des firmes japonaises et quelques seigneurs de moindre envergure, doit lancer en France *une ère nouvelle des* liaisons téléphoniques : la fibre optique, annoncée depuis la fin des années 60, vient concurrencer le câble *coaxial ; plus tard*, elle pourra s'attaquer au faisceau hertzien et au satellite ; elle sonne le glas des espoirs mis dans le guide d'ondes.

Bien qu'il puisse techniquement faire transiter quinze mille communications, le *faisceau* de fibres que va fournir Thomson aux P.T.T. n'est qu'une liaison d'essai ; il n'acheminera aucun trafic réel. Il doit permettre de tester tous les équipements de raccordement des fibres, la conversion de signaux électriques en signaux optiques et réciproquement, *les techniques de pose* en galeries urbaines, les procédures de réparation et les nombreux problèmes qui ne manqueront pas de se poser à l'avenir, comme la rupture imprévue d'un câble par un engin de travaux publics. *Mais le passage à des* liaisons opérationnelles devrait venir vite pour trois raisons.

L'une est que les besoins de nouvelles liaisons intra-urbaines sont grands et que le sous-sol est bien encombré.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 12.)

Ennoblir les déchets de cuir

Lutter contre le gaspillage
Un produit de récupération qui contient 50 % de cuir

La fabrication d'objets en cuir s'accompagne, à l'heure actuelle, d'une grande perte de matériau : on estime ainsi que, sur 1 kilogramme de cuir tanné, 400 grammes seulement entreront dans la composition d'un article fini. Le reste, qui sort essentiellement du circuit de fabrication au moment du traitement des peaux ou à la découpe finale de celles-ci (« déchets d'emporte-pièce »), est perdu.

Le cuir est pourtant une matière chère et « noble », et qui présente des caractéristiques extrêmement intéressantes, que n'atteignent pas la plupart des produits synthétiques actuels : imputrescible une fois tanné, il est perméable à la vapeur d'eau, a d'excellentes capacités d'absorption et de désorption d'eau (il peut absorber jusqu'à trois fois son poids en eau) ; c'est aussi un excellent isolant thermique et — propriété dont on n'a pris conscience que récemment — acoustique.

Il y a quelques années, on a déjà entrepris, à partir de ces déchets de cuir, d'essayer de reconstituer le matériau : les déchets étaient broyés, les fibres obtenues étant ensuite, par voie papetière (par évaporation) englobées dans un liant synthétique. Ce dernier, qui pouvait représenter 40 % du poids total du matériau obtenu (appelé synderm), entourait totalement les fibres de cuir, qui n'avaient ainsi plus de contact avec le « monde extérieur ». Au total, le « cuir » ainsi reconstitué n'avait que peu de parenté, dans ses propriétés d'utilisation, avec le vrai cuir.

Une équipe de chercheurs du Centre technique du cuir (C.T.C.), autour de M. Marc Follachier, a donc poursuivi des recherches sur un autre type de procédé, par voie sèche. Dans celui-ci, la découpe des déchets est calculée de telle façon que les fibres gardent une longueur importante (de l'ordre de 30 mm, alors que, pour le procédé par voie papetière, il faut des fibres d'une longueur inférieure à 15 mm). Ces fibres mélangées à des fibres synthétiques (polyester) sont cardées. Le voile de carde ainsi obtenu par voie sèche (c'est le procédé classique utilisé dans la fabrication des « non-tissés ») est déposé en plusieurs couches qui sont ensuite maintenues par un maillage serré de fils de polyester (par « couture-tricotage »).

Au total, le produit ainsi obtenu, et qui a reçu le nom de Dermonat, contient 50 % de cuir. L'objectif premier des chercheurs du C.T.C. était d'ailleurs d'obtenir un matériau répondant aux propriétés exigées pour la réalisation de dessus de chaussures. Pour arriver à ce résultat, on enduit un des côtés du Dermonat, qui deviendra l'extérieur de la chaussure, d'un enduit supplémentaire apportant d'autres propriétés, notamment l'imperméabilité. Ainsi, ont été réalisées sept cent mille paires de chaussures de football, vendues sous la marque Patrick. Les chercheurs du C.T.C. estiment que, pour ce qui concerne le marché de la chaussure, le Dermonat pourrait se révéler un produit très intéressant, à mi-chemin, aussi bien au point de vue des propriétés de confort qu'à celui du prix, entre le « vrai » cuir et les matériaux complètement synthétiques ; cela devrait le rendre très attrayant dans le domaine, en pleine extension, des articles de sport.

Mais le domaine de la chaussure ne paraît pas être, loin de là, le seul « créneau » possible pour le Dermonat. Il a, estime le C.T.C., de bonnes chances d'obtenir des débouchés importants dans le secteur des tissus d'ameublement, sous forme, par exemple, de revêtements muraux, ou pour la sellerie automobile.

A l'heure actuelle, le Dermonat, qui pourrait permettre la valorisation d'environ 3 000 des 5 600 tonnes de déchets de cuir de la tannerie française, est fabriqué industriellement dans les usines de la société Lincrusta-Sanglar, à Neuville-sur-Saône (Rhône) ; il est commercialisé par les Tanneries B.C.S.

XAVIER WEEGER.

Le foisonnement des fibres optiques

(Suite de la page 11.)

A l'avenir, le remplacement des câbles coaxiaux par des fibres optiques permettra, en gardant le même volume, de transmettre un plus grand nombre de communications. Et l'évolution comparée du cours des matières premières, le cuivre et le sable respectivement, donne de bons espoirs de rentabilité. Le gain de poids et l'insensibilité aux parasites sont deux autres avantages.

Une autre raison est tout simplement que la technique est prête. Les perfectionnements acquis dans de nombreux laboratoires ont permis de réaliser, de façon régulière et contrôlée, des fibres à faible atténuation, quelques décibels par kilomètre. La liaison entre Tuileries et Philippe-Auguste se fera d'une traite, sans amplification intermédiaire. Avec des câbles coaxiaux, il faudrait des amplificateurs tous les 2 kilomètres. Mais il ne suffisait pas de faire des fibres, de les gainer, il fallait savoir les raccorder au micron près, et le faire sur un chantier de travaux publics et non dans l'air dépoussiéré d'un laboratoire. On a mis au point ces connecteurs solides et fiables. Il fallait savoir convertir simplement le courant électrique en impulsions lumineuses, et faire l'opération inverse. Les lasers à semi-conducteurs dans un sens, les photodiodes dans l'autre, ont donné la solution. C'est en partie sa maîtrise de l'électronique nécessaire qui a donné à Thomson l'avantage sur la C.G.E., des arguments politiques ne laissant guère de chances aux groupes étrangers.

Ne pas attendre

Car la troisième raison — sinon la première — est la perspective d'exportation. Il était ici urgent de ne pas attendre ; en Grande-Bretagne, ce n'est pas une liaison d'essai qu'on va entreprendre, c'est une liaison opérationnelle qu'on vient de mettre en service (*le Monde* du 27 avril 1977 et du 3 décembre 1978). Il y a aussi, outre-Manche plusieurs liaisons expérimentales. Chicago, Las Vegas, Tokyo, ont dans leurs sous-sol des fibres optiques ; Bruxelles et Berlin s'équipent. Le Japon a vendu à l'Inde une liaison de 5 kilomètres, qui sera installée entre deux centraux de Bombay.

Une étude américaine évalue à 68 millions de dollars le marché mondial des fibres optiques pour 1978, dont 30 millions pour l'industrie téléphonique. En 1986, les chiffres seraient respectivement de 1 200 et 600 millions de dollars. D'autres études, moins optimistes, divisent les chiffres projetés par deux.

Ces chiffres montrent que si la communication téléphonique à moyenne distance sera l'utilisation majeure des fibres optiques, elle ne sera pas la seule. Les militaires ont, depuis longtemps, repéré que la transmission optique est insensible au brouillage. Cette qualité, et la légèreté de la fibre, l'ont fait pénétrer dans les têtes de missiles et quelques autres endroits plutôt secrets. Pour des raisons très analogues, les connexions électroniques de la navette spatiale américaine seront optiquement câblées.

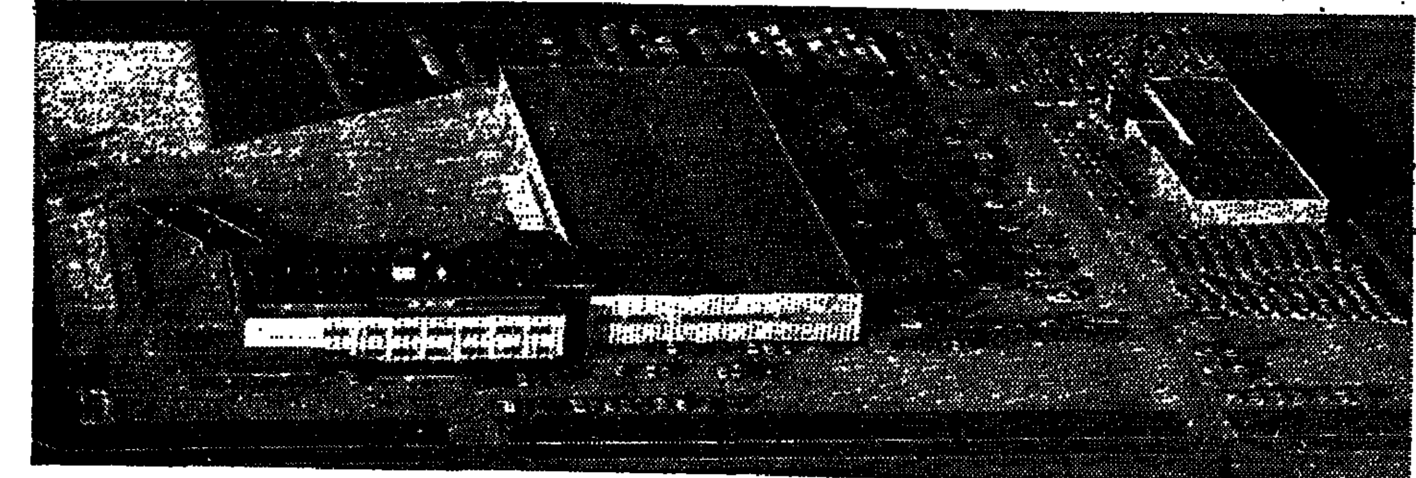
On entre ici dans un autre domaine d'utilisation : les liaisons proches entre ordinateurs et équipements périphériques qui devraient, au milieu de la prochaine décennie, représenter 15 % du marché des fibres optiques.

Plusieurs millions d'informations élémentaires (bits) peuvent transiter chaque seconde par une fibre optique de moins d'un dixième de millimètre de diamètre. C'est largement suffisant pour un signal de télévision, et ouvre à la fibre le vaste marché des utilisateurs vidéo. Chez Thomson, on étudie une caméra de reportage légère, reliée par fibre optique aux matériels d'enregistrement. Le câble optique peut-être plus léger, plus long, et plus résistant à l'écrasement que le câble coaxial. Mais il ne conduit pas l'électricité nécessaire au fonctionnement de la caméra.

La solution actuelle est le câble mixte, contenant fibres optiques et conducteur métallique. Mais on envisage de faire passer par les fibres des flux lumineux intenses qui transporteraient une énergie appréciable. Les laboratoires du Bell System ont déjà créé un appareil téléphonique relié à son central par une fibre optique qui lui apporte, en sus des communications, l'énergie nécessaire, consommée essentiellement par la sonnerie.

Ces quelques indications montrent que la fibre optique entre actuellement dans l'ère industrielle. Mais elle continue aussi à être améliorée dans les laboratoires. On verra dans un avenir proche des fibres optiques encore plus transparentes, parce que « travaillant » dans une autre région du spectre infrarouge : des essais japonais ont déjà permis la transmission d'informations sur 53 kilomètres sans amplification intermédiaire. On verra surtout arriver l'optoélectronique ; tout le traitement de l'information se fera sur des signaux optiques, des impulsions lumineuses qu'on manipulera exactement comme on manipule actuellement des impulsions électriques. Pour l'industrie électronique, c'est la promesse d'une révolution du même ordre que celle qu'elle a connue, il y a vingt-cinq ans, avec l'invention du transistor.

MAURICE ARVONNY.



Repères

L'INFORMATIQUE AU TRIBUNAL

Pour la première fois, un système informatique équipe un tribunal en France. C'est le tribunal administratif de Marseille qui vient d'être pourvu de cet équipement, inauguré officiellement le lundi 12 février. L'ordinateur soulage notamment le greffe des tâches répétitives telles que la préparation et l'envoi des convocations ; il aide les juges dans l'instruction des affaires et fournit en quinze minutes les statistiques annuelles sur l'activité du tribunal que demande le ministère de l'intérieur. Il fallait auparavant un mois de travail à deux personnes pour obtenir les mêmes résultats.

SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

Un système de protection individuel contre les enlèvement de personnalités ou d'autres types d'agressions qui n'était disponible jusqu'ici qu'aux Etats-Unis dans le secteur officiel va être proposé en Europe.

Le personnage à protéger porte constamment sur lui un petit appareil très léger qui a sa propre source d'énergie et un rayon d'action de 4 kilomètres en ville et de 50 kilomètres hors des agglomérations. Au moindre soupçon d'agression, il pousse sur le bouton « Panic » : l'alarme est immédiatement enregistrée à un centre de sécurité. Toutes ses déclarations durant les secondes qui suivent sont transmises et enregistrées et le dispositif de localisation entre en fonction. Un véhicule avec un récepteur peut alors se rendre sur les lieux de l'agression et entreprendre de suivre la victime.

Le coût de ce système varie en fonction du nombre de personnes et d'endroits à protéger. Il va de 45 000 à 350 000 dollars (soit de 192 600 à 1 498 000 francs).

VALORISER LES ORDURES

La Southern California Edison vient de signer un accord de licence avec une autre société californienne, la Thagard Technology, ce qui va lui permettre d'utiliser la technologie du réacteur à « mur fluide », pour étudier la conversion et les traitements des combustibles, y compris la gazéification des boues de charbon, des ordures municipales, des boues d'égouts et des déchets agricoles.

Le réacteur met en œuvre des radiations infrarouges intenses pour transférer de la chaleur à la matière première s'écoulant librement sans aucun contact avec les parois du réacteur.

Edison envisage d'investir un demi-million de dollars dans une première phase de développement de cette nouvelle technologie. La Thagard poursuit également des négociations avec les charbonnages du nord de l'Espagne (E.N.H.N.), qui voudraient étudier cette technologie du « mur fluide » pour la production de carburants à partir de déchets du charbon (U.N.S.).

LA POSTE ÉLECTRONIQUE

En 1987, le chiffre d'affaires annuel des équipements électroniques pour le traitement du courrier devrait atteindre 1,4 milliard de dollars aux Etats-Unis et 1,1 milliard en Europe. Selon une étude de la firme Mackintosh Consultants, le « télétex », sorti de « super-télex », connaîtra un très fort développement à partir de 1980, notamment en Europe. Le « télétex » est plus connu en France sous le terme de « téléfax ». Il s'agit, en fait, d'un service de télécopie à partir du réseau public.

LIVRES REÇUS

Les Micro-ordinateurs, de M. Max Rouquerol. De leur description, externe et interne, à leurs multiples utilisations. (PUF, 128 pages, 10 F.)

« Télématique... ou privatique. Questions à Simon Nora et Alain Minc. » MM. Jean Bouhine et Bruno Lussato partant en guerre contre le fameux rapport et ses auteurs, coupables de prôner l'avènement d'une télématique « ambitieuse et stérile », au détriment de la « *privatique* » synonyme d'« initiative individuelle » et d'artisanat technologique. (Editions d'informatique, 82, rue Lauriston, 75116 Paris. Prix : 25 F.)

L'Ordinateur, maître ou serviteur, de M. Denys Bansillon ou les tribulations de « M. Alpha » au royaume des ordinateurs. (Editions l'Hermès, Lyon, 240 pages, 25 F.)

Energie ou Extinction. Le dossier du nucléaire, de M. Fred Hoyle. Contre le surrégénérateur. Pour la fission nucléaire... (Editions Buchet-Chastel, Paris, 140 pages, 40 F.)

COLLOQUES ET CONGRÈS

Documentation : Troisième congrès national français sur l'information et la documentation. (Les 15 et 16 mars au Sofitel-Sèvres, à Paris. Tél. : 720-70-50.)

Innovation : Innova 79, organisé par le ministère de l'industrie. (Du 2 au 7 avril au Palais des congrès, porte Maillot, à Paris. Tél. : 555-93-00.)

Télécommunication : Colloque international sur la commutation électronique. (Du 7 au 11 mars au P.L.M.-St-Jacques. Tél. : 505-14-27.)

Après les incidents entre travailleurs immig...

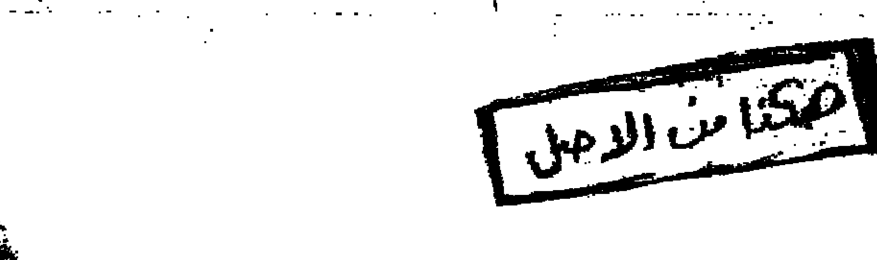
Les cathédral...

RELIGI...

Jean Paul II précise sa concept... de la théologie de la libératio...

ROBERT SOL...





Après les incidents entre travailleurs immigrés et vigiles au centre commercial de Boissy-Saint-Léger

Les cathédrales de la tentation

Le climat est tendu, surtout depuis mardi dernier, au centre commercial « Boissy II » de Boissy-Saint-Léger. Pourtant, les quarante-six commerçants de cet ensemble de boutiques modernes prétendent que non, que ce n'est ni pire ni mieux qu'ailleurs. Affaires obligent. Il ne faut pas apeurer le client alors qu'une campagne d'animation va commencer à la fin de cette semaine. Pourtant, en deux mois, deux incidents graves se sont produits dans cette arène sophistiquée du commerce.

D'un côté, les jeunes « loubards » du coin et les travailleurs étrangers du foyer Sonacotra, situé à une centaine de mètres de Boissy II ; de l'autre, des agents de protection (ils ne veulent pas qu'on les appelle vigiles) de la société Budo Brothers. Une entreprise de quatre-vingts employés chargés de la protection des biens et des personnes, dont le siège est à Paris. « *Des gens qui aiment le sport et qui ont un certain goût du risque et de l'aventure* », comme le dit le directeur, M. Bernard Leblanc, qui précise que le but de la société n'est pas de faire « *du gardiennage passif* », mais « *de prévenir les méfaits* ». Deux de ces « gros bras » sont affectés en permanence au centre commercial de Boissy-Saint-Léger. Six autres patrouillent à moto dans la région parisienne et interviennent immédiatement sur appel radio. Ils n'ont ni armes, ni uniforme, seulement une bombe à gaz paralysant.

Le 18 décembre dernier, l'agent qui est affecté en permanence dans une grande surface de « Boissy II » intervient contre des jeunes gens qui « causaient du grabuge ». Le soir, ces derniers reviennent en force, armés de machettes. Mais l'agent a lui aussi demandé du renfort. La bagarre éclate. MM. Abdallah Hamani et Vinima Thera, deux employés de la société Budo Brothers, sont grièvement blessés. M. Hamani, vingt-quatre ans, succombera le lendemain à ses blessures. Deux jeunes garçons, d'origine guadeloupéenne, seront arrêtés par la police (*le Monde* daté 21-22 décembre 1978).

Les « Budo », comme on les appelle, se mettent alors en colère. Il y aura jusqu'à douze « baraques » à déambuler dans les galeries marchandes. « *On voulait faire voir aux voyous du centre que Budo resterait maître des lieux* ». La police, elle aussi, est là. Ce qui entraine quelques incidents entre C.R.S. et agents de protection. Les policiers ne les aiment guère, ceux du « *service 33* », comme ils se nomment pour se faire reconnaître. Un représentant des forces de l'ordre va même jusqu'à dire : « *Cette société loue du muscle plus que de la cervelle. Leur façon d'agir en elle-même est une provocation.* »

« Interdit aux Arabes »

La provocation, en tout cas, ne fait aucun dotute pour les travailleurs étrangers du foyer Sonacotra, le mardi 20 février. Ce jour-là, une quinzaine de stagiaires de l'école de formation Budo débarquent à Boissy-2, choisi comme terrain d'expérimentation. « *Pour la première fois*, raconte un Algérien, *on m'a vidé de la cafeteria. On nous a dit : « Interdit aux Arabes, circulez. »* Le soir, vers 19 h. 30, l'incident éclate. Deux Arabes sont expulsés par les « Budo Brothers ». L'un d'eux, M. Amar Mihoudi, trente-deux ans, empoigne un caillou qui va fracasser une porte d'entrée du centre commercial. Il est pourchassé et soigneusement corrigé.

Quelques instants plus tard, une quarantaine de coreligionnaires font irruption dans le centre commercial. Les agents de protection se réfugient dans le poste de sécurité. Mais l'affrontementn' aura pas lieu. La police, prévenue, est déjà sur les lieux. Vingt-huit personnes sont interpellées et emmenées au commissariat de Sucy-en-Brie pour contrôle d'identité. Cinq d'entre elles, qui portaient des couteaux, *seront déférées au parquet*. Les autres rentrent chez elles, mais demandent la protection de la police, « *car les miliciens les attendent avec des manches de pioche* », disent-ils. « *Les pojtes de l'hôpital sont grandes ouvertes* », leur répond un policier. Si quelqu'un les attend, ce sont en fait les C.R.S., qui distribuent, selon les Algériens, « *des coups de pied, des coups de matraque, leur font garder les mains sur la tête pendant plus d'une demi-heure* ».

Le deuxième incident est clos. Mais la rumeur sur les violences *du centre commercial d eBoissy II* s'enfle. Les commerçants s'inquiètent de cette mauvaise publicité. Le parti communiste s'empare de l'affaire. Le maire, M. Roger Guillemard (P.S.) condamne « *ces officines parallèles qui exercent des fonctions qui ne sont pas les leurs et dont la présence est provocatrice* ». Le directeur de Budo Brothers, M. Leblanc, proteste contre l'accusation de racisme dans « *une société où plus de 50 % des employés sont des étrangers* », et revendique le droit à l'existence. « *Si on fait appel à nous, c'est qu'il y a un besoin, même si la police dit que sans nous ça irait mieux.* »

A la direction du centre commercial, on affirme que l'insécurité est permanente et qu'il faut faire appel à des sociétés privées de surveillance. On ne cache pas que le foyer est source constante de difficultés : « *90 % des incidents sont le fait des étrangers* ». Ces derniers protestent en disant qu'on veut tout leur mettre sur le dos.

Ces cathédrales de la tentation que sont les centres commerciaux installés au milieu d'immenses cités d'H.L.M. sont fréquemment source d'énormes problèmes de sécurité en région parisienne. Au centre Belle-Epine, non loin de Boissy, on a dû faire appel à des maitres-chiens. Difficultés qui font la fortune des sociétés de gardiennage.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les astuces d'un « marchand de sommeil »

Il existe mille et une façons de profiter de l'ignorance des travailleurs immigrés, de leur isolement et de leur méconnaissance du français. L'affaire, qui oppose soixante-huit d'entre eux à la propriétaire du 59, rue de Lancry, à Paris (75010), révèle une grande habileté de la part de ce « marchand de sommeil ».

Le mécanisme mis au point, il y a plusieurs années, par Mme Andrée Got consiste à proposer à des Maghrébins et Africains, fraîchement débarqués, de leur vendre l'une des chambres qu'elle possède dans cet immeuble vétuste du quartier Bonsergent.

Croyant qu'il s'agissait d'un bail de location, ceux-ci signalent en réalité une promesse d'achat. Le contrat spécifiait que la *vente n'aurait lieu qu'un an* après. En attendant, l'acquéreur paierait une mensualité de 440 F. *Celle-ci serait déduite du* prix du logement de 44 000 F, le jour de la vente définitive.

Ce qui devait arriver arrivait. Le jour dit, le « locataire » se trouvait dans l'impossibilité de débourser le solde de 38 720 F. Et pour cause. Mme Got lui demandait alors de signer une lettre ainsi rédigée : « *Madame, il ne nous est pas possible, pour le moment, de réaliser la promesse de vente que vous nous avez consentie pour le logement que nous occupons (...). Nous vous demandons de bien vouloir patienter quelques mois. Nous continuerons d'effectuer des versements mensuels qui seront à valoir sur le montant du prix de vente.* » A ces versements, Mme Got ajoutait un intérêt de 12 %, prix de sa « patience ». La lettre, rédigée par elle, se terminait ainsi : « *En vous remerciant pour votre obligeance...* »

D'année en année, les promesses de vente étaient ainsi *reconduites ; certaines remontent* à 1970. Au lieu de percevoir un loyer d'une centaine de francs, prix jugé raisonnable par l'architecte consulté par les « locataires », Mme Got parvenait, par ce biais, en apparence parfaitement légal, à empocher des sommes considérables.

Locations déguisées

Depuis un an pour certains, depuis six mois pour tous, les « locataires » de la rue de Lancry *refusent de payer leur* « loyer ». Tunisiens pour la plupart, employés par la Ville de Paris au nettoyage du métro et au ramassage des ordures, ils ont choisi d'habiter le centre parce qu'ils se lèvent tôt et que les communications avec la grande banlieue où les prix sont plus bas, sont difficiles, voire, à ces heures-là, inexistantes.

Une visite rue de Lancry permet de mesurer la vétusté de leur logement : sanitaires bouchés, vitres cassées, façade délabrée, murs gercés par l'humidité et le salpêtre. Des travaux seraient nécessaires. Mme Got refuse de les assurer, car elle n'y est pas tenue juridiquement.

Constitués en « comité de résident », les soixante-huit occupants de la rue de Lancry *se sont adressés au tribunal* d'instance du dixième arrondissement qui vient de leur donner satisfaction : « *Il apparait certain que, compte tenu de l'origine étrangère et de la qualification professionnelle des demandeurs, Mme Got ne pouvait se faire d'illusion sur les chances de voir se réaliser les ventes et parvenait (...) à percevoir des redevances mensuelles très supérieures au loyer légal.* » Le tribunal ajoute qu'il s'agit là de « *locations déguisées* » et que les sommes « *illégalement perçues* » devront être remboursées. Mme Got a interjeté appel.

BERTRAND LE GENDRE.

RELIGION

Jean Paul II précise sa conception de la « théologie de la libération »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Jean Paul II est revenu, une nouvelle fois, sur l'évangélisation, thème de l'assemblée de Puebla, au cours de l'audience générale du mercredi 21 février.

Evangéliser, a-t-il dit, c'est faire en sorte que *l'homme trouve dans le Christ le sens et la dimension* de sa vie. Il n'y a pas de plus haute libération.

C'est dans cet esprit que le pape a défini la « *théologie de la libération* ». On a tort, selon lui, de la lier exclusivement à l'Amérique latine : il faut « *une théologie de la libération à rayonnement universel* », qui allie au-delà des contextes historiques et sociaux. La libération doit être intimement liée à la connaissance de la vérité. « *Elle signifie transformation intérieure de l'homme.* »

Le pape dit en substance : ce n'est pas en analysant la réalité politico-sociale qu'on peut découvrir l'Evangile ; c'est en croyant en Jésus-Christ qu'on parvient à « lire » les événements. Cette conception lui est chère. On la retrouvera certainement dans l'encyclique sur la foi chrétienne qu'il vient d'achever et qui serait en cours de traduction. Elle ne va pas seulement à l'encontre de plusieurs théologiens latino-américains : elle semble mettre en question une approche qui a été celle de plusieurs mouvements d'action catholique(« *partir de la vie* ») et, au-delà, d'une partie des méthodes « pastorales » modernes.

Ayant précisé ce qu'il entendait par « *théologie de la libération* », le pape est plus à l'aise pour affirmer que l'Eglise doit combattre l'injustice sous toutes ses formes. Le rôle de l'Eglise est de « *servir la vérité, en participant au service prophétique du Christ* ». Selon Jean Paul II, « *il faut appeler par leur nom l'injustice, l'exploitation de l'homme par l'homme, ou l'exploitation de l'homme par l'Etat, par les institutions, les mécanismes des systèmes économiques et des régimes qui opèrent parfois sans sensibilité. Il faut appeler par son nom toute injustice sociale, discrimination, violence, infligée à l'homme contre son corps, son esprit, sa conscience et contre ses convictions* ».

ROBERT SOLÉ.

JUSTICE

« CHARLIE-HEBDO » AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

L'armée, les injures, les brocards

MM. Georges Bernier, gérant des Editions du Square, François Cavanna, rédacteur en chef de « Chalie-Hebdo », Jean Cabut — dit Cabu — et Jean-Marc Reiser, dessinateurs, ont comparu, jeudi 22 février, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris. Ils étaient poursuivis pour « injures publiques envers l'armée ». Le procès n'a pas donné lieu aux incidents qui, le 7 décembre 1978 (« le Monde » du 9 décembre), avaient provoqué son renvoi, la nouvelle date du procès n'ayant pas été annoncée, cette fois, dans « Charlie-Hebdo ». Le public était donc moins nombreux.

Ils étaient presque tous là les membres de la « bande à Charlie » : Cavanna, l'œil malin sous sa chevelure presque aussi longue que sa moustache gauloise, Cabu et ses airs de garçonnet qui vient de faire une bêtise, Bernier, le gérant, plus connu sous son pseudonyme de « professeur Choron », le crâne lisse, des allures de gendarme en vacances, Reiser, à qui l'on donnerait, sur sa bonne mine, le bon Dieu sans confession. Tels se présentaient ceux qui — sur plainte du ministre de la défense — étaient poursuivis pour injures envers l'armée. Joyeuse bande dont la comparution avait, scéniquement, quelque chose de dérisoire. Quand on vit debout, face aux magistrats assis, ce quatuor célèbre et frémissant de l'envie d'en rire, il y eut dans la salle des gloussements.

A l'énoncé des reproches qui leur étaient faits, lus d'une voix de confesseur par M. Schewin, président, la salle frétillait d'aise. Mais le président ne haussa jamais le ton et ne demanda aucune précision. Il ne lança aucun mot, aucune réplique.

« Une poussière de poursuites », dira l'avocat des prévenus, Me Claude Barbillon. A Cavanna, il est reproché certains passages d'une lettre de lecteur publiée dans sa chronique du 25 novembre 1976. Il s'agissait d'un témoignage d'appelé : *« Je suis sorti fin septembre de cette connerie tragique du service national »*, écrivait ce lecteur qui, parmi les « avantages » des militaires de carrière citait : *« Les petits trafics, les vols, les trafics d'influence, etc. »* Dernier passage incriminé : *« Il y aura le passage au moule idéologique, le rouleau compresseur d'un système archaïque, conçu pour briser les personnalités : ce système-là s'applique aussi aux crevures elles-mêmes. Et n'en ressortent que ceux qui ne supportent pas la connerie, la hiérarchie, la lourdeur de la machine. »* Voilà pour Cavanna.

Reiser, lui, a commis, le 11 novembre 1976, une couverture de *Charlie-Hebdo* comportant un dessin sur le budget de l'armée et ainsi titrée : *« 68 milliards de confiture aux cochons. »*

Cabu était le plus visé. On lui reproche d'abord un dessin contre les tribunaux militaires, intitulé : *« Les tares de la justice civile, plus les tares de l'armée, ça fait beaucoup. »* Le ministre de la *défense avait déposé, à propos* d'une affiche reproduisant ce dessin, et diffusée par des antimilitaristes, plusieurs plaintes. Annonçant les procès consécutifs à ces plaintes, *Charlie-Hebdo* avait publié et republié le dessin en question, le 11 novembre 1976, puis le 18 novembre (mais en pointillé et avec un texte tronqué) et enfin le 23 décembre de la même année.

Surtout, Cabu était poursuivi pour son recueil de dessins — tous publiés antérieurement dans l'hebdomadaire sans qu'ils aient fait l'objet de poursuites — intitulé *A bas toutes les armées !* et paru en octobre 1977. A ce jour, vingt-cinq mille xemplaires ont été tirés.

Sur les 106 pages de l'ouvrage, qui comporte des dizaines de dessins et vignettes, le ministre de la défense a fait une sélection minutieuse, ne retenant comme injurieux envers l'armée qu'une quinzaine de passages. *« Il n'a eu que l'embarras du choix »*, dira le substitut, M. Bruntz. Et Me Barbillon s'étonnera que certains dessins aient été considérés comme injurieux et pas d'autres. Exemples : lorsque Cabu représente un parachutiste en train d'égorger un chevelu et surmonté de cette légende : *« La taxe sur le porno financera l'armée ; le vice au secours de la vertu »*, il est poursuivi. Quand il publie une caricature du général Bigeard armé d'un chalumeau en train de « chauffer » les pieds d'une femme, avec ce titre : *« Bigeard torture sa vieille mère »*, Cabu n'est pas poursuivi.

Sur ces bizarreries, l'audience n'apporta guère d'informations : *« Nous aimerions connaître le fonctionnaire du ministère de la défense qui, chaque jeudi, épluche* charlie-Hebdo », dira Me Barbillon. Face à un président économe de propos, dans une salle où des gendarmes même esquissaient quelques sourires, les vedettes de *Charlie-Hebdo* ont exposé leurs raisons d'être antimilitaristes.

« L'armée a un budget trop important pour sa tâche, dit Reiser. *Ça continuera si personne ne réagit. Pour nous le rire c'est une arme efficace. La preuve... »* Cabu fut le plus prolixe : *« Je suis pacifiste. Si l'armée était vraiment là pour nous défendre elle commencerait par fabriquer des abris anti-atomiques pour les civils. Pourquoi serait-elle un Etat dans l'Etat ? Les plombiers-zingueurs ne sont pas jugés par un tribunal de plombiers-zingueurs. La majorité de la presse louange à tour de bras l'armée française : la France peut bien supporter quelques voix discordantes. »* Et il accuse l'armée de *« détournement de vertus : le courage, la bravoure, le patriotisme »*. Il connait l'armée : *« J'ai fait vingt-sept mois de service pendant la guerre d'Algérie : vingt après j'en suis encore en colère. »* Mais tout de même, ces dessins ? *« Pour nous faire entendre, nous sommes obligés de grossir le trait, dans la tradition française de* l'Assiette au beurre. »

Cavanna confirme qu'il est *« résolument antimilitariste »* et M. Bernier explique brièvement qu'il *« partage les idées de ses camarades »*.

Le substitut admet qu'il existe *« en France une tradition de brocards et de critiques qui fait partie de la liberté de la presse »*, mais il estime qu'il revient aux juges de rappeler qu'il y a aussi *« une limite entre le brocard licite et l'injure »*. Il reconnait le talent de Cabu mais lui reproche de présenter les militaires de carrière comme *« des criminels, des tortionnaires et des sadiques »* et de *« tourner en dérision les valeurs militaires, notamment celle de l'héroïsme »*. Il cite à l'appui de ce propos un dessin où l'on voit un officier décorer un parachutiste et disant : *« A anéanti un bataillon de mouches à merde au mépris du danger »*. *« Il faudra bien*, conclut-il, *que Cabu admette un jour qu'il existe une loi qui protège les armées. »*

« C'est un procès d'opinion », lance l'avocat de la défense, qui évoque la récente affaire de cet officier de Périgueux, qui a démissionné après qu'a été révélée l'existence d'une consigne d'exercice faisant état de tortures simulées. Cela montre, selon Me Barbillon, *« dans quel état d'esprit vivent certains officiers »*. Il s'attachera à prouver, souvenirs personnels à l'appui, que la réalité militaire est parfois proche de ce qu'en décrivent les dessinateurs de *Charlie-Hebdo*.

Les juges diront le 22 mars si le professeur Choron et ses complices des Editions du Square ont commis des « brocards » ou s'ils sont allés jusqu'à injurier l'armée française.

BRUNO FRAPPAT.

● *M. Abbes Djerroubi*, vingt-six ans, de nationalité algérienne, s'est blessé grièvement, jeudi 22 février, lors d'une chute alors qu'il tentait de s'enfuir des locaux de la brigades des stupéfiants et du proxénétisme, quai des Orfèvres, à Paris. Interpellé la veille dans un café de La Oourneuve (Seine-Saint-Denis), il avait été surpris en train de vendre de l'héroïne. Il avait sur lui 5 grammes de cette drogue. Profitant d'un moment d'inattention des gardiens, il s'était glissé dans une pièce inoccupée puis s'était retrouvé à l'extérieur du bâtiment, sur une corniche surplombant de plus de 15 mètres le trottoir de la rue de Harlay. C'est de cette corniche qu'il tom C'est de cette corniche qu'il tomba. Il est hospitalisé à la Pitié, victime de multiples fractures.

Fausse monnaie en Vendée : un avocat parisien inculpé.

Une affaire de fabrication de faux billets de 500 F, découverte le 29 juin 1977 dans la station balnéaire des Sables-d'Olonne, en Vendée, a conduit, le 3 février dernier, à l'inculpation d'un avocat parisien âgé de cinquante-huit ans, Me Dominique Multedo, pour complicité de faux-témoignage. En vue d'une confrontation avec quatre personnes arrêtées au moment de l'opération de police menée par le S.R.P.J. d'Angers, MM. Abilio Bastos, Portugais de vingt-six ans, Gérard Mériaux, trente ans, Bernard Raguidel, 37 ans, et Alain Baudry, l'avocat parisien a été écroué à la prison de Fontenay-le-Comte par M. Francis Lapeyre, juge d'instruction du tribunal de grande instance des Sables-d'Olonne. Il a été remis en liberté vendredi matin 23 février, son incarcération n'apparaissant plus indispensable à la manifestation de la vérité. Trois mandats d'arrêt internationaux viennent d'être lancés contre des complices des faux-monnayeurs. — *(Corresp.)*

[Depuis la fin du mois de janvier, Me Multedo était sous le coup d'une mesure d'interdiction temporaire d'exercice de la profession, prise par le conseil de l'ordre des avocats. Il avait lui-même averti le conseil de l'information judiciaire ouverte contre lui. Celui-ci a appliqué, à son égard, l'article 23 du règlement qui prévoit « soit d'office, soit sur les réquisitions du procureur général, d'interdire temporairement l'exercice de la profession à un avocat faisant l'objet de poursuites pénales ou disciplinaires. »]

● *Le garde des sceaux* a reçu le *20 février une délégation du* SNI-PEGC a évoqué l'*« affaire de Cholet »* : une institutrice a été condamnée pour avoir refusé de témoigner devant un juge d'instruction dans une procédure de vol. Elle s'était interdit de lui communiquer le nom des deux enfants auteurs de ces faits, les objets dérobés ayant été restitués par leurs parents qui les avaient réprimandés (*le Monde* daté 18-19 juin 1978).

Le syndicat s'interroge sur l'adaptation des textes à de telles situations et *« sur l'ignorance et le climat de méfiance régissant trop souvent les relations entre services publics »*. Le garde des sceaux a tenu à confirmer qu'il ne pouvait en aucun cas interférer dans l'affaire évoquée, soumise à l'examen de la Cour de cassation. En revanche, il a marqué l'intérêt de la justice vis-à-vis du problème général posé par l'insuffisance des relations entre différents services publics.

La condamnation d'un militant du SAC à Évreux

Le prix des convictions

De notre correspondant

Evreux. — *A quoi ressemble donc un adhérent du SAC ? Quelle allure peut avoir un militant du service d'action civique, organisme para-politique destiné originellement à protéger les personnalités de l'U.N.R., devenue U.D.R., puis R.P.R. ? Réponse : un militant du SAC ressemble à M. Tout-le-monde. De cette affirmation, M. Lucien Blondel, quarante ans, qui comparaissait jeudi 22 février devant le tribunal correctionnel d'Evreux, dans l'Eure, est la preuve évidente.*

C'est un homme simple, M. Blondel, et il s'est présenté simplement. Il était là, devant « M. le juge », pour une affaire de coups et blessures volontaires et pour avoir diffusé des « pièces mensongèrement attribuées à des tiers », *des affiches électorales : les faits remontent à la nuit du 30 avril au 1er mai 1976, à Louviers. C'est pourtant le contraire d'une « armoire à glace » M. Blondel. Il est plutôt petit, tassé. Ses mains sont celles d'un homme qui a commencé à travailler tôt et, aujourd'hui, il gagne encore peu comme magasinier. Ce M. Blondel, à dire vrai, a tout l'air d'être un lampiste.*

Jeudi 22 février pourtant, cet homme du SAC a pris sur les épaules tout le poids d'un procès dont MM. Jean-Philippe Desbordes, secrétaire fédéral du R.P.R., et Gérard Pliez, ancien responsable du SAC dans l'Eure, avaient notamment quitté la lice le 13 novembre dernier à la faveur d'un vice de procédure (le Monde *des 9 septembre et 17 novembre 1978). Oui, jeudi 22 février, le tribunal, présidé par M. André Buhot, examinait un procès-peau de chagrin dont M. Blondel, comme le fit remarquer son avocat, Me Jean-Paul Legendre, était la « plus petite unité ». Me Jean Martin, avocat au barreau de Rouen, qui défendait M. Jean-Charles Houel, victime d'un coup de matraque, partie civile, dira : « C'est le* dossier qui a été démantelé par le gang ! »

Gangrène

Pour que justice soit faite, il fallait donc un tant soit peu « reconstituer » les faits. Il fallait « montrer » M. Gérard Pliez en train de vendre des matraques télescopiques, gadgets made in R.F.A., *à son « personnel » comme il dit. Il fallait décrire ses hommes — une dizaine — en train de préparer le collage d'affiches mensongères proclamant :* « Pour un autre mai 68, votez liste d'action de gauche », ou cette « campagne d'intoxication » *pour laquelle ils se divisaient en trois groupes avant de faire leur « descente » sur Louviers, plongée en pleine campagne électorale.*

Me Martin alla plus loin en élargissant l'affaire au climat régional. Il fut donc question du « gang gangréneux du SAC sur la région » et des « notes discordantes d'un certain piano ». Qui ne sait, en effet, à Evreux, qu'une perquisition, le 25 janvier, chez Mme Solange Noël, greffier en chef du tribunal, permit de découvrir dans son piano droit deux fusils de chasse, deux carabines 22 long rifle et quinze armes de poing tout droit sortis du greffe (le Monde *du 30 janvier) ? Il fut encore question de M. Pliez, chez qui la police trouva un vieux fusil de guerre, deux carabines Winchester et un pistolet 357 Magnum.*

« Vous condamnerez sévèrement pour assainir la politique », *requit M. Pierre Bouyssic, représentant le ministère public. Le tribunal condamna M. Blondel à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende. M. Jean-Charles Houel recevra, pour sa part, 1 000 F de dommages et intérêts. Tel est le prix des* « convictions et exactions payées à la nuit » *évoquées par la partie civile.*

LAURENT GREILSAMER.

FUGUEURS DE VINCENNES : DES ADULTES INCULPÉS DE DÉTOURNEMENTS DE MINEURS

Chargés de l'information judiciaire ouverte après l'occupation, du 30 janvier au 14 février, par des *mineurs en fugue*, d'une salle de l'université Paris-VIII à Vincennes (*le Monde* des 10, 16, 17, 18 et 22 février), M. Camille Gérard, juge d'instruction à Paris, a inculpé, le 22 février, de détournement de mineurs Mlles Annie Rembat, vingt-huit ans, et Marie-Christine Blanc-Tailleur, vingt-cinq ans, MM. Maurice Blumenthal, vingt-sept ans, et Jacques Lek, vingt-huit ans. Il les a laissés en liberté en les plaçant toutefois sous contrôle judiciaire avec obligation de ne rencontrer aucun mineur, de ne pas être moniteurs de colonies de vacances, de ne pas quitter Paris et les départements limitrophes, de se présenter tous les deux jours à son cabinet et justifier d'une recherche de travail.

Mlle Michèle Dessenne, qui n'avait pas été *interpellée comme* ses camarades en raison d'un voyage à Marseille, s'est spontanément présentée le même jour devant le magistrat. Elle doit être inculpée à son tour le 23 février.

Tous les cinq se sont connus, disent-ils, alors qu'ils suivaient des cours de psychologie à Vincennes ou au centre universitaire Censier, à Paris. Certains étaient devenus éducateurs. Tous s'étaient occupés d'enfants pendant les vacances. Ils avaient créé le « Collectif sept plus » et vivaient dans un pavillon de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).

L'été dernier, ils avaient participé en Corse à un camp de vacances réunissant dix-sept adultes et soixante-quinze adolescents de quinze à dix-huit ans. Deux jeunes filles âgées de seize et quinze ans, placées dans un foyer pour des motifs familiaux, avaient fréquenté ce camp. A leur retour, elles avaient voulu passer des week-ends à Noisy-le-Grand, ce qui leur valut des ennuis avec la directrice du foyer. Ce fut le début d'une « mobilisation » destinée à alerter l'opinion sur la situation des mineurs.

Les inculpés assurent n'avoir nullement détourné des mineurs et avoir tenté de leur venir en aide dans leur désarroi.

Ils font remarquer que l'information avait été ouverte à la fois pour détournement de mineurs et infraction à la législation sur les stupéfiants alors que l'inculpation ne porte plus que sur le premier point. Ils protestent contre l'*« amalgame »* qui a ainsi été fait au début de l'affaire.

Faits et jugements

Un médecin condamné en appel après la mort d'un enfant.

La cour d'appel de Douai a condamné à des peines d'amende deux médecins et une infirmière de Cambrai, inculpés d'homicide involontaire après le décès d'une fillette de sept ans, Béatrice Lamorille, des suites d'un accident de la route en 1975. En première instance, le 7 juin 1978, les accusés avaient été relaxés par l etribunal de Cambrai (*le Monde* du 10 juin 1978).

Le docteur Jean Machon, cinquante-neuf ans, chirurgien, a été condamné à 10 000 francs d'amende. Il lui est reproché de n'avoir pas été alerté par l'état inquiétant de l'enfant, transportée tardivement dans sa clinique, et de n'avoir rien tenté. Le docteur Robert Laude, quarante-six ans, généraliste, qui avait seulement prescrit quelques calmants et n'avait pas ordonné le transfert de l'enfant à l'hôpital, malgré ses violents maux de tête, a été condamné à 5 000 F d'amende. L'infirmière de la clinique, Mme Marie-Thérèse Cardonnel, à laquelle on reproche d'avoir averti en retard le chirurgien de la fillette, devra payer une amende de 1 000 francs.

● *Pour protester contre l'incarcération d'un des leurs, M. Robert Chazelle*, détenu depuis le lundi 19 février à la maison d'arrêt de La Talaudière, près de Saint-Etienne (*le Monde* du 21 février) des membres du CID-UNATI de la Loire ont mis le feu, jeudi, aux dossiers qu'ils avaient enlevés, en décembre dernier, à la Caisse départementale de retraite des artisans.

Contenus dans cinq volumineux sacs de plastique, ces dossiers ont été déposés, à 18 heures, rue du Grand-Moulin, en plein centre de Saint-Etienne, devant le magasin tenu par un administrateur de la CAVCI, M. Faure, sur la vitrine duquel était placardée une affiche signant l'autodafé : *« Chazelles vengé, dossiers brûlés. »*

● *Une formation juridique internationale.* — L'université de Paris I offre une formation simultanée en droits français et anglais, avec diplômes français et anglais, à des jeunes possédant bien l'anglais. Niveau désirable : lettres supérieures ou première supérieure. Adresser à l'U.E.R. 07, université de Paris I, 12, place du Panthéon 75231 Paris Cédex 05, *pour le 13 mars* : lettre de candidature manuscrite, motivée et signée, lettre de professeur et relevé de notes.

M. Pierre Mérand sous-directeur de l'administration pénitentiaire.

M. Pierre Mérand, qui était chargé de mission auprès du directeur de la coopération culturelle et technique au ministère de la coopération, vient d'être nommé sous-directeur de l'administration pénitentiaire, chargé de la réinsertion sociale.

[M. Pierre Mérand, quarante-quatre ans, a été chargé d'études au commissariat du Plan au titre de l'assistance technique au Gabon de 1962 à 1964, puis stagiaire au Centre *pour le développement de la coopération* économique et technique en 1964-1965. Conseiller technique au ministère gabonais du Plan et de l'économie de 1965 à 1968, il est ensuite chargé de mission au service de la coopération culturelle, scientifique et technique (1968), puis chargé de mission géographique pour le Gabon et la République Centrafricaine (1969), pour le Gabon et la République populaire du Congo (1970) et enfin pour le Niger et le Mali (1972) au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères. Nommé chargé de mission au ministère de la coopération en 1975, il est chef de la mission de coopération à Bangui, d'octobre 1975 à octobre 1978, avant d'être chargé de mission auprès du directeur de la coopération culturelle et technique au ministère de la coopération.]

● *Victime, le 9 décembre 1975, d'une agression commise par un détenu en permission*, un chauffeur de taxi grenoblois, M. Maurice Masson, recevra une somme d'environ 1 million de francs. Le tribunal administratif de Grenoble avait, le 21 mars 1978, (*le Monde* du 23 mars 1978), déclaré l'Eatt responsable *« de la totalité des conséquences dommageables de l'agression »* et ordonné une *expertise*. Celle-ci a estimé le préjudice à 987 000 F (200 000 F pour les souffrances physiques et le préjudice esthétique, 650 000 F pour les pertes de revenu et 114 000 F pour les frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation, 3 000 F pour les dépenses diverses).

L'Etat devra, d'autre part, rembourser 118 000 F à la caisse mutuelle régionale des Alpes et 28 000 F à la caisse artisanale Dauphiné - Savoie. L'agression avait été commise le 9 décembre 1975 : Michel Ghezalel, vingt et un ans, qui purgeait une peine de cinq ans de réclusion avait tenté de dévaliser le chauffeur de taxi, qui résista et fut atteint d'une balle à la tête. — *(Corresp.)*

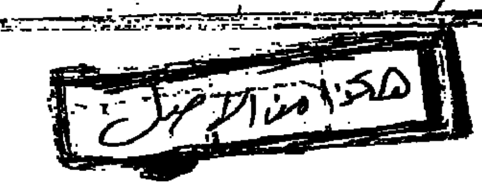
Un ancien candidat aux élections législatives condamné pour une circulaire raciste.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a infligé, jeudi 22 février, 2 500 F d'amende à M. Arnal pour provocation à la discrimination, à la haine raciale et à la violence. Elle a accordé 10 000 F de dommages-intérêts au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.), partie civile.

Candidat aux élections de mars 1978 sous l'étiquette du Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables (RUC) dans la vingt-septième circonscription de Paris (18e arrondissement) M. Arnal avait diffusé une circulaire raciste invitant à la « dératisation » c'est-à-dire au rejet des immigrés qui vivent en France (*le Monde* du 10 mars 1978 et du 27 janvier 1979).

Dans son jugement, le tribunal déclare notamment : *« En rendant responsables du chômage les immigrés en proclamant la religion chrétienne en danger sous la poussée de l'Islam, en présentant aux électeurs sur le mode dramatique un programme préconisant une opération générale, expéditive et massive de dératisation jusqu'à ce que le dernier « raton » ait quitté les lieux, Marcelin Arnal a provoqué (...) à la haine et même à la violence à l'égard des immigrés originaires d'Afrique du Nord. »*

Le tribunal a relaxé Mme Yvette Provent-Baudry, suppléante de M. Arnal, qui ne connaissait pas ce texte dont elle a ensuite désavoué les termes. Il a mis aussi hors de cause le RUC qui n'avait pas participé à cette campagne raciste.



Le Monde *des loisirs et du tourisme*

DES AUGMENTATIONS QUI NE DÉPASSERONT PAS 3 %

« LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL GARANTIT DES PRIX SANS SURPRISE POUR CET ÉTÉ »

nous déclare M. Ignacio Aguirre, secrétaire d'État au tourisme

L'AN dernier, le nombre de touristes ayant passé leurs vacances en Espagne a battu tous les records précédents. Où va le tourisme espagnol, quels sont les projets et les décisions de ceux qui en ont la responsabilité ? M. Ignacio Aguirre Borrel, secrétaire d'Etat au tourisme depuis le mois de juillet 1977, a bien voulu répondre à nos questions.

« Le changement de régime de l'Espagne a-t-il eu des conséquences directes, ou indirectes, sur le tourisme ? Si oui, quelles sont-elles ?

— Je ne crois pas qu'il y ait une relation directe entre politique et tourisme. A preuve, le grand « boom » touristique de l'Espagne a coïncidé avec la dictature du général Franco ! Mais il faut cependant tenir compte du fait qu'à partir de septembre 1975 une conjoncture particulière — l'agonie du chef de l'Etat, des prises de position anti-espagnoles de la plupart des pays européens, puis, un peu plus tard, le retour de la monarchie — a provoqué un recul très net du tourisme durant la saison suivante, celle de l'été 1976. Mais une fois les choses remise en place et fini le boycottage qu'exerçaient notamment les pays scandinaves et les Pays-Bas, toutes les réticences s'effaçaient et le succès revenait, plus vif encore que par le passé...

— A propos du succès sans précédent de la dernière saison — près de quarante millions de touristes et 5,5 milliards de dollars de recettes en 1978 ! — pouvez-vous nous dire s'il s'agit là d'un record absolu, ou si cette performance peut être dépassée dans l'avenir ? Et si elle devait l'être, en seriez-vous satisfait, ou bien, à l'inverse, tenteriez-vous de la freiner ?

— Le problème qui nous préoccupe le plus en l'occurrence est celui de l'étalement. L'an dernier, juillet et août ont été des mois beaucoup trop fréquentés à notre goût, et nous ne voulons plus favoriser d'aucune manière l'afflux des touristes pendant l'été. Pourquoi nier qu'un certain sentiment de « frustration » se manifeste en pareil cas, tant chez nos visiteurs que chez nos concitoyens ? Plages bondées, routes embouteillées, rupture écologique inévitable, gâchent obligatoirement leurs séjours...

» En revanche, nous allons dès à présent nous efforcer de développer le tourisme hors saison — et tout au long de l'année — en tentant de persuader que l'Espagne est aussi belle en avril, mai, juin, septembre, sinon plus belle encore, qu'au plus fort de l'été. A climat presque égal, le confort et le service y sont naturellement très supérieurs.

» Dès l'année dernière, nous avons entrepris une campagne publicitaire sur le marché britannique, avec pour thème essentiel : « *En Espagne, c'est déjà l'été !* » Car nous voudrions décourager les gens de venir en août pour les faire se déplacer hors saison...

— Pour les inciter à venir à ces moments-là de l'année, allez-vous faire des efforts particuliers, notamment au plan des tarifs ?

— Il existe déjà des tarifs hôteliers pratiqués hors saison, qui sont presque 50 % moins chers que les prix affichés l'été...

— La pléthore d'équipements touristiques souvent dénoncée, et citée en « mauvais exemple », est-elle à présent définitivement stoppée ? Des mesures ont-elles été prises pour qu'on ne construise pas sur les derniers pans du littoral demeurés vierges ?

— Cette question suscite deux réponses. D'abord depuis maintenant un an et demi, nous avons mis en place une politique tendant à stopper définitivement les constructions partout où l'on avait irréversiblement endommagé l'environnement, politique basée sur deux types de mesures. La première consiste à ne plus accorder de crédits officiels aux projets intéressant des zones que nous estimons saturées. La seconde, qui s'est d'ailleurs traduite par un décret, définit les zones à usage touristique préférentiel, et concerne quatre-vingts municipalités. Sur ces territoires, il est désormais formellement interdit de construire sans l'autorisation préalable du ministère du tourisme. Ces deux décisions mettront forcément un terme à la prolifération que vous évoquiez.

» Ensuite, je dois vous préciser, pour répondre à la deuxième partie de votre question, qu'il existe encore bien des « territoires vierges » en Espagne ! Pour ne parler que du littoral, nous avons par exemple trois provinces du sud de la péninsule, Almeria, Huelva et Cadix, qui sont d'une extraordinaire beauté et sont encore pratiquement vierges.

» Si la Costa Brava est, elle, irrémédiablement bâtie, et « endommagée », le Sud — à l'exception de la seule région de Malaga — reste quasi intact, et les endroits n'y manquent pas où l'on peut créer encore des ensembles balnéaires en veillant, bien entendu, à respecter les sites en y prévoyant des équipements de taille raisonnable, à partir de plans d'ensemble très stricts.

— Vous venez d'annoncer que vous alliez lancer dès à présent auprès du public français une campagne sur le thème « changez d'Espagne » en vue d'inciter vos futurs visiteurs à découvrir les richesses naturelles et le patrimoine de l'intérieur de l'Espagne. Quelles sont les régions sur lesquelles porteront vos premiers efforts dans ce sens ?

— Nous sommes persuadés que l'infrastructure hôtelière existante est déjà assez importante, notamment dans des villes comme Séville, Grenade, Tolède, Cordoue, Saint-Jacques-de-Compostelle, qui ne sont pas suffisamment connues à l'étranger et *dont les alentours le sont moins encore. Par cette* action, nous voulons essayer de faire comprendre aux Français qu'outre nos plages nous avons un immense patrimoine artistique et culturel qui mérite d'être découvert. Et qui correspond d'autant mieux au touriste français que celui-ci est d'abord un touriste individuel qui boude volontiers les grands circuits organisés des tours-opérateurs, leur préférant le plus souvent la randonnée à bord de sa voiture... Cette campagne, dont j'attends beaucoup, débutera dans quelques semaines.

— Outre l'action publicitaire proprement dite, votre action se traduira-t-elle « sur le terrain » par certains aménagements, comme la remise en état de tel réseau routier, le fléchage de tel itinéraire, etc ?...

— Absolument. Ainsi, nous avons lancé cette année une série d'itinéraires nouveaux, comme la « *route du sherry* », la « *route du toro* », dans la région de Salamanque, la « route du vin rouge », la « route de Saint-Jacques ». Il s'agit d'itinéraires intérieurs, destinés à faire découvrir une Espagne que je qualifierai d' « insolite ».

— Pour chacune de ces propositions, disposez-vous d'un réseau d'hébergements suffisant ?

— Oui, hôtels et auberges existent en nombre convenable et peuvent prétendre répondre à la demande. Notez, toutefois, qu'il s'agit ici d'une hôtellerie de catégorie « moyenne », mais toujours confortable.

Les cent « paradores »

— A ce propos, quelles sont vos intentions en matière de catégories hôtelières ? Développerez-vous les établissements de luxe, jusqu'ici peu nombreux ?

— Hormis certains endroits bien précis, qui ont besoin d'établissements de luxe, voire de grand luxe, nous ferons plutôt porter nos efforts sur une hôtellerie se situant plutôt dans les deux-trois étoiles. Pour ce qui concerne le luxe, nous avons déjà quatre-vingt-huit *paradores*, dont le nombre sera porté à environ cent unités d'ici à un an. Ce sont tous des hôtels remarquables, exceptionnels même, comme celui que nous venons d'ouvrir à Siguenza, à 110 kilomètres de Madrid, par exemple, dans la province de Guadalajara, ou encore le château de Carmona, un « alcazar » du quatorzième *siècle proche de Séville. Sans être chauvin, je peux* dire qu'il s'agit là d'endroits vraiment exceptionnels !

— Exceptionnels, mais à quels prix ?

— Des prix qui peuvent sembler incroyables aux yeux du touriste français : la chambre double dans un *parador* coûtera cette année 2 000 pesetas (environ 125 F).

— Quelles vont être les conséquences de la libération des prix, puisqu'on a parlé de hausses automatiques se situant entre 20 % et 30 % (1) ? Cela ne risque-t-il pas de contrarier vos succès du passé ?

— Noubliez pas, d'abord, que la totalité des contrats passés par les tour-opérateurs sont signés un an à l'avance et que, par conséquent, les prix *qui y figuraient à la fin de l'été dernier seront* respectés intégralement l'été prochain. Seuls, les touristes individuels subiront donc les conséquences de la liberté de prix qui a pris effet le 1er février.

» Cependant, nous avons eu des conversations avec les représentants de l'hôtellerie et leur avons expressément demandé de ne pas passer trop vite d'un extrême à l'autre. Ainsi, la Fédération nationale de l'hôtellerie s'est-elle engagée à ce que les dix *mille cinq cents établissements qu'elle compte* limitent leur augmentation à + 19 % cette année ; si l'on tient compte de l'inflation de 16,5 % que nous avons subie en 1978, cette augmentation n'est, en fait, que d'environ 3 %, ce qui ne devrait guère avoir de conséquences fâcheuses, nos hôtels restant, même avec cette augmentation environ moitié moins chers que les vôtres.

» Je voudrais encore souligner un point très *important : contrairement à ce qu'ont affirmé* certains journaux français, le touriste étranger en Espagne bénéficie et bénéficiera systématiquement d'une totale garantie des prix ! Tous nos prix hôteliers, figurant au *Guide officiel de l'hôtellerie*, qui paraîtra au mois d'avril prochain, sont des prix totalement garantis par le gouvernement, taxes et service compris. Ainsi, aucune « mauvaise surprise » n'est à redouter, et je me permets d'insister encore sur cela.

» Et, pour finir, je voudrais encore insister auprès des Français sur cette « nouvelle Espagne », cette Espagne de l'intérieur et de toutes les saisons. Savent-ils que, après la Suisse, l'Espagne est le pays le plus « haut » d'Europe et que les vingt-sept stations de sports d'hiver de nos Pyrénées se développent à un rythme surprenant ? Il est temps de savoir que nous ne sommes pas seulement un *pays de soleil mais aussi un pays de neige... et de* très bonne neige, où les skieurs seront toujours les bienvenus, comme le sont tous les touristes que nous accueillons. »

Propos recueillis par
J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) *Le Monde* du 23 décembre 1978.

MÉTHODE FORTE OU MÉTHODE DOUCE

Les agents de voyages à la recherche du client de demain

L'ACHETEUR de voyages organisés vient d'être pris à témoin par un placard publicitaire signé par MM. Jean-Claude Rouach, président de l'association professionnelle de solidarité des agences de voyages, et Jean-Claude Murat, président du syndicat national des agents de voyage (S.N.A.V.) (1). Les deux présidents déclaraient conjointement vouloir « *seulement faire cesser le jeu cruel de financiers qui se soucient bien peu des gens qui partent en vacances* ». Le sens de leur action est clair : « *Nous ne voulons pas être le fouet de la querelle entre certaines banques et certains organismes financiers. Si ces monstres de la finance veulent se livrer la guerre des clientèles et s'ils ont choisi le voyage comme monnaie d'échange, ils savent qu'ils détruisent sciemment une profession qui donne le maximum en matière de prix et de service à la clientèle.* »

Cet appel au secours de la profession d'agents de voyages est motivé par la concurrence de plus *en plus affirmée* que lui font sur le marché touristique des établissements financiers (Crédit agricole, Caisse d'épargne, Crédit mutuel) et des entreprises de distribution (Euromarché, Coop).

Cette contre-attaque, qui se défend d'être corporatiste, a provoqué la démission du Syndicat des agents de voyages de M. Pierre Amalou, directeur général de la filiale touristique du Crédit agricole, Voyage Conseil. Comme M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, lui aussi démissionnaire du SNAV en 1978, M. Amalou s'oppose à son ancien syndicat au sujet de l'avenir du tourisme en France.

Œil bleu et moustache gauloise, ce Marseillais de quarante-trois ans pétille d'idées et d'optimisme. Peut-être faut-il chercher dans cet optimisme inébranlable la cause des rancœurs que nourrit à son égard une profession morose qui se sent attaquée de tous côtés. Quand la majorié des agents de voyages fait grise mine, on n'affiche pas impunément des bilans triomphants où les pourcentages d'augmentation de la clientèle oscillent pendant plusieurs années entre 50 et 100 %.

« *Les péripéties qui ont entraîné notre départ du SNAV tiennent aux attaques permanentes menées par celui-ci contre notre maison mère, le Crédit agricole, qui représente notre réseau de distribution. Nous respectons pourtant la loi ! Voyage Conseil dispose d'une licence d'Etat d'agent de voyages et d'un personnel techniquement compétent. Nous avons, comme la loi nous y autorise, signé des conventions de correspondants avec des bureaux du Crédit agricole. En fait, les agents de voyages auraient voulu que la loi de 1975, qui réglemente notre profession, soit la loi Royer du tourisme...* »



(Dessin de Plantu.)

En effet, la querelle porte bien sur l'analyse du devenir des vacances et sur la façon de les vendre. Face aux marchands de voyages qui défendent, toutes griffes dehors, un marché touristique qu'ils jugent stagnant, M. Amalou estime que la cinquième semaine de congés payés arrive à grands pas, soit qu'elle ait déjà été accordée, soit que les salariés la « fabriquent » en fractionnant leurs vacances d'été. Il constate que le Parlement a voté, il y a quelques semaines, le droit pour les Français de bâtir leur semaine de travail en quatre jours s'ils le souhaitent. Il prédit, enfin, une diminution de la durée de la semaine de travail.

« *Il est évident que ces loisirs supplémentaires ne se prendront pas en été. Or le besoin d'information de ceux qui partent hors saison est totalement différent de celui que manifestent les estivants. Trois ou quatre semaines de vacances coûtent un mois de salaire. Il est normal qu'on veuille les réussir. On a besoin de les préparer avec l'aide d'un professionnel qui dira où il convient d'aller, à quel moment et pour quoi faire.*

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)

(1) Depuis l'assemblée générale, réunie le 16 février, M. Jean-Claude Rouach est devenu président du SNAV.

« MÉDITERRANÉE » A NOUMÉA

Au terme d'une année de négociations, M. Jean Combard, fondateur de la compagnie UTA et actuel président de Sodecotour, société regroupant à parts égales le Club Méditerranée et UTA, a annoncé officiellement, le 17 février, l'installation du Club Méditerranée à Nouméa.

Cette décision, si elle permet d'éviter la mise au chômage de deux cents personnes, n'aura pas été facile. Le Club aurait sans doute renoncé à la Nouvelle-Calédonie, étant donné les difficultés rencontrées, s'il n'y avait eu la société U.T.H. Cette filiale hôtelière d'UTA gérait, depuis 1972, le *Château Royal*, un établissement de trois cents chambres. N'étant jamais parvenu à le rentabiliser, l'U.T.H. avait décidé sa fermeture pour le 16 février. De son côté, le Club cherchait à s'implanter dans cette région pour répondre à la demande croissante d'une clientèle australienne toute proche. L'opération paraissait réalisable, mais Gilbert Trigano souhaitait compléter l'implantation nouméenne par un autre village qui se serait situé à l'île des Pins, où fonctionne déjà un second hôtel U.T.H., le relais de Kanumera.

Cette île, toute proche de Nouméa, et considérée comme l'un des « joyaux » du Pacifique, aurait très certainement été un atout majeur. Mais, disposant d'un statut de réserve tribale intégrale, il fallait auparavant réussir à convaincre les populations mélanésiennes qui y vivent de l'intérêt du village de vacances. Beaucoup de gens ont travaillé dans ce sens, qu'ils soient fonctionnaires, syndicalistes, personnalités politiques, et jusqu'au secrétaire d'État lui-même, M. Paul Dijoud. Malheureusement, les innombrables promesses faites à ce jour n'ont visiblement pas convaincu les Kunies (habitants de l'île). Ces derniers craignent, en effet, que leur île ne soit envahie et défigurée par une installation au *Château* trop importante. S'ils ne sont pas systématiquement opposés au tourisme, ils souhaitent pouvoir en contrôler le développement, et y participer.

M. Combard et les représentants du Club, après avoir longtemps laissé planer le doute sur une installation au *Château Royal*, qu'ils voulaient lier à l'île des Pins, ont finalement accepté de séparer les deux opérations. Il est probable que le taux de remplissage des appareils de l'UTA sur les lignes Nouméa-Sydney et Nouméa-Tokyo aurait considérablement baissé si, comme cela était prévu, le *Château Royal* avait fermé ses portes, sans espoir de réouverture. On peut penser que cet argument aura été d'un poids certain dans la balance.

Il faut rappeler que le Club dispose, à l'heure actuelle, de plusieurs villages (notamment en Polynésie), fonctionnant en association avec UTA, la compagnie aérienne assurant le transport des « gentils membres ». L'excellence des résultats obtenus jusqu'à maintenant a sans doute permis aux dirigeants d'UTA d'emporter une décision qui, tout en étant à leur avantage, devrait permettre au tourisme calédonien, déjà en nette progression, de faire un nouveau bond en avant.

JEAN-NOEL FÉRAUD.

Les agents de voyages à la recherche du client de demain

(Suite de la page 15.)

» *Le vacancier de la cinquième semaine ou du week-end n'a pas besoin de conseils. Il veut une destination qui rompe avec son quotidien, des prix de transport réduits, un minimum de documentation, des facilités de réservation et l'engagement clair d'un organisme crédible. C'est pour cela que nous avons pris en charge les Vacances Orange distribuées par Euromarché.* » (*Le Monde* des 4 novembre 1978 et 15 février 1979.)

L'agence idéale, selon Pierre Amalou, serait divisée en deux parties. D'un côté, une zone de vente et de conseil, dans laquelle un vendeur qualifié confectionnerait des voyages cousus main pour une clientèle exigeante et fortunée. De l'autre, une supérette en libre service offrirait en rayonnage des « pochettes vacances » conçues sur le schéma : un pays = une formule = un prix ferme et définitif. « *Dans ces conditions, je pense que le marché des voyages peut tripler et passer, en dix ans, de deux à six millions de clients* ».

L'optimisme ne se commande pas, mais il se raisonne : les touristes apprécieront peut-être médiocrement que le rêve du voyage soit réduit à peu de chose, dans les hypermarchés, entre des « packs » de bière et des sacs de pommes de terre. « *Le voyageur n'a pas besoin que nous le fassions rêver. Il rêve tout seul. Il nous demande seulement de réaliser son rêve. Ce n'est pas un problème de photos en couleur, c'est un problème de logistique.* »

» *J'ai interrogé les clients d'Euromarché au moment de leur embarquement à Orly. 90 % d'entre eux n'avaient jamais pris l'avion. Ils avaient entre dix-huit et trente-cinq ans. Ils m'ont dit : « Ça faisait longtemps qu'on avait envie de partir, mais on n'osait pas entrer dans une agence. Nous avions peur que les prix ne soient trop élevés. Les catalogues ? Nous ne nous en sortirions pas. Oui, ça fait drôle d'acheter ses vacances à l'hypermarché, mais nous y achetons notre nourriture depuis cinq ans. Nous avons confiance. Et puis, ce ne sont pas les grandes vacances qui, elles, sont sacrées. Non. Ce ne sont que les Baléares à 870 F la semaine...* »

Les vacances passives et les autres

Quel est le secret de Voyage Conseil pour vendre moins cher ? « *Un circuit court et des marges non cumulées.* » La recette est la même que dans le commerce traditionnel : au lieu de vendre les trois mille produits présents sur le marché touristique, choisir dix voyages seulement que les spécialistes du Crédit agricole connaissent bien. Éventuellement, aller au-devant de la demande. Par exemple, en faisant décoller les charters des aérodromes de province : « *Cette formule a l'avantage de réduire les coûts de transport et d'allonger la durée utile des vacances. Je l'ai proposée à des agents de voyages, il y a quelques années. Ils ne m'ont jamais répondu parce qu'ils sont persuadés que toute offre d'un confrère cache une entourloupette.* »

En matière de tourisme, le travail « noble » consiste à exporter des Français vers l'étranger. Pierre Amalou est pourtant décidé à développer l'activité domestique de Voyage Conseil. Le marché est porteur, comme disent les hommes du marketing. « *Cinq millions de Français partent hors des frontières, mais vingt-deux millions restent. C'est un potentiel. Mais que leur montrer ? La France des vacances passives, celle où l'on va se reposer, sur la côte ou à la montagne ? C'est la France du tourisme « industriel ». Elle est comble et se vend toute seule. La France hyperclassique avec châteaux de la Loire, Paris et le Mont-Saint-Michel ? La demande est très saisonnalisée et les moyens d'hébergement restent limités. Reste la campagne, dont la capacité d'accueil est énorme, et l'authenticité entière. C'est là que se trouve l'avenir du tourisme en France.* »

Selon M. Amalou, la demande serait incontestable et tendrait à se développer au rythme de l'animation rurale qui, de piscines en tennis, et d'activités manuelles en excursions pas chères et guidées par les gens du cru, attire le citadin. Manque une hôtellerie de type familial, qui n'a jamais été vraiment aidée par les pouvoirs publics. « *La demande se manifeste de manière identique en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas. Bien sûr, ils souhaitent d'abord les châteaux de la Loire et Paris by night, mais tout de suite après ils veulent le petit-hôtel-sympathique - près - d'une - rivière - où - ils - rencontreront - de - vrais - Français. Nous préparons une gamme de cinq circuits — un tiers folklorique, un tiers culturel, un tiers gastronomique — pour des groupes de quarante personnes qui utiliseront de petits hôtels et des tables d'hôtes. Je ne connais pas de pays aussi varié et aussi attachant que le nôtre. Contrairement à leur réputation, les Français savent être extrêmement accueillants. Il faut leur montrer qu'ils ne risquent pas d'être envahis par les touristes.* »

C'est peut-être le plus difficile, mais Voyage Conseil commence à savoir parler au monde rural...

ALAIN FAUJAS.

Pas d'accord

Traversées corses

Après les deux articles « Traversée vers la Corse : la file d'attente commence à Paris » et « Parcage organisé » (le Monde *du 10 février), M. Jacques Ribière, président de la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (S.N.C.-M.), nous a adressé une lettre dont nous reproduisons ci-après les passages les plus significatifs.*

Pour ce qui concernue la réservation sur les lignes de Corse, notre correspondant écrit notamment.

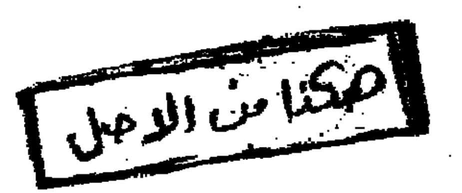
Notre clientèle a la possibilité de réserver ses places, aux tarifs officiels, soit auprès des bureaux directs de la S.N.C.-M., qui existent dans les principales villes de France, soit auprès des agences de voyage, soit encore dans les gares ou bureaux de tourisme de la S.N.C.F. Par ailleurs, il est possible de réserver par correspondance (...). Cette diversité des possibilités de réservation devrait donc empêcher le phénomène de queue au moment de l'ouverture des locations dont vous vous êtes fait l'écho. En fait, cette journée d'ouverture, qui a été fixée en 1979 au 6 février, s'est passée sans problème sérieux partout sauf à Paris. Le fonctionnement du système a été très bon puisque ce jour-là 100 000 messages sont entrés dans l'ordinateur aboutissant à 70 000 réservations pour les passagers et 24 000 pour les voitures.

Malgré cette affluence, aucune des traversées n'était complète le 6 février au soir, et les clients qui se sont présentés les jours suivants ont donc pu obtenir sans problème (et sans queue) les réservations de leur choix, sauf peut-être dans quelques rares cas particuliers. Le bilan provisoire de l'ouverture de la saison d'été 1979 ne comporte donc qu'un aspect négatif : l'extrême affluence aux guichets de la S.N.C.-M. à Paris (...). Une source possible d'amélioration consiste à mieux faire connaître aux Parisiens les moyens d'accès à la réservation autres que les guichets de la rue Godot-de-Mauroy (gares et bureaux de tourisme S.N.C.F., agences de réservation par correspondance) qui sont à leur disposition. Enfin, lorsque le système S.T.T., qui dotera tous les agents de voyage de terminaux permettant l'accès direct aux ordinateurs des grands transporteurs sera en vigueur, on peut penser que le « sacrifice propitiatoire » que nous avons cette année infligé, bien à regret, à quelques centaines de Parisiens amoureux de la Corse aura définitivement disparu (...).

A propos du voyage en classe économique sur les lignes d'Algérie, M. Ribière écrit :

Il est bien certain qu'il existe une différence de confort entre les passagers qui désirent voyager en « classes cabine » et ceux utilisant notre « classe économique ». Cette différence existe d'ailleurs sur tous les moyens de transport. Il n'en demeure pas moins que nos passagers de « classe économique » peuvent obtenir à bord de nos navires soit des fauteuils pullman soit des couchettes de type S.N.C.F. Ils ont également à leur disposition un bar et une brasserie où ils peuvent trouver, à des tarifs raisonnables, des consommations et une nourriture saine. Enfin, et puisque le problème est évoqué, ils peuvent bénéficier des services du médecin du bord comme tous les autres passagers.

Le temps d'amortissement des paquebots est long (quinze à vingt ans) et il peut arriver que le type de leurs installations se trouve un peu décalé par rapport à l'évolution des mœurs. Cependant, la S.N.C.M. s'est efforcée, à mesure qu'elle rénovait sa flotte, de suivre la tendance générale des transports, qui a pour effet de nettement rapprocher les niveaux des prestations offertes aux différentes classes. Il en ira ainsi pour le navire dont notre compagnie vient de passer commande pour ses lignes d'Algérie et de Tunisie, navire qui pourra transporter mille deux cents passagers et quatre cent quarante voitures, et où les installations réservées aux passagers de « classe économique », comme aux passagers de « classe cabine », seront particulièrement soignées.



CRIS DANS LA HAUTE ARIÈGE

LA MONTAGNE AUX MONTAGNARDS

PARCE qu'ils estiment que la montagne n'appartient *« ni aux touristes ni au gouvernement, mais aux montagnards eux-mêmes »*, une grande majorité des conseils municipaux concernés par la création d'un parc national dans la Haute-Ariège, sur un territoire pyrénéen long de 80 kilomètres, entre l'Andorre et la Haute-Garonne, vient de se prononcer contre ce projet. Sur les cinquante-neuf communes implantées dans cette zone, une seule a réservé son avis, quatorze se sont opposées au principe, trente et une ont émis un refus catégorique (dont cinq après avoir consulté leurs électeurs), huit ont répondu « oui » et quatre « oui, mais... »

Pour comprendre les raisons de ce rejet, il faut savoir combien les habitants de la Haute-Ariège tiennent à leur montagne. Déjà, en 1974, lorsque fut annoncée la création du parc naturel entre le massif de Puymorens et le pic Montcalm, une association de défense et de protection des Pyrénées ariégeoises fut créée, qui reprit à son compte les revendications déjà formulées il y a... plus de cent cinquante ans, lorsque Charles X fit publier un code forestier remettant en cause les droits des habitants du Couserans, droits que ces derniers avaient arrachés au seigneur de Foix au treizième siècle. S'ensuivit une *« guérilla »* qui dura dix ans, et les paysans allèrent porter le conflit loin à la ronde, vêtus de longues chemises de lin blanc qui leur firent donner le nom de « demoiselles ». Viriles demoiselles en vérité, qui, groupées en commandos de deux cents camisards armés, s'attaquèrent à *tout ce qui* pouvait représenter le pouvoir central, n'hésitant pas à piller, incendier, abattre le bétail destiné à son ravitaillement. Ceux de leurs chefs qui tombèrent aux mains de la maréchaussée furent traduits devant la cour d'assises de l'Ariège sous l'inculpation de *tentative* d'assassinat, d'incendies volontaires, et d'association de malfaiteurs. L'un d'eux fut condamné à dix ans de réclusion et exposé au pilori (1).

« La Montagne en colère »

En 1979, le mécontentement n'en est pas arrivé à ce point. Face au projet qui définissait les règles de protection de la faune (en particulier l'isard, l'ours, le coq de bruyère, *l'aigle royal*), de la flore et des sites, les associations de chasseurs (on a délivré plus de deux mille permis de chasser en 1978) et la chambre départementale d'agriculture ont démontré leur opposition, tandis que les associations de pêcheurs et la chambre de commerce et d'industrie appuyaient le projet transmis à M. Raymond-François Le Pris, préfet de l'Ariège.

Face à ce projet, les élus se plaignent de ne recevoir que la moitié des sièges du conseil d'administration, alors qu'ils réclamaient la majorité absolue. C'est la raison du refus opposé à l'unanimité par le conseil général du département. Les conseillers ont ainsi pris le parti de leurs électeurs, dont certains sont chasseurs d'isards, dans une région où l'on rencontre aussi le *sanglier et le petit gibier à poil* et à plume. Les guides se sont montrés solidaires des paysans et des bergers. Le manifeste qu'ils ont publié porte un titre éloquent : *« La Montagne en colère »*. Ces montagnards de pure souche y expriment leur volonté inébranlable de garder la maîtrise des Pyrénées ariégeoises.

Le mot de la fin a été donné par M. Pierre Galy-Gasparou, professeur d'histoire et conseiller général de Massad (M.R.G.) qui affirme : *« Le projet de parc national de l'Ariège est un non-sens économique et culturel. Pour sauver notre montagne il faut redéfinir les rapports des gens avec le site sur lequel ils vivent. »*

Le projet modifié doit revenir avant la fin de cette année sur le bureau du directeur de la protection de la nature, au ministère de l'environnement et du cadre de vie, car la procédure continue. Mais on peut craindre que d'ici là les crédits prévus pour l'Ariège soient affectés aux Pyrénées-Orientales qui sont aussi candidates à un projet d'implantation de parc national.

LÉO PALACIO.

(1) Cf. *les Grandes Affaires criminelles de Toulouse*, par le professeur Roger Merle, Editions Privat, 14, rue des Arts, Toulouse.

Destination en pointe

Escadrilles de charters dans le ciel de Tarbes

L'AMPLEUR des mouvements de charters sur l'aéroport de Tarbes-Ossun-Lourdes, qui a traité, en 1978, plus de trois cent quinze mille passagers, avait conduit Air France à créer, à Tarbes au début de l'année dernière, une direction régionale « Pyrénées ». *Le vendredi 9 février, M. Labadie*, P.-D.G. d'Air Charter International (ACI), filiale de la compagnie nationale, a précisé que l'aéroport haut-pyrénéen avait *été choisi parmi tous ceux du* Sud-Ouest comme base pour l'établissement de liaisons charter entre Lourdes et l'Italie, Rome et Milan dans un premier temps.

De mai à septembre, une Caravelle, basée en permanence sur l'aéroport de Tarbes-Lourdes, *effectuera, pour le compte du* tour-opérateur italien *Jubileum*, deux ou trois rotations quotidiennes. Au cours des mille quatre cents heures de vol prévues, l'appareil transportera vingt mille passagers. L'effort d'ACI s'intensifiera en 1980, puis surtout en 1981 à l'occasion du congrès eucharistique de Lourdes.

M. Labadie a précisé que le chiffre d'affaires d'ACI avait progressé, en 1978, de 73 % et que sa compagnie avait décidé de lutter contre la prépondérance acquise, au départ de la France, par des compagnies étrangères qui assurent 87 % des vols charter. Quant à la décision de développer des liaisons charter avec l'Italie à partir de Tarbes-Lourdes, elle s'inscrit dans un contexte où, pour la première fois en 1978, le marché des régions est devenu pour ACI supérieur au marché parisien.

Concurrence irlandaise

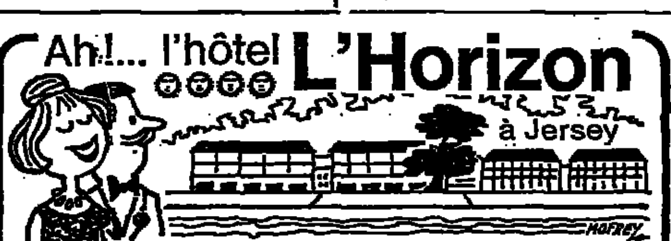
En annonçant qu'il utiliserait trente aérodromes français dont celui de Lourdes, M. Labadie a encore indiqué qu'en 1979 les activités charter avec la province *seraient trois fois supérieures à* ce qu'elles ont été en 1977. Le marché « import » français d'ACI se fera pour plus de 50 % depuis l'aéroport de Lourdes.

De même, ACI basera une Caravelle en permanence à Lyon-Satolas. Pour ce qui concerne Lourdes, la compagnie a entrepris des négociations avec la compagnie irlandaise Aer Lingus qui bénéficie d'un trafic privilégié grâce à ses lignes Dublin-Lourdes, Lourdes-Barcelone et, surtout, Lourdes-Rome, pour que celle-ci accepte la concurrence d'A.C.I. sur ces deux dernières destinations.

M. Labadie a tenu, enfin, à souligner l'excellence des relations existant entre Air France et Air Inter. La complémentarité devrait pouvoir s'instituer, notamment sur la ligne d'Air Inter Tarbes-Lourdes-Paris, entre vols *réguliers et vols charter*. Ainsi en est-il déjà à Limoges, où la ligne d'Air Inter Limoges-Paris n'assurera plus de vols réguliers que cinq fois par semaine, cédant *la place aux charters d'ACI du* vendredi soir au lundi matin.

GILBERT DUPONT.





Le Cameroun à parcs ouverts

De tous les Etats d'Afrique occidentale, le Cameroun est sans doute celui qui recèle les plus grandes ressources potentielles en matière de tourisme. La diversité des paysages et des sites, celle des richesses culturelles et l'importance exceptionnelle de la faune en font une terre d'élection pour les touristes.

Contrairement à beaucoup de pays voisins dont la principale caractéristique est l'uniformité, voire une certaine monotonie — explicable notamment par l'appartenance à une seule et même zone climatique — le Cameroun s'étend de la zone forestière équatoriale au sud aux savanes tropicales au nord. Rien de commun donc entre la végétation luxuriante des pentes volcaniques du mont Cameroun qui dépasse 4 000 mètres d'altitude, la chaleur de serre de Douala et la température tempérée de Ngaoundéré et des hauts-plateaux de l'Adamaoua couverts de pâturages naturels ou celle de Garoua, de Maroua et des abords du lac Tchad. Pourtant, jusqu'à ce jour, et à l'inverse du Sénégal ou de la Côte-d'Ivoire par exemple, le Cameroun n'a pas encore réellement commencé à exploiter son capital touristique.

M. Aminou Oumarou, délégué général au tourisme depuis plus de sept ans, explique ce qu'il faut bien appeler un retard par le manque de confiance général témoigné par les dirigeants du pays à l'égard de ses possibilités touristiques. *« Jusqu'en 1970, seul le chef de l'Etat a cru à l'avenir touristique de ce pays »*, dit-il. Aujourd'hui, cependant, l'élan est donné, comme nous le confirme personnellement M. Aminou Oumarou : *« Le Kenya, la Tunisie, le Maroc, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal sont pour nous des exemples. Nous considérons, à notre tour, que le développement de l'industrie touristique peut nous apporter d'importantes ressources d'appoint... Tournant le dos au tourisme de masse (...) nous avons opté pour le tourisme sélectif. »*

Magnifiques réserves

M. Aminou Oumarou explique que le gouvernement camerounais a défini trois options fondamentales : *« développement du tourisme de congrès et de conférences dans les deux principaux centres urbains, Douala, capitale économique et Yaoundé, capitale administrative ; création d'un tourisme de repos sur le littoral méridional, notamment à Kribi où un groupe hispano-helvétique envisage de construire un ensemble hôtelier que pourrait éventuellement gérer le Club Méditerranée et à Victoria où sera implanté un village de vacances ; développement d'un tourisme de circuits de découverte et de safaris dans le nord »*.

Ce dernier aspect est important car le Cameroun possède treize parcs nationaux qui constituent de magnifiques réserves de faune. Sans soutenir la comparaison avec les installations analogues existant en Afrique du Sud et en Rhodésie, ceux-ci sont en revanche aussi riches que ceux du Zaïre ou de Tanzanie par exemple. C'est ainsi qu'à Waza, réserve située à 150 kilomètres au nord de Maroua, et s'étendant sur plus de 150 000 hectares, il n'est pas rare de croiser des troupeaux de plusieurs dizaines d'éléphants et que dans le parc de Bouba-Ndjida, situé au sud-est de Waza vivent d'importantes hardes de rhinocéros.

Certes, l'extension du braconnage fait peser une grave menace sur l'ensemble des animaux sauvages. Venus des pays voisins, surtout du Nigéria, des chasseurs s'infiltrent clandestinement en territoire camerounais, n'hésitant pas à s'attaquer aux gardes-chasses. Ils abattent le gibier pour revendre la viande et les trophés, l'ivoire des pachydermes, les peaux des reptiles et des félins. Dans le cadre de la Commission d'aménagement du bassin du lac Tchad, dont le Cameroun est membre, les dirigeants de Yaoundé s'efforcent de définir progressivement une politique de stricte protection de la nature. C'est en effet à ce prix que pourra être conservé ce qui constitue actuellement le plus riche capital touristique du pays.

Mais ce qui, momentanément encore, contrarie l'expansion du tourisme, ce sont le mauvais fonctionnement de la compagnie nationale de navigation aérienne, les *Cameroon Airlines* et l'insuffisance — quantitative et qualitative — de l'infrastructure hôtelière. A plusieurs reprises déjà, le gouvernement camerounais a dû prendre de graves sanctions contre la direction des *Cameroon Airlines*. Horaires non respectés, réservations de places mal assurées, correspondances irrégulières, pertes fréquentes de bagages constituent autant d'éléments qui nuisent au bon renom d'une compagnie dont une partie du personnel n'a pas reçu une qualification suffisante ou ne témoigne pas de la conscience professionnelle que les passagers sont en droit d'attendre. Quant à la capacité hôtelière, bien qu'elle ait quadruplé au cours des sept dernières années, elle n'est encore que de cinq mille chambres, dont trois mille seulement sont de standing international.

C'est encore trop peu pour des touristes dont la moyenne d'âge est généralement élevée et qui, pour la plupart viennent de France (50 %), de République fédérale allemande ou d'Italie, pays où le sens du confort hôtelier est particulièrement développé.

PHILIPPE DECRAENE.

Hippisme

L'AXE DEAUVILLE-DUBLIN

Si l'on prend quelque distance avec les résultats immédiats — lesquels, d'ailleurs, ne méritent pas, à deux exceptions près, une particulière attention, — l'information importante de la semaine se révèle être, nous semble-t-il, le projet de prise de participation majoritaire de la société irlandaise Goff's dans le capital social de l'Office du pur-sang. Disons tout de suite, nonobstant les réserves que nous avons toujours exprimées, ici, devant les raids britanniques sur nos hippodromes et les visées américaines sur nos meilleurs chevaux, qu'il peut s'agir d'une excellente nouvelle.

Les ventes aux enchères de pur-sang, notamment les fameuses ventes de yearlings de Deauville, annuels ballons d'oxygène de tout l'élevage du pur-sang, sont, en France, entre les mains de deux sociétés organisatrices : l'Office du pur-sang et l'Agence française de vente du pur-sang. La première société a cinquante ans d'âge. La seconde est née en son giron, d'une sécession, à la fin des années 60. Naissance tumultueuse qui donna lieu, à l'époque, à un procès en concurrence déloyale.

L'Office du pur-sang gagna ce procès, mais le succès judiciaire n'empêcha pas la régression commerciale. Les éleveurs qui avaient fondé l'Agence étaient ceux qui pouvaient mettre en œuvre les plus importants moyens financiers et exercer les plus pressantes influences, tant auprès de la Société d'encouragement que des publications spécialisées, à l'avis desquelles se réfèrent les nouveaux acheteurs, néophytes par définition. Souvent, ils étaient aussi — soyons juste — servis par le talent.

Celui-ci aidant, ils pouvaient amener sur le marché la « marchandise » le plus à la mode, au besoin faire en sorte que cette dernière s'adaptât à la production de leurs haras.

D'année en année, on vit l'Agence française et ses fondateurs prendre une part grandissante dans le marché de Deauville. L'Office eut de brillants sursauts, notamment lors d'une vente d'une partie de l'écurie Batthyany, à Lamorlaye, au printemps 1975, mais les chiffres inclinaient inexorablement du côté de sa rivale. En ne considérant que deux années de référence, en 1968, par exemple, l'Office vendait aux enchères pour 9 943 200 francs de chevaux et l'Agence pour 14 millions 59 040 francs. En 1978, les chiffres étaient devenus respectivement : 9 569 950 F et 53 683 200 F. En dix ans, la part de l'Office dans le marché français était passée de 41 % environ à 15 % ; celle de l'Agence, de 59 % à 85 %.

La situation de l'Office était devenue d'autant plus précaire qu'un de ses principaux clients, Daniel Wildenstein, s'était éloigné des courses françaises et qu'un autre, Guy de Rothschild, avait restreint l'importance de son élevage et de son écurie. A la fin des ventes de novembre dernier, nul n'ignorait plus que l'Office risquait d'être obligé de cesser son activité.

Dualité

Perspective heureuse, certes, pour les actionnaires de l'Agence française, mais contraire à l'intérêt général. Car qu'allait-il, d'évidence, advenir ? Quand, dans un quelconque secteur, un groupe de producteurs acquiert la maîtrise de l'organisation des ventes, ce n'est pas pour favoriser celles de ses concurrents. Maître exclusif des ventes françaises aux enchères, le groupe de l'Agence allait forcément être tenté de mettre celles-ci au service prioritaire de sa production. Cette tendance s'était déjà esquissée, en dépit de la concurrence alors existante, au cours des dernières années. On avait vu les animateurs de l'Agence s'orienter vers un bouble circuit : de grandes ventes dites « de sélection », aux meilleures dates, et bénéficiant de la plus large publicité, ouverte surtout aux actionnaires de la société et à leurs amis ; d'autres ventes, moins « soutenues ».

Dualité dans le droit fil, répétons-le, de la logique commerciale et à cet égard, irréprochable. Mais de graves inconvénients se profilaient. Le premier d'entre eux tenait à ce que les élevages qui n'avaient pas partie liée avec l'Agence étaient menacés d'asphyxie ou contraints de s'exiler : on avait vu ainsi le grand éleveur suisse Walter Haefner abandonner la France pour l'Irlande.

L'entrée en scène de Goff's (organisateur des ventes aux enchères en Irlande et numéro trois mondial dans ce secteur) rétablit un nécessaire équilibre. Si ce nouveau partenaire joue le jeu et ne considère pas seulement le marché français comme un possible exutoire pour ses invendus irlandais (mais pourquoi le soupçonner d'une telle politique, qui serait suicidaire), de nombreux avantages peuvent s'affirmer. D'abord, Goff's peut donner au marché deauvillais une véritable dimension internationale et, notamment, y amener les acheteurs des pays anglo-saxons, que nous n'avons su y attirer qu'une fois, l'an passé, à l'occasion de la merveilleuse réussite des fils et filles de *Lyphard*, vendu aux Etats-Unis. En second lieu, une implantation irlandaise en France peut freiner l'exportation de nos meilleurs étalons, en tout cas celle qui s'effectuait vers l'Irlande et qui était importante. Elle peut même inverser le mouvement et susciter l'implantation, en France, de bons reproducteurs actuellement fixés en Irlande.

Par ces processus, la prise de participation irlandaise s'éloigne du schéma inquiétant des mainmises étrangères sur des moyens de production. En matière hippique, le moyen de production est, dans tous les sens du terme, le grand étalon. Or ce n'est pas là ce qu'acquiert Goff's.

Voyons les deux exceptions notables, côté piste.

Eleazar a remporté le prix de Paris, mais dans un « chrono » (1' 19" 2 au kilomètre), simplement honorable. *Harold du Vivier*, qui n'est décidément plus *Hadöl*, n'a pas été capable, dans le dernier tournant, alors qu'il avait toutes ses aises, d'une de ses envolées de naguère.

A l'inverse, *High Echelon* a confirmé, en gagnant le prix des Centaures à la moyenne de 1 min. 17 sec. 7 (nouveau record de Vincennes au monté), que sa victoire du prix d'Amérique, peut-être favorisée par la chance, n'avait pourtant pas été le fait du hasard. Son match poursuite victorieux (de quelques centimètres) contre *Jeune Orange*, avantagée de 50 mètres en raison de son âge, a constitué, paraît-il, la plus belle course de l'hiver. Nous écrivons « paraît-il » parce que nous n'avons pas eu la chance d'être à Vincennes ce jour-là.

De même, nous rangeons les jumelles (et le stylo) pour trois semaines. Retrouvailles à Auteuil et, déjà, sur le seuil de Longchamp.

LOUIS DÉNIEL.











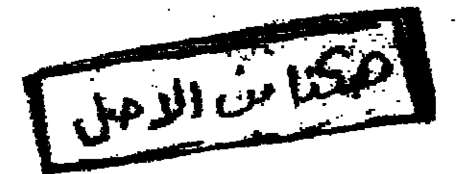















Plaisirs de la table

AH ! L'ANDOUILLE...

AVEC sa « *Célébration de l'Andouille* », le révérend père Lelong a rendu celle-ci quasiment œcuménique. Mais, contrairement aux dictionnaires et à l'assurance du cher homme, l'andouillette n'est nullement une petite andouille. Tout autre chose, au contraire, et selon le mot de Francis Amunategui, « *une des plus belles créations du génie culinaire français* ». On ne s'étonnera pas que nous ayons *été ensemble* les *créateurs* de l'A.A.A.A.A. (Association amicale des amateurs d'authentiques andouillettes), laquelle ne comprend que cinq membres éminents et décerne, on le sait, de rares satisfecit.

Au hasard de la mémoire, notez que nous avons décerné notre diplôme aux restaurants suivants (dont l'andouillette est toujours savoureuse, à la carte) : *Pierre-Traiteur (10, rue de Richelieu)* ; l'*Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier - Saint - Lazare ; *Au Gourmet en l'Isle* (42, rue Saint-Louis-en-l'Ile) ; à la *Closerie des Lilas* (171, bd du Montparnasse) ; *Chez les Anges* (54, bd de Latour-Maubourg) ; à *la Sologne* (8, rue de Bellechasse) ; *Chez Françoise* (aérogare des Invalides) ; à *la Cloche d'or* (3, rue Mansart) ; *Chez Casimir* (6, rue de Belzunce) ; aux *Marronniers* (53 *bis*, bd Arago) ; à l'*Auberge de l'Argoat (27, avenue Reille)* ; *au Bistro 121* (121, rue de la Convention) ; chez *Paul Chêne* (123, rue Lauriston) ; chez *Georges* (273, bd Pereire) ; au *Cochon d'or* (192, avenue Jean-Jaurès) ; au *Relais des Pyrénées*, enfin (1, rue du Jourdain, et pour une andouillette de Morlaas). Voilà donc de bonnes adresses...

Nous avons également donné le diplôme à des charcutiers : *Collbeau* (à Châtillon-sur-Loire, et qui en expédie à quelques restaurateurs avisés) ; le bon M. Looewet (*Charcuterie Saint-Jacques*, 3, rue Saint-Jacques à Cambrai — andouillettes de veau typées) ; *M. Duval* (55, rue Berthelot à Drancy) ; *Michel Soulié*, à Chablis, etc. Sans oublier l'ami *Provost* (128, avenue du général-*Leclerc) qui, depuis, a ouvert* un remarquable restaurant à l'enseigne *Chez Provost* (1, rue de Coulmiers), où vous pourrez trouver toutes ses cochonnailles et, *dans un cadre intime et charmant*, une bonne cuisine de cuisinier doué.

En banlieue, enfin, le diplôme a été décerné au *Pouilly-Reuilly* (69, rue André-Joigneau, au Pré-Saint-Gervais — tél. 845.14.59) dont je ne parle pas assez souvent et qui reste une des vraies bonnes tables de ce département 93. Cuisine rustique, aimable, riche de tous les dons du cuisinier, M. Thibault, du pied de veau vinaigrette au confit de canards aux haricots blancs.

Enfin, la semaine dernière, nous avons remis le diplôme de l'A.A.A.A.A. à un autre restaurant de La Villette : *Aux deux taureaux* (208, avenue Jean-Jaurès — tél. 607.39.31 — fermé samedi et dimanche soir).

Le sourire de Roberte Tollet-Pélissou (la belle aux taureaux !) rajeunit une carte très classique de ce style « Villetouse » qu'affectionnait Galtier - Boissière, avec le pied de porc grillé, la tête de veau gribiche, la gratinée, les viandes (cœur de filet, onglet, pavé, côte à l'os) de tradition, etc. Mais l'andouillette est excellente, *proposée rôtie au Muscadet ou grillée* (c'est la meilleure façon, et demandez-la accompagnée d'oignons frits). Les filets de hareng sont, comme pour le merlan frit, tentateurs. Le tartare est haché au couteau et vous pourrez arroser le tout d'un saumur champigny de la cave Bonnamy à *Saint - Cyr - en - Bourg* (31 francs) bien honnête.

Voilà donc encore une très bonne adresse avec, en plus, la découverte, au bar, et proposé par une ravissante Fabiola (mais oui !), d'un nouveau *pure-malt*, celui de J. and B. de douze ans d'âge, le Knockando.

LA REYNIÈRE.

LA BOUTEILLE DU MOIS

UN «BOURGEOIS» GENTILHOMME

IL est des « bourgeois » qui méritent d'être gentilshommes. Du moins dans le Médoc. Ainsi ce cru « bourgeois » de la commune de Saint-Estèphe, château les ormes-de-pez. Trente-cinq hectares dont 29 de vignes sur les meilleurs terrains de cette commune, dont le professeur J.-R. Roger estimait qu'ils donnent des vins « généreux, bouquetés, moins corsés mais plus fruités que les pauillac voisins ». C'est le terroir du célèbre clos-d'estournel.

Les propriétaires, A. et J.-M. Cazes, ont demandé à Emile Peynaud d'apporter son concours à *une vinification surveillée. Elle* donne des vins de long vieillissement, robustes et complets. Le 1973 fut remarqué ; les 1974 méritent de vieillir un peu ; les 1975 commencent à figurer sur les cartes.

Ce 1975, vous pourrez le rencontrer aussi bien à la carte du Grand Véfour que chez l'ami Goin, au Rubis (10, rue du Marché - Saint - Honoré, téléph. 073-69-39).

On se presse dans ce café-comptoir où les plats (du saucisson chaud du lundi au boudin pommes de terre du vendredi) valent de 9 à 11 F, où les omelettes, les rillettes, le petit salé font des « déjeuners-casse-croûte » de bon aloi à prix modestes, et où, enfin, les vins sont savamment choisis par Léon Goin. Eh bien ! ce connaisseur h a r d i (qui sert actuellement le meilleur beau*jolais nouveau qui soit — et* cela est rare !) estime les ormes-de-pez comme l'un des meilleurs « bourgeois » de Bordeaux. Il vend le 75 moins de 50 F la bouteille et ses clients s'en régalent. Faites comme eux... — L. R.

Animaux

LE CHIEN DU MOMENT

LA vogue du berger allemand apparaît comme un véritable phénomène de société. C'est, d'ores et déjà, la race canine la mieux représentée en France, avec 700 000 têtes environ, dont près de 100 000 sont possesseurs d'un pedigree. Le nombre d'éleveurs amateurs de cette race est passé de 771 en 1976 à 931 en 1977.

Cependant, le berger allemand a actuellement mauvaise presse, soit parce qu'il peut provoquer parfois des accidents, soit qu'il paraisse associé à une certaine forme de surveillance et même de répression : c'est, en effet, le chien des gardiens, des vigiles, des policiers, et c'est lui qui, en Afrique du Sud, est utilisé pour mater les manifestants Noirs.

Ainsi dans de nombreux domaines, le berger allemand a supplanté les autres races. Il remplace volontiers le saint-bernard dans le rôle de chien d'avalanche, le labrador dans celui de détecteur de drogue.

Il est évidemment absurde d'en vouloir à un chien du rôle qu'on lui fait jouer ! Et si des bergers allemands sont utilisés par les douaniers, d'autres le sont, en revanche, par les contrebandiers. Alain Dupont, rédacteur en chef de la revue le Berger allemand (1), *cite le cas de deux frères de portée qui connurent ces deux destinées opposées.*

Ne pas confondre « éducation » et « dressage »

Il est probable que l'actuelle psychose d'insécurité est pour beaucoup dans la vogue du berger allemand. C'est un chien que l'on rencontre désormais fréquemment dans nos banlieues en q u a l i t é de gardien de p a v i l l o n s ou de résidences secondaires. De même est-il tout aussi prisé de toutes les catégories socio - professionnelles, de l'ouvrier au cadre, en passant par les agriculteurs, qui ne s'intéressaient guère, jusqu'ici, à cette race, mais commencent à la rechercher.

En raison de sa taille, le berger allemand est plus rare en milieu urbain. Il est pourtant devenu le chien de garde attitré des cafés (où il est parfois dressé à sauter sur quiconque tenterait de franchir le comptoir). Et il est courant de voir, les jours de fermeture, un berger derrière la porte d'un café dont il a la garde.

« C'est une vraie p e t i t e bombe », reconnaît M. Alain Dupont. Il est exact que la force du berger peut le rendre dangereux et qu'il manifeste une tendance avouée à attaquer tous les autres chiens. Aussi, faut-il nécessairement envisager son inévitable « éducation », terme que nous employons sciemment, c e l u i d u « dressage » étant aujourd'hui mal vu des amis des animaux !

Il existe actuellement, en France, environ quatre cents clubs de chiens de défense, dont les bergers allemands représentent 80 % des effectifs. A en croire ces statistiques, l'adhérent-type d'un tel club est un ingénieur ou un cadre d'environ trente ans, qui vient y entraîner son animal à des exercices comme le saut ou le pistage.

Mais, comme on peut s'y attendre, la vogue du berger allemand entraîne un énorme trafic, et c'est par camions entiers que les chiots pénètrent en France, originaires notamment de Belgique.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) Bourcia, 39320 Saint-Julien.

Philatélie

A travers les Journées du timbre

Nous avons observé qu'à l'occasion des Journées (nationales ?) du timbre, le nombre des villes qui ont un bureau temporaire est égal à celui des départements, et le dépasse même certaines années.

Nous avons observé également que sur les quatre-vingt-dix-neuf départements, il n'y a que soixante-douze « élus », cette année encore, avec quatre-vingt-dix-neuf villes.

Nous avons noté que, parmi les villes, ce sont souvent les mêmes qui figurent, alors que d'autres sont toujours absentes.

Nous avons constaté encore que les vingt-sept départements ne figurant pas permettent aux a u t r e s d'avoir jusqu'à six bureaux temporaires.

Alors que les P.T.T. accordent des bureaux gratuitement aux villes organisatrices, *avoisinant le nombre* de départements de l'Hexagone avec les DOM y compris, pourquoi ne sont-ils pas mieux *répartis* ?

La France sera-t-elle coupée en *deux* ?

La F.S.P.F. et les P.T.T. pourraient se mettre d'accord afin de rétablir un équilibre.

Si « les P.T.T. sont quotidienne*ment vôtres* », ne pourraient-ils pas, une fois par an, être aussi ceux des philatélistes — pour cette Journée — à travers tous les départements ?

A moins qu'elle ne soit pas vrai*ment nationale !*

FRANCE : nouvelle série de « préos ».

Après les « *signes du Zodiaque* » et les « Champignons », nous aurons, pour la prochaine émission de la nouvelle série « préoblitérés » — prévue en août — des « Monuments historiques » comme sujet.

Les quatre valeurs représenteront ainsi la tour de la Lanterne à La Rochelle, les tours de la cathédrale d'Amiens, de Bourges et de Chartres.

L'utilisation de ces timbres est toujours réservée à *certaines catégories* d'objets de correspondance déposés en nombre.

Les conditions de vente restent également identiques aux précéden*tes séries* (voir notre chronique nº 1567 du 30 décembre 1978).

Bureaux temporaires

⊙ 57000 Metz, du 17 au 25 mars. — Foire de printemps « Expometz ».

⊙ 69000 Lyon (palais de la Foire), les 24 et 25 mars. — Manifestation philatélique organisée par la Fédération des groupements sociaux du personnel des P.T.T.

⊙ 69000 Lyon (1, rue Aimé-Boussange), les 29 et 30 mars. — Vingtième anniversaire de la Fédération des groupements sociaux du personnel des P.T.T. du Rhône.

⊙ 67000 Strasbourg (Palais des congrès), les 29, 30 et 31 mars. — Conclave général de l'Ordre rosicrucien AMORC.

⊙ 91590 Cerny (salle des fêtes Delaporte), le 31 mars. — Congrès Paris - Ile-de-France espéranto.

⊙ 83170 Brignoles, les 31 mars et 1er avril. — Cinquantième Foire des vins de Brignoles.

⊙ 06160 Juan-les-Pins (palais des congrès d'Antibes), le 31 mars et 1er avril. — Troisième exposition Riviéra philatélique.

Nouvelles brèves

● COTE-D'IVOIRE : « *UNESCO-Philae* », *200 fr. et 300 fr. CFA. Maquettes de Jacques Combet. Offset. Cartor S. A.*

● DJIBOUTI : « *Chemin de fer de Dijouti à Addis-Abeba* », *40 fr., locomotive BB 1201 Alsthom ; 55 fr., locomotive 231 ; 60 fr., locomotive 130 et 75 fr., CC 2001. Maquettes de J.-B.-E. Chesnot. Offset Edila.*

● MALI : « *Histoire de l'aviation* » *timbre sur timbre (P.A.), 80 F,* « *Douglas DC 3* » *(anglais), 100 F,* « *Stampe SV-4* » *(belge), 120 F,* « *Avion nº 3 de C. Ader* » *(français), 130 F,* « *Junker Ju 52* » *(allemand), et 320 F,* « *Mitsubishi* » *(japonais). Maquettes et gravures de Michel Monvoisin. Taille-douce de Périgueux.*

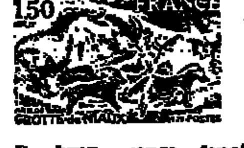
● NOUVELLE-CALEDONIE : « *Pétroglyphe région de Mère* », *10 fr. C.F.P. Dessin et gravure de Michel Monvoisin. Taille-douce, Périgueux.*

● POLYNESIE : *Des fleurs du pays, 10 fr.,* « *Vanda SP* » *et 22 fr. C.F.P.,* « *Gardenia Tahitensis* ». *Maquettes d'Odette Baillais. Hélio, Périgueux.*

Nº 1574

FRANCE : « Grottes de Niaux »

Le premier timbre de la série touristique 1979 est pour la grotte de Niaux, où se trouvent de nombreux *chefs-d'œuvre de l'art paléolithique*. Ce lieu se situe dans l'Ariège, pas très loin de Tarascon. Vente générale le 19 mars (12e/79). Retrait probable le 4 avril 1980.



1,50 F. brun, rouge foncé et bistre.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Marie - Joëlle Gaffin. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée.

— Les 17 et 18 mars, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la mairie de Niaux. — Oblitération « P.J. » ;

— *Le 17 mars de 9 h. à 12 h.*, au bureau de poste de Niaux. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

MONACO : programme 1979 première partie.

Suivant la coutume particulière à l'Office des émissions monégasques, le programme d'une année se scinde en deux parties et, en règle générale, la mise en vente se pratique en bloc — pour les abonnés — en avril et en novembre pour la seconde partie.

Ainsi, aujourd'hui, nous annonçons celui prévu pour le premier semestre (en vente le 30 avril), qui comportera trois séries, soit quatorze timbres, pour 20,80 F, et deux *blocs-feuillets d'un montant total* de 18,80 F, ainsi, pour l'ensemble, 39,60 F.

— Vingt et unième anniversaire de la naissance de S.A.S. le prince Albert, prince héréditaire (14 mars 1958). Bloc-feuillet : 10 F ;

— Centenaire de l'inauguration de la salle Garnier (1879-1979) : 1 F, 1,20 F, 1,50 F, 1,70 F, 2,10 F et 3 F ;

— Année internationale de l'enfant : 0,50 F, 1 F, 1,20 F, 1,50 F et 1,70 F ;

— Série « Europa 1979 » (CEPT) : 1,20 F, 1,50 F et 1,70 F ;

— Bloc - feuillet « Europa 1979 », groupant deux séries complètes de trois valeurs : 8,40 F.

Si, dans l'ensemble, les valeurs des timbres sont raisonnables pour *l'affranchissement* du *courrier, par* contre, les deux blocs-feuillets augmentent considérablement la somme que les collectionneurs de timbres de la Principauté devront débourser.

Espérons que la seconde partie du programme, en préparation pour novembre, ne comportera plus de bloc-feuillet.

Pour les abonnés résidant en France, les envois seront effectués contre remboursement, dans les meilleurs délais.

Signalons, par ailleurs, que les timbres d'usage courant ne figurent jamais sur le programme et que ces vignettes postales sont en vente, dès leur parution, aux guichets philatéliques français (voir notre chronique nº 1539 du 3 juin 1978).

● Les timbres et blocs-feuille sont réalisés en taille-douce et, dans l'ordre de l'énumération des valeurs du programme, les auteurs sont : C. Slania ; J. Minne - G. Bétemps, F o r g e t, Larrivière, G. Bétemps, Forget et J. Gauthier ; Mlle Sangiorgi - Jumelet, Mlle Marti - Larrivière, Mlle de Sigaldi - G. Bétemps, Mlle Bonardi-J. Pheulpin et Sellem-G. Bétemps ; sujets repris de la série « tares » de 1960, pour la série « Europa », d'après Munier, A. Spitz et R. Cottet.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 802

LE TOUT POUR LE TOUT

(Tournoi de maîtres en Azerbaïdjan, 1979)

Blancs : R. KORSUNSKI

Noirs : A. YOUSSOUPOV

Partie russe

1. é4	é5	20. Cé5 (o)	C×é1
2. Cf3	Cf6	21. Cg4! (p)	F×d4!
3. C×é5 (a)	d6 (b)	22. Td1 (q)	F×b2 !
4. Cf3 (c)	C×é4	23. T×d5 (r)	ç×d5
5. d4	d5 (d)	24. F×g7 (s)	
6. Fd3	Fé7 (é)		Cf3+ !! (t)
7. 0-0	Cç6	25. g×f3 (u)	
8. Té1	Fg4 (f)		Dç1+ ! (v)
9. ç4	Cf6 (g)	26. Rg2	F×g7
10. ç×d5	C×d5 (h)	27. Cé-f6+ (w)	
11. Cç3	0-0		F×f6
12. Fé4	Fé6 (i)	28. C×f6+	Rg7
13. Dç2	h6	29. Dé5 (x)	Tg8 !
14. Pf5	Cç-b4	30. Cg4+	Rf8
15. Db1	F×f5	31. Dd6+	Ré8
16. D×f5	Ff6 (j)	32. Dé5+	Rd7
17. Cé4	Dç8 (k)	33. Df5+ (y)	Rç6
18. Db5	ç6 (l)	34. Abandon. (z)	
19. F×h6 ! (m)			
	Cç2 ! (n)		

NOTES

a) Une autre idée, conseillée par Steinitz, 3. d4, est également jouable.

b) Et non 3..., C×é4 à cause de 4. Dé2, Dé7 ; 5. D×é4, d6 ; 6. d4, Cd7 ; 7. Cç3, d×é5 ; 8. Cd5, Cf6 ; 9. C×f6+, g×f6 ; 10. Fb5+ avec avantage aux Blancs.

c) Un sacrifice apparemment extravagant est 4. C×f7, R×f7 avec la suite possible 5. d4, Fé7 ; 6. Cç3, Té8 ; 7. Fç4+, d5 ; 8. C×d5, Fé6 ; 9. C×f6, F×f6 ; 10. F×é6+, T×é6 ; 11. é5 ! comme dans la partie Fedorov-Saljnikov, 1977.

d) Meilleur que 5..., Cf6 ; 6. ç4, Fé7 ; 7. Cç3, 0-0 ; 8. h3 !, Té8 ; 9. Fé3, Ff5 ; 10. g4.

é) Ou 6..., Fd6 ; 7. 0-0, 0-0 ; 8. ç4, ç6 ; 9. Dç2, Ca6 ; 10 F×é4, d×é4 ; 11. D×é4, Té8 ; 12. Dd3, Cb4 ; 13. Db3, Pf5 ; 14. Fg5 avec avantage aux Blancs. Si 6..., Fg4 ; 7. Dé2, Dé7 (ou 7..., f5 ; 8. h3, Fh5 ; 9. g4 !, f×g4 ; 10. Cé5 !) ; 8. 0-0, Cç6 ; 9. Fb5 !.

f) Après 8..., Cf6 ; 9. Ff4, 0-0 ; 10. ç3 comme après 8..., f5 ; 9. ç4 les Blancs sont mieux.

g) Il n'y a rien d'autre à jouer. Si 9..., C×d4 ? ; 10. F×é4 ; si 9..., f5 ; 10. Cç3, F×f3 ; 11. g×f3, C×ç3 ; 12. b×ç3, 0-0 ; 13. ç×d5, D×d5 ; 14. Dé2 et si 9..., F×f3 ; 10. D×f3, C×d4 ; 11. Dé3, Cf5 ; 12. Dh3, Cf-d6 ; 13. ç×d5, Cf6 ; 14. Fg5 (Tchigorin-Schiffers, 1879).

h) Et non 10..., C×d4 ? ; 11. Da4+ n! 10..., D×d5 ; 11. Cç3, Db5 ; 12. Fb5.

i) Si 12..., Fb4 ; 13. C×d5, F×é1 ; 14. D×é1 et si 12..., Cf6 ; 13. F×ç6, b×ç6 ; 14. h3 ou 13. d5, Cb4 ; 14. a3, C×é4 ; 15. T×é4, F×f3 ; 16. D×f3, Ca6 ; 17. b4.

j) Ayant évité les embûches de l'ouverture, les Noirs sortent de la phase initiale avec un jeu équilibré et concentrent leurs efforts sur le pion isolé.

k) Et non 17..., Cç2 à cause de 18. C×f6+, C×f6 ; 19. D×ç2.

l) L'entrée sur ç2 donnerait aux Blancs une forte attaque après 18..., Cç2 ; 19. D×d5, C×a1 ; 20. C×f6+, g×f6 ; 21. F×h6.

m) Un sacrifice bien calculé, que les Noirs devaient avoir prévu.

n) Si 19..., g×h6 ; 20. C×f6+, C×f6 ; 21. D×h6, Df5 ; 22. Té5 ! ou 21..., Cb-d5 ; 22. Té5, Ch7 ; 23. Cg5, etc.

o) On ne sait lequel des deux camps observe le plus grand calme. 20. C×f6+, C×f6 ; 21. Dg5 est inopérant à cause de 21..., Dg4 !.

p) Après 21. C×f6+, C×f6 ; 22. Dg5, Cé8 ; 23. T×é1, f6 les Blancs sont perdus.

q) Sur 22. T×é1 surgit la défense 22..., f5

r) Jouant le tout pour le tout, les Blancs paraissent avoir trouvé le moyen de mettre le R ennemi en difficultés.

s) Au sacrifice des deux T s'ajoute celui du F-D qui laisse les Noirs dans une position quasi désespérée : si 24..., F×g7 ; 25. Cé-f6+, F×f6 ; 26. C×f6+ et 27. Dg5+. Si 24..., d×é4 ; 25. Dh8 mat. Si 24..., f5 ; 25. Cg5 suivi du mat. Si 24..., f6 ; 25. Dg6 menaçant 26. Ch6 mat et 26. F×f6 mat.

t) Malgré la proximité du mat, les Noirs démontrent qu'ils ont le gain en poche !

u) Forcé car si 25. Rf1, Dç4 mat et si 25. Rh1, Dc1 mat.

v) Il est important de contrôler la case g5 !

w) Si 27. Cg5, Dç2 !

x) Les Blancs ne disposent plus de 29. Dg5+ à cause de 29..., D×g5.

y) Ou bien 33. D×d5+, Rç7 et le R noir se réfugie sur l'aile D après quelques échecs.

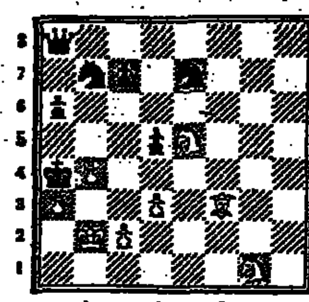
z) Si 34. Df6+, Rb5.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 801
A. HILDEBRAND

(« Tidskrift for Schack », 1946)
(Blancs : Rb6, Pa5 et h7, Cd5. Noirs : Rç4, Fg7, Cf7.)

1. Cé3+, Rb3 ; 2. Cf5 ! (et non 2. Fg8 ?, Fd4+ !), Ff6 ! ; 3. Fg8, Ra4 ! ; 4. F×f7, Fd8+ ; 5. Ra6, F×a5 ; 6. Fé8+, Rb4 ; 7. Cé7 !, Fç7 (d8) ; 8. Cd5 (ç6)+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
E. COGOLLOS
(1968)



BLANCS (8) : Rb2, Ff3, Cé5 et g1, Pa3, b4, ç2, d3.

NOIRS (7) : Ra4, Da8, Cb7 et é7, Pa6, ç7, d5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 799

SIMPLE ET INHABITUEL

Même un grand champion peut ne pas penser à un coup qui peut paraître simple. La donne suivante du championnat d'Amérique d'été (Spingold 74) en est une étonnante illustration.

	♠ R 10 9 5 4 2 ♥ A 7 5 2 ♦ 9 ♣ V 4	
♠ A 3 ♥ V 8 3 ♦ R 10 ♣ R D 10 9 5 3	N O E S	♠ D 8 7 ♥ 6 4 ♦ V 8 7 3 ♣ A 8 7 6
	♠ V 6 ♥ R D 10 9 ♦ A D 6 5 4 2 ♣ 2	

Ann. : S. don.

Sud	Ouest	Nord	Est
Sontag	Bluhm	Weichs.	Goldberg
1 ♦	2 ♣	contre	3 ♣
4 ♥	passe	passe	passe...

Ouest attaqua le roi de trèfle, puis la dame de trèfle prise par l'as d'Est. Sud coupa et joua le 6 de pique pour le 3 et le roi resté maître. Le déclarant rejoua le 2 de pique pour le 8, le valet et l'as d'Ouest qui continua trèfle. *Comment Sontag aurait-il dû jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Il reste dehors la dame de pique (en Est) et Sud, d'autre part, n'a plus que trois atouts, mais il peut encore donner une levée à l'adversaire. De toute façon, il faut que les atouts soient 3-2.

La première solution à laquelle on pense (quand on ne voit pas les mains adverses) est de couper du mort, de faire l'impasse à carreau, de couper un carreau et de battre atout en espérant le roi de carreau en Est (hypothèse peu vraisemblable) et le partage 3-3 des carreaux (une distribution qui se présente une fois sur trois).

Il y a, heureusement, quand il suffit de faire dix levées (et non pas onze), une solution excellente. On coupe trèfle avec un atout du mort, puis *Sud coupe un pique avec la dame de cœur !* Ensuite le déclarant tire le roi de cœur, puis l'as de cœur, et il joue ses piques affranchis. L'adversaire coupera quand il voudra avec son atout maître, mais *il restera toujours un dernier atout au mort* pour reprendre la main.

Un coup simple, mais si difficile à voir, que Sontag a chuté. Il a commencé par ne pas dompter le réflexe qui consiste à couper avec la main courte, et une fois qu'il avait ainsi utilisé le 10 de cœur, la réussite du contrat était impossible...

LE HÉRISSON

Composé en 1974 par l'Américain Nyls Traane, le « hedgehog » (hérisson) contient des piquants qui risquent de blesser douloureusement les chercheurs. Il ne s'agit cependant pas d'un casse-tête comme le Tortureur.

	♠ V 4 3 2 ♥ 5 4 ♦ A D V 8 5 ♣ 7 6	
♠ 7 6 5 ♥ V 10 9 8 ♦ 10 7 6 2 ♣ V 2	N O E S	♠ A 10 9 8 ♥ A 7 6 ♦ 9 4 ♣ R 5 4 3
	♠ R D ♥ R D 3 2 ♦ R 3 ♣ A D 10 9 8	

Entame valet de cœur. Sud gagne CINQ SANS ATOUT (onze levées) contre toute défense.

Note sur les enchères :

Pour arriver au mauvais contrat de 5 SA, il faudrait *deux* erreurs dans les enchères. Quels pourraient être ces deux faux pas ?

Sud	Nord
1 ♣	1 ♦
2 SA	3 ♠
4 SA	5 ♦
5 ♥	5 SA
passe	

Sur « 1 ♦ », Sud a cru bon d'indiquer ses 19 points d'honneurs en sautant à « 2 SA », mais il aurait mieux valu dire « 1 ♥ ». Nord, de son côté, aurait dû déclarer « 3 SA » sur « 2 SA » car il ne servait à rien de faire l'enchère trop encourageante de « 3 ♠ » qui a incité Sud à dire « 4 SA ».

Quant à l'enchère de « 5 ♥ » (annonce d'une *nouvelle* couleur après « 4 SA »), elle était la façon conventionelle d'obliger le répondant à déclarer « 5 SA » afin de pouvoir s'arrêter à ce contrat quand il manque deux as.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 53

UN CADREUR SACHANT CADRER (*)

(*) Suite de la chronique n° 5 du 13 janvier 1979.

Certains verbes sont transitifs d'après le nouveau Règlement international, bien que le P.L.I. les donne comme intransitifs par erreur (CANULER, REVIVRE), ou par méconnaissance de l'usage moderne (BARATINER, GOINFRER), considéré à juste titre par le R.I. comme pronominal ; CADRER, dont l'acception cinématographique est ignorée, alors que CADREUR figure comme entrée). La transitivité d'autres verbes, moins évidente, se justifie par un sens parfois technique : BOULANGER (de la farine, du pain) ; DEBACLER (un port) ; ENCHERIR (le blé) ; FURETER (un terrier) ; GRIMACER (un sourire) ; GLOSER (un texte) ; PANNEAUTER (des lapins) ; PIGNOCHER (des lentilles ou un tableau, c'est-à-dire le fignoler) ; RAGUER (un câble) ; TRILLER (un motet) (à suivre).

IIIe Festival de Djerba, Club Méditerranée, 3e manche, mercredi 7 février.

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	M N U A F U A			
2	N U A + S I S I	FUMA	H 5	16
3	E ? S L O W R	NUISAIS (a)	I 3	73
4	W ? + T R E E T	SOLFIER	5 E	40
5	T T + A E N B E	WE(B)ER	6 B	41
6	E E D D R U A	BANNETTE (b)	3 G	76
7	U E + D E L V I	DERAPE	N 2	30
8	U L + A N D Y U	DEVISE (c)	9 E	23
9	N A U U L + L ?	DEY	F 8	33
10	S R E E T I K	ULULAN(T)	O 7	73
11	E E R T + O G I	KITS	L 1	46
12	I + I A J N H R	ERGOTE	K 8	25
13	H I I R + F E E	J.:N	M 7	37
14	H I + A C N N O	FERIE (d)	14 J	40
15	N O + E T P H A	NICHA (e)	15 F	35
16	A U O Q B L I	PHAETON (f)	14 A	84
17	U M M T S C X	OBLIQUAT (g)	12 D	100
18	M T C X + E S V	MUS	O 1	28
19	V X M T C + O E	OBLIQUATES	12 D	38
20	V M + I L Z R O	EXOCET (h)	C 2	36
21	V L O + G T	REMIZ (i)	2 B	70
22	V L T restent.	GOY (j)	10 D	16
23				
			TOTAL	958

NOTES

M. Jacques Belmont, de Paris, nous signale que le troisième coup de la partie de Rouen (le Monde du 27 janvier) est améliorable : HENRY, J 2, 45.

(a) INFUSAIS, 5 F, 72. (b) petite banne, panier d'osier ; couchette, en argot de marin. (c) ou UVEE, O 7. (d) ERGOTE, -E, mu:l d'argot. (e) CHAINON et CHANOINE implaçables. (f) HOPAK, I H, 57, sauve les meubles. (g) ou BILOQUAT. (h) poisson volant des mers chaudes. (i) passereau. Faute de placer l'oiseau sur le poisson on pouvait jouer ZOOM en 4 A (48). (j) depuis le 1er janvier le décomposé n'est plus obligatoire.

Résultats : 1. Pialat, 936 ; 2. Koch (Belgique), 901 ; 3. Ialynko, 898. — Résultats finals : 1. Pialat ; 2. Sélis (Belgique) ; 3. Koch.

PENTASCRABBLE N° 53
de Mme Aimelet (Joué-les-Tours)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant, obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

E E D N S T E - E E E I L R S - A A A C B N ? - A A I X G S L - A O Y C H S ?.

Solution proposée : plus de 700 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 52

STOCKER, H 8, 106 - UNIATES (chrétiens ruthènes), I 9, 84 - SCISSURES (fentes naturelles de certains organes), 11 G, 72 - PRE(S)SURE, O 7, 80 - ASTIQUEZ, 15 H, 452. Total : 794.

• Trois tournois homologables au mois de mars : Strasbourg, Hôtel P.L.M., samedi 10 mars, à 15 h., tél. 16 88 93-86-63. — Marseille, Hôtel P.L.M. Astoria, samedi 10 mars, doubles ; 11 mars, individuel. — Villeneuve-le-Roi, dimanche 18 mars, tél. 597-49-11.

MICHEL CHARLEMAGNE

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

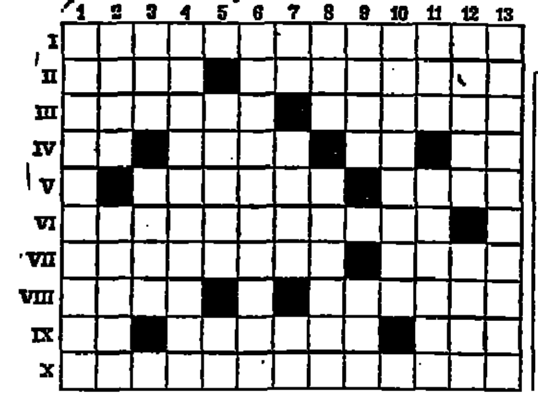
N° 29

Horizontalement

I. Les nôtres sont ignorés par Lenôtre. — II. Ceux du dessus n'en sont pas ; Accorda quelques pouvoirs. — III. Les ordres n'en souffrent aucun à l'inverse des règles ; Suit la reine. — IV. Sans eux tout s'écroule ; Pour un seul chat ? ; Possessif ; Grecque. — V. Plutôt du vase que du bol ; Ce n'est pas l'idéal. — VI. Refuse les directs. — VII. Etre ou ne pas être ? ; De droite à gauche c'est à toi. — VIII. Auxiliaire du peuple ; Mis en rond quelque câble. — IX. Précède les lettres ; Survolé par des as ; Trois de dégrossi. — X. La rage de couper.

Verticalement

1. Celles d'aujourd'hui sont dans ce journal. — 2. Leur démarche est bien déplaisante ; Pouponne. — 3. Poli ; Vieille répétitrice. — 4. Percent. — 5. Clouât ; Fanatique des mots croisés. — 6. C'est le fait de chaque génération. — 7. Convient parfaitement aux princes ; La tête en bas ils sont assez risqués ; Une note tout entière malgré l'apparence. — 8. Vieilles rimes ; Nous sommes leurs fils et leurs modèles. — 9. Découvrit le nord et baptisa une partie du sud ; Vôtre en épelant, Messieurs. — 10. Fleur bleue mais peu distinguée. — 11. Emmanuel l'abandonne ; Vieux Turc. — 12. Convient mieux à une étoile qu'à une diva ; Provoque une colère noire. — 13. Feinte.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 28

Horizontalement

I. Accélérations. — II. Voûte. Evanoui. — III. Allège ; Ost ; En. — IV. Noé ; Apaisée. — V. Tr ; Glissantes. — VI. Gérais ; Intact. — VII. Eus ; Ente ; Or. — VIII. Uricémie ; Emue. — IX. Tâcherons ; Oté. — X. Schismatiques.

Verticalement

1. Avant-goûts. — 2. Coloré. Rac. — 3. Cule ; Reich. — 4. Eté ; Gaucht. — 5. Légalisées. — 6. Epis ; Mrm. — 7. Ré ; As. Voyelles. — 8. Avoisinent. — 9. Tassant ; Si. — 10. Intentée. — 11. 00 ; Eta ; Mou. — 12. Nue ; Ecoute. — 13. Sinistrées.

FRANÇOIS DORLET.

Edité par la S.A.R.L. le Monde,
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

ANA-CROISÉS (*)

N° 29

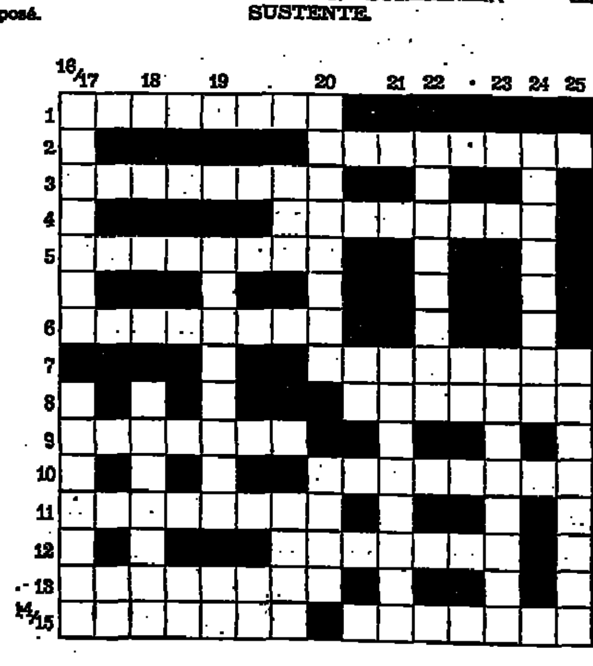
Horizontalement

1. EIIMOPSS. — 2. AEEHPSTU. — 3. AAILMNST (+ 1). — 4. CEHNOORS. — 5. ACEHNRTT (+ 1). — 6. BEMOORRS. — 7. CEHINOTU. — 8. AEILNTU (+ 2). — 9. EEILQRU. — 10. AAEIMNRT (+ 8). — 11. ACEENNSU (+ 1). — 12. AERRSSU (+ 3). — 13. ADEFIIIS (+ 1). — 14. EFIINOT. — 15. EINNORV (+ 1).

Verticalement

16. AEIPSTT (+ 2). 17. BCEEHRT. — 18. BDILNNO. — 19. CEINOQRU. — 20. ACINNOST (+ 1). — 21. IINNOTTU. — 22. FINOORTU (+ 1). — 23. BCEEELRR. — 24. AACCHRST (+ 1). — 25. AEEINRSU.

(*) Jeu déposé.



SOLUTION DE L'ANA-CROISÉS N° 28

Horizontalement

1. VERDOYE (DEVOYER). — 2. MIRADOR (MORDRAI, DORMIRA). — 3. STERNUM (MUNSTER). — 4. THALWEG. — 5. ICARIEN. — 6. MITRALE (TREMAIL). — 7. ALESEREZ (REALESEZ). — 8. OPOSSUMS. — 9. ENIVRENT (INVENTER, VINERENT). — 10. ENTITES (ETEINTS, TEINTES, TETINES, TINTEES). — 11. URANISME (URINAMES, RUINAMES, MANIEURS, SURMENAI). — 12. SUSTENTE.

Verticalement

13. VOSGIEN. — 14. AIDEAUX. — 15. COUILLON. — 16. RHENANE. — 17. ESTIVALE (VITALES). — 18. NOIRCIE. — 19. RAPEUSE (APEURES, APUREES). — 20. EMMENAS (MENAMES). — 21. ZESTEES. — 22. ARYTHMIE. — 23. YOURTES. — 24. DIASTASE. — 25. ANISETTE (SAINTETE, TETANIES, TETANISE, ENTETAIS). — 26. DRAWBACK. — 27. LAIUSSAS. — 28. BOUGRES (GOBEURS, SUBROGE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Controverses autour du dernier film de Fellini.

Après plusieurs mois d'attente et de polémiques, auxquelles a participé tout le monde politique et culturel italien, la Prova d'Orchestra *(la Répétition), le dernier film de Federico Fellini, tourné à l'origine pour la télévision, est sorti sur les écrans italiens jeudi soir en avant-première mondiale.*

En général, c'est au moment de la préparation ou même du tournage que les films de Fellini rencontrent les pires difficultés, en raison de leur coût (ce fut le cas notamment pour Casanova). *Cette fois-ci, le problème est ailleurs. Ce film, produit par la radio-télévision italienne,* d'une durée *d'une heure dix minutes, a été tourné l'été dernier dans un temps record de deux semaines et n'a coûté que 400 millions de lires (environ 200 000 francs), somme plus que modique, surtout si on la compare aux 5 milliards de lires de* Casanova.

Au cours d'une répétition, le chef d'orchestre ne parvient pas, face à une contestation de plus en plus forte, à contrôler la situation. Il faudra arriver à la désagrégation totale pour que le directeur reprenne l'orchestre en main. Profitant alors de son autorité retrouvée, il abuse de son pouvoir. Sur l'écran noir, on entend des ordres en allemand. De la folie collective, du chaos, on passe à la folie collective organisée autour du dictateur...

Federico Fellini refuse de réduire son film — ambigu et ouvert aux interprétations de chacun — à un apologue politique, même s'il est difficile de ne pas y voir une allégorie de la société italienne actuelle.

Cependant, les controverses viennent moins de son contenu que des réticences manifestées par la R.A.I. Celle-ci, en effet, en dépit des succès mondiaux des fils qu'elle a produits ces dernières années comme « Padre Padrone » ou « l'Arbre aux sabots », bloque désormais toute initiative liée au cinéma. Le conseil d'administration, qui détient tous les pouvoirs, est composé de représentants d'intérêts divers. Parmi ses membres, des conseillers de grosses maisons de production de cinéma italiennes et même américaines font souvent passer l'intérêt de ces dernières avant celui de la R.A.I. elle-même. Sur cela viennent se greffer les luttes entre partis politiques, facteurs supplémentaires de paralysie.

Tout n'est pas réglé pour autant. Le film risque d'être saisi à la demande d'une petite maison de production à qui la R.A.I. avait, au départ, confié l'exécution de la production du film de Fellini et qui s'était révélée n'être pas en mesure de monter l'affaire ; aujourd'hui, elle revendique les droits sur le film. — V. L.

Retrait de cinq pays du Festival de Berlin.

L'Union soviétique, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, Cuba et l'Allemagne de l'Est ont décidé de retirer leurs films du vingt-neuvième Festival de Berlin, qui a commencé le 20 février et s'achèvera le 3 mars, pour protester contre le film américain the Deer Hunter. *Selon le président de la délégation soviétique, ce film comprend des* « insultes envers l'héroïque peuple vietnamien » *et* « ceci est tout à fait inacceptable à un moment où celui-ci est l'objet d'une agression barbare de la Chine ». *Le maire de Berlin-Ouest, M. Diemuniqué dans lequel il condam trich Stobbe, a publié un communiqué dans lequel il condamne la décision soviétique. De son côté, Michaël Cimino, metteur en scène du film incriminé, a déclaré que son œuvre n'était pas politique.*

Nommé neuf fois pour les oscars, the Deer Hunter *connaît actuellement un grand succès aux États-Unis. Il sortira en France à la fin du mois de mars. Interprété notamment par Robert de Niro, il montre les contrecoups de la guerre du Vietnam sur une petite ville de Pennsylvanie, à travers l'expérience de trois jeunes hommes mobilisés. Au cours d'une longue séquence, on les voit prisonniers, obligés par leurs gardiens vietnamiens à jouer à la roulette russe.*

Cinéma

« LES CHAINES DU SANG » de Robert Mulligan

A en croire certains films comme *le Parrain*, de Francis Ford Coppola, et *Mean Street*, de Martin Scorcese, les descendants d'immigrés italiens, à New-York, ne seraient destinés qu'à grossir les rangs de la Maffia ou à sombrer dans la violence et la délinquance des bas quartiers. Robert Mulligan rompt heureusement avec cette mythologie de la pathologie criminelle, qui *remonte d'ailleurs* loin dans le cinéma américain. Ses Italiens de New-York ne sont pas les douteux « héros » d'un folklore du *banditisme urbain, mais des ouvriers* bien situés dans le milieu de leur *travail et de leur vie quotidienne.* Il ne leur arrive rien d'extraordinaire. Ils *existent, comme cela,* avec leurs mœurs et leurs traditions ; ils sont *des citoyens américains* intégrés, mais qui ont gardé l'empreinte *culturelle de l'Italie des ancêtres prolétaires.*

Dans la famille de Coco, les hommes font la loi, décident et tranchent. Les femmes doivent assumer sans broncher la double fonction de ménagère et de mère. Tommy de Coco et son frère, le gros Chubby, parfaitement unis par « les chaînes du sang » *sont tous deux solidement* installés dans leur profession et procurent, *par leurs hauts salaires, une* aisance petite bourgeoise à leurs *épouses. Ils sont aussi complices* dans le goût des virées du samedi soir, des plaisanteries de bar plus ou moins lourdes et des aventures extra-conjugales. Ensemble, ils ont décidé du destin social de Stony, le fils aîné de Tommy : il doit arrêter ses études, il sera électricien, comme eux, sur les chantiers de construction, avec l'agrément honorifique du Syndicat. Apparemment, Stony est un vrai de Coco. *Il court les filles et se* bagarre. En fait, Stony a d'autres *aspirations : il aime les enfants et* voudrait être éducateur. D'où un conflit.

Ce conflit est juste, sensible, émouvant, *parce que Robert Mulligan* n'utilise pas le thème à la mode de la *révolte* adolescente, *du non* catégorique opposé aux adultes ; *mais la trame affective des hésitations,* des déchirements d'un garçon simple, qui *reste attaché aux siens* même s'il décide de *rompre* avec *le clan et son esprit.* Le *scénario* de Walter Newman est remarquable*ment construit sur cette vérité* psychologique individuelle liée à une *condition familiale et sociale.* Tony fait des efforts, par affection pour son père et son oncle, il consent à essayer le travail sur les chantiers, *mais il est d'une autre génération.* Il ne peut plus accepter que son horizon se limite à la « réussite » des frères de Coco et aux plaisirs du samedi soir.

Les acteurs Tony Lo Bianco (Tommy), Paul Sorvino (Chubby) et Richard Gere (Stony) sont excellents dans leur représentation de types humains qui ne sont pas marqués par le manichéisme. Jamais Robert Mulligan n'accable, ne ridiculise les deux frères, même s'il s'élève contre leurs défauts et donne raison à Stony. Il y a dans cette étude de mœurs de la « petite Italie » new-yorkaise (dont une certaine exubérance nous ramène parfois à des traits de la « comédie italienne », ce qui indique *aussi les racines des immigrés*), la chaleur de la vie et de sentiments *humains que tout le monde peut* reconnaître.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Marie pour mémoire » et « Le Bleu des origines » de Philippe Garrel

Ceux qui n'ont pas avec le monde la relation de tout le monde, et l'expriment, sont par la même occasion sauvés et cette communication qu'ils trouvent remet en question la communication de n'importe qui avec toutes les communications existantes. C'est en ce sens que Philippe Garrel réinvente le cinéma à peu près chaque année depuis 1964, date à laquelle il avait seize ans. Il en a trente aujourd'hui et a tourné quatorze films sur des titres constamment poétiques. C'est peut-être d'ailleurs la seule constante de cette œuvre qui s'intitule les Enfants désaccordés, la Cicatrice intérieure, les Hautes Solitudes, Un ange passe, *ou* Voyage au jardin des morts. *Le studio Le Seine présente à partir de ce mercredi* Marie pour mémoire *et* le Bleu des origines, *le titre le plus récent.*

Ces films existent, mais ils ne sont pas obligatoirement destinés au public (alors que ce lien du cinéma avec le public est organique quand il s'agit de Superman, *d'*Une histoire simple *ou d'*Holocauste), *et la recommandation — il faut toujours aller voir les films de Philippe Garrel — peut s'accompagner sans contradiction d'un avertissement :* « Attention, ennui possible. »

Le Bleu des origines *est ce qu'il est convenu d'appeler un film muet, mais ses quarante-cinq minutes d'enfermement dans le silence ne sont pas du « cinéma sans parole ». Philippe Garrel, avec le regard du sourd, piège des visages et des bouches sur lesquelles remuent des conversations.*

Ses deux interprètes préférées, Nico et Zouzou, apparaissent successivement ou échangent des signaux quotidiens. Aucun secours pour le spectateur : aucune notion de temps, pas d'action ni d'anecdote. C'est uniquement une affaire de langage, une pureté qui tend peut-être vers l'annulation, qui est bien, en tout cas, un retour aux « origines » : le cinéma, rien que des images justifiées par la seule fascination de l'individu qui les a enregistrées. Ces images ont une logique, qu'il faut trouver, et dont la beauté des deux femmes est l'élément le plus évident.

Entre deux tragédies peut-être devinées, deux élans énigmatiques qui naissent au pied d'un escalier ou sous le couvert d'un monument, Philippe Garrel se filme dans un miroir, en train de filmer, derrière sa caméra. Dans un entretien paru aux Cahiers du cinéma, *en 1967, il disait que « ça n'a aucun intérêt de se filmer devant un miroir ». D'où cette impression que l'on a d'être devant une impasse.*

Cette année-là, 1967, Philippe Garrel avait fait Marie pour mémoire. Le Bleu des origines *en paraît très près, ou trop loin.*

A l'intérieur de Marie pour mémoire, *la réalité est constamment scindée, coupée, comme les bouts de pellicule qui traînent à un moment dans* le Bleu des origines. *Deux couples s'assemblent qui ne vont pas ensemble, et on peut raconter : un jour, on a volé la mémoire de Marie. Des pans de narration, construits parfois sur des réminiscences enfantines (le bain, un jeu), appellent à la rescousse les songes de l'auteur. Chaque plan est un piège, comme dans* le Bleu des origines, *mais des mouvements amples, des travellings longs, donnent une large respiration à ce qui semble la fuite d'une génération dans un temps et un espace donnés, et non l'errance intérieure d'un seul individu.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Musique

« DERBORENCE », de C.F. Ramuz

Les séances de Musique-Paysage, que Pierre Mariétan et ses amis du Groupe d'étude et de réalisation musicales (GERM) présentent actuellement à la Porte de la Suisse, à Paris, ne visent ni au pittoresque ni à l'impressionnisme. C'est une recherche plus profonde, plus écologique, pourrait-on dire, sur l'environnement sonore, celui qui existe et celui qu'on peut créer, dans la nature et dans la ville, non seulement pour les mélomanes, mais surtout pour les auditeurs « involontaires ». « Leur environnement doit être respecté, *dit Mariétan.* Notre recherche tend par conséquent non pas à masquer le son ambiant, mais à le valoriser. » *D'où ces* Petites Musiques d'été, Micropayses, Quelques pas dans Paris, *qui prélèvent des événements sonores, leur répondent avec des éléments musicaux, des œuvres qui sont* « communication avec l'espace environnant, entreprise de sensibilisation à notre quotidienneté et à ses contraintes ».

Autre type d'approche, celle qui se déroule ces jours-ci autour d'un admirable récit de Ramuz, Derborence, *qui relate très simplement, comme un événement vécu par les paysans, une catastrophe dans les Diablerets : la chute d'un pan de montagne sur un alpage. Deux lecteurs, une pièce sombre avec quelques personnages muets, un minimum de décor : deux paysannes sur un banc, une table, une bougie, deux verres, un arbre, avec des diapositives en lentes vues fondantes.*

On écoute le récit comme au cours d'une veillée en montagne ; par moments, des sons de la nature, doux ou lointains, enregistrés ; quelques instruments (piano, violon, flûtes, clarinette, contrebasse...) en fond sonore abstrait, en ponctuations monotones dans le silence, ou improvisant sur de brèves formules des schémas rythmiques, harmoniques ou mélodiques qui passent de l'un à l'autre, se modifiant insensiblement, un peu à la manière de la « minimal music », mais sans jamais saturer l'espace sonore.

Approche très humble, parfois à la limite de la naïveté, mais qui pourtant ajoute un charme, un relief intérieur au texte de Ramuz, dont Mariétan montre si justement à quel point il est lui-même écoute aiguë du son et du silence.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, vendredi 23, à 20 h. 30 ; samedi 24, à 20 h. ; dimanche 25, à 14 h. 30. Sur cette recherche on lira *Musique-Paysage*, recueil de textes de P. Mariétan, 96 p. (ronéotypé), 25 F.

A l'Opéra de Paris

PAS DE GRÈVE POUR « LULU »

La « première » de « Lulu », d'Alban Berg, à l'Opéra de Paris, aura lieu le 24 février. Le préavis de grève qui avait été déposé pour cette date par les machinistes (voir nos dernières éditions datées 23 février) a été retiré. La direction a, en effet, accepté d'entamer des négociations avec les syndicats le 19 mars.

■ La projection de l'opéra filmé « Lulu », prévue à l'abbaye de Royaumont ce vendredi 23 février à 20 h. 30, est annulée. Elle est remplacée par « Wozzeck » (direction de l'orchestre : Bruno Maderna).

Rock

ELTON JOHN au Théâtre des Champs-Élysées

Apparu dans le monde du rock à l'aube des années 70, Elton John s'est imposé très vite parce qu'il comblait à l'évidence un vide laissé par les Beatles. Du fameux quatuor, il héritait une explosion de fantaisie et de liberté, une capacité formidable d'adaptation et de souplesse, une promptitude à saisir les obsessions du moment, une perfection dans la fabrication, un talent qui irradiait. Catalyseur et vulgarisateur à sa manière, Elton John rencontra un succès monstre, dut s'astreindre par contrat à une étonnante production — plusieurs albums par an vendus par millions d'exemplaires — et au rythme épuisant des tournées où il *se* montrait un showman brillant, étincelant, toujours en action, jouant, chantant, dansant, provoquant un musicien propageant un rock brûlant.

Il y a plus d'un an, Elton John a *mis fin à ce cycle de concerts* et d'enregistrements qui exigeait tellement d'efforts et avalait de telle manière le temps que son aventure risquait de perdre en chemin son identité (*le Monde* daté 29-30 octobre). Il s'est arrêté et a mis de l'ordre dans sa vie avant d'entamer une autre étape de son aventure, qui va sans doute nous révéler, à côté du compositeur brillant et célébré, un musicien plus profond, plus complexe.

Au Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'à la fin de la semaine, Elton John est seul au piano avant que le rejoigne, dans la deuxième heure du concert, Ray Cooper, magnifique de force et de folie aux drums, au gong, aux cloches et au vibraphone. Heureux, détendu et libre, porté par un immense plaisir de jouer, plus accessible dans une salle aux dimensions plus humaines que les stades couverts de quinze ou vingt mille places où il se produisait autrefois avec son groupe, Elton John joue, chante des chansons anciennes ou récentes, provenant aussi bien des vieux albums, comme *Tumbleweed Connection, Don't shoot me, Captain Fantastic*, que de *Blue Moves* ou *A Single Man*, toute une série de mélodies rigoureuses et sophistiquées, pleines d'invention, de richesses harmoniques, et qui éclatent ici dans tout leur lyrisme avec les textes très beaux, très purs dans l'expression, de Bernie Taupin. Un concert flamboyant !

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 21 heures.

Théâtre

« LES CHEMINS DE FER », de Labiche au Théâtre de la Ville

Comédie-vaudeville en cinq actes, *les Chemins de fer*, d'Eugène Labiche, sont une divagation pure, une *libre calembredaine* où tournent et se croisent situations idiotes, jeux de mots, déguisements, gags gratuits, chassés-*croisés à surprises*.

Dans *Doit-on le dire*, du même auteur, qui a eu tant de succès la saison 77-78 à la Comédie-Française, il y avait le *fil* d'une histoire, des caractères bien saisis, une étude des mouvements du cœur, une dérision du tragique, et, qui courait *par* dessous, une mélancolie honteuse. Ici, dans *les Chemins de fer*, rien de ça : l'extravagance pure, le fou-rire bête et limpide, une vitesse d'exécution qu'on ne retrouvera que chez les frères Marx, une nudité *de gaieté qu'on ne retrouvera que* dans quelques plans de Tati.

Gags et gaffes pas racontables qui ont pour décors un quai de gare, *trois compartiments* de chemin de fer, un arrêt-buffet, une chambre d'hôtel, mais où les vrais protagonistes sont une épluchure de pomme, une fausse barbe, une cloche à pendule, un pantalon coupé en deux, un bonnet de hussard, *ainsi de suite*.

C'est une de ces pièces de Labiche qui sont un peu comme des machines (bricolées à la main, *style concours Lépine*) qui trieraient et feraient s'entrechoquer des *particules pures* — particules de paroles, de réflexes, de gestes placés ou déplacés. L'être humain et ses arcanes immatériels et physiques, libido comprise, sont mis en pièces détachées, jusqu'au plus petit écrou, tout ça *en lumière crue, couleurs vives*, et je te les secoue comme dans un *cornet* à dés. Alors, de ces particules, nous apercevons des profils, des arêtes, nous entendons des bruits de syllabes, qui étalent jusqu'alors restés dans la soupe.

Serge Peyrat met en scène *les Chemins de fer* au Théâtre de la Ville. Il est un peu chimérique de rendre compte de cette soirée, car la pièce a été présentée à la presse trop tôt. Ce n'est pas au point, des textes de chansons ne sont pas audibles, les quelques *pas de danse ne sont pas réglés*, l'interprétation dans son ensemble navigue à la cape. Il manque dix jours, au bas mot, de répétitions, du moins l'espérons-nous, sinon c'est raté.

Décors frais, spirituels, de Max Bignens. Des vingt-sept acteurs encore dans les limbes, citons Monique Tarbès (une cuisinière nommée Colombe) et Daniel Auteuil, jeune premier qui « en fait des tonnes » avec une charmante légèreté.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

PRESSE

● *Au quotidien « l'Aurore »*, M. Jean-Pierre MIGEON, rédacteur en chef adjoint, quitte ses fonctions pour prendre, à partir du 1er mars, celles de responsable du service communication et information du Parti républicain, en remplacement de M. Alain Trampoglieri.

● *Le quotidien « Nice-Matin » a reparu* ce vendredi 23 février, après une grève de vingt-quatre heures lancée *par* le syndicat C.G.T. des ouvriers du livre. Les problèmes à l'origine du conflit ne sont pas pour autant réglés : réintégration d'un claviste et d'un correcteur licenciés le 18 janvier dernier et mise en place d'un contrôle de la production concernant les clavistes. — *(Corresp.)*

● *Au mensuel « Musiques »*, dont le premier numéro est prévu pour le 9 mars prochain, M. Denis Jeambar a été nommé rédacteur en chef, Mme Lysiane Gordon étant rédacteur en chef adjoint.

Notes

Expositions

« Tendances actuelles » à l'Hôtel de Ville

L'Association pour la promotion des arts à l'Hôtel de Ville de Paris, que *préside Mme Jacques Chirac*, présente sa deuxième exposition de groupe salle Saint-Jean. L'exposition s'intitule « Tendances actuelles », car elle groupe huit peintures et trois sculptures, tous jeunes, qui, dans l'esprit des organisateurs, doivent *représenter* les différents aspects de la recherche actuelle, qu'elle *s'oriente* vers l'abstraction ou la figuration.

Ont *contribué* à ce choix, qui n'était pas facile, diverses personnes *désignées* ou présentées par Mme Chirac autour de Mme Latarget : M. Jacques Lassaigne, conservateur en chef du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, des professeurs des beaux-arts, les artistes, les critiques. Chacun a présenté, *librement*, le ou les artistes dont le talent lui semblait confirmé, d'où un assez large éventail *qui va des* abstractions de Gelzer, des compositions sensibles d'Esplit, à la peinture-peinture d'Ancel ou de Gorse, aux constructions désertiques de Watanabe et au néo-réalisme plus ou moins onirique d'Authouart, Ihe et Poumeyrol. Les sculptures de Cadiou, Pontoran et Valabrègue *complètent* ce petit survol de la nouvelle vague.

J.-M. D.

★ Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau. Jusqu'au 25 mars.

Photo

« Je vous aime » de Claude Nori

Claude Nori, qui anime la galerie Contrejour et a bien raison d'y présenter maintenant son travail, a des penchants fleur-bleue, veillées des chaumières et clairs de lune : son vernissage a eu *lieu* le jour de la Saint-Valentin, le carton d'invitation *prévoyait* une « ambiance mixte et sirupeuse, slows, rocks, cocktails, *boissons et photos* instantanées ». L'exposition s'appelle « Je vous aime », comme le livre paru aux éditions Phot' Œil (80 F), qui a une belle couverture couleur lait grenadine.

Claude Nori raconte, au feutre rouge ponctué de petits cœurs, comment il a été amené à capter, à effleurer des moments sentimentaux sur son poste de télévision : il était tombé amoureux d'une Américaine de San-Francisco, Donna, qui l'accompagnait jusque dans sa chambre noire, mais quand Donna est partie *l'été était fini et il s'est* retrouvé seul et sans tendresse au *fin fond de son quatorzième* arrondissement et, comme il travaillait pendant la journée, il n'avait que le soir pour repenser à Donna en photographiant les baisers de cinéma sur son petit écran.

Le résultat est beau : visages déformés par le noir et blanc grésillant et par les bandes de transmission, surtransformation de ces instants de rêve suspendus, recréés et moulinés par les grilles des médias, yeux fermés, joues écrasées sur des lèvres entrouvertes, mains qui se serrent sur une plage vide, *corps jetés* entre les draps, stars transfigurées une dernière fois dans ces images minables. L'anecdote et la romance sont brouillées dans un fond de lignes sombres, il ne reste que l'instant sublime du baiser. Des polaroïds couleur de couples qui se sont embrassés, pour le souvenir, le jour du vernissage et un petit éventail de *Séville* complètent *l'exposition*.

HERVÉ GUIBERT.

★ 19, rue de l'Ouest, Paris-14e, jusqu'au 3 mars.

Jazz

Hervé Bourde

De la rencontre d'un musicien, Hervé Bourde, et d'un sculpteur, Michaël Grossert, est né un spectacle qu'ils ont eux-mêmes baptisé simplement « Regard sur l'énigme *du réel d'où jaillit le son* ». Hervé Bourde est un musicien français de la jeune génération qui, aux saxophones, flûtes et clarinettes, s'est forgé un style, un son particuliers, au contact de musiciens confirmés comme le trompettiste Ted Curson. Il apparaît en scène seul avec ses instruments et improvise sur fond de bande magnétique élaborée par ses soins au synthétiseur. En fait de synthétiseur, il s'agit plutôt d'un bricolage judicieux que Bourde a effectué avec des petits gadgets électroniques de grande diffusion, et dont il tire un vaste champ de timbres et de textures *diverses*.

Le programme, qui vient d'être présenté au Théâtre de Colombes, comprend l'exposition des travaux *du sculpteur puis le concert*, animé par les lumières et les projections de Grossert. Les spectateurs sont assis de chaque côté d'une plaque d'altuglass teinté qui traverse la pièce dans la largeur. A travers cette paroi, chacun ne voit que son propre *reflet*, le *saxophone*, et la silhouette d'Hervé Bourde faiblement éclairé.

PAUL-ETIENNE BAZOU.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Chaillot, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 21 h. 30 : les Incertains.
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Revue parlée (Max-Pol Fouchet).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Alan Stivell ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Citrouille.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : Sens.
Cité internationale Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés. — Pavillon central, 21 h. : Fermé le mardi.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie
Gaîté-Montparnasse, 22 h. : le Gros Oiseau.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Oblique, 20 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 22 h. 30 : Elektra.

Vendredi 23 février

Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Plaisance, 18 h. 30 : Clowns et comédiens de rue ; 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens des marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 21 h. : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : la Vie en pièces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise ; 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Levasant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?.. Ouais
Dix-Heures, 20 h. 30 : J.-P. Farré ; 22 h. : P. Péchin ; 23 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Lucernaire, 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 23 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Vania.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
La Tanière, 21 h. : Porte Maillot.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier, 21 h. : Michel Buhler.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 15 : Platonov.
Champigny, Soleil-dans-la-Tête, 21 h. : Musique soufi. — Centre G.-Philipe, 22 h. : A. Garriel.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : le Neveu de Rameau.
Elancourt, APASC, 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Vivaldi).
Gennevilliers, Théâtre municipal, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch.
Levallois, C. C., 21 h. : Louise Michel ou les Œillets rouges.
Neuilly, Théâtre du Petit-Chézy, 20 h. 45 : Bataille de dames.
Ris-Orangis, Salle Robert-Desnos, 20 h. 30 : Anachronisme d'un théâtre chronique.
Royaumont, abbaye, 20 h. : Lulu (opéra filmé).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B ; 23 h. : Armande Altaï.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Cirque Alfred.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Trio Fontanarosa.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Nina.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Berlioz, Brahms, Schumann).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 20 h. 30 : le Timbre et la Baguette.
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 17 h. : Julien Clerc.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Trio la Fontegara (Frescobaldi, Hotteterre).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Ensemble vocal de Versailles.
Salle Gaveau, 21 h. : H. Francesh, piano (Schubert).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : G. Parmentier, piano (Berg, Bartok, Brahms).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : O. de Monès, D. Abramovitz (Faubert) ; C. de Beaumont (Tousignant) ; F. Tousignant, M. Poncet, O. de Monès (Tousignant) ; J. Laks, piano (Arseneault).
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 45 : B. de Vienne, flûte (Bach, Berio, Debussy, Varèse).
Eglise Saint-Leu-Saint-Gilles, 20 h. 45 : A. Wladkowski, C. Comoy, N. Alexandre (Fauré, Poulenc, Chopin).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : Ensemble G. Binchois (musique des quinzième et seizième siècles).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Tiempo Argentino ; 22 h. 30 : M. Portal et ses invités.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Colliers London Allstars.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. : Elton John.
Hippodrome de Pantin, 20 h. : Frank Zappa.
Campagne-Première, 20 h. : Yoschko Seffer. — II, 20 h. : Alcev Valenca.
Le Patio, 22 h. : Dorothy Donegan.
Stadium, 21 h. : Mal Waldron Solo.
FIAP, 21 h. : les Autres, rock.

La danse

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Cité internationale, 20 h. 30 : Free Dance Song (Totem).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Susan Buirge.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : la Chose surgie des ténèbres, de N. Juran ; 18 h. : le Ruisseau, de M. Lehman et C. Autant-Lara ; 20 h. : Touche pas à mon copain, de B. Bouthier ; 22 h. : le Petit Soldat, de J.-L. Godard.

Beaubourg, 15 h. : la Submersion du Japon, de S. Moritani ; 17 h. : les Trois Mousquetaires, d'A. Dwan ; 19 h. : Apocalypse 2024, de L. Q. Jones ; 21 h. : Anno Uno, de R. Rossellini.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Pr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (378-47-86)

L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (344-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)

AU NOM DU FURHER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90) (débats tous les soirs).

BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).

BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55)

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52)

LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mar.).

CES FLICS ÉTRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) Napoléon, 17e (380-41-46).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-am.) v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Athéna, 12e (343-07-48).

COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).

COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-92), Français, 9e (770-33-88).

COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CYCLE (Ira., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11)

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e ; Cambronne, 15 (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : la Seine, 5e (325-95-99).

FURIE (A., v.o.) (*) : Parnassien, (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GALACTICA (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)

LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

(Lire la suite des programmes cinéma page 24.)











SPECTACLES

MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). — V.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

Les films nouveaux

LE BLEU DES ORIGINES, film français de Philippe Garrel : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'ARGENT DE LA BANQUE, film américain de Daryl Duke (*). — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRE AU VENTRE, film français de Tony Gatlif : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LES CHAINES DE SANG, film américain de Robert Mulligan. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FUREUR DU DANGER, film américain de Hal Needham. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEW GENERATION, film français de J.-P. Lowf-Legoff : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.o.-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
224 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Ternes, 17e (380-10-41).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES DAMNÉS (It.-All., v.f.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), mer. à sam.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
JESUS DE NAZARETH (It.) (deux époques, v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS SUPERSTAR (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE HAPPY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f., 70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU, LE VAMPIRE (All.) v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PORTIER DE NUIT (It.) v.o. : Champo, 5e (033-51-60).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.) v.o.-v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25).
ROLLERBALL (A.) (*) v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
SEBASTIANE (Ang.) (**) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).
SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE (Suéd.) v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) Epée de Bois, 5e, D. à Mar. (337-57-47).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A.) v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE TEMPS DU GHETTO (Fr.). Styx, 5e (633-08-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT, TOUT DE SUITE (Jam.) v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang.) v.o. : Actua Champo, 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A.) v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.) v.f. : Cosmos, 6e. Mer., S., D. a.-m. (548-62-25).
ZARDOZ (Ang.) v.o. : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).

Les séances spéciales

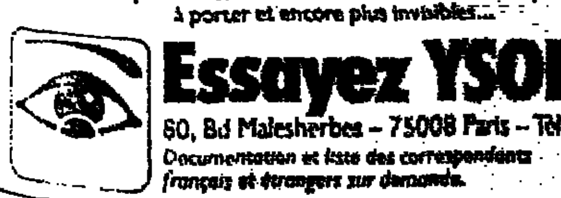
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'AN 01 (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 20.
L'AUTRE (A., v.f.) : Paramount-City, 8e (225-45-76), ven. 24 h.
LES DIABLES (A.) (**) v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. 15 (sf Mar.).
DUELLISTES (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.) ; Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
FLESH (A.) (**) Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suè., v.o.) : Le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e, Mar. 21 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e 12 h. 20 (sf D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE LOCATAIRE (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA MAISON DE LA LOCURA (Mex., v.o.) : Paramount-City, 8e, Sam. 24 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
MARTIN (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), V. 24 h.
LA MONTAGNE SACREE (**) (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e, 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SHANGAI GESTURE (Jap., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
TOOL BOX MURDERS (A., v.o.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) V., 24 h.
UNE FEMME LIBRE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (**) (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).
ZOLTAN (A., v.o.) : Paramount-Montparnasse, 14e, Sam., 24 h.

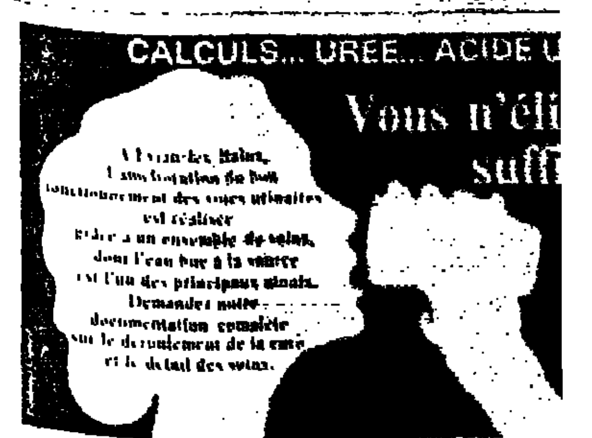
Les festivals

QUATRE GRANDS RENOIR, Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Règle du jeu.
D'APRES SCOTT FITZGERALD (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Gatsby le Magnifique
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Démon des femmes.
A. HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Frenzy.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : les Contes de la lune vague après la pluie.
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 (plus vend., sam., 24 h.) : Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) I. : 12 h. 50 : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : le Lauréat ; 18 h. 20 : A l'est d'Eden ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; vend., sam., 23 h. 45 : The song remains the same. — II : 13 h. : Freaks ; 14 h. 15 : le Milieu du monde ; 16 h. 10 : la Fureur de vivre ; 17 h. 55 : Nos plus belles années ; 19 h. 50 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. : Panique à Needle Park ; vend., sam. 24 h. : Orange mécanique.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-52-33) : la Bataille du rail ; l'Epervier.
VAN DER KEUKEN (v.o.), Action République, 11e : Trente ans.
ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Vallée de la peur.
VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS, GODARD, Olympic, 14e : Week-End.

Reprise du travai
Vers une négocia

LE PUBLIC A





RADIO-TÉLÉVISION

• Reprise du travail à Radio-France
• Vers une négociation à la S.F.P. ?

La grève continue à la Société française de production, dans les trois chaines de télévision et à Télédiffusion de France. En revanche, le travail a repris ce vendredi à Radio-France. Treize journalistes et producteurs avaient signé jeudi un communiqué dans lequel ils se déclaraient « très sensibles » à l'appel lancé par Mme Jacqueline Baudrier, P.-D.G. de la station (« le Monde du 22 février) et « persuadés d'être en grande majorité désireux de travailler ». M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, avait dénoncé, de son côté, « l'atteinte à l'outil de travail » entraînée par la grève de Radio-France.

Le ministre a d'autre part rappelé le coût de la grève à la télévision 15 millions de francs par jour) et ajouté : « Je veux bien personnellement, compte tenu des problèmes humains et sociaux que cela pose, régler les problèmes de reclassement du personnel ; mais auparavant, le plan de redressement doit être discuté entre M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P. et les syndicats. »

La troisième réunion du comité d'entreprise de la S.F.P., qui était fixée à 19 heures, s'est ouverte à l'Empire, vers 19 heures 30, après que les représentants syndicaux eurent obtenu de M. de Clermont-Tonnerre le retrait des forces de police. Suspendue à deux reprises, la séance a été finalement reportée, et l'ordre du jour fixé (la situation financière de l'entreprise) n'a pas été abordé. M. de Clermont-Tonnerre s'est alors déclaré prêt à recevoir les délégués syndicaux, hors comité d'entreprise, à n'importe quelle heure. Les discussions ont donc repris, dans le cadre syndical, vers 21 h., et ont duré très tard dans la nuit.

Selon les syndicats, M. de Clermont-Tonnerre n'est revenu sur aucune des dispositions de son plan de redressement, et a seulement anonncé qu'il préciserait dès le vendredi 23, à 11 heures, selon quelles modalités pourraient avoir lieu les négociations. Les délégués syndicaux, qui lors des dernières réunions du comité d'entreprise avaient refusé la présence des experts de la direction, ont réaffirmé leur refus des licenciements envisagés. Ils disent espérer une certaine ouverture.

« LE PUBLIC AVEC NOUS »

Sous la tribune où siège l'intersyndicale, un vieux sigle O.R.T.F. en bois a été déposé. Signe de nostalgie peut-être. La salle de la Bourse du travail jeudi matin est pleine, l'atmosphère combative, résolue. Le ton employé dans les différentes interventions révèle un durcissement du mouvement. Parmi le personnel de la S.F.P., personne ne semble las d'entamer une troisième semaine de grève. Quand un des orateurs de la S.F.P. déclare : « *Le problème central aujourd'hui est celui de l'action, nous avions décidé d'une grève longue et dure ; longue, elle l'est, dure, je ne crois pas pouvoir le dire* », l'assistance applaudit longuement et scande le vieux mot d'ordre de mai 1968 : « *Ce n'est qu'un début, continuons le combat!* » La proposition des organisations syndicales, qui appellent à une journée de grève générale de toutes les sociétés le mercredi 28 février, est accueillie avec autant d'enthousiasme.

Des déclarations reviennent sur le thème de l'unité à la base. « *L'heure n'est pas aux divisions entre les directions syndicales* », insiste une motion présentée par un technicien de T.D.F. « *Il est temps que s'organise une riposte à Paris de tous les travailleurs, de tous les chômeurs.* » L'ensemble de ce texte est voté à l'unanimité moins une voix, et l'on décide qu'il sera envoyé aux confédérations syndicales et à leurs organes de presse respectifs. « *A la base, tous unis !* », reprend la salle. L'assemblée générale se termine. Quelques-uns lancent, pour conclure : « *Pas un seul licenciement !* »

Ensuite, ceux qui le désirent, peuvent assister à la projection du film *les Malheurs d'Antoine*, réalisé par une équipe de grévistes, montrant les débuts du conflit à la S.F.P. et en particulier l'assemblée générale au cours de laquelle M. Antoine de Clermont-Tonnerre est venu s'expliquer devant les grévistes (*le Monde* du 14 février).

Le second rendez-vous de la journée est fixé au Centre Georges-Pompidou, lieu de rassemblement de la manifestation. Vers 14 heures, un cortège d'environ deux mille personnes se forme sur la piazza du Centre. Les manifestants doivent se rendre au Trocadéro en passant par la Concorde, les quais et la place de l'Alma.

Le parcours se fait dans le calme et la bonne humeur. Les participants scandent : « *La télé service public, le public avec nous.* »

Arrivé place d'Iéna, le cortège s'arrête. Un instant de flottement. Il est 17 heures. Puis l'on entend : « *A l'Empire ! A l'Empire !* » Trois cars de gardes mobiles empêchent le manifestants de prendre l'avenue d'Iéna. Ils empruntent l'avenue Marceau, traversent la place de l'Etoile et rejoignent le théâtre de l'Empire, où se trouve désormais la direction de la S.F.P.

Un incident de courte durée se produit entre les premiers arrivants et la vingtaine de policiers qui gardent les lieux en permanence. Quatre ou cinq personnes sont matraquées. Venus en renfort, des policiers et des gardes mobiles refoulent les manifestants. Une demi-heure plus tard, les syndicats appellent à la dispersion.

D. M.

● *Radio-Franche*, la « radio pirate des travailleurs du service public de l'audiovisuel en lutte » émet chaque soir depuis le mardi 20 février, entre 19 h. 30 et 20 h., sur 101 MHz. Animées par une équipe de six personnes employées dans les sociétés issues de l'O.R.T.F., les émissions de Radio-Franche sont audibles correctement dans les dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements : du côté des Buttes-Chaumont. Il semble que la puissance de l'émetteur soit trop faible pour couvrir d'autres quartiers.

LES RÉALISATEURS C. F. D. T. : une crise artificielle.

Profitant du Festival de télévision de Monte-Carlo, plusieurs réalisateurs de la C.F.D.T. sont venus expliquer, jeudi soir, à Monte-Carlo, le point de vue de leur syndicat sur la crise de la Société française de production. « *Il n'y a pas de crise de financement*, ont dit les réalisateurs, *il y a une crise artificielle.* » Après avoir expliqué que le budget global des organismes issus de l'O.R.T.F. avait connu, de 1975 à 1978, une progression de 55 % en francs courants et d'environ 20 % en francs constants, pour atteindre en 1979 la somme « colossale » de 4 873,3 millions de francs, soit une progression en une seule année de 15 %, les réalisateurs ont fait remarquer qu'il n'y avait pas une industrie en France qui ait reçu un tel apport d'argent.

Alors pourquoi la crise ? Les réalisateurs C.F.D.T. ont rappelé un certain nombre d'erreurs commises par M. Edeline, mais ils ont surtout dénoncé la ponction faite par l'Etat, par le biais de la T.V.A., sur la redevance et la campagne de presse visant à dire que l'Etat va injecter de l'argent alors qu'en 1979 « *l'Etat percevra au titre de la T.V.A. environ 540 millions de nouveaux francs. L'Etat est le premier profiteur de la situation, voilà l'ennemi principal*, ont dit les syndicalistes, *le capitalisme d'Etat français et non les sociétés privées* ».

LA SUISSE ROMANDE NE DIFFUSERA PAS « HOLOCAUSTE »

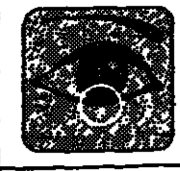
(De notre correspondante.)

Genève. — La télévision suisse romande ne diffusera pas *Holocauste*, ce style de production ne lui semblant pas convenir parfaitement « *à l'évocation du plus grand drame racial de notre histoire* ». De toute façon, la grande majorité des téléspectateurs suisses romands peuvent suivre sur leurs écrans les émissions de la deuxième chaîne française.

En revanche, la télévision suisse romande diffuse ce vendredi 23 février le documentaire d'Alain Resnais *Nuit et Brouillard*, dont une grande partie de la jeunesse suisse ignorait jusqu'à l'existence. — I. V.

[Contrairement à ce qui était indiqué dans la tribune de Joseph Rovan, publié dans « le Monde » du 14 février, le commentaire de « Nuit et brouillard » a été écrit par Jean Cayrol et non par Chris Marker, qui était pour ce film l'assistant d'Alain Resnais.]







VENDREDI 23 FÉVRIER

La grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P. entraîne l'application du « programme minimum » à la télévision. A Radio-France, en raison de la grève de T.D.F., les programmes de France-Musique ne sont pas diffusés partout.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; *14 h. 5, Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30*, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, *Au théâtre ce soir : Libres sont les papillons*, de L. Gersche, mise en scène R. Gérôme, avec B. Godillot, P. Malet, L. Delamare, G. Montillier.

Un jeune Américain, en rupture de milieu, va « vivre sa vie » dans un immeuble sordide d'un quartier populaire de New-York. Ses amours avec une jeune femme, mi-« papillon », mi-scandaleuse, provoquent une réaction brutale de sa mère.

CHAINE II : A 2

19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

19 h. 40, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (Mort en stock), de D. de La Patellière. Avec M. Duchaussov, P. Santini, J. Monod.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Ah, vous écrivez !).

Avec Gilbert Cesbron et Henri Thomas.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 (Le nouveau vendredi ; Mexique, le nouvel Eldorado ?) ; 21 h. 25, Aspect du court métrage français (« la Chieuvre »).

21 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les micro-ordinateurs ;

20 h., « l'Espace chinois », par C. Hudelot, avec *J.-P. Cousin, J. Painvain, M. Burdeau...* ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : comment ça va la Chine ?

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Echanges franco-allemands... « *Trois Dithyrambes* » (*Henze*), « *Concerto pour deux pianos en mi bémol majeur* » (Mozart), « Symphonie en ré mineur » (Franck), par l'Orchestre radio-symphonique *de Sarrebruck, dir. G. Wich, avec G. et S. Perkinel*, pianos ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Autour du Festival Marlboro ; 1 h., Douces musiques.

SAMEDI 24 FÉVRIER

La prolongation de la grève pourrait entraîner une modification des programmes.

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, *Cuisine légère* ; 12 h. 45, Femme pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 17 h., Les derniers cavaliers ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, *Six minutes pour vous défendre* ; 19 h. 45, *C'est* arrivé un jour ; 20 h., Journal.

21 h. 35, Feuilleton américain : les Héritiers.

22 h. 30, Télé-foot 1.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, *Les jeux du stade* ; 17 h. 5, *Salle des fêtes* ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Dramatique : la Brigade des mineurs (La vie séparée), P. Kassovitz. Avec N. Borgeaud, J.-F. Balmer, M.-P. Gandois.

22 h. 10, Série : *Alain Decaux raconte* (La révolte des vignerons).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : les pieds sur terre.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : la Mare au diable, d'après le roman de G. Sand, réal. P. Cardinal. Avec J. Gripel, B. Romand, J. Verdier. (Rediffusion.)

Une des plus charmantes des « idylles champêtres » écrites par la dame de Nohant, tournée sur les lieux mêmes où elle vécut, dans le Berri.

21 h. 50, Journal.

22 h. 40, Magazine Thalassa : la pêche et l'Europe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le pouvoir ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec Iris Clert ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : le roman de *la Chine* ; 16 h. 20, Vingtième anniversaire du Livre d'or : Ives, Eisler, Webern... ; 17 h. 30, Pour mémoire : les lundis de l'histoire (la mort des rois au Moyen Age) ;

19 h. 25, « Délivrez Prométhée », de J. Deshusses ;

20 h., « le Bruit et la Fureur », de W. Faulkner (deuxième partie), avec G. Lartigau, M. Ribowska, M. Cuvelier... ; 22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique pittoresque ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques - auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui ? » ; 17 h. 30, Grands crus : Beethoven ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ; 20 h. 5, Concours international de guitare ;

20 h. 30, Schubertiades 1978... Vingt-deux lieders de Schubert, par P. Schreier, ténor ; J. Demus, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : l'art du facteur d'orgue ; 23 h., Jazz vivant (en direct de Courchevel) ; 0 h. 5, Concert de minuit... Eisler, Nono Lombardi, concert donné au Musée d'art moderne ; 1 h., Bancs titres : Griffes, Stravinski, Charpentier, Moussorgski, Gigout.

DIMANCHE 25 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; *10 h.*, *Présence protestante* ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée dans la chapelle, rue de Candolle à Paris-5e, par l'aumônier du C.E.S. Paris-5e-Sud, préd. Père Roger Faure.

12 h., TF 1-TF 1 ; 12 h. 30, Grand concours de la chanson française 1979 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide (Les flammèches) ; 16 h. 25, Sports première.

17 h. 50, Dramatique : Où vont les poissons rouges ?, de F. Boyer, réal. A. Michel (d'après le roman de Cl. Cattaert).

Valérie, dix ans, habite les beaux quartiers de Paris. Elle est nantie de parents bourgeois qui l'aiment bien, mais qui ne le lui montrent pas assez... Pitou, le fils de la concierge, a le même âge, et son beau-père n'est pas très affectueux. Main dans la main, Valérie et Pitou font une fugue.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE DOULOS, de J.-P. Melville (1962), avec J.-P. Belmondo, S. Reggiani, J. Desailly, F. Dali, M. Piccoli, M. Hennessy. (N.)

Un truand, sorti de prison, tue un receleur par vengeance et prépare un cambriolage. Un ami, dandy du milieu, semble le trahir.

Suspense psychologique habilement entretenu par les obscurités — volontaires — du récit. La mise en scène « à l'américaine » de Melville vaut mieux que la mythologie série noire déjà bien usée à l'époque.

22 h. 25, Sport : Football (France-Luxembourg) ; 23 h. 10, Ballet : « Circuit fermé », argument et chorégraphie de B. Matteuzi, musique d'E. Gaudibert, réal. J. Bavon.

En l'an 2200, les êtres humains sont devenus de véritables robots. Ils sont là où l'ordinateur les guide. Ce ballet, créé par la Télévision suisse romande et le Centre de recherches sonores de la radio romande, est une œuvre spécifiquement audio-visuelle.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal.

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche (Le vieux juif) ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Holocauste (3. — La solution finale).

Rudi Weiss a rejoint les partisans juifs commandés par oncle Sacha ; son frère Karl, à Theresienstadt, peint clandestinement des tableaux qui disent l'horreur des camps de concentration ; les premières chambres à gaz font leur apparition.

22 h. 20, Document de création : *Portrait de l'univers* (Une victoire sur la stérilité).

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destiné aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi : concert Haendel.

Par l'orchestre Bach de Munich, dir. et soliste : K. Richter.

17 h. 30, Un comédien lit un auteur : François Périer lit Anatole France ; 18 h. 30, Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., *La grande parade du jazz* : le groupe Carrie Smith on parade.

20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : II. — Le cubisme ; 21 h. 30, Journal.

21 h. 40, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jacques Prévert ; 22 h. 10, Ciné-regards.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : LA NUIT, de M. Antonioni (1960), avec J. Moreau, M. Mastroianni, M. Vitti, B. Wicki, M.-P. Luizi, R. Mazza-Curatti. (V.o. sous-titrée. N.)

A Milan, au cours d'une journée et d'une nuit très agitées, un homme et une femme, mariés depuis dix ans, prennent conscience de la mort de leur amour.

La crise du couple et l'incommunicabilité, dans un style non psychologique procédant par allusions, par contemplation des attitudes et des visages.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'union rationaliste ; 10 h., *Messe à Saint-Louis de Garches* ; *11 h., Regards sur* la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 35, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares... de musique soviétique ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « En attendant Godot », de S. Beckett ; 16 h. 5, Troisième Forum international de clavecin ; 17 h. 30, Rencontre avec... Han Suyin ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Miodrag Pavlovic ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Musique de chambre (Haydn, Ancelin) ; 23 h. 5, Poésie : Roger Giroux.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Dufranne, Suppe, Bizet, Gounod, Bach, Rose, Strauss, Dostal, Addinsell, Strauss ; 8 h., Cantate pour le dimanche « Esto Mihi » ; 9 h., Sélection concert ; 9 h. 7, Echanges internationaux : l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concerts ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « l'Intégrale des quatuors à cordes » (Schumann) ; 12 h., Musiques chorales : Brahms ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches : Debussy ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Otello » (Verdi) ; 17 h., Concert lecture d'Ivo Malec ;

18 h., Ballet : « la Belle au bois dormant » (Tchaïkovski) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ; 20 h., Equivalences : Reesbeke, Mamy, Leguay ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. K. Kord, avec M. Dichter, pianiste : « Symphonie n° 1 » (Clementi), « *Concerto pour piano n° 1* » (*Liszt*), « *Symphonie n° 2* » (Rachmaninov) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

CARNET

Décès

— Mme Guy Belpomme, née Annie Haas,
Judith et Claire,
M. et Mme René Belpomme,
Le docteur et Mme R.-M. Haas,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Guy BELPOMME,

à l'âge de trente-deux ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Saint-Cloud, le 22 février 1979.

— Mme Louis Blanc,
Me Jean-Louis Blanc,
M. et Mme François Blanc et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Blanc et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Simonet et leurs enfants,
M. et Mme Antonin Blanc et leurs enfants,
M. et Mme Charles Blanc, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Pelletiern, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Pierre Lacoste, Jean Massie, Pierre Roumazeilles, Henri Bellegarde, Michel Lathiere, Etienne Massie,
Les familles Blanc, Grange, Massie, Lartigau, parentes et alliées,
Le personnel des sociétés qu'il a dirigées,
font part de leur douleur à la suite du décès de

M. Louis BLANC,

ingénieur des eaux et forêts,
directeur général honoraire
de la Banque Pelletier et Compagnie,
président-directeur général
des Dérivés résiniques et terpéniques,
vice-président
de la chambre de commerce
des Landes,
président-directeur général honoraire
des Papeteries de Gascogne,
président-directeur général
d'Expanso S.D.R.,
président départemental
de l'Association des vieilles maisons françaises,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
survenu le 22 février 1979, à Dax, à l'âge de soixante-sept ans.

Ses obsèques étant célébrées dans la plus stricte intimité, une messe sera dite à sa mémoire le lundi 26 février 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Xaintes, à Dax.

Ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

— Sarlat, Grenoble.
M. et Mme Alain Boucaud et leur fils,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-seize ans, de

M. Maurice BOUCAUD,

inspecteur général des eaux et forêts,
directeur des eaux et forêts
d'Indochine,
commandeur du Mérite agricole,
chevalier de la Légion d'honneur,

Suivant sa volonté, il a été fait don de son corps à la science.

— Wervicq-Sud.
Accueille, Seigneur, en ton amour, ton fidèle serviteur,

Alphonse DALLE,

que tu as appelé auprès de Toi le 21 février 1979, dans sa soixante-quinzième année.

Mme Alphonse Dalle-Charvet,
M. et Mme Gilbert Tricart,
Bruno, Marie-Dominique, Philippe,
M. et Mme Henry Thery,
Marie-Bénédicte, Françoise, Amélie, Claire,
M. et Mme Jean Delevacque,
Christian, Hélène, Stéphane,
M. et Mme Charles-Edouard Vanhoucke,
Sabine, Lucie,
M. et Mme Michel Sion,
Vianney, Thibaud, Violaine, Guillemette,
M. et Mme Maurice Dupas,
François, Laetitia,
La famille Dalle-Dumont,
La famille Charvet-Woussen,
invitent les personnes à participer à la messe des obsèques qui sera célébrée le lundi 26 février 1979, à 10 h. 30, en l'église de l'Immaculée-Conception.

Assemblée à l'église à 10 h. 15.

L'offrande, à la fin de la messe, tiendra lieu de condoléances.

87, rue de l'Industrie,
59117 Wervicq-Sud.
24 bis, rue des Quatre-Maisons,
62223 Sainte-Catherine-lès-Arras.
128 bis, rue de la Riandérie,
59700 Marcq-en-Barœul.
25, rue Saint-Bertin,
62500 Saint-Omer.
23, rue Emile-Lenglet,
62000 Arras.
73, rue de l'Industrie,
59117 Wervicq-Sud.
9, rue Jehan-de-Liège,
59300 Valenciennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de

M. Roger GROS.

[Né en 1893 à Saint-Rambert-Ile-Barbe (Rhône), licencié en droit, licencié ès sciences, diplômé de l'Institut de chimie industrielle de Lyon, M. Roger Gros a fait toute sa carrière à E.D.F. Il prit sa retraite à Lyon en 1953 et fut, ensuite, président de la Caisse d'épargne de Lyon, de 1958 à 1974. Membre du Conseil national du crédit de 1961 à 1969, président de la Société de comptabilités statistiques de Lyon et président d'honneur de l'Union nationale des Caisses d'épargne de France (depuis 1969). Ancien président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, M. Roger Gros était officier de la Légion d'honneur.]

— Mme Jean-Pierre Oppenot et son fils,
Mme Pierre Oppenot,
Le docteur Françoise Oppenot et ses enfants,
Mlle Michèle Oppenot,
M. et Mme Claude Rat-Janet,
Mme Louis Rat-Janet,
M. et Mme Bernard Sanchez,
Les familles Chevallier et Desallais,
ont la douleur de faire part de la mort de

Jean-Pierre OPPENOT,

survenue le 20 février 1978, à l'âge de trente-quatre ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 23 février à Noyers-sur-Serein (Yonne), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
21, avenue Guibert,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

Remerciements

— M. et Mme Meyer-Abbatucci et leurs enfants, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées lors du décès de

la comtesse ABBATUCCI,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de bien vouloir agréer l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Françoise MASSIANI,

une pensée et des prières sont demandées à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Une messe sera annoncée ultérieurement.

— Pour le huitième anniversaire du décès de

Georges MEYER,
président des officiers
Terre Air Mer,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Reims, Taissy.

Dimanche 25 février.

le docteur Jean VISSEAUX,

cruellement ravi aux siens le 23 décembre 1978, aurait cinquante-quatre ans.

En ce si douloureux anniversaire, sa famille et ses amis se souviennent avec plus d'émotion et de ferveur encore, et s'unissent aux messes qui seront dites pour lui, ce jour-là, à Taissy et à Reims.

3, rue Bonhomme, 51100 Reims.
8, rue de Sillery, 51500 Taissy.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, lundi 26 février, à 16 heures, cabinet 2, centre Panthéon, M. Théodore Tzonos : « Les influences étrangères en droit constitutionnel grec ».

— Université de Paris-V, jeudi 1er mars, à 14 h. 30, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Philippe Gutton : « Fondements théoriques d'une psychopathologie du nourrisson et de son évolution chez l'enfant ».

— Université de Paris-II, samedi 3 mars, à 9 h. 3 salle des commissions, M. Marc Maindrault : « Le conseil des Communautés européennes et la démocratie économique et sociale (1965-1978) ».

— Université de Paris-II, mardi 13 mars, à 14 heures, salle des commissions, M. Jean-Louis Nenert : « L'attribution préférentielle de l'exploitation agricole ».

SPORTS

BOXE

« Rentrée » décevante au Cirque d'Hiver

Les organisateurs de soirées pugilistiques, notamment Alex et Philippe Goldstein, avaient estimé, en décembre 1978, que le montant des taxes grévant les combats de boxe, assimilés à des spectacles, était trop lourd. Aussi avaient-ils décidé de ne plus organiser de rencontres à Paris préférant envoyer leurs poulains, tel Gilbert Cohen, le champion d'Europe des super-welters, boxer au Canada. C'était donc, jeudi soir 22 février, une rentrée pour le public parisien du Cirque d'Hiver, rentrée due à Jean Traxel, qui s'est transformé en promoteur pour le compte du ring de Montreuil — c'est-à-dire un club bénéficiant d'une ristourne de 50 % sur la taxe sur les spectacles — avev l'arrière-pensée de récidiver tous les quinze jours.

A vrai dire, le public a été quelque peu privé de son plaisir. Ronald Zénon, né à Cayenne en 1953 et nouvel espoir « national » des poids welters, s'est promené face au Dahoméen de Marseille Antoine Oké, que l'arbitre renvoya dans son coin au sixième round. Neuvième combat professionnel pour Zénon et neuvième victoire, mais sans le K.O. attendu par les spectateurs.

Peu après ce public scandait « Remboursez ! Remboursez ! » parce que les « vedettes » de la soirée, le Français Sylvain Watbled et le Britannique Victor Attivor frappaient sans grande conviction. Le Français, qui n'arrive décidément pas à trouver son rythme dans cette catégorie des mi-lourds après un essai peu concluant en lourd, a finalement été désigné vainqueur aux points. Une victoire qui ne redore pas son palmarès et qui n'est pas faite pour redonner le goût du ring au public.

A. G.

ÉQUITATION

Le secrétariat d'État à l'agriculture annonce un renforcement du contrôle des courses hippiques

Du cheval de course au cheval de boucherie, sans oublier le cheval de selle au service de l'amateur de plein air, tel a été le thème de la conférence récemment donnée, par M. Jacques Fouchier, secrétaire d'État à l'agriculture, au siège parisien du service des haras.

C'est, en particulier, pour évoquer le contrôle de la régularité des courses et, à juste titre, de s'en inquiéter, que le secrétaire d'Etat a abordé et traité largement les activités du turf. Il s'agit ni plus ni moins, à entendre M. Fouchier, d'une œuvre de salubrité publique. *« L'importance des sommes jouées aux courses,* a dit, en effet, le secrétaire d'Etat, *la valeur des immobilisations, le goût prononcé du jeu, particulièrement dans certaines régions, l'existence d'une population nombreuse cosmopolite, parfois déracinée, constituent autant de raisons poussant des passionnés peu scrupuleux à essayer de fausser à leur profit le résultat d'épreuves à caractère sportif, alors que la qualité des chevaux et le talent des compétiteurs devraient être les seules causes du succès ou de l'échec. »*

« Ces derniers mois, a rappelé M. Fouchier, *une série d'incidents plus ou moins sérieux se sont déroulés sur les hippodromes marseillais de Pont-de-Vivaux et du parc Borely, notamment à l'occasion de courses supports de paris à trois chevaux. Certains ont été d'une gravité suffisante pour entraîner l'inculpation de professionnels et de fraudeurs. Dans cette conjoncture,* observe le secrétaire d'Etat à l'agriculture, *plusieurs décisions ont été prises en vue d'améliorer le contrôle des courses. »* On retiendra plus particulièrement, parmi ces mesures, celle concernant le recrutement de nouveaux commissaires en vue de renforcer la surveillance sur les épreuves, sur les personnes relevant de l'autorité des sociétés et sur les chevaux. En cas de difficulté à trouver des bénévoles susceptibles de remplir cette tâche, les sociétés devront faire appel à des salariés ayant un statut de juge de courses.

Abordant l'équitation sportive et de loisir, M. Jacques Fouchier s'est montré à son sujet résolument optimiste. En dix ans, a-t-il précisé, le nombre des cavaliers recensés sur ordinateur est passé de 80 000 à 250 000. Actuellement, on dénombre en France 36 000 chevaux de selle et 1 900 poneys. Le cheval, regardé naguère encore comme un animal « anachronique », a aujourd'hui sa place dans notre société. Il est, en outre, une réalité économique représentant un capital considérable.

La morale est sauve

Ce développement rapide de la pratique de l'équitation s'est accompagné de la création de nombreux centres équestres. Pour favoriser la promotion de ces établissements, un système de catégorisation a été créé. Il permet aux cavaliers d'être informés de la qualité des différents clubs hippiques. Mais ce dispositif n'empêche pas d'éviter la prolifération d'établissements où les règles de sécurité et d'hygiène sont insuffisantes et où les chevaux sont employés de manière abusive. Or la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature — et M. Fouchier a insisté sur ce point — prévoit notamment que *« les établissements ouverts au public pour l'utilisation d'animaux sont soumis au contrôle de l'autorité administrative qui peut prescrire des mesures pouvant aller jusqu'à la fermeture de l'établissement ».*

La morale est donc en principe sauve, et le programme merveilleux, du moins sur le papier. Cependant, pas un mot n'a été dit sur les prétentions manifestement excessives de certains établissements, réputés bien tenus, qui, en période de vacances notamment, matraquent la clientèle avec la bénédiction des autorités locales. Qui, en haut lieu, consentira à s'inquiéter d'une situation dont la persistance ne peut que décourager les nouvelles vocations et faire le plus grand tort à la cause du cheval ?

Pour finir, M. Fouchier a évoqué le marché français de la viande de cheval. Il est, semble-t-il, préoccupant puisque la production ne couvre que le cinquième de nos besoins et que le solde déficitaire de nos échanges s'est accru en 1978 pour atteindre 822 millions de francs. Les amis du noble animal, sensibilisés à l'extrême quand on parle de boucherie, ne s'en montreront pas spécialement affectés.

ROLAND MERLIN.

LETTRES

Le temps qui ne passe pas

(Suite de la première page.)

La *Revue des Deux Mondes* avait vingt ans, et François Buloz la dirigeait depuis dix-huit ans (il y avait eu une interruption d'un an entre sa fondation en 1829 et sa reprise en 1831), lorsque l'éditorialiste anonyme du numéro du 1er janvier 1849 déplorait « *l'expérience étrange* » que vivait la France, et faisait appel, au nom de la *Revue*, « *à toutes les forces de résistance et de conservation* ». L'auteur de ce texte, on le sut bientôt, était Albert de Broglie. Lui-même et ses confrères avaient d'abord été plus prudents. J'ai trouvé un jour, à la Foire à la ferraille, une dizaine de volumes de la *Revue des Deux Mondes* des années 40. Parmi eux, dans la même jolie reliure romantique, les tomes 1848-1850, précisément. On y lit, à la date du 14 mars 1848 :

« Nous sommes à peu près comme tout le monde, des gens très surpris, cherchant de bonnes raisons pour nous remettre de notre surprise, et tâchant de compter avec les événements, puisque les événements n'ont pas compté avec nous. (...). Avant les journées de février, les partisans de la République ne formaient dans le pays qu'une très petite minorité ; le pays, à l'heure qu'il est, se laisse tout entier devenir républicain. Nous n'ignorons point qu'il faut attribuer une grande part aux faiblesses humaines dans cette soudaine métamorphose, et les intérêts privés, cachés sous les conversions individuelles, ne manquent pas d'aider beaucoup cette éclatante et universelle conversion... »

La revue est fière de son passé

Et, le 31 mars suivant ceci, qui, sur un certain ennui de la France, nous rappellera quelque chose :

« C'est un grand et merveilleux pays que le nôtre, au milieu même de ses faiblesses, de ses inconséquences et de ses travers. Des années durant, il s'était ennuyé jusqu'à donner à croire qu'il allait mourir par ennui ; il avait accepté le plus docilement du monde cette maladie de langueur qui semblait le miner, et le voilà tout d'un coup qui se lève par un si violent soubresaut que, son élan dépassant toute prévision, il va tomber bien plus loin qu'il ne s'était promis d'arriver. »

Evoquant, alors que le danger est passé, « *cette ère dont le caractère honteux et sinistre grandira dans la mémoire et l'indignation du pays* », Eugène Forcade ne s'étonne pas que « *les membres les moins favorisés de la bourgeoisie indigente qui se sont jetés dans les professions libérales* » d e v i e n n e n t révolutionnaires. Et ajoute : « *Parmi les hommes de cette condition il en est, je le sais, qui ne laissent point leurs idées et leurs œuvres s'inspirer du ressentiment de leurs souffrances. On aurait tort pourtant de compter sur ces exceptions héroïques. Les i d é e s d'une classe conspirent toujours dans le sens de ses intérêts. Là même où les convictions restent conservatrices chez ceux qui n'ont rien à conserver, fatalement il arrive que les instincts et les mœurs deviennent révolutionnaires.* »

Le marxisme naissant était dans l'air. Un air qui change moins qu'on ne le croit.

Est-ce dans le numéro de janvier 1979 que la chronique politique de la *Revue des Deux Mondes* s'ouvre sur ces mots : « *Au-dehors, au-dedans, les questions abondent, les difficultés surgissent. En parlant ainsi, nous ne faisons que reproduire l'impression générale, et nous ne saurions être accusés d'un excès de pessimisme. Il semble même que sur ce point le cabinet pense comme tout le monde. Les membres les plus éminents du ministère reconnaissent qu'ils ont devant eux un avenir difficile...* » La suite nous apprend qu'il ne s'agit pas de M. Barre, mais du maréchal Soult. Ce texte est du 31 octobre 1845. Je le trouve dans le volume de la *Revue des Deux Mondes* où figurent, en pré-originales, *Carmen* et *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.*

Annonçant la formation d'un comité du Cent-cinquantenaire, présidé par M. Giscard d'Estaing, M. Jean Jaudel écrit : « *La revue est fière de son passé. Ses dirigeants entendent rester fidèles à la politique de leurs prédécesseurs...* » Pour ne parler que de sa politique des lettres, souhaitons-lui donc nos Mérimée et nos Musset d'aujourd'hui et de demain, s'il est possible d'en espérer encore. De toute façon Rimbaud et Lautréamont n'ont jamais été de ses collaborateurs.

On lisait, il y a plus de cent ans déjà, dans le *Grand Dictionnaire*, de Pierre Larousse à propos de M. Buloz : « *Ses exclusions comme ses préférences témoignent d'un rigorisme exagéré. Bien des noms marquants brillent par leur absence du tableau de ses collaborateurs. A qui la faute ? Reconnaissons cependant que M. Buloz, quoi qu'on en dise, s'assimile volontiers la jeunesse. Il l'a toujours bien accueillie, celle du moins dont sa prudence n'avait à redouter ni péril ni scandale.* »

La Table des travaux de la Revue de 1831 à 1850 nous fait mesurer la qualité et l'étendue de ces collaborations. Balzac n'y donna, en 1831 et en 1832 uniquement, que quelques textes, mais c'est qu'il en fut évincé par de méchantes critiques. Victor Hugo, quelques poèmes seulement, de 1831 à 1842, mais le critique de la revue, Gustave Planche, l'y traitait trop mal pour qu'il acceptât d'y collaborer.

L'examen de *la Table* nous permet de vérifier que si les collaborations sont prestigieuses, elles sont en général peu fréquentes et bientôt interrompues, à l'exception de Mérimée, de Musset et de Gautier, dont l'abondante contribution n'est dépassée que par celle de Sainte-Beuve. Beyle donne quatre textes, dont *l'Abesse de Castro*, de 1837 à 1839 ; Chateaubriand des fragments des *Mémoires d'outre-tombe* en 1834 et trois autres textes jusqu'en 1838 ; Nerval de nombreuses *Scènes de la vie orientale*, mais seulement de 1846 à 1848 ; Lamartine, quelques poèmes de 1834 à 1846.

George Sand est prolifique de 1833 à 1841, puis, pour cette période d'avant 1850 tout au moins, disparaît des sommaires. Un certain Lerminier écrit dans la revue en 1844 : « *Pourquoi l'auteur de* Consuelo, *jugeant lui-même un passé qui l'a fait déchoir, ne chercherait-il pas pour l'avenir des inspirations meilleures ? Les fautes commises sont grandes, elles ne sont pas irréparables. (...) Mais pour cela, il faut que Mme Sand reprenne sa liberté, qu'elle pense par elle-même et non pas par d'autres. Puisse la critique avoir à signaler dans quelques années ce changement heureux.* » M. Lerminier dut être satisfait : *François le Champi, la Mare au Diable, la Petite Fadette* allaient bientôt venir. Mais aussi, en 1848, un choux qui dut moins lui plaire.

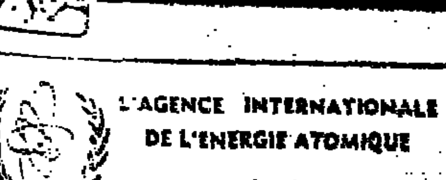
« *Si Dieu sourit aux pressentiments de la France, ou plutôt si nous savons mettre à profit le temps et les moyens de salut qui nous sont donnés, il semble que de meilleurs jours vont se lever pour nous* », écrit Eugène Forcade, qui ajoute, en 1849, quelques mois plus tard : « *Que reste-t-il de l'œuvre à laquelle M. de Lamartine s'était associé ? Il reste le nom de la République, mais la conspiration permanente qui couve au fond de notre société croit que ce nom conspire pour sa cause ; mais à la tête de la République est l'héritier du grand homme dont M. de Lamartine poursuit la mémoire d'une haine irréconciliable...* »

Le chroniqueur de *la Revue des Deux Mondes* a eu trop peur pour être tendre avec Lamartine, « *le seul qui portera la responsabilité devant l'avenir de la révolution de 1848* » ; « *Quoi qu'il arrive, le caractère de M. de Lamartine est jugé. (...) Comme les grands acteurs de notre épopée révolutionnaire, il a eu son jour. Le lendemain de ce jour est maintenant commencé pour lui, et l'avenir de sa carrière appartient à la Némésis que les hommes d'Etat engendrent eux-mêmes au sein de leurs erreurs et de leurs fautes.* »

La faute de M. de Lamartine était impardonnable. Il avait trahi sa classe.

CLAUDE MAURIAC.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

RECHERCHONS
CHEF COMPTABLE
pour ANIMER et GÉRER l'ensemble du département.
TEL. 202-63-20

LIBRAIRE CONFIRMÉ
ÉCOLOGIE
technolog. alternative recherché par libraire-éditeur « différent »
POSTE de RESPONSABILITÉ *au sein d'une équipe.*
Tél. : 233-08-40, M. DROULERS ou envoyer C.V. détaillé : 47, rue St-Honoré, 75001 Paris

demandes d'emploi

J.H. 29 a. Exp. prof. F. et USA. Ing. G. C. (HEI), MBA Northwestern Univ (USA), angl. cour. Rech. empl. Fin /Adm. ds Sté multination. Paris et rég. paris. Ecr. nº 7138, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Journaliste - Bret., 35, inter., report., phot., etc., agric., marine, tourisme, déplacements. Tél. : (99) 48-07-83 ou 48-05-62

Cherche place stable comme *AIDE COMPTABLE*
Salaire : 3.200 F par mois.
S'adresser : *M. GOMOT*, Résidence du Mail, 15, av. Thérèse, 94420 LE PLESSIS-TRÉVISE.

Ingénieur agricole, 23 a., libéré O.M., expér. nombreux stages, étud. toutes propositions, toutes régions et tous pays.
Ecr. nº 6999, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Collab. RNUR vend R 20 TS. Juin 78, gris métall., 10.000 km. Téléphone : 959-68-60 le soir.

TOYOTA lift back S.T. Argus, 77, 21.000 F., vert métall.; part. état, 65.000 F., Blaukpunt
Tél. : 924-94-23 et 466-70-36.

divers

104 S - 305 - 504 - 604
79, peu roulé garanties
A.P. XV. Téléphone : 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

LANCIA
AUTOBIANCHI
DISPONIBLES
SPÉCIALISTE TT. CD. K
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

secrétaires

S.N.P.I. 10, r. La Fayette (9e) Mo Chaussée-d'Antin
SECRÉTAIRE bilingue
DACTYLO bilingue

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE (?)
G.K. Conseils - 225-12-94

Sté Internationale
Z.I. SARCELLES (95)
recherche
SECRÉTAIRE
BIL. ALLEMAND-FRANÇAIS
Candidate allemande acceptée.
Tél. : 870-47-07 (Poste 300)

formation profession.

CEFIA
Formation privée en
INFORMATIQUE
Stage de
PROGRAMMEUR
en 14 semaines
Dégagé des O.M.
Bac requis ou +
Pour entretiens et tests d'admission.
Tél. : 357-90-69
62, rue Amelot, 75011 PARIS

travaux à façon

TOUS TRAVAUX DACTYLO
Lettre personnalisée, thèse manuscrit (sur offset), rapide et soignée. 203-02-56.

capitaux ou proposit. com.

Rech. particulier pour investissement. *M. ANDRÉ*, 149, rue Saint-Honoré, PARIS-1er.

Pour réseau national de vente et centrale achats gd avenir rech. acquéreur, apport 350.000 F + stock, siège transférable, réf. obligat. avec première lettre. Ecr. Havas nº 47.201 Marseille.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
DUPLEX AVEC JARDIN.
S/pl. ts les jrs 14 à 18 h. 274-57-69

Mo CHATELET Immeuble classé
près CENTRE BEAUBOURG
2 PIÈCES entrée, cuis., w.-c., cab. toilette, tél.,
à rénover, 4e étage, calme.
PRIX INTERESSANT
25, rue AUBRY-LE-BOUCHER (rue piétonnière). Samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

5e arrdt.

25, r. TOURNEFORT Part. 2 p. 50 m2, charme, cft. Vend.-sam., 14-19 h.

PORT ROYAL, imm. p. de taille 4 p., 81 m2 + service. Plein sud. 540.000 F. 535-86-37

6e arrdt.

PRÈS PANTHÉON
STUDIO sur rue - Kitchen., s. de bains. Dans imm. 17e siècle.
IMPECCABLE - 723-38-58

MABILLON 41, rue Mazarine
2 P. cuis., salle de bains, wc, tél. 320.000 F. Créd. poss. Samedi, lundi, 15 à 19 h.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
Bel imm., asc., 3 appts en 3 niveaux à aménager. Duplex possible. Samedi, 14 h. à 17 h. 11, rue de l'Echaudé

73, bd du Montparnasse
6 P., 160 m2. tt cft, imm. grand stand., 4e sur cour et jardin, samedi, 15 à 17 h. - 705-39-10

Me VAVIN, 136, bd Raspail.
BON IMMEUBLE STUDIO
à refaire. 110.000 F.
Samedi, de 14 h. à 17 h.

7e arrdt.

7, RUE VANEAU
IMM. NEUF 3 P., 5 P. Terrasse
S/pl. tous les jours, 14 à 17 h.
SAGE - 359-63-63

RAPP PRES 195 M2 7 P. CALME
2 serv. Box. Travx. 265-18-18.

7e, ECOLE MILITAIRE
2 P., *cuis., cave sur avenue,* chauff. cent. individ., 33 m2, 230.000 F sur place le samedi de 9 h. à 18 h.
33, av. de la Motte-Picquet, 6e ét.

8e arrdt.

8e - EUROPE
Ptaire vd 1er ét., calme 1 living + 3 chbres, cuis., bains, tt cft, soigneusement refait.
Prix 780.000 F, pour renseign. et visites : 734-99-75 h. b.

9e arrdt.

TRINITÉ
Imm. en pierre, 1.900, 3 pces, 75 m2, s. de bains, cuis., bon état, clair, gai, 350.000 F. Visite sur place samedi 14, 11 h. 30 à 16 h, 9 bis, rue Pigalle.

Grand studio, face Moulin de la Galette, tt cft, état neuf.
Tél. 251-08-39

10e arrdt.

Gare de l'Est, 45, bd Magenta, *Propriétaire vd dans bel imm.* pierre de t. Vrai 3 p. cuis., w.-c. Tél. 224-02-86 à rénover.
175.000 F. S/place 2e ét., 13 h. à 15 h., samedi, dimanche, lundi.

17, rue Civiale, imm. pierre de t. 2e ét. sur rue, séj., chbre, salle de bns, w.-c., cuis., entrée, chff. cent. indiv. impecc. Px 75.000 F. Vis. ven., sam., 13 h. à 19 h.

11e arrdt.

VOLTAIRE - Bel imm. P. d. t. 3 pièces, décor raffiné. Confort. 395.000 F - 229-52-98

63, RUE OBERKAMPF
dble liv. + 2 chbres, cft, 85 m2, clair, calme, impeccable. Prix intéressant.
Vis. ce our 14 h. 30 à 18 h.

Métro PARMENTIER
Immeub. pierre de taille, stand. bourgeois.
PROPRIETAIRE vend beau 5 p., 174 m2 + 2 chbres serv., tél., à rafraich. 960.000 F.
Sur place samedi, 14 à 17 h., dimanche, 10 h. 30 à 13 h. 40, av. République, 3e étage.

GRAND STUDIO DOUBLE
refait neuf poutres. 135.000 F. 35 m2 environ- 90 % CREDIT, samedi, de 15 h. à 17 h.
41, rue ROQUETTE. - 209-44-48

12e arrdt.

Mo NATION 5e étage sur jardin
IMM. RECENT, tt cft, parking. Séjour + coin repas + 2 chbres, entrée, dressing, cuis., bains
4.850 F le M2 Tél.
14, impasse du BUREAU, bât. 2 (angle 44, r. Alexandre-Dumas)
Sam.-dimanche-lundi, 14 à 17 h.

BOIS VINCENNES, près R.E.R. beau séj., salon 3 chambres, cuis., salle d'eau + s. de bains. bix. 530.000 F. 344-71-97

DAUMESNIL, *ét. élevé* asc., balc., soleil, beau 2 Pces, entrée, cuis., w.-c., s. de bains. chf. 295.000 F. 345-82-72

14e arrdt.

MONTPARNASSE, Mo Vavin entrée, belle cuis. équipée, gd studio, 42 m2, avec possibil. 2 Pces, w.-c. indép., s. de bains, cave, téléph., 270 000 F. Cabinet Pierre PLISSON. - 320-77-47

22, rue de la Sablière - Part. vd 3 p. duplex + sous-sol aménagé et chambre indép. 100 m2 total. S/pl. samedi 24, 11 h. - 15 h.

Ds pavillon sur cour. 4 Pces, *tt cft + studio, tt cft. Total* 120 m2, gren., poutr., chem., parking. Px tot. 670.000 F. 327-57-49.

15e arrdt.

RUE LACRETELLE 15e
Bel immeuble pierre de taille, *Part. vend 3 pièces, tout conft.* 70 m2, calme. Vue dégagée. Profession libérale possible. Téléph. après 18 h. : 828-18-75.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf, 5 P. s/pl. tous les jrs sauf lundi et mercredi, de 14 h. à 19 h., - 359-63-63

VAUBIRARD - PASTEUR
Imm. récent ravissant liv. + 3 chbres, 2 bains, soleil, verdure, balcon, 900.000 F.
MONTESFORT. 544-11-87

VAUGIRARD living double + chambre, cuisine, bains, 58 m2. 265.000 F. 828-27-70

16e arrdt.

12, RUE DUFRESNOY/ *FAISANDERIE - Grand 4 pces* 175 m2 + chambre indép., cft + chbre de service, 1.400.000 F. Samedi, de 14 h. à 17 h.

PIERRE-Ier-DE-SERBIE
EXCEPTIONNEL
2 appartements superposés. Dernier étage, 300 m2 (vue sur Paris) comprenant réception, 5-6 chambres, 5 salles de bains. Terrasse 130 m2 + grands balcons. Niveau inférieur, 3 chbres, 2 salles de bains, cuisine. Escalier privatif. Conviendrait à profession libérale.
Tél. 926-21-45 après 19 h.

MICHEL-ANGE
DANS IMMEUBLE RECENT
8e ET. ASC. DESC. SOLEIL
GD 5 P. Salon, salle à manger 3 chambres, entrée, cuisine, salle de bains
+ PARKING SOUS-SOL
PRIX 960.000 F
Me voir vend., sam. 14-17 h 30 :
93, rue MICHEL-ANGE ou 723-91-28

EXELMANS Living double + 2 chambres
540.000 F. - 828-27-70

17e arrdt.

AV. DE LA GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PIÈCES 160 m2 environ Entièrement équipés
3-4 P. 105 m2 environ Entièrement équipés
Renseignements - tél. 755-98-57

18e arrdt.

Av. Clichy - Beau 2 p. réf. neuf, cuis. équip., wc, bains. Soleil. 17.000 cpt + créd. Pr. 878-41-65

18, RUE CAULAINCOURT
Très beau 2 pièces refait neuf, grand confort, imm. standing, pierre de taille, très clair. Sur place : vendredi, samedi, de 14 heures à 18 h. 30.

ABBESSES (près R. Lepic)
Beau 3 pces. Tt conft. Bon placement. Samedi, de 14 h. à 17 h. 7, rue Constance

Part. vd 4e, asc., stands, beau 2 pièces, tout cft, 49 m2. Tél., box possible. Tél. : 727-44-05

MONTMARTRE - 5 PIÈCES
Maison de charme, 120 m2, sam. de 14 à 17 h. 9, passage Cottin

Mo LAMARCK IMMEUBLE NEUF
LIV. DBLE + 1 chbre, entrée, cuis., bains, balc., park., tél.
5.600 F le m2. Calme. Tout confort.
8, rue ACHILLE-MARTINET
Sam.-dimanche-lundi, 14 à 17 h.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
Près O.R.T.F. Dans imm. 1930, toiture neuve, chff. centr. Beau living + chambre s/agréable jardin, salle d'eau, wc, cuisine équipée. Parfait état. Moquette. Prix : 165.000 F. Avec 32 000 F comptant + crédit. Voir Ptaire samedi, lundi, 14 h. 30 à 18 h. 30, 11, rue des Solitaires

20e arrdt.

Mo PLACE DES FETES IMM. STAND.
4 pièces, 100 m2, étage élevé
Prix 530.000 F. - Tél. 797-89-40.

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
MAGNIFIQUE DUPLEX
150 mètres du R.E.R., commerces à proximité.
5 PIECES, 120 m², *2 salles de bains, salle de jeux,* 5e étage - 925.000 F.

Visite vendredi, 14 à 19 heures, sam. 10 h. 30 à 12 h. 30, 14 h. à 19 heures. Tél. : 973-77-38.

PARLY 2 Exceptionnel - Très beau 3/4 pièces type 2 avec jardin privatif de 100 m2, Sud-ouest, loggia vitrée, garage. 420.000 F. - 955-06-41.

Dans petite résidence, 10' gare Houilles, bus pour RER Chatou, appt bon état, 3 chbres + living, balcon + s. de bains + wc + cuis. + cave et gar., 70 m2, 250.000 F - Prix à débattre. Tél. 754-82-50, après 20 heures.

91 - Essonne

PALAISEAU/LOZERE
5 p., 114 m² + loggia, 1er étg. sud, cave atelier, parkg, box dble, 550.000 F - Tél. 928-68-00.

PALAISEAU-VILLEBON
5 pces, 110 m², terrasse, loggia, 1er étg. est-ouest, cave, box dble, 500.000 F dont 22.000 F C.F.
Tél. : 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

GARE d'ASNIERES
Duplex 75 m2 habitables + terrasse 38 m2 - Prix : 445.000 F.
Tél. : 733-99-34 et 99-56

MEUDON BELLEVUE
Dans résidence de luxe
3 PIECES
82 m2 dont 8 m2 de balcon sur jardin.
Renseignements sur place :
17, rue Marcel-Allegot
Tél. : 626-11-47 ou 227-04-30

NEUILLY - BARRÈS
Sur Bois, 350 m² ds imm. pierre de taille luxueux, triple récept., 4 chbres, 3 bains, appart. serv. 60 m², 2 garages - 727-89-39.

ASNIÈRES - Bourguignons
Grand 3 p., 57 m², cft. 220.000 F. 733-68-67/66-19.

COURBEVOIE - Bécon
4e étg., asc., tr. beau 2 p. cuis., 192.000 F. 733-68-67/66-19.

SAINT-CLOUD RESIDENTIEL S/TERRASSES
ATELIER ARTISTE + 2 chbr.
VUE PANORAMIQUE sur Paris
Exclusivité - 637-14-40

VAUCRESSON, récent, pierre de T., appt 4-5 p., 108 m², terrasse, box, 730.000 F - 266-19-00.

ASNIÈRES BOURGUIGNONS Bel immeuble brique 1930, chauff. cent. 3 P. *s/rue, gde cuis., wc, s. d'eau.* Prix 185.000 F, crédit 80 %. Voir propriétaire samedi-lundi, 14 h à 18 h 30 : 3, r. Bourdarie-Lefure.

93 Seine-St-Denis

Montreuil - Croix-Chavaux. Part. *vend 5 p., 7e ét. Parking s/sol,* 370.000 F. créd. 100.000 à rep. 858-32-35 et 287-81-40

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ PRES BOIS
Imm. bourgeois. 4 p., 2 bains, chff. centr., ascens. 450.000 F. Crédit 80 %. — Tél. : 328-19-55.

95 - Val-d'Oise

HERBLAY
20 mn Paris. 3 pièces tout cft, dans cadre exceptionnel.
Téléph. : 997-19-62
après 19 heures

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord. INVESTISSEMENT SUR ET SOLIDE *petit immeuble à la Mansart,* construction haute qualité, appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le *domaine.* PARC DES AIGLES.
Tél. (4) 457-32-62

province

Vivez économiquement dans le luxe et le confort maximum à VALENCE 26. Sur le boulevard principal de la ville, dans une *résidence neuve,* dotée de tout le confort moderne, au 9e et *dernier étage* nous vendons un appartement T3 de 100 m2 environ dont 10 m2 de balcon à l'ouest. Vue magnifique et *imprenable sur les* allées, l'Ardèche et le Vercors. Prix de vente : 415.000 F. T.T.C. Frais d'achat réduits : 2,50 %. Possibilités de prêt *conventionné locatif.* Renseig. :
Bureaux Immobiliers
R. PERRIOLAT (constructeur)
B.P. 37 25500 Bourg-lès-Valence.
Réponse assurée.

CANNES du studio au 5 pièces. Luxe, piscine, calme. Proche lycée, *commerçants.* Crédit 80 % possible *brochure gratuite*
EDEN SQUARE, 4, r. Rebuffel
06110 LE CANNET-S.-CANNES

MERIBEL - Studio tt confort. 5 pers., cave, parkg. Vue impr. Sud-Ouest. Prix : 225.000 F. Dubreuil, 11, r. Jockos, 92330 Sceaux. Tél. : 702-41-63 ap. 18 h.

A vendre : pl. centre BIARRITZ, à 800 m de la plage, dans ville *ancienne,* appts 2 et 3 pièces rénovés et aménagés : 120.000 et 150.000 F.
Ecr. : J.-P. SAINT-PAUL, 17, route des Fleuristes 64600- ANGLET

MEGÈVE Central (église 200 m) TRANSFORMATION, rénovation en cours, quartier calme, vue, soleil, chauffage central - balcons - garages. STUDIO, 2 PCES av. terrasses. 106.000 F à 320.000 F. Conditions à investisseurs pendant travaux. T. (50) 21-39-63 au (93) 30-98-74.

l'agenda du Monde

Artisans

MENUISERIE — PLOMBERIE
ELECTRICITE — CARRELAGE
CUISINE standard, sur mesure
VITRIFICATION — PEINTURE
Sérieux compét. 680-77-37 perm.

ARTISAN TAPISSIER
Spécialistes tentures murales *réfection sièges anciens, doubles rideaux.* - Téléphone : 202-97-91

MENUISERIE GENERALE
Artisan. Travail soigné.
T. 834-25-71 et 528-87-12 le soir.

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. *Devis gratuit.* 368-47-84/893-30-02

MAINTENANCE SERVICE
TOUT DEPANNAGE RAPIDE.
PLOMBERIE. ELECTRICITE. MENUISERIE.
TEL. : 588-83-89.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83

Collection

Collectionneur rech. CARTES INTERZONES datées 1941-42. Ecr. nº T 011.369 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cours

Jeune enseignant supér. donne cours part. MATHEMATIQUES tous niveaux. Tél. : 322-08-94.

Etudiant (licence) donne cours PHILO et FRANÇAIS.
TEL. : 329-90-15.

Arabe pratique par professeur d'origine, début cours 19 mars.
TEL. : 222-39-89.

Cours toutes matières par diplômés grandes écoles. *Prix étudiés* IEPC. Tél. : 224-17-95.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS.
TEL. : 633-67-28.

SESSIONS INTENSIVES D'AMÉRICAIN NON-STOP
IMMERSION TOTALE
déb. les 26 fév., 5 et 12 mars

COURS DE PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.
pour l'examen du 7 avril.
début le 12 mars.
Inscriptions immédiates.

Edition

Important Editeur Parisien
recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adresser manuscrits et C.V.
à la pensée Universelle
3 bis Quai aux Fleurs
75004 Paris
Tél. 325.85.44.

Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49, de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Garde d'enfants

NOURRICE AUTORISEE garde enfants (pavillon, jardin, 800 F).
TEL. : 815-66-80.

Jardin

PARTICULIER
vend ABRI jardin : contr. trad.
TEL. : 971-65-82.
PRIX : 2.000 F

Meubles

ZENNER
ZENNER BOUTIQUE
solde jusqu'à 50 %
salons cuir, exposition mobiliers anglais et divers nombreux petits meublés.
10, rue Faidherbe, Paris-11e.
TEL. : 371-86-14.

Part. vend salon Louis XVI, Second Empire, commode, secrétaire, coupes Sèvres, div. objets harmonisés. Téléph. : 948-01-39.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes *brillants dans* leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

A R E L
Rencontres - Loisirs
Club privé pour non mariés, 116, Champs-Elysées, 563-17-27.

Rech. pers. att. de myasthénie *(ou ayt été att.) pr rens. réciproques.* Ecrire à Mme Petit chez Mme Louise LOCHON, 21, r. de l'Aumônerie, 86 Chauvigny.

Télé Hi-Fi



TÉLÉ · CHAINE HI-FI dès 1.499 F
REMISES 5 à 20 %
Crédit-garantie de 2 à 5 ans.
REPARATIONS RAPIDES
T.I.S. - 766-57-56
82-84, rue de Saussure, 75017 PARIS

VIVRE L'ANGLAIS

à deux pas de Notre-Dame
avec des enseignants-animateurs de langue maternelle
Cours par petits groupes
Espace langues
Hypérion école de langues
27, quai de la Tournelle, PARIS (5e).
Tél. : 033-93-15 et 326-33-80.

Décoration

ACHAT CHEMINÉES
MARBRES, PIERRE, BOIS
ainsi que tous
OBJETS DE DÉCORATION :
BOISERIE, PARQUETS, MOBILIER, STATUES.
264-35-11

Instruments de musique

Piano 1/4 qu. Gaveau 7 octaves nº 36.945 réfer neuf 15.000 F. *Téléphone :* 805-50-64 après 20 h.

Moquette

DISCOUNT
30 à 60 %
sur 30.000 m2
moquette synthétique et laine.
TEL. : 757-19-19.

MOQUETTE 100 % LAINE
T4 **98 F LE m2**
Velours et bouclée.
334, rue de Vaugirard, Paris-15e.
TEL. : 842-42-62

Philosophie

Le Centre
GURDJIEFF OUSPENSKY
est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

85101 Les Sables-d'Olonne collège Amiral tient pension de famille du 4-7 au 25-8, cuisine soignée, chambre pour 1, 2, 3, 4 bains et douches à tous les étages. Prix modéré, situation 40 m. plage. Ecrire B.P. 38.

Presqu'île de RHUYS et golfe du Morbihan. Choix important Belles locations d'été.
Près ports et plages.
Liste sur demande.

Cabinet BENEAT CHAUVEL
56370 SARZEAU. T. : 41-81-81.
56640 ARZON, Port-Navalo
TEL. : 26-22-00.
56750 DAMGAN. T. : 53-10-94.

PORTUGAL, Villas et Appartements à louer bord de mer Ecr. *MARQUES av. 5 Outubro* 113- 4e E. LISBONNE.

Cannes bord mer locations meublées. Ecr. Duileu, 90, bd Eug.-Gazagnaire. Téléphone 38-20-08 le dimanche 25 février.

A LOUER TOUTES SAISONS à Vallauris 06, appt 2 p. cuis, jdin, piscine, pr couple seul ou avec 2 enfts maxi. M. Plateau, 36, r. J.-Jaurès 59360 Le Cateau.

NOIRMOUTIER Réservation de meublés
Maison Poitou - Charentes - Vendée, 4, avenue Opéra, 75001 Paris. T. : 296-04-08 et 01-88.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

emplois internationaux

L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE
cherche
TRADUCTEURS
de langue maternelle française pour traduire, à partir de l'anglais et d'une autre langue de travail (espagnole ou russe), des textes divers, notamment techniques. Sont exigés un diplôme de l'enseignement supérieur et une expérience de plusieurs années, de préférence dans une organisation intergouvernementale. Une certaine aptitude à rédiger des comptes rendus de séances serait un avantage. Contrat initial de deux ans. Traitement selon expérience, mais ne dépassant pas $ 31 400 par an, sans impôt. Indemnités pour personnes à charge. Voyage et frais de déménagement payés. Six semaines de vacances.

Prière envoyer curriculum vitae en mentionnant nº de référence 11/79 à la Division du Personnel, AIEA, B.P. 590, A-1011 VIENNE.

LE COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE
ALGER
Recrute :
— Ingénieurs Informaticiens
— Analystes Programmeurs
ayant une grande expérience sur des chaines et des projets complexes.
Adresser curriculum vitae détaillé à :
Direction des Etudes - C.N.I.
Route Nationale nº 5
Cinq-Maisons - El Harrach
ALGÉRIE

Jne fille, 14 à 16 ans, pour apprendre ménage dans jeune famille à Bâle (Suisse)
Off. av. photo sur chif. 5086 à MOSSE-Annoncen AG. Postf... CH 4001 BASEL

EDIMBOURG (Ecosse)
ON DEMANDE
— UN CHEF CUISINIER,
— UNE HOTESSE.
conviendrait à couple *(ou frère et sœur...)* pr excel. restaurant Edimbourg (réf. req.) S'adr. pr entretien à M. PRENTICE, Hôtel Astor, 11, rue d'Astorg, PARIS
Tél. 266-56-56
(du sam. 24 au mar. 27 février).

RÉGIONALES

Ctre DE GESTION AGRICOLE
CHARTRES
recherche
COMPTABLE - BTS ou IUT
Permis de conduire
En. C.V. man. et prét. à Ceret
La Madeleine 28024 CHARTRES.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-2-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 24-II-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 février à 0 heure et le samedi 24 février à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur le proche-océan se déplaceront lentement vers le nord-est, tandis que le champ de pression baissera dans le secteur du golfe de Gênes et de la Corse, occasionnant un renforcement des vents sur les régions méditerranéennes.

Samedi, le temps sera très nuageux du Jura aux régions méditerranéennes et à la Corse. On notera quelques chutes de neige sur le relief oriental et des pluies, parfois sous forme d'averses, près des côtes. Une lente atténuation est probable dans la journée. Les vents se renforceront du secteur nord à nord-est. Ils deviendront forts près des côtes et en mer. Les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, on notera un temps nuageux avec des éclaircies, parfois assez belles l'après-midi, mais, au début de la matinée, on observera temporairement des nuages bas dans certaines vallées et des brouillards, surtout dans l'Ouest et le Sud-Ouest, avec parfois des dépôts de givre. De faibles gelées seront présentes au lever du jour dans l'intérieur, mais les températures maximales marqueront plutôt une légère hausse par rapport à celles de vendredi.

Vendredi 23 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 031 millibars, soit 773,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 février ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 10 et 3 ; Bordeaux, 10 et —1 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 5 et 2 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand 8 et 2 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 6 et 2 ; Lille, 0 et —1 ; Lyon, 3 et 1 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 5 et —1 ; Nice, 12 et 8 ; Paris - Le Bourget, 2 et —1 ; Pau, 9 et 2 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 8 et —1 ; Strasbourg, 3 et 0 ; Tours, 5 et —1 ; Toulouse, 13 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 8 degrés ; Amsterdam, 1 et 0 ; Athènes, 7 et 5 ; Berlin, 3 et —8 ; Bonn, —1 et —3 ; Bruxelles, 0 et 0 ; Iles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, —1 et —8 ; Genève, 10 et 0 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 7

LOTO

TIRAGE N° 8 DU 21 FEVRIER 1979

6 — 10 — 18 — 41 — 43 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 45

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	7 273 275,60 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	151 526,50 F
5 BONS NUMEROS	12 149,10 F
4 BONS NUMEROS	188,80 F
3 BONS NUMEROS	12,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 28 FEVRIER 1979

VALIDATION JUSQU'AU 27 FEVRIER 1979 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 février 1979 :

UN DECRET

● Modifiant l'article premier du décret n° 66-271 du 4 mai 1966 portant création de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales.

UN ARRETE

● Constituant le bureau du conseil de perfectionnement du Conservatoire national des arts et métiers.

VENTE A VERSAILLES

Visites et conférences

SAMEDI 24 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée du Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg : « Exposition Chardin » (entrées limitées).

11 h., vestibule d'entrée, place de l'Opéra, Mme Oswald : « Le palais Garnier : Opéra de Paris ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « L'hôtel Sully et la place des Vosges ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux : « L'hôtel de Chaulnes ».

15 h., Cour carrée, pavillon de l'Horloge, Mme Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ».

15 h. 30, entrée du hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

11 h. 30, Grand Palais, dans le hall : « Exposition Chardin » (Arcus).

16 h., Grand Palais : « Exposition Chardin » (Approche de l'art).

14 h. 30, caisse des visites du château : « Au château de Versailles » (L'art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les jardins et les plus beaux hôtels du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 12, rue Duphot : « De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré » (Mme Barbier).

10 h. 30, 13, rue Cambon : « Visite de la Cour des comptes » (Mme Ferrand), entrées limitées.

CONFERENCES. — 14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme F. de Bernardy : « La duchesse de Dine, le dernier amour de Talleyrand » ; M. le professeur A. Delaunay : « Manipulations génétiques » ; M. Ch. A. Bontemps : « Le faux ménage Mitterrand-Marchais » (Club du Faubourg).

15 h., 147, avenue de Malakoff, M. Fernand Schwarz : « La pensée symbolique et les sciences politiques et sociales » (Nouvelle Acropole).

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires : « La France mystérieuse », projection (Atlantis).

21 h., Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, M. J. Nantet : « Jérusalem antique ressuscitée » (Chrétiens et Juifs de France).

DIMANCHE 25 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, angle rue de la Banque, rue de la Vrillière, Mme Oswald : « La galerie dorée de la Banque de France ».

13 h., place de la Concorde, face grilles des Tuileries, Mme Pennec : « Châteaux d'Ecouen et de Chantilly ».

15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Allaz : « L'abbaye et le réfectoire Saint-Martin-des-Champs ».

15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Bouquet des Chaux : « Les salons du ministère des finances ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée » (Approche de l'art).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le Marais » (Mme Barbier).

CONFERENCES. — 15 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : « Chine 78 » ; 17 h. : « Thaïlande et Laos » (projection).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jean Mycinski : « De Charles I (Magne) à Charles V (Quint), le Saint-Empire d'Europe occidentale paraît » (Les Artisans de l'esprit).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2316

HORIZONTALEMENT

I. Ne pardonnent pas quand ils sont violents ; Peut réclamer une poupée quand il est malade. — II. Marchand de lentilles ; Peut s'adresser au patron. — III. Prénom féminin ; Faire le malin ; Fin de verbe. — IV. Quand on la dit grosse, c'est une sorte d'huile ; Qui ont donc pris de mauvais plis. — V. Endroit où l'on place souvent une batterie ; Ne fonce pas. — VI. Evoque la candeur quand il est blanc ; Qui ne réfléchit donc pas (inversé) ; Qui ne surprendra pas. — VII. Couleur de langue ; Vit sur un grand pied. — VIII. Mot qui peut évoquer un fameux lapin ; Un mot qui incite au calme. — IX. Evoque la licence ; Une pointe peut les faire éclater ; Peut se mettre en boule. — X. Bien couvert ; Couleur de papier ; Souvent admirée par ceux qui aiment les croissants. — XI. Un peu d'espoir ; Ça peut faire un grand choc quand ils ne répondent pas ; Peut se prendre par bol. — XII. Bien rangées ; Abréviation pour un prince. — XIII. Jeté quand on veut monter ; Se transforma ; Très bonne quand elle est fumante. — XIV. Alla ruminer ; A perdu de son utilité depuis l'invention des cartouches. — XV. Peut apparaître quand on est ulcéré ; Pronom ; Le plus utile des auxiliaires.

VERTICALEMENT

1. Est très à l'aise dans les descentes ; Endroit où l'on peut avoir la guigne. — 2. Trou dans un mur ; Se cache quand elle est dorée ; Fait l'objet d'un contrôle — 3. Pays souvent cité quand on évoque la campagne ; Baie (épelé). — 4. Introduit une hypothèse ; Préposition ; Bien épluchées. — 5. Langue ; Utiles pour une série d'interdictions ; Se montrer très liant ; D'un auxiliaire. accrocher des oignons. — 6. Dans — 7. Il faut parfois le prêter avant de parler ; Prononcés ; Son jour est férié. — 8. Pas couverte ; Ville du Luxembourg. — 9. Utile pour le lever ; Forment un quartier. — 10. Peuvent se dérouler sur un théâtre ; Est facilement collé. — 11. Qui peut donc exploser si on le pique ; Permet souvent de ramasser. — 12. Lettres évoquant un soldat ; Qualifie une visite généralement peu appréciée. — 13. Permet d'aller plus droit que le pistolet ; Pronom ; Nom de comtesse ; Convenu. — 14. Petites misères ; Pronom ; Crier comme une bête. — 15. Récipient pour le jus ; Permet de ller ; Peut se diviser en périodes.

Solution du problème n° 2315

Horizontalement

I. Endémie. — II. If ; Suer. — III. Confiance. — IV. Davier. — V. Réer ; Ecu. — VI. Ni ; As ; Ter. — VII. Edentée. — VIII. Restes ; Oc. — IX. Arc ; All. — X. Oreille. — XI. Citerne (cf. « Pipe »).

Verticalement

1. Encornera. — 2. Eider. — 3. Dinde ; Escot. — 4. Effarant ; Ré. — 5. IV ; Stérer. — 6. Isaïe ; Es ; In. — 7. Eunecte ; Ale. — 8. Ecrue ; Oil. — 9. Pré ; Raclée.

GUY BROUTY.

DÉCLARATION DES REVENUS DE 1978

Renseignements téléphoniques

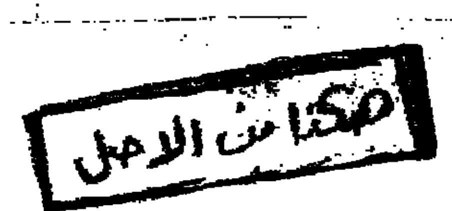
Pour rédiger leur déclaration d'impôts, les contribuables peuvent appeler le centre des renseignements téléphoniques du ministère du budget (267-32-10) du lundi au samedi (de 9 heures à 18 heures).

● *Stages de formation : art enfantin, théorie et pratique.* — S'adressant à toute personne intéressée par l'expression et la créativité et particulièrement aux animateurs d'ateliers d'enfants et d'adolescents, ces stages proposent une sensibilisation à différents modes d'expression (peinture, photo-montage, musique, expression corporelle, travail de la terre...).

Prochain stage : vendredi 2 mars 1979. Dix séances de trois heures par semaine tous les vendredis, de 19 h. 30 à 22 h. 30, plus une journée continue de créativité.

★ Renseignements, tarifs, inscriptions : La Récréation, Suzanne Berland, 18, r. de Thorigny, 75003 Paris, tél. 278-41-82.

L'immobilier



Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Les Neuf sont désunis sur la nouvelle répartition du trafic maritime au profit du tiers-monde

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des transports des Neuf, *réunis le mardi 20 février* à Bruxelles, ne sont pas parvenus à s'entendre sur les conditions dans lesquelles la C.E.E. devrait adhérer au nouveau code de conduite des conférences maritimes *mis au point sous les auspices* des Nations unies.

Ce *code, dont l'objet est de* favoriser une réorganisation et une redistribution des transports maritimes au profit des pays du tiers-monde, doit, pour entrer en vigueur, être ratifié par un certain nombre de pays occupant une place prépondérante dans le transport *maritime international.*

Compte tenu de la position négative des Etats-Unis et d'autres pays industrialisés, le code ne peut avoir de valeur sans l'adhésion de la C.E.E. C'est dire que celle-ci (sauf à revoir son attitude dans les deux mois qui viennent) peut s'attendre à être vivement critiquée à la conférence de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) au mois de mai, à Manille.

La répartition du trafic s'opère actuellement dans des « conférences » qui gèrent les grandes lignes maritimes internationales. Les principales puissances maritimes y font la loi. L'objet du code est de mettre fin à ce « cartel » et d'établir de nouvelles règles du jeu plus équitables, dont la principale est celle dite des « 40-40-20 » (40 % des cargaisons seraient réservées au pays exportateur, 40 % au pays importateur, 20 % *laissées au libre* jeu de la concurrence). Des pays comme le Royaume-Uni ou le Danemark, dont les armateurs sont puissants, ont été pendant des années opposés à cette tentative dirigiste.

Cependant, leurs réserves se sont atténuées depuis que les Neuf ont décidé qu'entre eux et, si possible, entre tous les pays de l'O.C.D.E., ils n'appliqueraient pas les règles du code, mais continueraient à *laisser jouer librement* la *concurrence.* En raison de l'évolution de la position britannique et danoise, on espérait qu'une *position* commune pourrait être approuvée mardi.

De manière inattendue, les Italiens ont bloqué les choses. Ceux-ci, ainsi que les Belges, redoutaient que la répartition entre *Etats membres de la C.E.E. ne se* fasse à leur détriment et au profit de transporteurs plus dynamiques, anglais, danois ou, demain, grecs.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Messmer : oui au canal Rhin-Rhône par la branche alsacienne

Invité par l'Association des journalistes du développement régional (AJODER), jeudi 22 février, M. Pierre Messmer, président (R.P.R.) du conseil régional de Lorraine, a déclaré à propos du projet Rhin-Rhône : *« Ce dossier est enterré pour longtemps, puisque le gouvernement et le président de la République ne tiennent même pas les engagements pris en 1975. Dans ces conditions, demander qu'on relance maintenant l'étude de la branche lorraine de la liaison mer du Nord-Méditerranée me paraît relever d'un optimisme douteux. »* M. Messmer a ajouté : *« Je suis favorable à ce projet par la branche alsacienne. Pour la Lorraine, il serait beaucoup plus intéressant d'avoir le canal Seine-Est. On ne peut pas demander les deux canaux à la fois. »*

Parlant de la politique d'aménagement du territoire, l'ancien premier ministre a expliqué qu'il n'était pas venu à la conférence de Vichy présidée par M. Giscard d'Estaing le 7 décembre, car, a-t-il dit, *« cette conférence ne servait à rien et je déteste perdre mon temps »*. Pour lui, la DATAR est *« irremplaçable, et son rattachement au premier ministre est une excellente décision. Mais elle ne devrait se consacrer qu'aux dossiers importants et non aux petites choses dans lesquelles son efficacité n'est pas démontrée »*. Les aides aux industries sont désormais acordées au coup par coup : ainsi General Motors à Sarreguemines bénéficiera des aides au taux maximum, comme dans le bassin sidérurgique, alors que, théoriquement, cette zone de Sarreguemines n'y aurait pas droit.

M. Messmer ne croit pas au *« pouvoir régional ou à la régionalisation »*, mais plutôt à la formation de *« solidarités régionales »*, surtout en période de crise. *« Il y a des régions où ces solidarités existent de longue date ou sont en train d'apparaître (Bretagne, Alsace, Lorraine), d'autres comme la Picardie, le Centre, les pays de la Loire, où ce n'est pas le cas. »*

● *Le train à grande vitesse* (T.G.V.), qui doit être mis en ligne sur une voie nouvelle en octobre 1981 entre Lyon et Saint-Florentin (Yonne) et deux ans plus tard entre Paris et Lyon, commencera de circuler à petite vitesse dès l'automne entre la capitale et la métropole rhodanienne sur la voie ancienne. Au cours du dernier trimestre 1979, la S.N.C.F. doit en effet prendre livraison des trois premiers T.G.V. de série.

Un métro pour Vélizy ?

Trois communes des Yvelines et des Hauts-de-Seine, Vélizy, Meudon et Clamart ont décidé de s'unir pour contraindre les pouvoirs publics à créer la ligne de métro qui leur a été promise dès 1964, au moment de l'élaboration du schéma directeur de la *région parisienne.*

Réunies au sein de l'association « Agir pour un métro », les trois municipalités ont annoncé qu'elles allaient *« harceler »* le gouvernement et le conseil régional d'Ile-de-France pour obtenir dans les toutes prochaines années le prolongement de la ligne n° 14 depuis Châtillon-Montrouge jusqu'à Vélizy. *« Depuis plusieurs années, les communes ont gelé les terrains et prévu des parkings de dissuasion. Tout est prêt depuis longtemps pour accueillir le métro qui est devenu un besoin vital pour le secteur de la banlieue-sud »*, a indiqué M. Robert Wagner, député R.P.R. et maire de Vélizy, président de l'association.

Appelés à être reliés à Paris par le métro, de grands ensembles ont été édifiés, notamment à Meudon-la-Forêt ; les zones industrielles de Vélizy et de Clamart-Plessis-Robinson ont, pour la *même raison, connu* un développement spectaculaire.

A Vélizy, par exemple, on compte vingt-cinq mille habitants et autant d'emplois dans une zone industrielle prise en exemple par les urbanistes étrangers.

Dans l'étude préalable qu'elle a commandée sur les populations à desservir, la R.A.T.P. a établi que — dans un rayon de 1 000 mètres autour des stations projetées à Vélizy, *Meudon et* Clamart le métro desservirait quatre-vingt-quinze mille habitants et plus de soixante-trois mille travailleurs. La construction en tranchées couvertes ou en surface des 11 kilomètres de voies qui prolongeraient la ligne n° 14 coûterait environ 1 milliard de francs, c'est-à-dire, toujours selon l'association, 30 % moins cher que les mêmes travaux en souterrain à l'intérieur de Paris. Mais la R.A.T.P. estime que la décision *de réaliser ou non cet ouvrage* appartient à l'Etat et au conseil régional qui peuvent seuls le financer.

« Agir pour le métro » va frapper à *toutes* les portes et *faire* notamment pression sur le département des Hauts-de-Seine pour que, par représailles en quelque sorte, soit diminuée l'importante subvention annuelle versée au Syndicat des transports parisiens. Mais les responsables de l'association *savent qu'ils devront s'armer* d'une longue patience. Le premier projet de métro pour Vélizy remonte à *1931*. Il avait été établi en prévision d'une exposition universelle sur le plateau de Villacoublay... il y aura bientôt cinquante ans.

DAMIEN RÉGIS.

A PROPOS DE...

L'AFFAIRE DE LA TOUR DE L'OZERAIN

Les P.T.T. avec ou contre l'environnement

Il est nécessaire d'équiper le pays, par exemple en construisant des tours de relais pour les télécommunications. Il est indispensable de ne pas gâcher le paysage pour des constructions inutiles. Débat quotidien aujourd'hui. On le constate actuellement en Bourgogne où un projet des P.T.T. divise deux administrations.

Non à la tour de télécommunication de Boux-sur-Salmaise (Côte-d'Or) : telle est en substance la réponse que M. Michel d'Ornano, *ministre de l'environnement* et du cadre de vie, vient de faire tenir à M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

La querelle autour de cet édifice, haut de 108 mètres, que les P.T.T. projettent d'ériger sur une colline bourguignonne encore intacte, dure depuis plus de deux ans. Elle a été engagée par *les membres de l'association* pour la sauvegarde de la vallée de l'Ozerain. Ils ont objecté que cette tour, qui doit s'insérer dans le vaste réseau hertzien que les P.T.T. étendent sur l'Hexagone, n'était nullement indispensable ; que sa technique serait rapidement dépassée, mais que l'atteinte au site serait irrémédiable. Les P.T.T. firent la sourde oreille et *convainquirent les maires locaux* que la tour serait utile à leur desserte téléphonique et qu'ils pourraient y installer un relais de télévision.

Toutes les autorisations étant obtenues, on s'apprêtait à entreprendre les travaux lorsqu'en octobre 1977 M. d'Ornano, alerté, prit fait et *cause pour les* défenseurs de l'environnement. *En tout cas il demanda aux* P.T.T. de justifier leur projet. Un échange de correspondance s'ensuivit entre M. Segard et M. d'Ornano.

Ce dernier vient d'avertir son collègue qu'il n'avait été nullement convaincu par les arguments présentés. *« Je persiste à penser,* écrit-il, *que la sauvegarde du site de la vallée de l'Ozerain commande de renoncer à l'utilisation du faisceau hertzien pour le tronçon Troyes-Dijon. »* Le ministre de l'environnement et du cadre de vie propose de le remplacer par un câble coaxial. Il admet que cela coûtera plus cher et que la réalisation sera retardée. Mais il ajoute : *« La prise en compte des considérations d'environnement doit intervenir dans le choix d'une technique au même titre que la seule comparaison des coûts respectifs et des délais de réalisation. »*

Quant au relais de la télévision, le *ministre de l'environnement* et du cadre de vie estime que la commune de Boux-sur-Salmaise peut se contenter *« d'un petit réémetteur de hauteur réduite »*. Enfin, M. d'Ornano propose à M. Segard d'examiner avec lui *« le schéma directeur des futures tours hertziennes pour éviter ailleurs de telles difficultés »*.

Cette prise de position sera *accueillie avec satisfaction par* les associations groupées au sein de la Fédération française des sociétés de protection de la nature qui avaient mené campagne contre la tour de Boux-sur-Salmaise. Mais il convient *de rappeler* que le territoire national est déjà « parsemé » de quatre cent cinquante tours hertziennes et que les P.T.T. veulent en construire trois cents autres. *Puis, à partir de 1990,* ils envisagent de doubler encore le nombre des relais. Il était donc temps d'apercevoir le danger représenté par ce grignotage du paysage au coup par coup. L'affaire de Boux-sur-Salmaise a *le mérite* de conduire le ministre de l'environnement et du cadre de vie à s'intéresser enfin aux projets des P.T.T. Après les poteaux téléphoniques en métal, les tours hertziennes sous surveillance, pourquoi pas demain les pylones de l'E.D.F., autrement plus nombreux et plus agressifs ?

MARC AMBROISE-RENDU.

M. GEORGES MARCHAIS SE DÉCLARE FAVORABLE A L'INSTALLATION D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE EN BRETAGNE

De notre correspondant

Rennes. — M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui commençait jeudi 22 février à Rennes un voyage de trois jours en Bretagne, a rappelé qu'en matière d'énergie le P.C.F. était opposé au « tout nucléaire », comme *auparavant* au « tout pétrole ».

En revanche, alors que les fédé*rations bretonnes du parti* communiste ont jusque-là fait preuve d'une extrême prudence sur le sujet, M. Marchais a déclaré : *« La Bretagne doit envisager d'avoir recours à l'énergie nucléaire. Il faut envisager la construction d'une centrale nucléaire en Bretagne. »* Pour ce qui est du choix du site de Plogoff, M. Marchais a précisé qu'il l'acceptait *« à condition qu'il convienne »*. Le porte-parole des fédérations bretonnes du P.C.F., M. Louis Le Roux, adjoint au maire de Brest, a annoncé qu'il ferait connaître ultérieurement sa *position.*

Le Monde

économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE ET LA SITUATION DE L'EMPLOI

Les syndicats demandent à M. Giraud la suspension des licenciements dans les aciéries

Certaines des fédérations de la métallurgie, qui ont entamé ce vendredi matin 23 février leurs entretiens avec M. Giraud, ministre de l'industrie, sur la sidérurgie, n'excluaient pas « un clash » en cours de journée si le gouvernement maintenait son projet de licenciements. Les cinq fédérations, C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C., devaient présenter tour à tour leurs propositions. Si des divergences demeurent sur la capacité de production souhaitable des aciéries les cinq organisations syndicales ont réussi jeudi 22 février à se mettre d'accord pour « *réaffirmer publiquement leurs exigences communes* ».

A l'issue d'une réunion, elles ont publié un communiqué qui énumère ces revendications communes :

— *Le réexamen au fond du dossier industriel de l'ensemble de la sidérurgie dans toutes ses composantes, y inclus les mines (fer, houille), s'impose préalablement à toute définition et à la mise en œuvre des mesures sociales découlant des décisions industrielles. Pour les fédérations, le dossier industriel implique également les questions fondamentales de la recherche et du développement technologique.*

— *Dans ce cadre, les fédérations affirment leur volonté commune de négocier réellement et sérieusement avec le gouvernement. Cela implique l'abandon par le gouvernement, dans les discussions en cours, du préalable que constitue l'affirmation du maintien en toute hypothèse des restructurations annoncées en décembre dernier, la suspension immédiate* (1) *de tous licenciements et de tout arrêt d'installation dans l'ensemble de la sidérurgie. Les fédérations demanderont également que s'ajoute aux réunions prévues avec les P.-D.G. des groupes de la sidérurgie lourde, une réunion équivalente avec les représentants qualifiés du patronat du secteur aciers fins et spéciaux.*

— *En outre, elles exigent qu'à la suite de ces réunions, les discussions se poursuivent avec toutes les parties au niveau du ministère de l'industrie, seul niveau où il est possible de dégager des conclusions sur les questions industrielles de portée générale.* [Enfin,] *les fédérations demandent qu'une nouvelle réunion avec M. Robert Boulin, chargé de la coordination de l'action gouvernementale sur l'ensemble du dossier de la sidérurgie, permette de faire le bilan des discusions de caractère national, ouvertes avec lui le 6 février dernier.*

— *En conséquence, les fédérations demandent la suspension de la mise en place des comités de bassin tels que conçus actuellement par le gouvernement, et la définition négociée de leur rôle pour qu'ils soient à même d'appréhender réellement de façon dynamique et efficace l'ensemble des problèmes posés.*

(1) De source C.G.T., on indique que le terme retenu est « suppression » et non pas « suspension ».

Une Lorraine loin de Longwy

(Suite de la première page.)

Cela explique ceci : le 16 février journée d'action de la sidérurgie, c'est-à-dire des sidérurgistes, Longwy, Thionville, Hagondange ont bien été des « villes mortes » mais non pas Merlebach, Sarreguemines, Epinal, Ramberbilliers et pas davantage Bar-le-Duc, Lunéville, Saint-Dié.

Cela ne signifie pas assurément que dans cette Lorraine plus ou moins éloignée de Longwy on ait envie de pavoiser. Cela signifie seulement que la Lorraine est vaste, diverse, qu'elle est formée, administrativement du moins, de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges. Sur une telle étendue les crises, Dieu merci, ne sont pas concomitantes. Le bassin houiller a eu la sienne et l'a résolue. Le textile vosgien sort de son épreuve. La précarité de ces issues différentes fait le reste. Il faut bien tenter de vivre. Et montrer que l'on vit.

Découvrir et dire cette Lorraine par les temps qui courent peut relever du défi. Mais si l'entreprise surprend d'abord ces Lorrains, elle les ravit tout aussitôt. « *Ce n'est pas une région qui a perdu tout moral* », assure d'emblée M. Pierre Lajoye, président de l'Union patronale interprofessionnelle de Moselle, en déplorant de la voir considérée comme essentiellement sidérurgique. Pour le secteur qui est le sien, il donne des chiffres. La sidérurgie, ce sont encore trente-sept mille emplois, les houillères, vingt-deux mille. Mais les industries de transformations et le bâtiment occupent quatre-vingt-dix mille salariés. Cependant, dans toutes les bouches reviennent les maîtres-mots : restructuration, diversification. Comment s'y prendre ?

La Lorraine d'aujourd'hui n'est plus celle de Barrès, même si elle garde les marques du passé avec ses bastions, ses places d'armes, ses hommes de guerre statufiés un peu partout. Même si elle montre ses forêts mitraillées, ses grands cimetières de guerre et ce tourisme de la souffrance et de la mort qui conduit toujours chaque année sous les cieux de Verdun plus de quatre cent cinquante mille visiteurs de silence. Ce n'est plus tellement cela qui gêne qu'une autre réputation sommaire qui fait croire au Parisien, au Tourangeau, à l'Auvergnat que cette terre de collines et d'ondulations serait plate et noire, encombrée seulement de fumées et de terrils, froide à l'excès, et encore de langue ou de dialecte germaniques. Les idées reçues ont la vie dure. Elles font oublier le bois, qui couvre un tiers de la surface des quatre départements, une agriculture qui presque partout tient sa place, et nourrit ses propres industries, les dessertes autoroutières qui donneront accès en 1982 au Luxembourg et à l'Europe du Nord, en 1983 à Dijon par Langres pour ouvrir définitivement la voie du Sud. Elles gomment ces autres avantages de vie que constituent la proximité des Vosges touristiques et thermales.

Et l'on aime à dire encore que les salariés, ici, sont calmes et qu'il faut des « coups » comme ceux de la sidérurgie pour vraiment fâcher des gens habitués au travail continu, attachés à leurs villes, à leurs villages, à leurs maisons. Des gens aussi qui acceptent mieux qu'ailleurs les coups du sort et auxquels les épreuves, qui furent quelquefois des massacres, font encore dire, tout étant relatif, qu'« *on en a vu d'autres* ».

« Secouer le cocotier »

Il ne suffit pas de dire. A Bar-le-Duc, la chambre de commerce et d'industrie de la Meuse a décidé de « secouer le cocotier ». Elle a pris l'initiative de réunir en novembre 1978 à Saint-Mihiel un colloque où l'on a refusé du monde. Pourquoi ? Parce que ce département se meurt. Il perd sept habitants par jour, et « *dans l'indifférence générale* ». Plutôt que d'attendre un « plan » extérieur, autant le préparer soi-même, et le préparer « *en changeant les mentalités* ». Les idées n'ont pas manqué. Des idées simples qui vont être approfondies.

Enumérées, elles montrent déjà des orientations : rénovation de l'habitat ancien, commercialisation du lait cru en sachet, exploitation plus rationnelle de la forêt, des eaux de qualité dont regorger, le département, des carrières dont les pierres sont réputées, mais dont les blocs, au lieu d'être traités sur place, prennent le chemin de l'étranger. Et puis, comme ailleurs, recherches de nouvelles activités industrielles. Pourquoi pas, ici aussi, l'électronique ?

Tout cela est de bonne augure, même si cela dérange un peu. Comme le sait bien l'un des animateurs, proposer du neuf, c'est dire en même temps que ce qui s'est fait avant a été un échec. « *Alors on ne le dit pas.* » C'est la raison pour laquelle les syndicats sont restés en dehors de cette opération, qui auraient voulu, eux, une mise en cause de l'Etat et de ses dirigeants. Le préfet, lui, encourage l'initiative discrètement, mais fermement. D'autant que les idées qui se brassent ne sont pas sottes.

La forêt meusienne, par exemple, couvre 40 % du département. Elle nourrit une industrie du bois qui occupe cinq mille personnes et déjà se porte bien. Ne se porterait-elle pas mieux encore si l'exploitation en était mieux assurée ? « *Mettre en valeur la forêt, c'est amener treize mille à quinze mille emplois* », assurent ceux qui ont ces ambitions. Déjà, ils avancent qu'il serait tout à fait possible d'exploiter les « petits bois », ceux des taillis comme ces extrémités de futaies qu'on appelle les houppiers. Une société s'est créée sous le nom de Meuse-Thermie Bois. Elle se propose de faire fonctionner, alimentée par ces bois minces, une centrale thermique, de fabriquer, avec le concours de la vapeur produite, une pâte à papier, et de servir en outre au séchage de certains produits agricoles.

Avec un peu d'organisation, il serait tout à fait possible, assurent ces pionniers, de collecter par an cinquante à soixante-dix mille tonnes de bois. Mieux encore, mais sûrement à plus long terme, la Meuse ne pourrait-elle avoir sa propre chimie du bois, ses propres procédés, à l'image de ce qui se fait en Finlande, pour fabriquer, à partir de la cellulose, des aliments pour animaux ? C'est bien ce qui s'appelle « *pousser à l'innovation* », « *proposer et asticoter tous azimuts* ». C'est en tout cas annoncer clairement « *la fin de l'inertie* » en comptant aussi pour cela sur un renouvellement de génération.

En attendant, des entreprises ne se plaignent pas, qui sont, il est vrai, de taille modeste. Ober France, à Longeville, est de celles-là. Elle est venue d'Alsace voici cinquante-cinq ans, poussée par l'histoire, qui ici garde toujours deux dates maîtresses : 1870, 1914. On y fabrique des bois de placage. Le chiffre d'affaires hors taxes, qui fut, pour l'exercice 1978, de 116 500 000 F, augmente de 25 % par an. On est installé aussi en Belgique, près d'Anvers, et encore en Côte-d'Ivoire, conditions nécessaires pour s'assurer un bon approvisionnement en essences exotiques. A Longeville, c'est le bois lorrain, en tout cas français, qui est utilisé et préparé pour le tranchage. « *Le tranchage*, dit-on, *c'est la crème de la forêt.* » Les clients ? Des industriels du meuble, ceux de la décoration. Ils sont Français, mais aussi Belges, Allemands, Anglais, Italiens, Australiens. Cette exportation (60 % de la production) permet l'expansion.

Voilà des industriels heureux. Ils fournissent en 1976 cent vingt-six emplois. Ils en sont à cent cinquante-six et comptent embaucher encore dans les trois ans à venir cinquante personnes. Ils sont les pionniers de la feuille de bois de placage dont on use et abuse pour les revêtements de cuisine comme de sous-marins, d'avions, de voiture de chemins de fer (première classe s'entend).

On mêle main-d'œuvre masculine et féminine. Une main-d'œuvre stable et sage, ce qui ne gâte rien, pour un œil patronal. La C.G.T. est le seul syndicat implanté, mais point trop remuant. « *En seize ans, nous avons eu une journée et demie de grève* », dit M. Marchal, secrétaire général apparemment heureux.

« *En 1968 sans doute ?*

— *Même pas. En 1969.* »

Ce n'est pas pourtant que le travail soit plus simple ou plus facile qu'ailleurs, mais il est assuré, et cela prime sur tout. Cette main-d'œuvre qualifiée est justement à l'image de celle que l'on dit « stable et sage ». Ce sont plutôt les cadres, ici, qui se montrent exigeants, parce qu'ils viennent d'ailleurs, qu'il faut aller les chercher et vaincre leur réticence. En clair, c'est dire que pour eux on ne lésinera pas sur les salaires. Après quoi ils n'auront plus qu'à découvrir des réalités finalement aimables, c'est-à-dire toutes les ressources de loisirs que savent offrir Bar-le-Duc et ses environs.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Prochain article :

DU CHARBON AU CARTON

● *La C.F.D.T. avait appelé*, le jeudi 22 février, le personnel de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer à observer une journée de grève en vue d'obtenir du gouvernement qu'il publie avant la fin du mois de mars le projet de décret attendu par les agents contractuels qui revendiquent depuis longtemps leur titularisation. Le mot d'ordre a été peu suivi. Il y a eu, selon la C.F.D.T., environ 25 % de grévistes et 12 % selon la direction de l'agence.

PRÈS DE LONGWY

L'E.D.F. arrête sur réquisition les émissions de la station de télévision occupée par les grévistes

De notre correspondant

Metz. — Dans le bassin sidérurgique mosellan, la population attendait avec inquiétude, ce vendredi 23 février, le résultat des discussions de Paris. La majorité des sidérurgistes sont en effet conscients que leur sort est lié aux décisions qui seront prises. Les syndicats, dans leur ensemble, contrôlent assez bien la situation.

A Metz, ce vendredi, une délégation de la Fédération de Moselle du P.C.F. devait être reçue à 18 heures par le préfet de région auquel elle devait remettre quelque vingt-deux milles cartes-pétitions réclamant notamment une session extraordinaire du Parlement pour « *condamner le plan Davignon* » avec un vote nominatif des députés.

Dans la région de Longwy, la tension persiste. Ainsi la C.F.D.T. qui occupe l'émetteur de télévision d'Herserange (Meurthe-et-Moselle), a diffusé jeudi sur la deuxième chaîne des diapositives et des annonces rappelant leurs revendications, mais, vers 21 heures, une équipe de l'E.D.F. réquisitionnée par le préfet et protégée par la police a coupé le courant, supprimant ainsi dans ce secteur la diffusion des émissions. Les manifestants, qui continuent à occuper, ont invité les Longoviciens à participer dimanche à une journée portes ouvertes à l'émetteur.

D'autres actions ont été menées, jeudi, dans le bassin de Longwy. La réunion du comité d'entreprise des Fonderies de Gorcy a été perturbée par des manifestants. Les délégués du personnel ont retenu le gérant et le représentant du syndic de la société. A Usinor, quelque sept cents sidérurgistes ont protesté contre le blâme adressé par la direction à un représentant syndical qui aurait participé au déchargement de wagons de coke. Des sidérurgistes, conduits par la C.G.T., ont déposé à l'extérieur, sans incidents, les meubles de bureau du directeur et du chef du personnel. Par ailleurs, l'intersyndicale d'Usinor avait organisé une opération « portes ouvertes » qui a connu un certain succès, puisque plusieurs milliers de personnes y ont participé. Enfin, toujours à Longwy, la C.G.T. a mis fin, vers 15 h 30, à l'occupation de l'agence locale du Crédit lyonnais, commencée mercredi dans l'après-midi.

Vifs incidents dans le Valenciennois

De notre correspondant

Lille. — Avant la rencontre avec M. Giraud, les syndicats de métallurgistes du Valenciennois ont voulu frapper une nouvelle fois très fort. C'est ainsi que, dès 8 h. 30, jeudi 22 février, les ouvriers du poste du matin étaient invités à se rassembler devant le siège de l'intersyndicale. Et, de là, une longue file de voitures prenait la direction de Valenciennes et d'Aulnoy, avec pour objectif l'occupation des gares S.N.C.F.

A Valenciennes, ils devaient vider un train entier de charbon... charbon en provenance d'Allemagne à destination d'Usinor. D'autres métallurgistes obstruaient la circulation dans certains points névralgiques de la ville, notamment en allumant des feux au milieu de la chaussée à l'aide de pneus et de branchages.

A Aulnoy, environ deux cent cinquante métallos occupaient la gare, déchargeant un train transportant des produits laitiers (une centaine de tonnes), bloquant le trafic ferroviaire. Ils devaient aussi mettre le feu à quelques traverses.

Les ouvriers du poste de l'après-midi devaient encore occuper la gare de Lourches, qui assure la desserte d'Usinor, où deux trains de marchandises furent stoppés. Une vingtaine de wagons furent ouverts et une partie de leur contenu déversé sur la voie, notamment du charbon, des pommes de terre, de l'engrais, des fûts vides, des cartons... mais aussi du matériel électronique destiné à certaines installations S.N.C.F. Un wagon devait même être brûlé nécessitant l'intervention des pompiers de Roeulx.

Les métallurgistes restés à Denain occupèrent la gare pendant environ une heure, allumant des feux au milieu des voies. Ensuite, ils se dirigèrent vers l'autoroute A-2 qu'ils paralysèrent pendant plusieurs heures, déversant notamment le contenu d'un camion belge qui transportait des plaques métalliques. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que la circulation pouvait être rétablie normalement.

GEORGES SUEUR.

● *Opération ville morte* à Revin (Ardennes). — Pour appuyer les négociations entamées à Paris avec la direction d'Electrolux, l'intersyndicale de l'usine Arthur Martin de Revin (Ardennes) a organisé, jeudi 22 février, une opération « ville morte »

Une évolution de la politique sociale

(Suite de la première page.)

On sait, depuis longtemps, que le premier ministre n'a qu'une estime très relative pour le personnel politique. S'il a choisi d'accélérer le processus de restructuration industrielle, au risque de provoquer de graves tensions sociales, c'est, notamment, parce qu'il n'est pas convaincu que d'autres auraient le courage de trancher dans le vif. A cela s'ajoute, bien sûr, l'échéancier électoral et le fait que le président de la République veut que ces dossiers soient réglés avant que ne s'engage la campagne présidentielle de 1981.

Si M. Giscard d'Estaing est convaincu qu'il n'y a pas d'autre politique économique possible que celle menée par le premier ministre, et que M. Raymond Barre est donc bien l'homme de la situation, il n'en a pas moins invité le 15 février, lors de sa conférence de presse, le chef du gouvernement à plus de modération. Le caractère abrupt des prises de position de M. Barre gêne l'Elysée. Pourquoi, par exemple, dire aussi carrément non à M. Robert Fabre, chargé d'une mission par le chef de l'Etat, pourquoi écarter les propositions de l'U.D.F. en matière fiscale, alors que l'Elysée dit au contraire, qu'elles s'inscrivent dans le droit fil de la révision de la législation sur les successions souhaitée par le président de la République ?

M. Giscard d'Estaing aspire aussi à une pause, jusqu'aux élections européennes du 10 juin. Plus question, en principe, d'ouvrir de « nouvelles tranchées ». La priorité doit être au règlement des problèmes pendants, à commencer par celui de la sidérurgie.

L'exécutif s'inquiète, en effet, de l'évolution de la crise sociale. Jusqu'à présent, la majorité des citoyens n'était que marginalement affectée par les difficultés économiques, et seule une minorité éparpillée subissait de plein fouet les effets de la crise. Dans ces conditions, les risques de dérapage paraissaient faibles, bien que l'on ignore à quel niveau se situent les seuils critiques.

Du temps où M. Durafour était ministre du travail, il redoutait la barre du million de chômeurs, qui a pourtant été atteinte sans que la situation politique devienne dramatique. Il n'en demeure pas moins que plus le nombre global des demandeurs d'emplois s'élève plus le risque augmente. Il en va un peu comme pour la guerre d'Algérie. Progressivement chaque famille française se sent directement concernée car un de ses membres est touché.

Le gouvernement ne craignait pas un embrasement général. Son inquiétude se portait sur des secteurs géographiquement limités comme le Valenciennois, Longwy, la Loire, Saint-Nazaire... Il en a recensé plus de cinquante. Là, l'ensemble de la population se sent concerné et donc solidaire.

Les cadres politiques de ces secteurs n'échappent pas au phénomène, et l'on voit, par exemple, M. Pierre Mauroy être reconduit à la quasi-unanimité à la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais. A ce niveau, des solutions peuvent être trouvées cas par cas. On l'a vu à Marseille, où la tension suscitée par le conflit dans la construction navale est retombée. C'est à partir de constatations de ce type que M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, vient de proposer, dans une question écrite au ministre du travail, que soient mis en place, auprès des préfets, des chargés de mission appelés à coordonner les interventions en matière d'emploi.

Un phénomène nouveau et inquiétant

Un phénomène nouveau est intervenu avec le conflit de la S.F.P. qui, à lui seul, donne une dimension nationale à la dégradation du climat social et touche directement l'ensemble des Français. Il inquiète doublement le gouvernement : il ouvre la voie à des formes de revendication inédites, comme vient de le montrer l'occupation du relais S.F.P. de Longwy, et il affecte comme le montrent les sondages d'opinion, la réputation de compétence du gouvernement.

Pressé par le chef de l'Etat, confronté à la grogne de l'U.D.F. et aux critiques virulentes du R.P.R., devant tenir compte des conseils de modération de plusieurs de ses ministres, M. Raymond Barre doit obtenir une rapide décompression. Il pense que si le dossier de la sidérurgie est réglé la détente se réalisera, permettant une relance de la politique de concertation.

THIERRY PFISTER.

SOCIAL

La C.F.D.T. fait de la réduction de la durée du travail la « priorité majeure » Vers une « semaine nationale d'action »

« Travailler moins pour travailler tous et vivre mieux », tel sera le slogan de la campagne sur la réduction de la durée du travail que les dirigeants de la C.F.D.T. ont décidé de proposer à leurs syndicats.

Constatant qu'il existe une reprise de la combativité des salariés, même si celle-ci est encore « sectorielle » et défensive, le bureau national de la C.F.D.T., qui s'est réuni les 21 et 22 février, a décidé à l'unanimité que le temps était venu de prendre *« des initiatives permettant de porter l'action au niveau national »* sur un objectif clair et précis. D'où la proposition faite aux diverses instances syndicales de *« faire de la réduction massive de la durée du travail vers les trente-cinq heures pour créer des emplois la priorité majeure »*, et de lancer une campagne de longue haleine qui, au départ, se traduira par *« une semaine nationale d'action »*.

Cette *« priorité majeure »*, a expliqué M. Edmond Maire, secrétaire général, est *« un objectif général qui peut prendre la forme d'une revendication ici sur la cinquième équipe, ailleurs sur les temps de pause, l'allongement des congés payés, la suppression des heures supplémentaires ou la réduction de la semaine de travail »*.

La C.F.D.T., qui demeurait réticente sur l'organisation d'actions nationales, a choisi cette formule en précisant que la décision définitive d'une *« semaine nationale d'action »* — avant Pâques — ne sera prise que le 10 mars dans la mesure où les syndicats consultés se déclareront d'accord et sur l'objectif et sur la possibilité d'engager des *« actions de masse »*. Si tel est le cas, la C.F.D.T. proposera cette initiative aux autres confédération.

Elections professionnelles

LA C.G.T. PROGRESSE CHEZ RENAULT - FLINS AU DÉTRIMENT DE LA C.F.D.T...

Aux élections du comité d'entreprise de l'usine Renault de Flins-sur-Seine (Yvelines), la C.G.T. vient de regagner l'influence qu'elle avait quelque peu perdue il y a deux ans (*le Monde* du 22 février 1977). Elle a obtenu en effet 54,80 % des voix, le 14 février, dans le premier collège (ouvriers), soit 10,62 points de plus que lors du scrutin de 1977, et cela au détriment de la C.F.D.T., qui perd 10,50 points. Certains observateurs voient dans cette évolution le résultat de l'échec de la grève des O.S. des presses, menée surtout par la C.F.D.T. l'été dernier. Les résultats sont les suivants :

— **Premier collège (ouvriers et employés) : inscrits, 17 754 (18 792 en 1977) ; exprimés, 10 053 (11 966). Ont obtenu : C.G.T., 5 509 voix (54,80 % au lieu de 44,17 %) ; C.F.D.T., 3 378, (33,60 % au lieu de 43,3 %) ; F.O., 1 166 (11,60 % au lieu de 11,72).**

— **Deuxième collège (maîtrise et techniciens) : inscrits, 1 951 (1 857 en 1977) ; exprimés, 1 163 (1 352). Ont obtenu : C.G.T., 317 voix (27,25 % au lieu de 25,22 %) ; C.F.D.T., 266 (22,87 % au lieu de 43,32 %) ; F.O., 143 (12,30 %, se présentait pour la première fois) ; C.G.C., 437 (37,58 % au lieu de 31,4 %).**

— ***Troisième collège (cadres)* : inscrits, 213 (196 en 1977) ; exprimés : 153 (160). Ont obtenu : C.G.C., 145 voix (soit 94,78 % au lieu de 91,88 %) ; C.F.D.T., 8 voix (5,22 % au lieu de 8,12 %).**

...mais recule à la SNECMA à Corbeil

Aux élections des membres du comité d'établissement de la SNECMA à Corbeil, la C.G.T. recule au profit des autres syndicats, notamment la C.F.T.C. et surtout F.O., sauf dans le collège des cadres.

— **Collège des ouvriers : inscrits, 2 167 (2 463 en 1977) ; exprimés, 1 667 (1 997). Ont obtenu : C.G.T., 864 voix, soit 51,83 % (— 10,01 points) ; C.F.D.T., 376 voix, soit 22,55 % (+ 1,12) ; F.O., 349 voix, soit 20,94 % (+ 4,21) ; C.F.T.C., 78 voix, soit 4,68 % (pas de candidat en 1977).**

— **Collège de la maîtrise et des techniciens : inscrits, 2 143 (2 209 en 1977) ; exprimés, 1 627 (1 793). Ont obtenu : C.G.T., 554 voix, soit 34,05 % (— 9,17 points) ; F.O., 526 voix, soit 32,33 % (+ 9,57) ; C.F.D.T., 410 voix, soit 25,20 % (— 0,18) ; C.G.C., 80 voix, soit 4,92 % (— 3,72) ; C.F.T.C., 57 voix, soit 3,50 % (pas de candidat en 1977).**

— **Collège des cadres : inscrits, 455 (514 en 1977) ; exprimés, 266 (134). Ont obtenu : C.G.C., 140 voix, soit 52,63 % (pas de candidat en 1977) ; F.O., 126 voix, soit 47,37 % (— 52,63 points).**

● *Dans les assurances*, plusieurs centres du GAN et de l'U.A.P. étaient toujours occupés le vendredi 23 février. La direction de cette dernière société affirme dans un communiqué que *« les mouvements sporadiques de grève »* depuis fin janvier dans les établissements parisiens ont mobilisé au maximum 25 % du personnel le 9 février et que ce chiffre a été ramené *« à 14 % au cours de la grève générale du 21 février »* pour les établissements Assur, Charras, Vendôme et Jules-Lefebvre. Quant aux salaires, la direction de l'U.A.P. — qui ne cite pas les salaires versés au personnel non titulaire, et qui sont voisins du SMIC — signale qu'*« aucun employé titulaire ne touchait moins de 31 000 F sur une base annuelle au 1er janvier 1979, soit 2 600 F mensuels »*. Le salaire minimum à 2 600 F est précisément l'objectif majeur des mouvements de grève et d'occupation, à l'U.A.P. comme dans d'autres compagnies d'assurances.

Du 6 mars à 20 heures au 8 mars à 6 heures

LES CHEMINOTS DÉPOSENT UN PRÉAVIS DE GRÈVE POUR PROTESTER CONTRE LA RÉORGANISATION DE LA S.N.C.F.

L'ensemble des fédérations de cheminots (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., F.M.C., C.G.C. et F.G.A.A.C.), qui se sont réunies le jeudi 22 février, ont déposé un préavis de grève du mardi 6 mars (20 heures) au jeudi 8 mars (6 heures) afin de protester contre le caractère *« particulièrement nocif »* du projet de contrat d'entreprise entre l'Etat et la S.N.C.F. qu'un conseil d'administration extraordinaire de la société nationale doit approuver le 7 mars. Cette journée sera donc *« une journée sans chemins de fer »*, au cours de laquelle des manifestations sont prévues.

Dans un appel aux cheminots, les syndicats *dénoncent l'attitude du gouvernement et de la direction S.N.C.F. qui ne leur a laissé aucune possibilité de négociation »*. A leur avis, le projet de contrat d'entreprise ouvre *« la voie à la régression économique, la régression sociale, la régression du service public »*.

D'après les organisations professionnelles, le contenu du projet de contrat se résume en ceci : *« La liberté de fermer des lignes, des gares, des établissements, de supprimer des trains omnibus, des dessertes marchandises non rentables, de fixer les tarifications sans tenir compte de l'intérêt général, d'accroître la pression sur les effectifs du personnel pour augmenter la productivité au détriment de la qualité du service. »*

● *A Rouen, la direction de l'entreprise Kiwi* précise que *« les accusations répétées et la publicité abusive autour du conflit qui oppose vingt grévistes au reste de la société* (le Monde du 22 février) *l'amènent à préciser, comme elle l'a fait au cours des nombreuses entrevues qu'elle a eues avec les grévistes ; qu'aucun licenciement n'est envisagé à l'encontre de ce personnel ; que les seules intérimaires employées actuellement le sont en remplacement de personnel non-gréviste malade, ainsi que le permet la loi, et qu'elle n'entend pas remettre en cause le droit de grève mais faire respecter la liberté du travail ainsi que l'a confirmé le jugement du tribunal de grande instance de Rouen »*.

La conjoncture actuelle ne se prête pas à une restructuration des grands chantiers

déclare le directeur de la flotte de commerce

De notre correspondant régional

La commande récente de quatre navires pour la Pologne a momentanément et partiellement détendu la situation dans les chantiers navals. Mais les entreprises françaises de ce secteur *doivent organiser leur repli, car le plus dur de la crise n'est* pas encore arrivé. Quant au plan de sauvetage du groupe de réparation navale Terrin, annoncé solennellement par M. Gaston Defferre, maire P.S. de Marseille, à la mi-septembre, il semble très difficile à mettre en place. M. Defferre reste d'ailleurs très

Marseille. — M. Philippe Brongniart, directeur de la flotte de commerce et de l'équipement naval au ministère des transports, a indiqué, lors d'une réunion d'information à laquelle il a participé, jeudi 22 février à Marseille, avec les élus du bureau du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C., que le gouvernement entendait poursuivre une *« régression organisée »* de la construction navale *« avec la moindre souffrance sociale et autant que possible au moindre coût budgétaire »*. Cependant, le maintien en activité des Chantiers navals de La Ciotat (C.N.C.) et des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (*C.N.I.M.*) à *La Seyne « est nécessaire à l'équilibre économique de la région »*.

Selon M. Brongniart, l'effort conjoint de l'Etat et des chantiers, qui a débouché récemment *sur la commande de deux cargos* polonais en faveur de La Ciotat *et sur celle (qui sera confirmée* incessamment) d'un paquebot de croisière pour les *C.N.I.M.* (*le Monde* du 8 février), *« s'il ne peut effacer les effets de la crise, permet de la combattre. D'après les résultats obtenus*, a-t-il indiqué, *on peut espérer écarter les menaces de licenciement pour 1979. »*

L'activité apportée par la commande polonaise garantira un plan de charge convenable pour les Chantiers de La Ciotat à partir de l'automne 1979 et pour l'année 1980, mais un « creux » marquera l'été prochain.

Pour le représentant du ministre des transports, *« il n'est pas scandaleux que les C.N.C. essaient de compléter leur plan de charge avec des activités de réparation navale, mais dès qu'ils auront retrouvé une bonne activité grâce à la construction des bateaux polonais — et en supposant qu'alors la réparation navale marseillaise ait redémarré, — la concurrence entre les deux entreprises ne serait pas normale »*.

Parlant de la construction navale en général, M. Brongniart a déclaré : *« Nous sommes passés d'un état de très grande inquiétude à un état permettant d'assurer l'avenir immédiat. Cela permettra une régression organisée des entreprises de construction navale. Les commandes que nous essayons d'obtenir en ce moment correspondent à une production annuelle de 50 000 tonneaux, alors que la capacité française en 1976 était de 750 000 tonneaux. »* Selon lui, la conjoncture actuelle ne se prête pas à une restructuration des grands chantiers.

Pour ce qui concerne la réparation navale marseillaise, le directeur de la flotte de commerce a indiqué que des contacts avaient lieu avec des industriels marseillais *et « néo-marseillais »* (l'AMREP), ainsi qu'avec le P.D.G. des Chantiers et Ateliers du Havre, M. Fournier, dont le plan de reprise de Terrin avait été rejeté par les syndicats en août 1978.

« Cette réunion, a déclaré M. Hugon, secrétaire du syndicat F.O. des Chantiers navals de la Ciotat, *a été de pure forme. Il n'en est rien sorti de nouveau ni de concret. »*

Pour M. Appariclo, secrétaire de l'union départementale C.F.D.T., *« quelques éléments intéressants d'information ont été apportés. Mais nous retenons surtout la confirmation des craintes que nous avions pour l'emploi à la Ciotat »*.

Selon M. Leca, secrétaire régional C.G.T., enfin *« les quelques avances qui nous ont été faites restent à confirmer. Nous avions raison sur le fond, puisque l'on reconnaît que Marseille dispose des atouts techniques et humains pour jouer un rôle national et international dans le domaine de la réparation navale. Les travailleurs doivent continuer la lutte... »*

GUY PORTE.

140 BATEAUX ACHETÉS EN UN AN

La Chine équipe sa flotte de commerce

Selon l'organisation maritime Lloyds de Londres, la Chine a dépensé au cours des trois dernières années plus de 1 milliard de dollars pour acheter des navires à l'étranger. Cette expansion, récente, est une des plus rapides du monde.

Ce sont surtout des cargos qui ont été achetés par la Chine, et ce pays ne semble pas pressé d'acquérir des pétroliers. Mais selon Lloyds, bien que l'expansion de la marine marchande de la Chine paraisse motivée par celle de son commerce international, à long terme sa flotte pourrait *« faire beaucoup de tort aux armateurs occidentaux dans la mesure où ces navires participeront au commerce entre pays tiers »*.

Ces informations rejoignent les impressions recueillies par les services de l'ambassade de France à Pékin, qui notent qu'en un an la Chine a acheté à l'étranger environ une quarantaine de navires neufs et une centaine de bateaux d'occasion. On évalue aujourd'hui le tonnage de la flotte chinoise à 6 millions de tonnes (y compris celle qui navigue sous pavillon de complaisance, soit cent cinquante navires environ). Elle serait au 10e rang dans le monde, mais elle souffre de deux handicaps : sa vétusté (l'âge moyen des bateaux dépasse dix ans et atteint même quatorze ans pour les cargos transporteurs de marchandises en vrac) ; son inadaptation aux transports de masse, puisque le tonnage moyen des navires se situe entre 10 000 et 15 000 tonnes.

De ce fait, il n'y a pas en Chine de grands ports permettant l'accueil de navires gros porteurs. Le Ve plan, en cours d'exécution, prévoit d'ailleurs pour 1985 l'aménagement de cinq grands ports et l'équipement de trois autres, spécialement destinés au trafic par conteneurs.

Quant à la construction navale chinoise, elle est peu développée et les chantiers ne peuvent livrer des navires dépassant 50 000 tonnes de capacité.

En 1976, quatre pétroliers de 24 000 tonnes ont été mis en service, un de 50 000 tonnes, cinq cargos de 10 000 tonnes et treize navires vracquiers. En 1977, une douzaine de navires sont sortis des chantiers et cinq pétroliers étaient en construction. Mais l'expansion considérable du commerce extérieur de la Chine (+ 45 % pour le premier semestre de 1978) va conduire le pays à renforcer sa flotte marchande.

A l'importation, ce sont les produits sidérurgiques et les céréales qui représentent les trafics les plus importants, mais à l'avenir, à l'exportation, il faut compter sur une forte progression des produits énergétiques, notamment le pétrole. On estime que de 1977 à 1985 les exportations d'hydrocarbures chinois devraient passer de 10 à 30 ou 40 millions de tonnes. La Chine aura donc besoin de pétroliers de fort tonnage et probablement aussi de méthaniers.

Les chantiers navals français, les différents organismes de coopération, les armateurs nationaux, sauront-ils saisir cette chance ? Jusqu'à présent, c'est aux chantiers yougoslaves, maltais, allemands, britanniques, pakistanais et surtout japonais que se sont adressés les Chinois pour passer commandes. Quelles raisons expliquent que les entreprises et les ministères français intéressés n'enregistrent pas en Chine les mêmes « succès » que d'autres Etats européens pourtant moins développés ? — F. Gr.

AFFAIRES

UN CONSTAT ALARMANT POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

En deux ans, les livraisons de machines-outils ont fléchi dans notre pays de 35 %

En deux ans, les livraisons de machines-outils ont fléchi en France de 35 %. Tel est le constat que l'on peut faire à la *lecture des statistiques* du Comité européen de coordi*nation de la machine-outil*, constat d'autant plus préoccupant que dans le même temps, les livraisons ont augmenté de 28 % en Allemagne fédérale et de 34 % aux Etats-Unis.

Chacun en est d'accord : l'industrie de la machine-outil, *« mère de toutes les machines »* comme aiment à le rappeler les professionnels, est un secteur essentiel. Non pas tant par ses effectifs ou son chiffre d'affaires que parce qu'elle exerce une influence prépondérante sur la productivité et la compétitivité d'un très vaste secteur industriel auquel elle fournit la plus grande partie des moyens de production. Les livraisons de machines-outils permettent donc de mesurer le degré de renouvellement et de modernisation d'une grande partie de l'appareil productif.

Depuis plusieurs mois, les *constructeurs français* s'inquiètent périodiquement de l'atonie *du marché national. Les statis*tiques publiées par le Comité *européen de coordination de la* machine-outil leur donnent rai*son. Il en ressort* qu'en deux ans (1977 et 1978) les livraisons de ma*chines-outils ont fléchi* de 35 % en France, alors qu'elles augmentaient de 34 % aux Etats-Unis, de 28 % en République fédérale d'Allemagne, de 3 % en Grande-Bretagne et d'un pourcentage sans doute équivalent en Italie.

Le phénomène est d'autant plus alarmant qu'une récente étude du Syndicat des constructeurs français établissait que le parc français de machines-outils était l'un des plus vieux du monde. En 1978, un tiers seulement des machines en service dans les industries de notre pays avaient moins de dix ans, contre 37 % en Allemagne, 39 % en Grande-Bretagne, 42 % en Italie et 60 % au Japon. Sans commentaire. Ce qui est vrai des livraisons l'est aussi des commandes qui, en 1978, ont progressé de 50 % aux Etats-Unis, de près de 20 % en Allemagne, de 17 % au Japon, alors qu'elles stagnaient en France, cette évo*lution se trouvant* confirmée en ce début d'année.

On comprend, dans ces conditions, l'inquiétude des constructeurs français. Sans doute bon nombre d'entre eux ont-ils su *faire un effort considérable* à l'exportation, comme en témoigne *le rétablissement* spectaculaire de la balance commerciale du sec*teur en 1978. Mais ces efforts* risquent d'être vains si le marché *intérieur reste aussi peu actif*, ce qui, à terme, risque d'avoir des *effets négatifs* sur les ventes à l'étranger, faute de références. *Le devenir* des constructeurs français n'est d'ailleurs pas seul *en cause. A terme*, c'est la compétitivité d'une part importante de *l'industrie française* qui se trouve remise en question. La molesse de *l'investissement* — quelles qu'en soient les bonnes ou mauvaises *raisons* — prend là un relief particulier au moment où l'on vante *la nécessité d'une politique* de redéploiement axée sur la compétitivité et le développement de la technologie.

Sans doute conscient de ce danger, M. François Ceyrac adressait récemment, dans *la Vie française*, un pressant appel aux industriels : *« Aujourd'hui, nous sommes préoccupés de ne pas sentir une reprise de l'investissement. Les entreprises investissent près de 200 milliards par an, mais il n'y a pas de progression du volume des investissements. Pourtant, les conditions d'une reprise sont globalement réunies. Cela est d'autant inquiétant que nous voyons nos principaux concurrents faire un considérable effort d'équipement, l'Allemagne notamment. L'heure de la décision est venue pour de nombreuses entreprises françaises. Même si peu d'entre elles peuvent investir pour accroître leurs capacités de production, un grand nombre pourraient réaliser des investissements de productivité ou d'économies d'énergie et de matières premières. »* Si M. Ceyrac n'est pas entendu, le réveil risque d'être rude.

PHILIPPE LABARDE.

LA SOCIÉTÉ FEUTRIER ÉLECTRONIQUE EST REPRISE PAR NUM S.A.

Comme il était généralement prévu, la société Feutrier-Electronique va être reprise par la firme NUM S.A., filiale de Télémécanique (75 %) et de Thomson (25 %) (« le Monde » du 28 octobre 1978).

Spécialisée dans la commande numérique pour machines-outils, la société Feutrier-Electronique, dont le siège est situé dans la banlieue de Saint-Etienne, avait été choisie en 1977 par les pouvoirs publics pour constituer le pôle de la restructuration du secteur en France, mais des difficultés financières avaient entraîné sa mise en règlement judiciaire en octobre dernier.

Le groupe allemand Bosch avait présenté des propositions pour reprendre Feutrier-Electronique. NUM S.A. s'étant, semble-t-il, alignée sur ces propositions, l'a finalement emporté. NUM S.A. va maintenant négocier avec les pouvoirs publics un contrat de programme afin de réaliser ses ambitieux projets : devenir la première firme européenne de ce secteur essentiel.

● ERRATUM. — Dans l'article *consacré à l'éventuel rapprochement* entre l'Institut Mérieux et *la filiale industrielle de la Fon*dation Pasteur, publié dans *le Monde* du 21 février, un mastic a rendu inintelligible l'avant-dernier paragraphe reproduisant une déclaration de M. Jean Gandois, vice-président - directeur général de Rhône-Poulenc. Il fallait lire : *« Nous sommes d'accord pour un rapprochement entre l'Institut Mérieux et l'Institut Pasteur Production* (et non pas pour un rapprochement « Production ») *à la condition que nous ayions la direction de l'ensemble. »*

ÉNERGIE

Le Conseil économique et social s'inquiète de la dépendance énergétique de la France

La dépendance énergétique de la France sera encore supérieure à 60 % en 1990 si elle ne *« se mobilise »* pas rapidement, estime un rapport du Conseil économique et social, présenté le 22 février par son auteur, M. André Demargne, ancien président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière.

Ce dernier préconise de nombreuses mesures pour redresser la situation, à commencer par un effort *« vigoureux et opiniâtre »* en matière d'économies d'énergie. Les moyens financiers de l'Agence pour les économies d'énergie devraient ainsi être développés et atteindre 1 milliard de francs par an dans les cinq années à venir (contre 560 millions affectés en 1979). Encore cela ne permettra-t-il d'économiser, selon le Conseil économique et social, que 25 millions de tonnes d'équivalent pétrole, au lieu des 45 prévus par le Conseil de planification.

Pour le charbon, la régression de la production mériterait d'être ralentie *« autant qu'il apparaîtrait possible après une nouvelle réflexion approfondie »*. Les stocks d'uranium devraient être maintenus au niveau de deux ans de consommation et la mise en service d'une seconde usine d'enrichissement améliorerait de 3 milliards de francs la balance commerciale énergétique de la France.

Le rapport Demargne propose aussi la réalisation de nouveaux stockages souterrains de gaz (de manière à couvrir trois mois de consommation) et la construction de turbines à gaz et de quelques centrales au charbon pour la fourniture d'électricité.

Enfin, dans le domaine pétrolier, il estime que la loi de 1928 *« ne doit être amendée qu'avec prudence »*.

Ce rapport doit être discuté par le Conseil économique et social les 27 et 28 février.

AUTOMOBILE

1979 A BIEN COMMENCÉ

L'année 1979 a bien commencé pour l'industrie automobile française. Selon les statistiques de la Chambre syndicale des constructeurs, 295 844 voitures particulières et commerciales ont été construites en janvier, soit 3,3 % de plus qu'en janvier 1978. La cadence de production journalière a atteint 13 601 voitures (+ 3,4 %). Les exportations sont en hausse (144 807 unités : + 3,3 %) : tout comme les immatriculations (157 764 unités, soit 15,6 % de plus qu'en janvier 1978). Si les immatriculations de véhicules utilitaires de « moins de 6 tonnes » se sont redressées (23 640, soit plus de 8.. %), celles des « plus de 6 tonnes », en revanche, ont baissé de 15,7 %.

Sur un total de 1 944 986 voitures particulières et commerciales immatriculées en France en 1978 (+ 1,3 % par rapport à 1977), 1 539 054 (:' 12 %) étaient françaises et 405 932 (20,87 %) étrangères, la proportion demeurant pratiquement identique à celle de l'année précédente. La régie Renault et Peugeot-Citroën ont fait jeu pratiquement égal. Peugeot-Citroën, avec 667 057 voitures immatriculées, s'est assuré 34,29 % du marché ; Renault (665 860 immatriculations), en contrôlant 34,23 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep —	UN MOIS Rep + ou Dep —	DEUX MOIS Rep + ou Dep —	DEUX MOIS Rep + ou Dep —	SIX MOIS Rep + ou Dep —	SIX MOIS Rep + ou Dep —
$ E.-U.	4,2795	4,2855	— 135	— 105	— 295	— 260	— 835	— 765
$ can. ...	3,5780	3,5845	— 125	— 85	— 245	— 200	— 655	— 585
Yen (100)	2,1265	2,1318	+ 35	+ 70	+ 90	+ 130	+ 275	+ 340
DM	2,3105	2,3155	+ 35	+ 75	+ 25	+ 140	+ 320	+ 390
Florin	2,1375	2,1420	— 20	— 15	— 20	— 18	+ 35	+ 105
F. B. (100)	14,6470	14,6750	— 430	— 365	— 980	— 905	—2810	—2620
F. S.	2,5610	2,5665	+ 115	+ 160	+ 260	+ 305	+ 850	+ 920
L. (1 000).	5,0346	5,0937	— 240	— 185	— 530	— 460	—1505	—1380
£	8,5990	8,6130	— 460	— 390	— 890	— 795	—2415	—2275

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 5/16	3 11/16	3 9/16	3 15/16	3 11/16	4 1/16	4	4 3/8
$ E.-U.	10	10 3/8	10 1/4	10 5/8	10 3/4	11 1/8	11 1/16	11 7/16
Florin	7 1/8	7 7/8	6 5/8	7 1/8	6 5/8	7 1/8	6 3/8	6 7/8
F. B. (100)	6 3/4	8	7 1/8	8	7 1/4	8	7 1/2	8 1/2
F. S.	— 1/8	+ 1/4	0	3/8	0	3/8	1/4	5/8
L. (1 000).	9 3/4	12 1/4	11 1/2	12 1/2	12	13 1/4	12 3/4	13 5/8
£	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4	12 7/8	13 9/16	13	13 11/16
Fr. franc..	6 1/8	6 7/8	6 7/8	7 1/8	7 1/2	8	8 1/2	9

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

VENTE EXCEPTIONNELLE DE VINS DE BOURGOGNE

Sept cents magnums : seize mille bouteilles et huit mille demi-bouteilles de vin de Bourgogne des hospices de Beaune des années 1971 à 1975, seront dispersées aux enchères les jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 mars à 14 h. 15 à la Bourse de commerce de Paris. La vente sera assurée par Me Venisse, courtier assermenté au tribunal de commerce de Paris, assisté de MM. André et Claude Maratier, experts. Ces vins, qui proviennent de la cave du restaurant Les Trois Tours à Paris, seront exposés les 20 et 21 mars au secrétariat de la Compagnie des courtiers, à la Bourse de commerce, rue de Viarmes.

Cette vente exceptionnelle, par son volume, devrait attirer de nombreux amateurs du fait de l'actuelle flambée des cours du bourgogne dus à la très faible récolte de 1978.

Selon les grossistes

LE SYSTÈME DES RETRAITS DE FRUITS ET LÉGUMES DOIT ÊTRE PERFECTIONNÉ AVANT L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

Les retraits — c'est-à-dire souvent la destruction — de fruits et légumes sont un mal nécessaire, estiment les grossistes de la profession. Dans un dossier d'information, l'Union nationale du commerce en gros des fruits et légumes indique que ces retraits, qui permettent de rétablir l'équilibre à un certain prix entre l'offre et la demande, ne dépassent pas en volume 3 % de la production française.

Dans la C.E.E., ces retraits ont porté sur 201 000 tonnes pour la campagne 1977-1978, contre 1 306 000 tonnes en 1976-1977. De 1967 à 1976, 600 000 tonnes (soit environ 1,6 % de la production européenne de fruits et de légumes) ont été retirées chaque année du marché. En moyenne, ces retraits proviennent pour 68 % d'Italie, pour 22,5 % de France, pour 2,5 % des Pays-Bas, pour 1,2 % de Belgique et pour 0,8 % d'Allemagne. En France, indique encore l'étude des grossistes, de 1970 à 1975, 63,5 % des retraits ont concerné les pommes, 18 % les pêches et 13 % les poires.

Mais, précise-t-on, retrait ne signifie pas toujours destruction. Celle-ci ne s'appliquerait ainsi qu'à 51 % des pommes, 45 % des poires, 81 % des pêches, 40 % des tomates et 64 % des choux. Le reste est utilisé pour l'alimentation du bétail, la distillation et pour une très faible part est distribué gratuitement. Les grossistes estiment encore que ce système des retraits permet de subventionner des productions médiocres, et pousse les Etats à prendre en charge des excédents structurels. Ils souhaitent qu'il soit perfectionné avant l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.

« IL FAUT A L'EUROPE UNE VOLONTÉ POLITIQUE D'EXPANSION CÉRÉALIÈRE » estime M. Lequertier

Pour le groupe agricole Maillot-Malakoff, qui tenait les 22 et 23 février ses assemblées générales et qui rassemble l'Union nationale des coopératives de céréales (UNCAC), l'Union des coopératives d'approvisionnement (UNCAA), ainsi que plusieurs filiales dont le CAF (Comptoir agricole français), l'exercice 1977-1978 a été celui du redressement après les pertes sensibles enregistrées au cours de l'année précédente, dues aux effets de la sécheresse. L'UNCAC a commercialisé 2,3 millions de tonnes de céréales, soit 30 % de plus que pendant la campagne précédente et 18,5 % pendant l'exercice 1975-1976, et réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 milliard (contre 1 milliard l'année précédente) et de 2 milliards en consolidé. L'UNCAA, qui coordonne l'action de cinq cents coopératives adhérentes dans le domaine de l'approvisionnement des exploitations agricoles en produits, matériels et animaux, a réalisé pour sa part un chiffre d'affaires de 2,2 milliards (2,7 consolidé). L'augmentation de plus de 25 % marque une nette reprise des achats de produits nécessaires à la production agricole.

Selon M. Jacques Lequertier, directeur général de l'UNCAC et ancien secrétaire général de la Confédération de la coopération agricole, l'Europe doit poursuivre use politique claire d'exportation permanente de céréales. Au cours des vingt dernières années, la production a progressé dans le monde de 60 %, tandis que les échanges triplaient. La demande mondiale, estime le directeur de l'UNCAC, ira en s'accroissant. Il faut donc à l'Europe *« une volonté politique »*, pour permettre l'expansion de la production et celle des exportations.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

LES SALAIRES ONT AUGMENTÉ EN MOYENNE DE 5,1 % EN 1978 CONTRE 6,4 % EN 1977

Bonn *(Agefi)*. — Les accords salariaux intervenus en 1978 ont entraîné les plus faibles augmentations salariales des années 70. Selon une étude du ministère fédéral du travail, la moyenne des majorations s'est élevée à 5,1 % contre 6,4 % en 1977.

Toutefois, les négociations de 1978 ont permis aux salariés de nombreux secteurs de bénéficier de nouveaux avantages. Ainsi, 2,5 % des travailleurs ouest-allemands ont obtenu une réduction de leur temps de travail hebdomadaire, 42 % ont bénéficié d'un allongement des congés annuels, et 26 % d'une augmentation de leur prime-vacances.

A la fin de l'année, plus de la moitié (soit 48 %) des 17,5 millions de salariés concernés par l'enquête du ministère a obtenu cinq semaines de congé, 42 % de quatre à cinq semaines, et seulement 9 % n'ont bénéficié que de trois à quatre semaines de vacances. Par ailleurs, 10 % des personnes concernées ont obtenu une cinquième semaine de congés pour la première fois.

93 % des salariés ont bénéficié d'une prime de congé supplémentaire, tandis que 76 % ont bénéficié d'un treizième mois de salaire et 92 % de mesures destinées à la formation du patrimoine des employés de la part de l'employeur. Enfin, dans de nombreux secteurs d'activités, de nouvelles mesures concernant les prestations sociales ont été adoptées.

JAPON

● *La balance commerciale du Japon*, en janvier, a été déficitaire de 800 millions de dollars, les exportations ayant atteint 5 950 millions de dollars et les importations 6 750 millions. Il faut remonter à janvier 1977 pour trouver un résultat mensuel déficitaire dans le commerce extérieur japonais. La balance des paiements courants a été déficitaire de 1,4 milliard de dollars en janvier, contre un excédent de 1,9 milliard en décembre et de 16,6 milliards de dollars pour l'ensemble de 1978. En janvier 1978 (— 266 millions de dollars) et en janvier 1977 (— 662 millions), la balance des paiements courants japonais avait également été déficitaire ; mais elle avait été excédentaire pendant les onze autres mois de l'année.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMETAL

ACTIVITÉS DU GROUPE IMÉTAL EN 1978

IMETAL

Les chiffres d'affaires et revenus assimilés ressortent en 1978 à 73,5 millions de francs contre 78,2 millions en 1977, dont 44,8 millions de francs de revenus de participations contre 45,4 millions en 1977.

Les résultats non consolidés d'Imétal seront de l'ordre de 38 millions de francs contre 37 millions pour l'exercice précédent.

PENARROYA

L'année a été caractérisée pour le groupe par une légère augmentation des principales productions de métaux : 315 000 tonnes de plomb et 173 000 tonnes de zinc (contre respectivement 313 000 et 171 000 tonnes en 1977) et du volume des ventes.

Si les cours du plomb et de l'argent ont connu une amélioration pendant le second semestre, ceux du zinc sont restés particulièrement bas pendant la majeure partie de l'année et ont été, de plus, affectés par la parité monétaire dollar-franc. De ce fait, le chiffre d'affaires non consolidé de la société est sensiblement comparable à celui de l'exercice précédent : 1 539 millions de francs contre 1 529 millions.

Le résultat non consolidé de l'exercice enregistrera une perte de l'ordre de 38 millions de francs, montant inférieur à celui constaté pour le seul premier semestre de 1978.

Les améliorations récentes des cours du plomb et du zinc marquent actuellement le retour à une situation positive.

MOKTA

Les productions des principales sociétés filiales de Mokta ont marqué une progression pour l'uranium (3 000 tonnes d'uranium contenu) et le minerai de fer (3,1 millions de tonnes), une relative stabilité pour les agrégats (3 millions de tonnes) et une diminution pour le minerai de manganèse (1,8 million de tonnes).

Les chiffres d'affaires et revenus assimilés de la société atteignent 47,3 millions de francs contre 42,4 millions en 1977, amélioration essentiellement due aux revenus des filiales dont le montant est passé de 34 millions de francs contre 31,3 millions en 1977.

Les résultats de la société seront de l'ordre de 26,7 millions de francs contre 23 millions pour l'exercice précédent.

COPPERWELD

Le chiffre d'affaires a atteint 430 millions de dollars, en progression de 21 % sur celui de 1977. Le bénéfice net s'établit, compte tenu de la prise en compte d'une charge exceptionnelle de 8 millions de dollars liée à la fermeture partielle d'une usine, à 11,3 millions de dollars (contre 16,3 millions en 1977).

LE NICKEL-S.L.N. (filiale commune Imétal-S.N.E.A.)

Voir « le Monde » daté 23 février 1979.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE GESTION DE PATRIMOINE SOGESERVICE

Le conseil d'administration de Sogeservice, réuni le 15 février 1979, sous la présidence de M. Raymond Axelroud, a nommé directeur général M. Jean Caminade.

Ancien élève de l'Ecole des hautes études commerciales, M. Caminade a fait toute sa carrière à la Société générale, où il est entrée en 1962. Il était précédemment, au siège de la Société générale, le directeur de l'agence des comptes particuliers.

La Société générale de gestion de patrimoine, dont les bureaux sont au 42, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), filiale du groupe de la Société générale, a pour vocation d'assister et de conseiller la clientèle française et étrangère pour tout problème touchant à la gestion de patrimoine.

Elle offre aux investisseurs des possibilités de placement dans divers domaines, notamment dans les secteurs immobiliers et fonciers. Sogeservice est doté d'un personnel spécialisé qui agit en étroite collaboration avec l'ensemble des services du groupe de la Société générale.



FINEXTEL

Le conseil d'administration de Finextel, réuni le 21 février, sous la présidence de M. Michel Gaudet, a arrêté le bilan au 31 décembre 1978, et les comptes du neuvième exercice social de la société.

Au cours de l'exercice, le montant des investissements en valeur initiale H.T. est passé de 4 157 à 4 516 millions, se répartissant en 4 387 millions d'investissements dans le secteur des télécommunications, et 129 millions d'investissements immobiliers dans d'autres secteurs.

Le montant du chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 648 399 743 F, contre 576 448 679 F en 1977. Après dotations aux amortissements pour 213 588 206 F au lieu de 176 161 015 F en 1977, le bénéfice net de l'exercice ressort à 156 660 347 F, en progression de 8,2 % sur celui de l'exercice antérieur.

Il sera proposé, à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée au cours du mois de mai, la mise en paiement d'un dividende de 16,70 F par action (contre 15,40 F au titre de l'exercice 1977). Il est rappelé qu'en raison du statut fiscal applicable aux sociétés de financement des télécommunications, ce dividende ne donne pas droit à un avoir fiscal.

PIERREFITTE - AUBY

Lors de sa séance du 20 février 1979, le conseil d'administration de Pierrefitte-Auby a procédé à un premier examen des comptes de l'exercice 1978.

Le bénéfice s'établit à 25 950 000 F environ (dont 5 350 000 F) de plus-values à long terme), contre 20 millions 593 000 F (dont 292 000 F de plus-values à long terme) pour l'exercice 1977.

Le bénéfice consolidé dépassera 30 000 000 F, la marge brute d'autofinancement se situant autour de 160 000 000 F.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée des actionnaires, qui se tiendra le 21 juin, de porter le dividende de 6 F à 6,50 F par action formant, avec l'impôt de 3,25 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal), un revenu global de 9,75 F.

Cette distribution absorberait une somme de 21 936 000 F (contre 20 249 000 F pour l'exercice 1977).

Le revenu distribuable de l'exercice 1978 s'élevant à 24 500 000 F environ, le report à nouveau serait majoré et porté à un niveau correspondant au montant de la distribution proposée pour 1978.

GROUPE UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT - SOFAL

Les produits et agios encaissés par le groupe en 1978 ont atteint 652 000 000 F contre 584 000 000 F en 1977.

UNIDEL

La lettre d'information aux actionnaires du président Malegarie du 10 février 1979 commente les chiffres caractéristiques d'activité consolidés de l'exercice 1978, en annonçant notamment un chiffre d'affaires comptables (provisoire) de 1,7 milliard de francs, en croissance de 14 % par rapport à celui de l'année 1977.

L'exercice en cours est abordé avec une valeur résiduelle de commandes restant à facturer de 1,2 milliard de francs, en progression de 17 % par rapport à l'exercice précédent.

Les activités des principales filiales d'entreprise connaissent un développement satisfaisant ; TRINDEL, en particulier, a sensiblement dépassé ses objectifs, notamment à l'exportation.

Les résultats d'UNIDEL pour l'exercice en cours, qui sera clôturé au 30 juin 1979, devraient être en progrès par rapport à ceux de l'exercice antérieur et permettre la distribution d'un dividende au moins égal à celui versé en 1978.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE - IMMOBILIÈRE CONSTRUCTIONS DE PARIS

L'examen attentif de la structure des deux groupes a montré qu'en raison de certains problèmes techniques, une fusion de leurs activités ne permettait pas d'atteindre dans l'immédiat la complémentarité escomptée. Il a donc été décidé de ne pas donner suite, pour le moment, au projet d'accord annoncé au mois de juillet.

Les deux groupes estiment cependant souhaitable de développer entre eux une coopération dans certains domaines d'activité, et ceci dans le cadre de contacts réguliers.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE ROSARIO

La Société financière de Rosario signale qu'une modification vient d'intervenir dans son actionnariat.

La participation de 11 % que le groupe Paribas détenait dans son capital a été cédé à la Société centrale pour l'industrie (S.C.I.). Cette société holding, qui détient un portefeuille de participations dans diverses affaires, est une filiale française du groupe de la Société générale de Belgique.

Cette prise de participations consacre les relations déjà bien établies entre la S.C.I. et Rosario. Elle est considérée par chacune des deux sociétés comme un élément favorable au développement de son activité.

LES MARCHÉ[S]

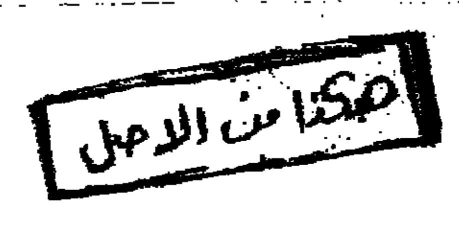
PARIS

L'or au plus haut
Nouveau repli
des valeurs françaises

LONDRES

NOUVELLES DES [SOCIÉTÉS]

BOURSE DE PARIS - 22 F[ÉVRIER]



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 FÉVRIER

L'or au plus haut
Nouveau repli des valeurs françaises

En raison d'un ordre d'évacuation donné par les autorités boursières soucieuses d'éviter un affrontement avec les groupes d'employés de banque qui s'étaient introduits sur le marché peu avant l'ouverture, la séance de jeudi a débuté avec plus d'une demi-heure de retard.

En dehors de cet incident, le seul fait saillant de la journée a été, à Paris comme à Londres, la hausse de l'or, le lingot atteignant le cours inégalé de 34 400 F (+ 400 F), tandis que le napoléon progressait plus modestement de 0,60 F à 280,10 F. Le volume des transactions est cependant resté assez faible (8,43 millions de francs contre 7,12 millions). Cette hausse du lingot, plus forte de ce côté de la Manche que de l'autre, a réduit l'écart existant sur les deux places entre les prix du métal, qui à Paris valait l'équivalent de 249,90 dollars l'once au lieu de 251,15 dollars à la City.

Sur le marché des actions, où l'activité s'est encore ralentie, le repli des cours s'est poursuivi en s'accélérant au fil des cotations et, en clôture, l'indicateur instantané accusait une nouvelle baisse de 0,6 % environ.

Les organismes de placement collectif sont finalement très peu intervenus, laissant au marché le soin de trouver seul son point d'équilibre. Jugeraient-ils le moment inopportun pour le soutenir ? Avec la grève des banques et la raréfaction des ordres qui s'ensuit, ce n'est pas impossible.

En tout cas, les événements d'ordre intérieur (conflits multiples, chômage, perspective d'une hausse des prix catastrophique en janvier) ont pris pour l'instant le pas sur les événements d'ordre extérieur (guerre sino-vietnamienne, situation toujours trouble en Iran), incitant les investisseurs à rester sur une prudente réserve.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 6 9/16 %

LONDRES

Le fait saillant vendredi est la forte hausse des fonds d'État à la suite des souscriptions massives aux emprunts d'État. Les industrielles suivent le mouvement, et leur indice progresse de 5,9 points, à 465,1. Avance des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 252 10 contre 252 45

VALEURS	CLOTURE 22/2	COURS 23/2
Beecham	625 ...	631 ...
British Petroleum	976 ...	988 ...
Courtaulds	106 ...	107 ...
De Beers	458 ...	468 ...
Imperial Chemical	375 ...	383 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	292 ...	294 ...
Shell	634 ...	643 ...
Vickers	162 ...	171 ...
War Loan 3 1/2 %	29 5/8	30 1/8
*West Driefontein	32 1/2	33 ...
*Western Holding	29 ...	29 1/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE. — Bénéfice net pour 1978 : 27,77 millions de francs contre 25,19 millions. Dividende global : 13,80 F contre 12,30 F.

BANQUE RÉGIONALE DE L'AIN. — Bénéfice net pour 1978 : 6,7 millions de francs contre 4,11 millions. Dividende global : 10,50 F contre 9,75 F.

FINEXTEL. — Bénéfice net pour 1978 : 156,66 millions de francs (+ 8,20 %). Dividende : 16,70 F contre 15,40 F.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE L'ARMEMENT. — Bénéfice net pour 1978 : 4,40 millions de francs contre 1,19 million. Dividende global : 60 F contre 54 F.

AMREP. — Attribution d'une action gratuite pour quatre. Bénéfice net pour 1978 : 24,66 millions de francs contre 14,57 millions.

U.C.B. — Bénéfice net pour 1978 : 202,5 millions de francs (+ 51 %), mais ramené à 152,5 millions après dotation de 50 millions à la provision pour éventualités diverses. Dividende global : 15 F contre 12 F. Résultat consolidé net avec la C.F.E.C. : 221,5 millions de francs (+ 37 %).

I.C.I. — Bénéfice avant impôts pour 1978 : 421 millions de livres sterling contre 483 millions. Le résultat après impôts ressort à 321 millions de livres contre 347 millions pour un chiffre d'affaires de 4 533 millions de livres contre 4 663 millions.

NEW-YORK
Repli

La tendance s'est très nettement alourdie jeudi à Wall Street. Mais le repli des cours n'a pas été immédiat. Comme la veille, le marché s'était montré très ferme à l'ouverture, mais la réapparition à mi-séance d'abondantes prises de bénéfices l'ont contraint de rebrousser chemin et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 5,98 points à 828,57.

L'activité est restée assez forte avec 26,40 millions de titres échangés contre 26,14 millions.

L'annonce d'une prochaine reprise des exportations de pétrole iranien n'a eu qu'un faible impact sur le marché, très préoccupé d'autre part par l'évolution du taux d'intérêt, les pressions inflationnistes et surtout par la prolongation du conflit sino-vietnamien.

Sur 1 841 valeurs, 920 ont fléchi, 456 ont monté et 465 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 21/2	COURS 22/2
Alcoa	52 3/4	52 1/2
A.T.T.	63 3/4	62 3/8
Boeing	66 5/8	66 1/2
Chase Manhattan Bank	29 ...	29 ...
Du Pont de Nemours	135 1/4	132 1/2
Eastman Kodak	62 1/4	61 1/2
Exxon	51 1/4	50 1/2
Ford	41 1/2	40 5/8
General Electric	47 ...	47 1/4
General Foods	33 5/8	33 1/2
General Motors	55 1/8	54 3/4
Goodyear	16 7/8	17 ...
I.B.M.	305 5/8	303 5/8
I.T.T.	27 7/8	27 5/8
Kennecott	24 1/4	24 ...
Mobil Oil	72 5/8	72 1/2
Pfizer	31 1/4	30 1/2
Schlumberger	101 1/2	101 3/4
Texaco	24 5/8	24 1/2
U A L Inc.	25 7/8	25 1/4
Union Carbide	37 3/8	37 1/8
U S. Steel	24 1/4	23 7/8
Westinghouse	17 7/8	17 7/8
Xerox	51 1/8	56 7/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	21 fév.	22 fév.
Valeurs françaises	95,6	95,1
Valeurs étrangères	111,4	111

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	83,4	82,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/2	23 2
1 dollar (en yens)	201 20	200 90

BOURSE DE PARIS - 22 FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 2	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 282	4 279	4 28
Allemagne (100 DM)	230 720	230 630	229
Belgique (100 F)	14 632	14 628	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	213 650	213 650	210 50
Danemark (100 krd)	83 180	83 150	82
Norvège (100 k)	83 980	83 880	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 601	8 598	8 50
Italie (1 000 lires)	5 088	5 083	5 10
Suisse (100 fr.)	256 200	255 850	251
Suède (100 krs)	97 980	98 010	96 75
Autriche (100 sch.)	31 510	31 470	31 60
Espagne (100 pes.)	6 138	6 125	5 90
Portugal (100 esc.)	9 038	9 018	8
Canada ($ can. 1)	3 582	3 576	3 555
Japon (100 yens)	2 124	2 126	2 07

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22 2
Or fin (kilo en barre)	33900	34250
Or fin (en lingot)	34000	34400
Pièce française (20 fr.)	279 50	280 10
Pièce française (10 fr.)	221 40	221 40
Pièce suisse (20 fr.)	268 50	270 .
Union latine (20 fr.)	248	249 50
Souverain	285 10	290
Pièce de 20 dollars	1288 80	1304
Pièce de 10 dollars	734	728
Pièce de 5 dollars	460	454
Pièce de 50 pesos	1315	1326
Pièce de 10 florins	248 50	251 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— LE CONFLIT SINO-VIETNAMIEN.

3. ÉTRANGER
— Le conflit sino-vietnamien.

4. PROCHE-ORIENT
— LA SITUATION EN IRAN : tandis que se poursuit l'épuration de l'armée, le clivage s'accentue entre modérés et « progressistes » au sein du mouvement religieux.

4. DIPLOMATIE

5. AFRIQUE

6. EUROPE
— ESPAGNE : la campagne électorale se déroule sans grande passion en Catalogne.

8. POLITIQUE

9. DÉFENSE

LE MONDE... DEMAIN
Pages 11 et 12
— L'ordinateur dans les écoles françaises.
— Le développement des fibres optiques.
— La récupération des déchets de cuir.

10 et 13. SOCIÉTÉ
— ÉDUCATION : la formation des jeunes.

14. JUSTICE

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
PAGES 15 A 20
— Vacances en Espagne : des prix garantis sans surprise pour cet été.
— Les agents de voyages à la recherche du client de demain.
— Le Cameroun à parcs ouverts.
— Hippisme ; Plaisirs de la table ; Animaux ; Philatélie ; Jeux.

21 à 24. CULTURE

29. ÉQUIPEMENT

30 à 32. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (25)
Annonces classées (27 et 28) ; Aujourd'hui (28) ; Carnet (26) ; « Journal officiel » (28) ; Loto (28) ; Météorologie (28) ; Mots croisés (28) ; Bourse (33).

Le numéro du « Monde » daté 23 février 1979 a été tiré à 583 694 exemplaires.

La guerre sino-vietnamienne

Pékin présente ses intentions de façon confuse

De notre correspondant

Pékin. — Radio-Pékin a confirmé vendredi 23 février au matin, dans une brève dépêche, que les combats se poursuivaient à la frontière sino-vietnamienne. Cette information n'a cependant pas été reprise par les quotidiens du matin, qui se bornent à faire état du soutien apporté aux forces de l'A.P.L. (Armée populaire de libération) par les populations frontalières dans la province du Guangxi. « Chine nouvelle », pour sa part, fait état d'un accrochage dans la région de Pingxiang (ville frontière chinoise au nord de Langson) entre des forces vietnamiennes placées en embuscade et des miliciens chinois qui transportaient des munitions vers le front. Cet incident confirme les indications selon lesquelles les Vietnamiens attaqueraient actuellement les lignes de communications arrière des forces chinoises.

Enfin, des forces vietnamiennes feraient mouvement en provenance du Nord-Laos vers la région de Laichau pour engager des forces chinoises qui se seraient avancées sur ce front jusqu'à 35 kilomètres à l'intérieur du territoire vietnamien.

Le plus grand calme continue à régner à Pékin. Dans la nuit de jeudi à vendredi toutefois, les habitants de la capitale ont été surpris par le passage d'avions à réaction volant apparemment en direction du Sud. Le survol de la ville de Pékin par des appareils civils ou militaires, est tout à fait exceptionnel.

Une semaine après l'entrée des troupes chinoises en territoire vietnamien, il semble que les plans se l'état-major chinois ne se déroulent pas exactement comme prévu. Plusieurs responsables chinois, recevant des ambassadeurs de pays occidentaux, ont tenté d'expliquer l'action entreprise en se référant explicitement à l'expérience du conflit sino-indien de 1962. L'efficacité de cette opération, disent-ils, a été démontrée par le fait que les incidents de frontière cessèrent après le « coup de poing » des forces chinoises en territoire indien, et il en sera de même demain sur la frontière sino-vietnamienne. Pour deux raisons au moins ce parallèle est trop discutable pour être convaincant. D'une part, l'armée vietnamienne de 1979 constitue un adversaire autrement sérieux que l'armée indienne de 1962 ; d'autre part, les systèmes d'alliance sont très différents d'un cas à l'autre, et le Vietnam est assuré aujourd'hui d'un soutien au moins logistique sans comparaison avec celui dont l'Inde avait pu disposer. Ces éléments ne peuvent échapper aux responsables chinois, et il est surprenant que ces derniers aient recours, devant des diplomates, à des arguments aussi artificiels pour rendre compte de la situation.

Une rupture radicale

Sur le plan politique, une certaine confusion se manifeste d'autre part dans les thèses chinoises. La déclaration publiée le 18 février par Chine nouvelle présentait la *« contre-attaque »* des forces chinoises exclusivement comme une riposte aux *« provocations armées »* du Vietnam. Il s'agissait donc d'une affaire purement bilatérale.

Jeudi après-midi pourtant, les ambassadeurs de trois pays européens, reçus au ministère des affaires étrangères, ont entendu un exposé différent. Si leur interlocuteur a longuement relaté la genèse du conflit frontalier, il a aussi présenté l'intervention chinoise comme une « punition » infligée aux Vietnamiens pour le rôle de « Cubains de l'Asie » qu'ils ont joué ces derniers mois. L'Occident, a-t-il déclaré en substance, n'a rien fait lorsque les Cubains ont commencé à intervenir en Afrique, et leur intervention n'a fait que se développer.

Nous sommes décidés, pour notre part, à agir à temps pour stopper les Vietnamiens.

Il est évident que telle est bien l'intention de Pékin, et que le conflit frontalier a surtout servi de prétexte pour une opération directement consécutive à l'invasion du Cambodge par le Vietnam. Mais on peut s'étonner que des responsables chinois laissent eux-mêmes ainsi apparaître l'ambiguïté de leurs intentions. D'une manière plus générale, le travail diplomatique qui accompagne l'opération militaire chinoise laisse fortement à désirer. La seule marque d'approbation qui soit parvenue à Pékin émane du gouvernement fantôme de M. Pol Pot dans les maquis du Kampuchéa démocratique.

Jamais isolement de la République populaire n'a été aussi grand et si divers pays — les Etats-Unis notamment — cherchent à *« équilibrer »* leurs positions, la Chine est contrainte de se rendre compte de l'incompréhension que rencontre son action à travers le monde. C'est la première fois depuis dix-sept ans que des soldats chinois sont engagés hors de leurs frontières, et chacun mesure ce que représente une rupture aussi radicale. En quelques jours, la Chine a disipé le capital moral qu'elle avait accumulé en près de deux décennies.

Le dommage subi est particulièrement sensible lorsqu'on entend les réactions eds représentants de pays qui avaient toutes raisons de se considérer depuis quelque temps comme des interlocuteurs privilégiés à Péin. Ils ont eu au cours de la semaine plusieurs entretiens avec des responsables chinois de tous les niveaux, y compris du plus élevé. Ils en sont revenus avec un sentiment de frustration prononcé : pratiquement rien ne leur a été dit qui ne figurait déjà dans les textes officiels ou dans les journaux.

La diplomatie chinoise a donné, dans un passé récent, trop de preuves de son habileté pour qu'on ne soit pas conduit à s'interroger sur les raisons de sa maladresse actuelle. Deux hypothèses circulent à ce sujet à Pékin.

Des dissensions au bureau politique ?

La première repose sur une analyse de la situation militaire, pour autant qu'on la connaisse en l'absence de toute information sérieuse du côté chinois. Les opérations sur le terrain n'ayant pas correspondu aux prévisions initiales, Pékin serait contraint de rajuster son comportement diplomatique et politique et conserverait le silence jusqu'à ce qu'une ligne nouvelle ait pu être définie avec netteté.

Une seconde hypothèse, qui n'est pas inconciliable avec la première et qui commence à gagner du terrain chez les observateurs, touche à la politique intérieure chinoise.

Selon des indications difficilement vérifiables, le principe de l'opération contre le Vietnam aurait été décidé lors d'une réunion du bureau politique tenue le 9 février (le lendemain du retour de M. Deng Xiaoping de son voyage aux Etats-Unis et au Japon), et les modalités en auraient été fixées le 14 février par la commission militaire du comité central du parti. Que certains des membres de la direction chinoise aient manifesté des réserves devant une décision aussi grave, cela ne fait guère de doute, compte tenu des tendances diverses qui cohabitent au sein de l'équipe dirigeante. La question est aujourd'hui de savoir si ceux qui avaient montré quelque tiédeur devant cette aventure ne demandent pas des comptes aux personnages qui en ont pris l'initiative, alors que le succès de leur entreprise tarde pour le moins à devenir apparent.

A l'appui de cette hypothèse, on relève d'étranges anomalies dans la session du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, en cours depuis le début de la semaine, et qui devait officiellement se terminer jeudi. Le comité — que préside le maréchal Ye Jianying — a entendu plusieurs communications sur les affaires internationales, notamment sur le voyage de M. Deng Xiaoping aux Etats-Unis, mais rien sur le Vietnam ni sur le Cambodge ou les affaires du Sud-Est asiatique en général. Selon l'agence Chine nouvelle, une session plénière a bien eu lieu jeudi, mais pour entendre et débattre d'un exposé... sur la politique en matière de sylviculture. C'est tout. Vendredi, en début d'après-midi, les sources chinoises les plus autorisées n'étaient pas même en mesure de dire si le comité avait ou non terminé ses travaux comme prévu.

ALAIN JACOB.

M. ANDROPOV : le K.G.B. ne s'attaque pas aux « défenseurs des droits de l'homme » mais aux « renégats ».

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Andropov, membre du bureau politique du P.C. soviétique et président du comité de la sécurité d'Etat (K.G.B.), a pris la défense de ses subordonnés, le jeudi 22 février, devant ses électeurs de la banlieue de Moscou.

A l'intérieur, contrairement à ce qu'affirment les ennemis du socialisme, le K.G.B. ne s'attaque pas aux *« défenseurs des droits de l'homme »* il met en échec, *« en conformité rigoureuse avec les lois, les activités criminelles des renégats, parce que ces renégats sont condamnés par tout le peuple soviétique »*, a déclaré M. Andropov. *« Protéger la société contre ces actes criminels est juste et démocratique ; cela s'inscrit entièrement dans la défense des droits et des libertés des citoyens soviétiques, des intérêts de la société et de l'Etat. »*

« A l'intérieur du pays, nous n'avons pas de base sociale à une activité antisoviétique »*, a-t-il dit, mais il serait erroné d'ignorer, a poursuivi le chef du K.G.B., *« qu'il y a encore des crimes dirigés contre l'Etat, des actions antisoviétiques, perpétrés par des gens faibles et instables »*, sous l'influence des agents des services secrets étrangers. *« Il y a encore différentes sortes de renégats qui s'engagent dans la voie de calomnies virulentes contre la réalité soviétique, voire de la complicité avec les services spéciaux impérialistes. »

A l'extérieur, ce ne sont pas les agents du K.G.B., a affirmé M. Andropov, qui organisent les changements sociaux au Vietnam, en Angola, en Afghanistan, au Cambodge ou en Iran, comme voudraient le faire croire les ennemis de la détente. Ce n'est pas *« la main de Moscou »*, mais *« la main décharnée de la famine, de l'oppression et de la souffrance »*.

DANIEL VERNET.

« POUR SA DÉFENSE, LA FRANCE COMPTE ESSENTIELLEMENT SUR LES ÉTATS-UNIS, L'ALLEMAGNE ET LA GRANDE-BRETAGNE », estime le général Bigeard.

Au nom de ses collègues socialistes membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Charles Hernu (Rhône) vient de demander au président de cette commission, le général Marcel Bigeard, député app. U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, de recevoir une délégation du P.S. après la diffusion d'une lettre de l'ancien secrétaire d'Etat à la défense qui a suscité « la surprise » et « l'ahurissement » du maire de Villeurbanne.

Dans cette lettre, où il reproche aux députés de s'inscrire pour des missions à l'étranger auxquelles ensuite ils ne participent pas, le général Bigeard s'étonne de ce manque d'information de ses collègues, et cela, écrit-il, « m'amène à réfléchir sur l'avenir de nos travaux ». Car, ajoute le député de la majorité, « pour sa défense, la France compte essentiellement sur les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne ».

M. Hernu estime, dans une lettre de protestation, que « d'un trait de plume » le général Bigeard « se débarrasse de la possibilité d'une autonomie de décision de la France en matière militaire », qui lui paraît contraire au principe, « même timidement affirmé » par le gouvernement, de l'indépendance de la défense nationale.

A B C D E F G